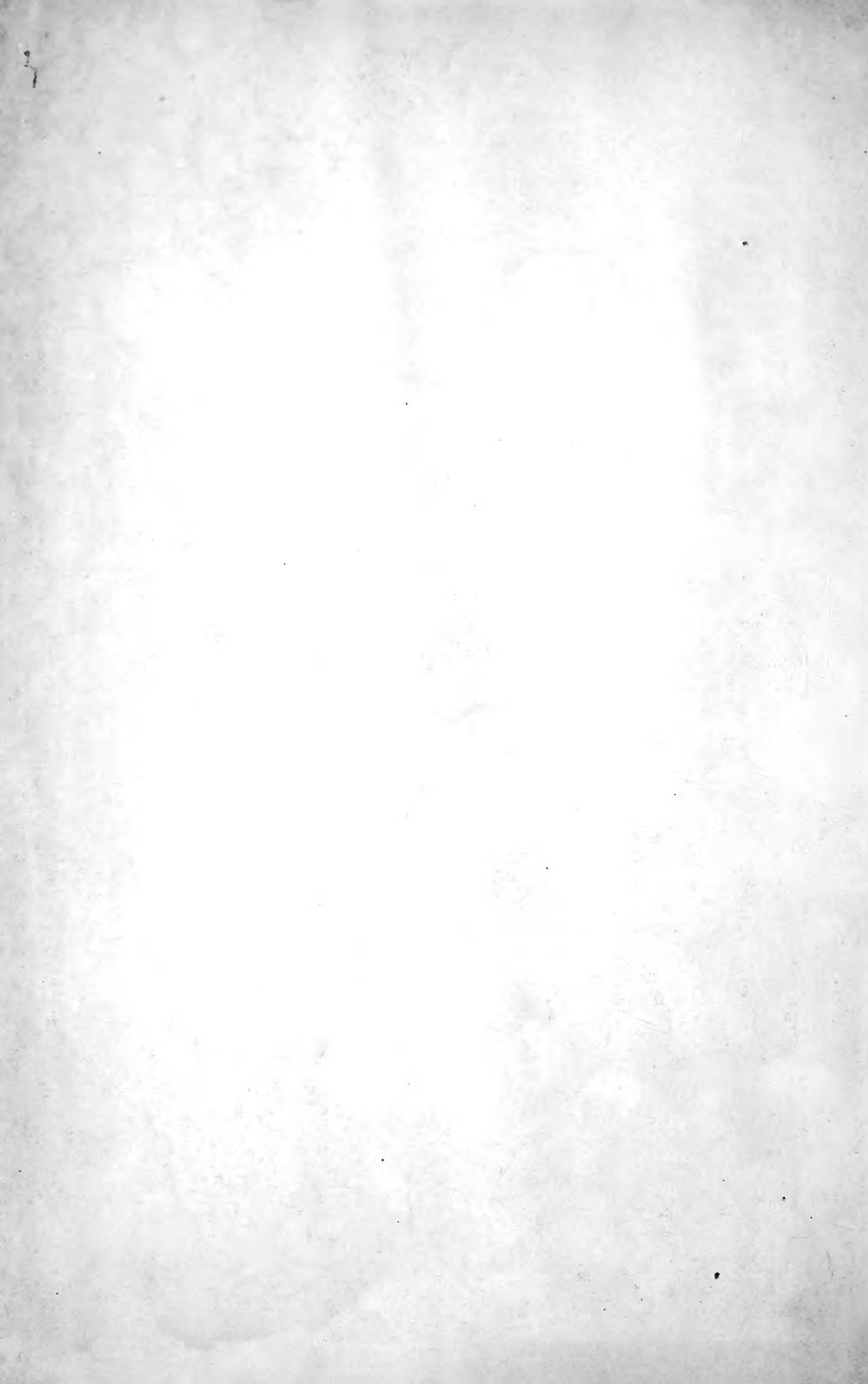




Promenade au  
**JARDIN ZOOLOGIQUE**  
ANVERS  
1861.

HUBERT MEYER.



PROMENADE

AU

JARDIN ZOOLOGIQUE D'ANVERS.



A2-30

102  
25  
1-10-18  
1301  
128

# PROMENADE

5937

AU

# JARDIN ZOOLOGIQUE

## D'ANVERS

PAR

EUGÈNE GENS

Smithsonian Institution  
274  
AUG 1 1862  
National Zoological Park



ANVERS.

TYP. J.-E. BUSCHMANN, RUE DES ISRAÉLITES.

1861.

---

DÉPOSÉ.

---





Promenade au  
JARDIN ZOOLOGIQUE  
ANVERS  
1861.



# INTRODUCTION.

---

Le jardin Zoologique d'Anvers fut fondé en 1843. C'est la plus ancienne création de ce genre qui existe en Belgique. A cette époque on ne comptait en Europe que le *Jardin des Plantes* de Paris, le *Zoological Garden* de Londres, et le *Dierentuin* d'Amsterdam. A qui vint la première idée de créer à Anvers un établissement semblable? L'honneur en revient, croyons-nous, à notre honorable Bourgmestre, M. J. FRANÇ. LOOS, alors échevin, et à M. JACQ. KETS, un des plus habiles naturalistes du pays. L'idée à peine émise fut accueillie par le public avec une vive sympathie. Grâce à l'initiative généreuse de quelques amis des sciences naturelles, la Société se trouva constituée. Voici les noms de ses premiers fondateurs :

MM. R. J. A. CENIE, consul général des Pays-Bas, à Anvers ;  
P. J. DE CATERS, banquier ; J. F. LOOS et G. A. PIÉRON,

échevins de la ville d'Anvers; C. J. DE CUYPER, greffier du Conseil provincial; J. J. RIGOUTS-VERBERT, pharmacien et professeur à l'Hôpital civil; J. KETS, naturaliste.

S. M. le Roi, frappée du but élevé et éminemment utile de la nouvelle Société, voulut bien la prendre sous son haut patronage, en lui accordant le titre de SOCIÉTÉ ROYALE.

La Société eut la bonne fortune de pouvoir acquérir immédiatement la belle collection d'histoire naturelle formée avec tant de soin et d'intelligence par M. KETS. Elle se trouva ainsi, dès son début, en possession du noyau d'un Musée destiné, par ses accroissements successifs, à devenir l'un des plus importants de l'Europe.

M. KETS, en vertu du contrat de cession, fut nommé Directeur perpétuel de la Société. Son neveu, M. JACQ. VEKEMANS, fut nommé Directeur-adjoint.

Un premier fonds social de 100,000 francs fut réuni, au moyen d'un emprunt par souscription qui fut couvert en peu de temps.

En 1847 le capital fut porté à 145,000 francs par suite de l'acquisition d'un terrain, destiné à l'agrandissement du jardin. Un autre terrain fut acheté en 1850 et enfin en 1855 une nouvelle acquisition permit de donner au Jardin ses limites actuelles. Tout porte à croire que, par suite de ces différentes annexions, la Société se considérera comme ayant enfin conquis ses frontières naturelles, et que ses rêves d'agrandissement cesseront d'inquiéter ses voisins. La superficie du jardin comprend aujourd'hui environ neuf hectares.

Ces acquisitions, les élégantes et nombreuses constructions que la Société a élevées, les dépenses faites pour enrichir ses

collections, ont fait porter le capital social à 400,000 francs représentés par 4,000 actions au porteur.

Ces actions, hypothéquées sur les valeurs mobilières et immobilières de la Société, donnent au porteur un intérêt annuel de 3 p. % et l'avantage de pouvoir introduire dans le jardin, des personnes étrangères à la ville, sans que celles-ci soient soumises à la rétribution stipulée par le Règlement. La Société compte aujourd'hui 2,600 membres.

Comme on le voit, le succès le plus complet a justifié les espérances de ses fondateurs. C'est que leurs projets étaient basés sur une idée véritablement grande et féconde. Réunir dans une même enceinte les produits les plus remarquables du règne animal; les offrir à l'étude, non comme dans les cabinets d'histoire naturelle, avec leurs formes seulement, mais vivants, avec leurs mœurs, leurs allures, leurs libres mouvements; les disposer dans un beau parc au milieu des fleurs, des bosquets, des pièces d'eau, chacun dans les dispositions les plus propres à favoriser son bien-être et son développement; permettre à l'observation, à l'expérience journalière, de vérifier les assertions de la science, d'apprécier l'utilité relative de chaque espèce, de déterminer les conditions les plus favorables à l'amélioration des races et à la multiplication des espèces utiles, enfin, d'étudier de près les questions si intéressantes qui se rattachent aux croisements, à l'acclimatation, à la reproduction des espèces domestiques : tel fut le but que la Société se proposa; tel fut le programme dont elle poursuit la réalisation avec une activité, une intelligence, qui l'ont placée au premier rang des institutions de ce genre.

Indépendamment des collections qu'elle réunissait, la Société créait un magnifique et vaste jardin, dessiné avec goût par M. EMM. VAN CUYCK, et offrant la plus agréable promenade qu'anime et varie à chaque pas l'apparition inattendue de quelqu'habitant des régions lointaines. Des perspectives ménagées avec art surprennent et charment le regard. Des constructions pittoresques, dont les types sont empruntés à tous les pays, donnent le caractère cosmopolite qui convient à ce rendez-vous des êtres animés de tous les climats. Voici la case en bambous des planteurs de Java qui ne s'effarouchera pas trop du voisinage des Tigres et des Panthères. Voici le pavillon oriental aux murs brodées d'arabesques, aux dômes bleus, autour desquels on croit voir voler les Colombes du Bosphore et qui fait rêver le Chameau du désert aux caravansérails de Bagdad ou de Damas. Voilà la meule rustique des prairies de la Zélande, avec son toit de chaume mobile, où la Cigogne aime à placer son nid. Les exilés des bords du Nil, la Girafe à l'œil mélancolique, les Flamnants roses, l'Ibis sacré, peuvent reconnaître leur image sculptée sur les pylones du temple égyptien. Ces grottes en rocailles, tapissées de lierre et de vignes vierges, rappellent aux Ours qui les habitent, les cavernes de leurs forêts natales. Voici un chalet aux contrevents verts, aux galeries sculptées, qui doit faire songer les Vautours et les Aigles aux troupeaux errants dans les gorges du Tyrol ou de l'Oberhasli. Les cages, les étables, les volières, les loges, disséminées sur tous les points du jardin, ont sur la plupart des édifices de notre temps, l'avantage de porter leur destination écrite dans le style de leur architecture.

Disons enfin que les plantations, par la richesse et le nombre des essences d'arbres, des arbustes et des plantes qui s'y trouvent réunies, ne sont pas une des parties les moins intéressantes du Jardin Zoologique d'Anvers.

Trop de détails frappent la vue du visiteur dans une simple promenade au Jardin, pour qu'il puisse se former une idée précise et complète des innombrables curiosités qui passent sous ses yeux. Un *Guide* est indispensable pour faire une pareille visite avec fruit, pour ne rien omettre d'important, pour bien se rendre compte de ce que l'on voit, et surtout, pour conserver le souvenir de ce que l'on a vu. Plus d'une fois nous avons entendu émettre le vœu qu'un semblable livre fût fait ; les membres de la Société trouveraient ainsi le moyen facile de connaître en détail tout ce dont ils sont co-propriétaires et les étrangers y puiseraient les éléments indispensables pour rappeler leurs souvenirs. C'est un pareil travail que nous avons entrepris. Le lecteur jugera si nous avons réussi, quand il aura parcouru le jardin, notre livre à la main, quand il aura suivi, en s'aidant du plan, l'itinéraire que nous lui avons indiqué, et que sur chaque objet notre livre consulté lui aura fourni un renseignement exact, intéressant, succinct, puisé aux meilleures sources. Si le *Guide* n'a pas failli à ses promesses, il aura contribué à l'un des plus vifs plaisirs que la vue des objets exotiques, de même que les voyages, puissent procurer, et par reconnaissance nous espérons qu'on lui accordera une humble place dans les bibliothèques, à côté des livres les plus modestement utiles.

Le lecteur peut avoir pleine confiance dans les notices sur

l'histoire naturelle qui accompagnent cette promenade. Elles sont empruntées à des autorités qu'on ne recusera pas ; il nous suffit de nommer Buffon , Lacépède , Valmont de Bomare , Linnée et Cuvier.

La classification adoptée est celle de Cuvier , qui nous a fourni aussi les caractères scientifiques de chaque espèce. On sait que cet illustre savant est le premier qui ait établi une classification générale des animaux sur l'anatomie comparée.

---

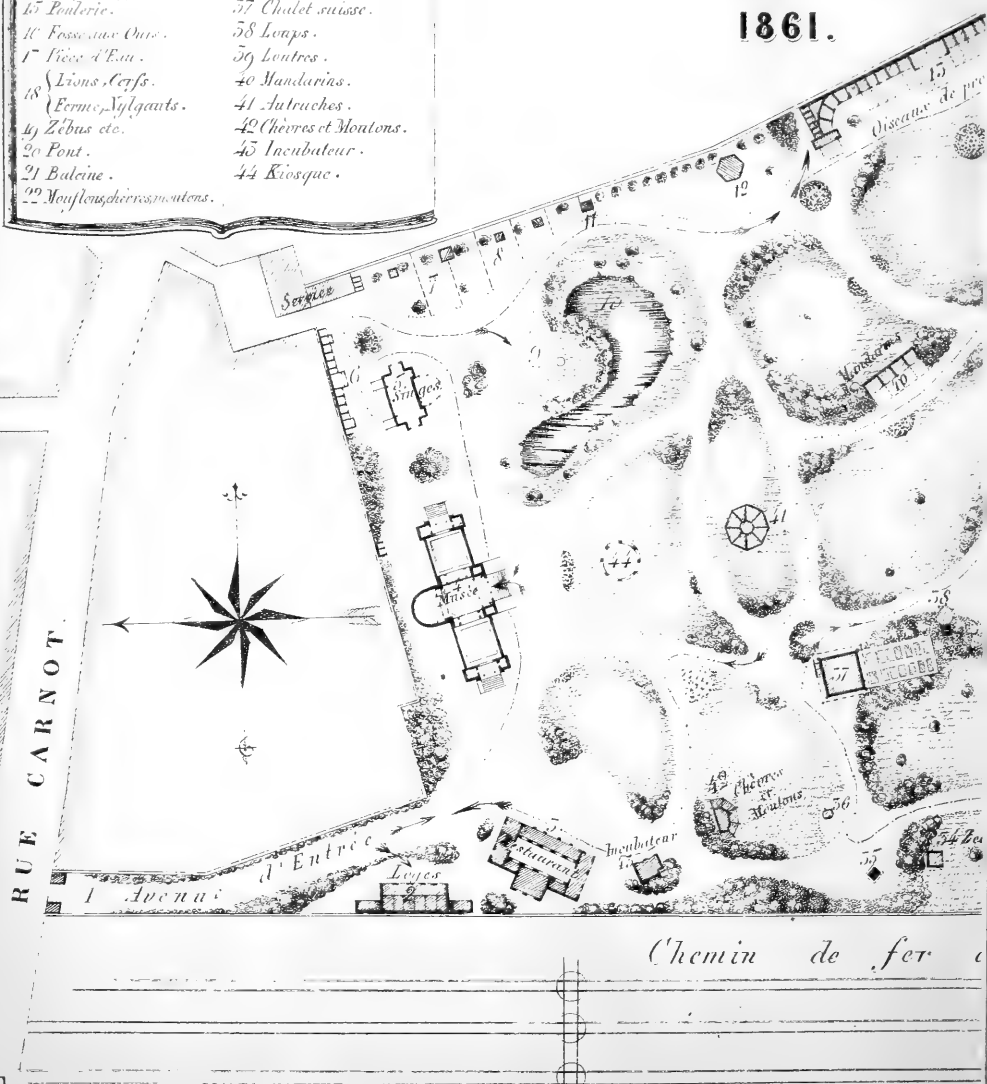


# SOCIÉTÉ ROYALE de ZOOLOGIE D'ANVERS.

PLAN DU JARDIN.

1861.

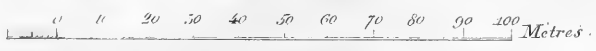
- |                                 |                                |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1. Avenue d'Entrée.             | 25 Sangliers.                  |
| 2 Loges.                        | 24 P <sup>ts</sup> Carnivores. |
| 3 Café-Restaurant.              | 25 Poiss.                      |
| 4 Musée (Carnivores.)           | 26 Illocois-fraisans.          |
| 5 Singes.                       | 27 Echassiers.                 |
| 6 Vétérès.                      | 28 Hippelaphes.                |
| 7 Kangarocs.                    | 29 Leucocorys, Aëis.           |
| 8 Igoutis.                      | 30 Antilopes, Aëis &c.         |
| 9 Hélicans.                     | 31 Yak.                        |
| 10 Béc-d'eau.                   | 32 Lamas.                      |
| 11 Chèvres, Moutons.            | 33 Flamnants.                  |
| 12 Coqs, Daims.                 | 34 Zèbus noirs &c.             |
| 13 Oiseaux de proie.            | 35 Statue.                     |
| 14 Temple égyptien.             | 36 Porcs épic.                 |
| 15 Poultrie.                    | 37 Chalet suisse.              |
| 16 Fosses aux Ours.             | 38 Loups.                      |
| 17 Béc-d'Eau.                   | 39 Lougres.                    |
| 18 Lions, Coqs.                 | 40 Mandarins.                  |
| 19 Ferris, Nylgauts.            | 41 Autruches.                  |
| 20 Zèbus etc.                   | 42 Chèvres et Moutons.         |
| 21 Pont.                        | 43 Incubateur.                 |
| 22 Balaine.                     | 44 Kiosque.                    |
| 23 Nouffleus, chèvres, moutons. |                                |







l'Etat.



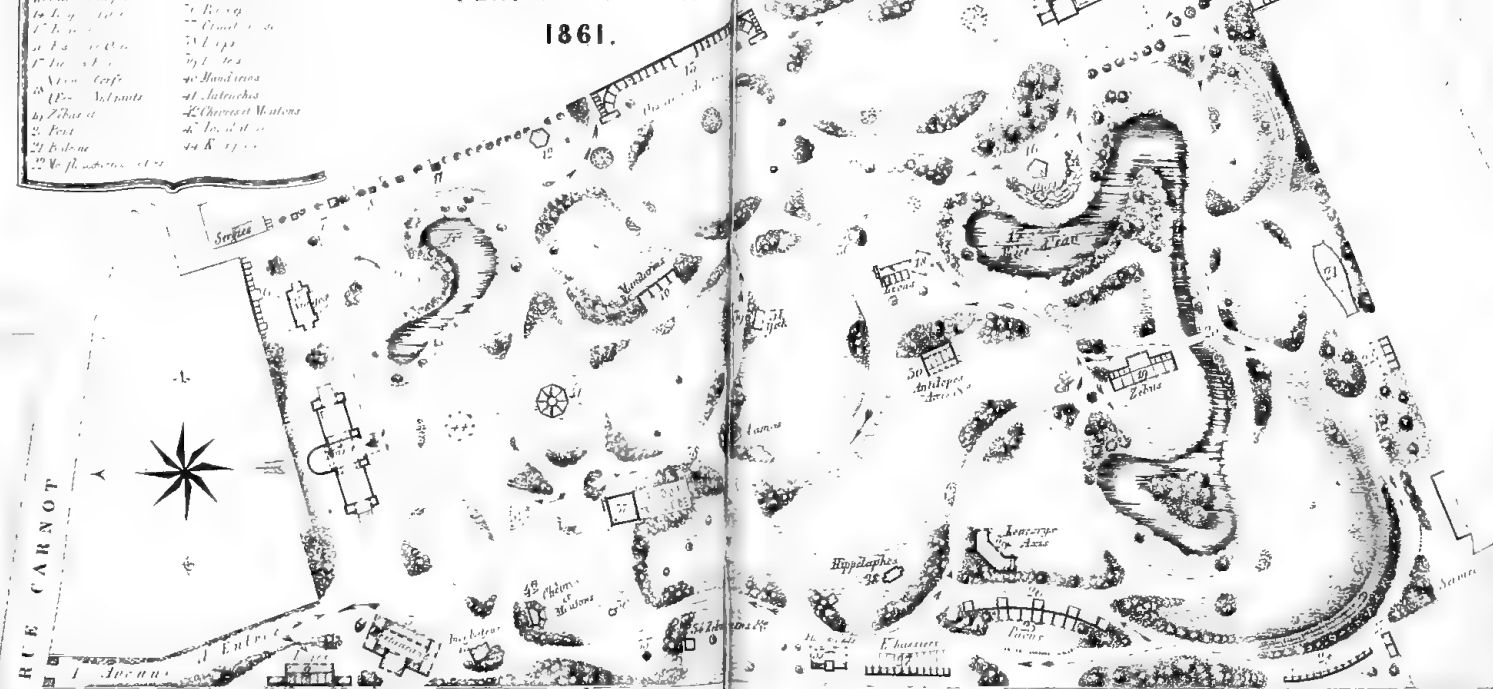
d'place à Anvers



# SOCIÉTÉ ROYALE De ZOOLOGIE D'ANVERS.

## PLAN DU JARDIN. 1861.

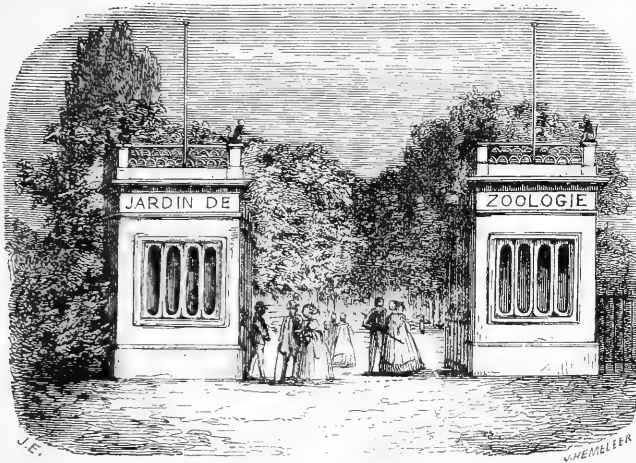
- |                                |                        |
|--------------------------------|------------------------|
| 1. Abris au Centre.            | 25. Sangliers          |
| 2. Loges.                      | 26. Platanus           |
| 3. Parc d'été.                 | 27. Puits              |
| 4. Musée d'histoire naturelle. | 28. Allée de la source |
| 5. Serres.                     | 29. Fossés             |
| 6. Bâtim.                      | 30. Allée de la source |
| 7. Bassins.                    | 31. Allée de la source |
| 8. Allée de la source          | 32. Allée de la source |
| 9. Allée de la source          | 33. Allée de la source |
| 10. Allée de la source         | 34. Allée de la source |
| 11. Allée de la source         | 35. Allée de la source |
| 12. Allée de la source         | 36. Allée de la source |
| 13. Allée de la source         | 37. Allée de la source |
| 14. Allée de la source         | 38. Allée de la source |
| 15. Allée de la source         | 39. Allée de la source |
| 16. Allée de la source         | 40. Allée de la source |
| 17. Allée de la source         | 41. Allée de la source |
| 18. Allée de la source         | 42. Allée de la source |
| 19. Allée de la source         | 43. Allée de la source |
| 20. Allée de la source         | 44. Allée de la source |



Chemin de fer de l'Etat.

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 Mètres





## ENTRÉE DU JARDIN.

---

Ce serait faire preuve d'un parti pris de tout admirer, qui ferait justement suspecter notre bon goût, ou qui pis est, notre bonne foi, que de nous écrier, en franchissant la grille : Voilà une entrée digne de la Société, et qui prépare admirablement le visiteur aux merveilles qu'il va voir ! Le fait est qu'il n'en est rien et que, malgré les singes en terre cuite des deux aubettes qui encadrent la grille, cette entrée n'offre absolument rien qui mérite de fixer notre attention. Les deux rangées de tristes thuyas qui bordent l'avenue semblent conduire à un cimetière,

plutôt qu'à un *Paradis* comme les Persans appelleraient notre Jardin. Patience ! Un jour viendra peut-être où le Jardin pourra se donner le luxe d'une entrée digne des magnificences qu'il renferme. Il ne faudrait pour cela qu'un décret qui déclarât d'utilité publique l'expropriation de quelques voisins ; ou mieux encore, que le Gouvernement permit à la Société de faire une emprise de quelques mètres sur le terrain de la Station du chemin de fer. Mais vous verrez que ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne se réalisera.

Ne dépassez pas la porte cependant sans jeter un coup-d'œil sur le portier — un beau jeune nègre, acheté tout petit sur les côtes de Guinée, avec un Chimpanzé, un Casoar et un Crocodile, et qui doit à la charité de quelques dames anversoises d'être devenu un homme, d'une chose qu'il était d'abord, puis un chrétien et enfin un Belge, parlant le français et le flamand aussi mal qu'on parle généralement ces deux langues en Belgique. Il a oublié malheureusement son idiome natal de la Côte d'Ivoire. Placé dès sa plus tendre jeunesse au Jardin même, il eut longtemps dans ses attributions le soin des perroquets et des autres oiseaux logés au rez-de-chaussée du Musæum d'Histoire Naturelle. A l'occasion de son mariage avec une jolie blanche de Borgerhout, il a été élevé à la dignité de concierge.

Pour dissiper les pensées funèbres que les thuyas, trop semblables à des cyprès, auront pu faire naître, on n'a rien trouvé de mieux que de les doubler, quand le temps le permet, d'une double haie de Perroquets, d'Aras, de Loris, de Perruches, de Cacatoës, dont les cris aigus, éclatants, discordants, affectent désagréablement l'oreille, tandis que la vue est frappée, plutôt que charmée

par leur plumage brillant, omnicolore, où dominent les tons criards, les alliances disparates, comme dans la toilette des provinciales. Cette colonie, très-nombreuse, n'est pas toute réunie en cet endroit. Les plus beaux et les plus rares, surtout les moins bien acclimatés habitent, l'été comme l'hiver, sous la plate-forme du Musæum. C'est là que nous les rencontrerons tout à l'heure. On ne place ici, sur le trapèze mobile qui leur sert de perchoir, que ceux dont la constitution robuste peut supporter, au moins en été, et pendant les heures de jour, les brusques variations d'un climat qui n'est pas précisément celui où leur espèce vit à l'état de nature. Tous ces oiseaux appartiennent à l'ordre des GRIMPEURS, genre des PSITTACÉS. Nous commencerons par eux notre revue :

### LES PSITTACÉS



ont le bec gros, solide, arrondi de toute part, entouré à sa base d'une membrane où sont percées les narines; la langue

épaisse et charnue. Leur larynx inférieur, assez compliqué, et garni de chaque côté de trois muscles propres, leur permet d'imiter facilement la voix humaine. Leur nourriture consiste en fruits de toute espèce. Ils grimpent aux branches en s'aidant du bec et des pattes, nichent dans des trous d'arbres, ont la voix naturelle dure et criarde, et sont presque tous peints des plus vives couleurs. On n'en trouve que dans la zone torride des deux continents, mais les espèces sont différentes dans chacun des deux. Chaque grande île a même ses variétés, les ailes courtes de ces oiseaux ne leur permettant pas de traverser de grands espaces de mer.

Le nom vulgaire de *Perroquets* sert souvent à désigner toute l'espèce. Leur promptitude à s'appivoiser, la beauté et la variété de leur plumage, la facilité avec laquelle on leur apprend à répéter des mots et même des phrases entières, l'originalité de leurs mouvements, les a fait rechercher de tous temps. Les Perroquets sont, parmi les oiseaux, ce que sont les Singes parmi les quadrupèdes : ils amusent l'homme. Qui n'a admiré en souriant leur démarche lente, balancée, grotesquement solennelle? Qui ne les a vus grimper aux échelons de leur perchoir en s'aidant alternativement du bec et des pattes? Qui ne les a vus manger une amande qu'ils tiennent d'une main, comme les Singes; la croquer délicatement sans blesser le noyau, saisir celui-ci en rejetant les écales, le rouler entre leur grosse langue et leur gros bec, le débarrasser de ses pellicules, le broyer, le triturer, le savourer avec la satisfaction béate d'un chanoine dégustant une sarcelle en temps de Carême? Qui n'a été tenté de leur attribuer une âme en leur entendant prononcer des mots qu'ils ont l'air de com-



prendre? En voici un qui vous invite à lui gratter le haut du crâne où il semble, comme tous ses confrères, éprouver une démangeaison continuelle, due sans doute à la présence d'une imperceptible vermine. Il avance la tête en l'inclinant, redresse ses plumes et vous dit en grasseyant comme un juif d'Amsterdam : *Koppeke crawwen!* Le hollandais est la seule langue que lui aient apprise les matelots qui l'ont amené de Batavia.

J'ai toujours remarqué, d'ailleurs, que les Perroquets parlaient mieux le hollandais ou le flamand que le français. Buffon n'a pas fait cette remarque, peu flatteuse pour la langue qu'il maniait si bien.

Nous conservons, pour les subdivisions du genre Perroquet, une méthode moins sommaire que celle de Cuvier, et employée par la plupart des ornithologistes.

Le genre Perroquet se subdivise en deux grandes classes, dont la première contient tous les Perroquets de l'ancien continent, et la seconde, tous ceux du nouveau monde. La première classe se subdivise en cinq grandes familles, savoir : les Cacatoës, les Perroquets proprement dits, les Loris, les Perruches à longue queue et les Perruches à queue courte. La seconde classe comprend six autres familles, savoir : les Aras, les Amazones, les Loris, les Criks, les Papegais, les Perruches à longue queue et les Perruches à queue courte. Disons quelques mots de chaque espèce :

Les plus grands Perroquets de l'ancien continent, et ceux que nous rencontrons les premiers sont :

## LES CACATOËS.

Ces élégants oiseaux, originaires des îles de la Sonde, se distinguent par une sobriété de bon goût dans les couleurs de leur robe, généralement blanche, nuancée de rose ou de gris. Les plumes de la tête, renversées en arrière quand ils sont calmes, se redressent au moindre frémissement en déployant une magnifique aigrette et découvrant, comme dans un écrin entr'ouvert, des plumes cachées de la teinte la plus riche. Quoiqu'ils ne soient point farouches, il ne faut pas céder à la tentation de passer la main sur leur joli plumage. Les Cacatoës sont très-capricieux, très-irritables, très-vite agacés, et aussitôt vous les verriez se redresser d'un air de fierté offensée, ouvrir leur huppe en éventail, l'agiter comme le panache d'un chevalier défié au combat, battre des ailes et pousser d'une voix effarée le cri de guerre des Cacatoës : *Cacatoë! Cacatoë!* Gare à vos oreilles et gare à vos doigts, car leur bec est prompt et dur. Remarquons le

### CACATOË BLANC (PSITTACUS ALBA)

d'une blancheur immaculée qui fait briller ses yeux noirs comme deux perles de jais; le

### CACATOË A HUPPE JAUNE (PSITTACUS CRISTATUS)

blanc comme le précédent. L'intérieur de sa huppe est d'un

beau jaune soufré. Un autre a la huppe d'un jaune orangé. Le

CACATOË ROSE (PSITTACUS ROSEAS)

rare et précieux. Son plumage est nuancé de blanc, de gris cendré et de rose. La huppe est blanche. Le

CACATOË ROSALBIN (PSITTACUS ROSALBINUS)

blanc, à la huppe rose, aux ailes roses.

Viennent ensuite :

LES ARAS.

Ce sont les plus grands des Psittacés, les plus riches en couleurs et les plus forts en gueule, comme dirait Madame Pernelle. On les entend d'une demi-lieue. Leur nom comme celui des Cacatoës est formé par onomatopée. La courbure exagérée de leur bec, qui absorbe toute leur figure et ressemble à un énorme appendice nasal, leur donne un profil grotesque qui les a fait comparer à certains types humains. C'est d'eux que viennent les *nez de perroquet*. Leur longue et belle queue semble destinée, par sa position verticale, à servir de contre-poids à ce bec massif. La plupart des Aras sont originaires du Brésil. Le plus brillant est

### L'ARA ROUGE (PSITTACUS MACAO).

Le sommet de la tête, la partie supérieure du dos, le cou, la poitrine, le ventre et les cuisses sont d'un beau rouge; la peau nue des joues est blanche, ornée de petites plumes rouges disposées en ligne autour des yeux, dont l'iris est d'un jaune pâle.

Quoique toutes les variétés de Psittacés que possède le jardin ne se trouvent pas dans l'avenue, nous continuerons cependant notre revue de cette espèce. — Nous trouverons les autres sous la plate-forme du Musæum.

### L'ARA MAXIMILIEN

Le plus grand de tous, et, à notre avis, le plus beau, malgré l'uniformité de sa couleur bleu de roi. Il a les honneurs d'un perchoir isolé et d'une place à part. Malgré son air terrible il a le caractère assez doux. Comme tous les Psittacés, il aime fort qu'on lui gratte la tête et le dessous des ailes. Le plus sûr est pourtant de ne pas s'y fier. S'il allait prendre votre doigt pour un biscuit! Quant on regarde son bec, capable de moudre un caillou, et sa serre, aussi forte que celle de l'aigle, cette pensée fait frissonner. L'Ara Maximilien est originaire de l'Amérique centrale; l'exemplaire que possède le jardin est de toute beauté et provient de la vente de lord Derby. Voyons encore

L'ARA TRICOLORE (Psit. HYASANTHINUS).

Il a la tête et la poitrine rouges, le haut des ailes jaune nuancé de vert, les penes et la queue d'un beau bleu.

L'ARA ARACANGA.

Les parties supérieures d'un rouge vif; le bas du dos et la croupière d'un bleu presque pur; les côtés du cou nuancés de jaune. Les parties inférieures d'un rouge pur.

L'ARA BLEU (Psit. ARARAUNA).

Le sommet de la tête d'une belle couleur d'azur avec des reflets pourprés; la gorge, la poitrine et l'abdomen d'un jaune brillant.

LES PERROQUETS OU JACOS.

Ce sont les plus communs. Ils abondent sur la côte de Guinée. Sans avoir beaucoup d'éclat, leur plumage est joli. Leur corps est d'un beau gris de perle ou d'ardoise blanchissant au ventre. Leur queue, d'un rouge vermillon, s'harmonise bien avec cette couleur. *Jacos* est un nom qu'ils se sont donné eux-mêmes. Rien de plus facile que de leur apprendre à parler. Il serait même beaucoup plus difficile de les en

empêcher car ils imitent tous les bruits qu'ils entendent dans l'intérieur des maisons, aussi bien le miaulement du chat et le jappement des roquets que les cris des enfants. Ils appellent la servante ou répondent pour elle; crient : « Entrez ! » à ceux qui frappent à la porte, et ajoutent quelquefois : « Essayez vos pieds ! » Placés sur le comptoir d'un estaminet, ils demandent aux arrivants : « *Wat zal er u believen?* » et disent à ceux qui sortent : *Dank u wel, Mynheer!*

Nous avons même lu que les Américains ont essayé avec succès, de les substituer, sur les chemins de fer, aux gardes convoi pour crier aux voyageurs le nom de la station à chaque temps d'arrêt.

Autres traits de ressemblance avec l'homme : les Perroquets les plus savants sont ceux qui radotent le plus; ils aiment le vin, sont enclins à l'ivrognerie, sujets à la goutte et à l'épilepsie. Enfin la durée de leur vie égale à peu près celle de l'homme.

## LES AMAZONES

diffèrent des Perroquets en ce qu'ils ne se rencontrent que dans le nouveau continent. Ils portent le nom de leur berceau : le pays baigné par l'Amazone. Pour signe distinctif, ils ont du rouge au fouet de l'aile. Ceux qui portent cette marque sur l'aile et non sur le fouet, sont appelés **CRISKS** par les naturels de la Guyane. Nous distinguerons :

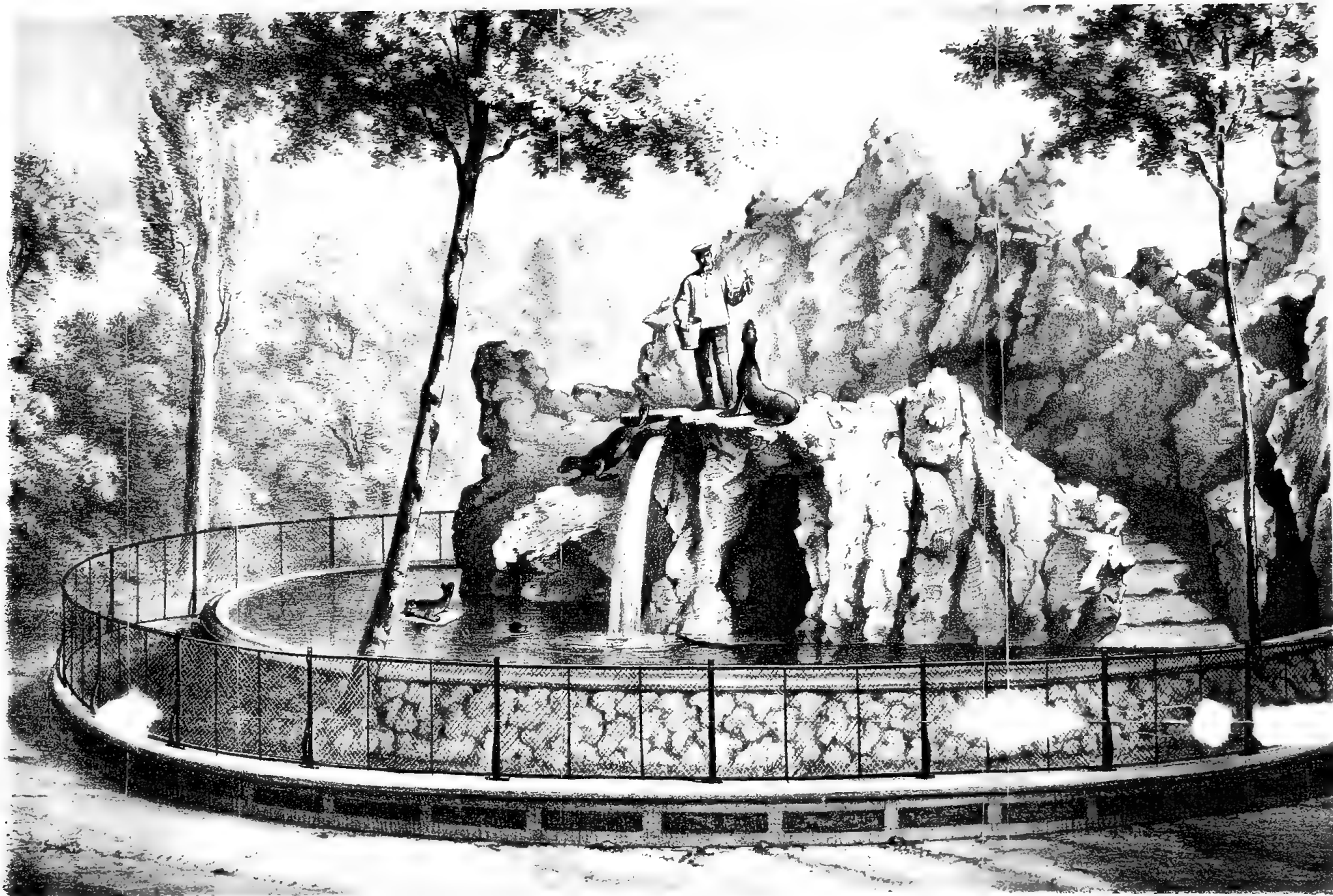
### L'AMAZONE A TÊTE BLANCHE,

au plumage vert nuancé de jaune.

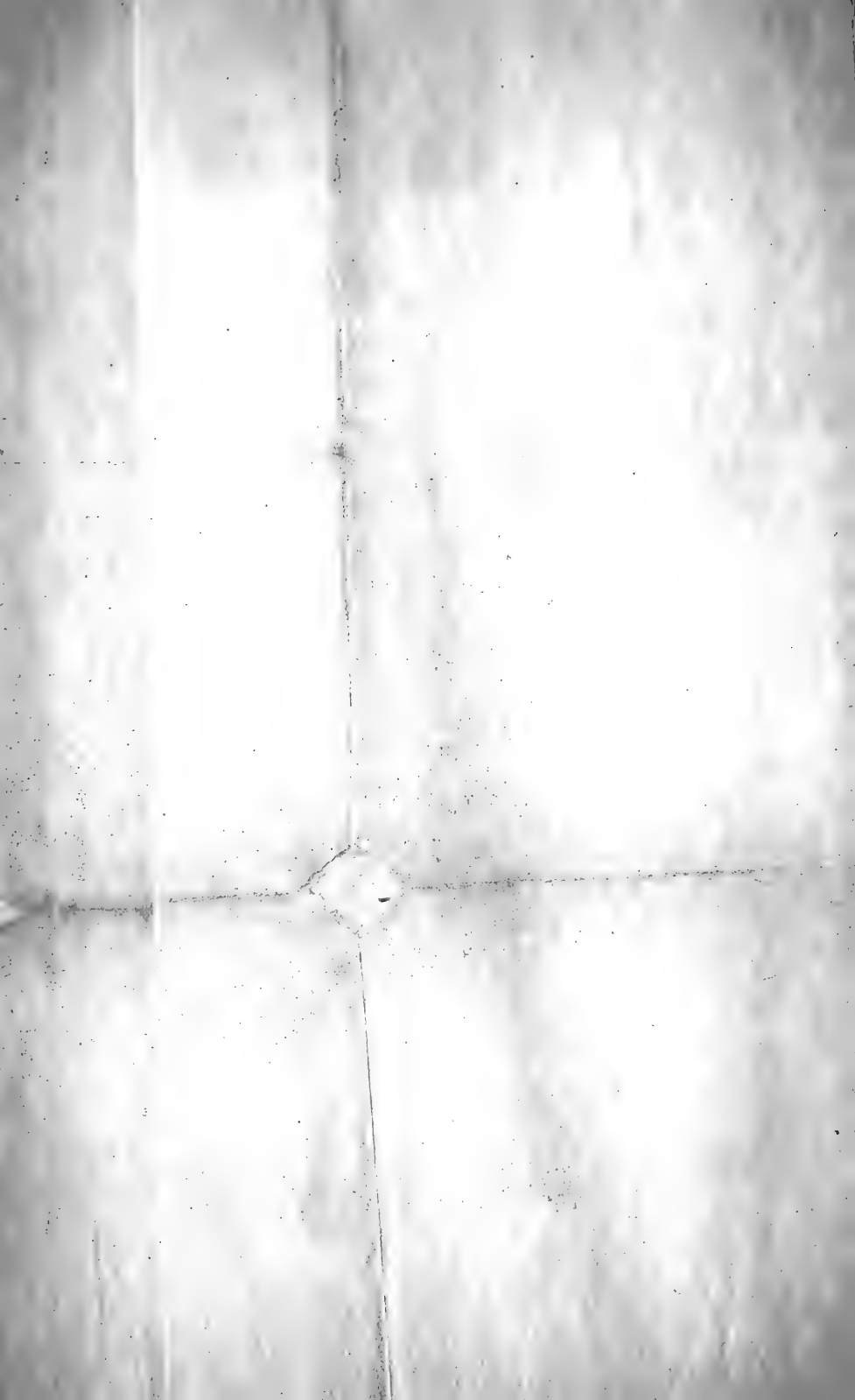








LES OTARIES



L'AMAZONE A TÊTE BLEUE

même plumage des ailes et du corps que le précédent.

et L'AMAZONE A TÊTE JAUNE ET BEC BLANC

le plus grand et le plus rare de tous les Amazones.

Parmi les Criks dont le nom est une imitation de leur cri, il en est d'assez laids ; à en juger du moins par le

CRIK A TÊTE DE FAUCON,

au crâne pelé, au plumage d'un noir sale. Viennent ensuite

LES LORIS.

Ils se distinguent par leurs riches couleurs et leur bec un peu enfoncé dans les plumes de la figure. Ils affectionnent les nuances du bleu foncé au rouge de laque, pourpre et lie de vin. Parmi les nombreuses variétés que possède la Société, et qui passent toute l'année dans leurs cages, sous la plate-forme du Musæum, nous remarquerons le

LORI TRICOLERE,

importé de la Nouvelle Guinée. Son plumage est splendide, sans avoir les tons criards qu'on peut reprocher aux autres Perroquets.

## LES PERRUCHES

ont pour signe distinctif, l'élégance de leur forme allongée, l'éclat adouci de leurs couleurs. Elles se divisent en plusieurs classes, dont les deux principales sont : les Perruches à longue queue et les Perruches à queue courte. Celles-ci abondent dans l'Asie méridionale et en Afrique ; celles-là en Amérique. L'Australie en offre aussi de magnifiques espèces. Les plus belles sont la

### PERRUCHE ROYALE

de la Nouvelle-Hollande. Elle a la tête et le cou d'un rouge écarlate ; le reste du plumage d'un vert foncé ; la queue remarquablement longue ; la

### PERRUCHE OMNICOLORE

à queue courte. Elle brille des couleurs les plus vives et les plus variées, qui semblent semées au hasard sur son plumage. Elle habite les Montagnes Bleues de la Nouvelle-Galles du sud. La

### PERRUCHE OMÉOPATE

peu différente de la Perruche Royale. Nous ne savons pourquoi l'on a donné à ce bel oiseau, le nom d'un système de médecine,

qui ne compte certes pas autant d'adhérents que celui-ci compte d'admirateurs.

Ce sont encore des Perruches, ces jolis petits Perroquets, pas plus gros que des Moineaux, que vous voyez là dans leur cage, toujours accouplés. Leur besoin de tendresse ne leur permet pas de vivre seules. Elles sont de plusieurs espèces. L'une d'elles a reçu particulièrement le nom de

#### PERRUCHES INSÉPARABLES (PSITTACUS PULLARIUS)

des Indes-Orientales. Le plumage vert, le sommet de la tête, la face et la gorge rouges, le bec et les pieds rougeâtres. Non seulement ces charmants petits oiseaux ne sauraient vivre seuls, mais dans la cage où on les met par couple, ils se tiennent sur le même bâton, dorment en se serrant l'un contre l'autre, échantent fréquemment des caresses pleines de gentillesse, en enlaçant leur bec comme des tourterelles, en lissant mutuellement leurs plumes, et paraissent sans cesse occupés l'un de l'autre. La

#### PERRUCHE ONDULÉE SAGITTIFÈRE

de la Nouvelle-Hollande. Rien d'élégant, de gracieux comme ces miniatures de Perruches, au plumage d'un vert cendré bordé de noir, avec une tache bleue derrière les yeux. La

#### PERRUCHE A TÊTE ROUGE

des côtes de Guinée. Cette petite Perruche a le corps tout vert,

marqué par une tache d'un beau bleu sur le croupion et par un masque rouge de feu mêlé de rouge aurore.

Quoique nous ayons déjà jeté un coup-d'œil sur l'avant-corps du Musæum et cela afin de pouvoir classer méthodiquement le genre *Psittacés*, nous devons reprendre notre promenade à l'avenue même.

Avant d'entrer au jardin, allons jeter un coup-d'œil dans la petite écurie qui se trouve au bout de l'avenue, à droite. C'est le logement des Poneys et, à l'occurrence, de quelques autres animaux.

### LES PONEYS

sont simplement des chevaux de petite race. L'un est originaire de Java, les autres des Iles Shetland. Le Dictionnaire anglais de Samuel Johnson dit, à propos du mot Poney : Je ne connais pas l'origine de ce mot, à moins que ce ne soit la corruption du mot *puny* qui signifie *jeune, petit*.

Les chevaux petits, relativement aux fortes espèces cultivées en Europe pour aider l'homme dans son travail, ne sont point un phénomène. Beaucoup de pays produisent naturellement des chevaux nains. Dans les Indes-Orientales les chevaux sont en général fort petits. Tavernier, dans ses voyages, raconte que le jeune prince du Mogol, âgé de sept ou huit ans, montait ordinairement un petit cheval, très-bien fait, dont la taille n'excédait pas celle d'un grand lévrier.

Les chevaux chinois sont aussi fort petits, mais faibles, lâches et mal faits. Aussi l'on peut dire que les chevaux tartares, qui sont forts, vigoureux, fiers, ardents et légers, ont fait la conquête de la Chine.

Les Poneys du Jardin Zoologique ne sont pas là pour ne rien faire. On les utilise de diverses manières. On les attèle pour le transport des fourrages, des provisions, etc. Quoique petits, ils sont très-forts.

A côté d'eux, on a placé, assez récemment, de singuliers animaux ; ce sont les

### COCHONS A MASQUE

de l'intérieur de la Chine. Leurs mœurs sont celles de tous les cochons, trop connues, par conséquent, pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Le masque, qui constitue l'originalité de ceux-ci, provient de ce que le Créateur, en leur donnant de la peau pour recouvrir leur visage, n'a pas ménagé l'étoffe, de façon qu'elle fait des plis. Cela leur donne un air vieux, bizarre, surtout quand ils sont en bas-âge. Ces animaux semblent fort bien acclimatés et se reproduisent comme s'ils étaient chez eux. Comme, avec cela, ils paraissent très-bons à manger, il est probable que leur espèce est destinée à s'ajouter à nos espèces domestiques.

En Chine, les cochons à masques sont un objet de vénération : les Chinois leur dressent des autels et leur sacrifient comme à de véritables divinités. — Ces animaux doivent nous trouver bien inférieurs aux Chinois !

La petite cabane rustique qui se trouve à côté de cette écurie renfermait jadis un Buffle, dont on n'a plus que les cornes ; puis une collection de lapins dont on n'a plus rien du tout. Aujourd'hui elle est vide.

En attendant qu'on y mette quelque chose, allons visiter le Musæum ; toutefois nous ne pouvons passer jusque là sans jeter

un regard à droite et sans nous arrêter un moment devant le pavillon mauresque qui sert de café-restaurant. Ce bâtiment d'un style de fantaisie, dont le thème principal a été puisé dans l'architecture orientale, est d'un aspect très-heureux et se prête parfaitement à l'ornementation de cette partie du jardin. Ses peintures omnicolores, ses arcades dentelées, son dôme bleu brodé de dorures et d'arabesques, attirent la vue sans la choquer et sans que l'ensemble de la construction fasse le moindre tort au bâtiment principal, le Musæum, qui doit rester en évidence.

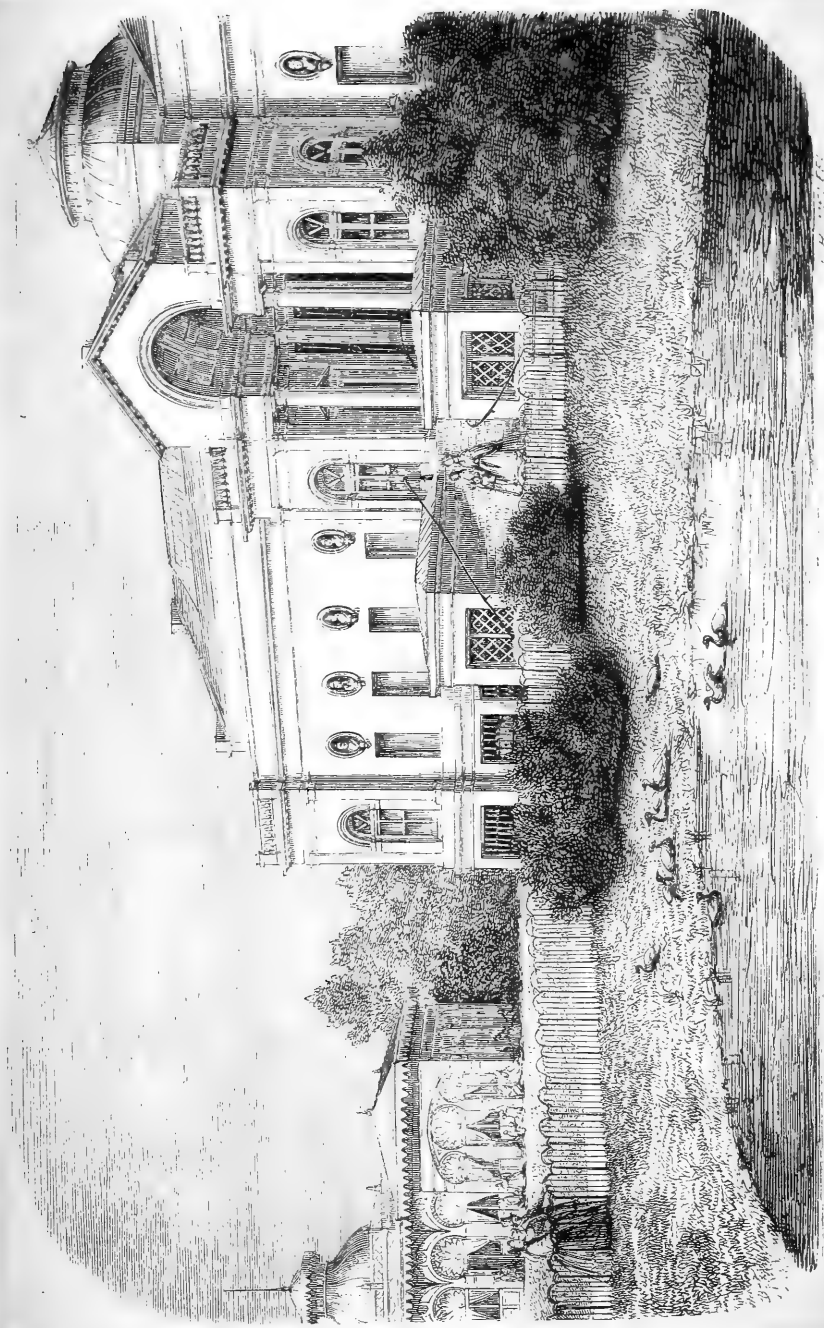
Nous y ferons une halte lorsque notre promenade au jardin sera terminée.

Pour le moment nous passerons au Musæum.

---







MUSEUM.

V. FERRELL D.

## MUSÆUM D'HISTOIRE NATURELLE.

---

L'extérieur de cet édifice, dont les plans sont dûs à feu l'ingénieur Auguste de Marbaix, est d'une simplicité élégante et annonce bien sa destination. Du côté qui fait face au jardin, un large escalier conduit à un élégant péristyle, orné de colonnes, donnant entrée à la grande salle du Musæum.

Les côtés latéraux sont également ornés d'un escalier, conduisant à un péristyle cintré. Sous la corniche, règne une suite de bustes; ce sont ceux des naturalistes célèbres, Pline, Buffon, Linnée, Cuvier, Geoffroi St-Hilaire, etc.

De chaque côté du grand escalier, se trouvent des loges grillées, destinées aux grands carnassiers. Ce sont eux que nous rencontrons en premier lieu. Disons leur bonjour, mais sans leur donner la patte.

Les Carnassiers forment le troisième ordre des Mammifères. Ils possèdent, comme l'Homme et les Quadrumanes, les trois sortes de dents, mais ils n'ont pas de pouce opposable à leurs pieds de devant. Ils vivent tous de matières animales, et d'autant

plus exclusivement que leurs mâchelières sont plus tranchantes.

Du reste, leurs formes et les détails de leur organisation varient beaucoup, et entraînent des variétés analogues dans leurs habitudes.

A tout Seigneur tout honneur. Sa Majesté le Lion est un carnivore : sa place est ici, en tête de ceux de son Ordre. Quoique, pour des raisons que nous approuvons, la Direction ait cru devoir placer provisoirement les Lions dans une autre partie du jardin, nous commencerons par eux.

### LIONS, (FELIS LEO.)

La force unie à la clémence, le courage à la magnanimité, la modération à la puissance ; la fierté du regard, la noblesse du maintien, la majesté de la démarche ; le sentiment d'une incontestable supériorité dont tout son être porte l'empreinte, ont, de tout temps et chez tous les peuples, valu au Lion le titre de roi des animaux. L'homme même, le roi de la terre, s'enorgueillit d'être surnommé Lion. Chez les Perses, chez les Assyriens, chez les Égyptiens, la figure du Lion était l'emblème de la royauté. Pour mettre un héros hors de pair avec les autres héros, on joint à son nom celui de Lion. Ce vaillant duc de Saxe qui défendit l'indépendance des princes Allemands contre Frédéric Barberousse, est appelé Henri-le-Lion. Le plus brave des Croisés reçoit des Sarrazins eux-mêmes le nom de Richard Cœur-de-Lion. Les lions et les lionnes, dans le langage moderne, sont les rois et les reines... de la mode.

La force du Lion est prodigieuse. D'un coup de sa queue il renverse un homme. On peut dire qu'il n'est pas cruel, puisqu'il ne tue que par nécessité. Sa faim satisfaite, il est calme, serein ; il

songe, et son regard fixe, que rien ne fait sourciller, semble plonger dans l'immensité. Quand il rugit, tous les animaux de la création font silence; ils ont reconnu la voix de leur maître. Ce rugissement est si fort que, lorsque le vent du désert le roule, la nuit, d'échos en échos, on croit entendre le bruit du tonnerre. Quand le Lion attaque, c'est de face, sans hésitation, sans jamais reculer. Il ne craint aucun animal, mais comme tous fuient devant lui, il est souvent obligé de se cacher et d'attendre sa proie. Il se tapit alors sur le ventre, dans un fourré, ordinairement près des sources où les autres animaux viennent s'abreuver. Il s'élance sur eux d'un seul bond, les terrasse et les étrangle. Sa nourriture la plus ordinaire sont les Gazelles et les Singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre, car il ne grimpe point aux arbres comme les Tigres.

On trouve des Lions dans toute l'Asie méridionale et dans toute l'Afrique. Il n'y en a point en Amérique non plus qu'en Australie.

Quoique placé par les naturalistes dans la famille des Chats, il en diffère beaucoup par la franchise de ses allures. Seul aussi, dans la race féline, il porte une crinière. Il est du reste, seul de son espèce, qui n'offre point de variétés, tandis que le Jaguar, la Panthère, le Léopard, le Cougar, ne sont que des variétés d'un même type faciles à confondre.

Le jeune couple que possède actuellement le jardin, est originaire du Mont Atlas.

Les premiers grands carnassiers que nous rencontrons sont :

#### LES HYÈNES.

Carnivores du genre Chien. On en connaît trois espèces, dont

deux sont représentées au jardin ; ce sont :

L'HYÈNE TACHETÉE (CANIS CROCUTA)

du Cap de Bonne-Espérance, où elle est désignée sous le nom de *loup tigre*. Elle est plus grande que

L'HYÈNE ZÉBRÉE (CANIS HYÆNA)

grise, rayée irrégulièrement en travers de brun ou de noirâtre ; une crinière tout le long de la nuque et du dos, qu'elle relève dans les moments de joie ou de colère. Elle habite le nord de l'Afrique, l'Arabie, la Perse et l'Inde. L'individu que nous possédons est un peu écloppé.

L'espèce qui nous manque est l'*Hyène brune*, que les colons du cap désignent sous le nom de *loup de rivage*.

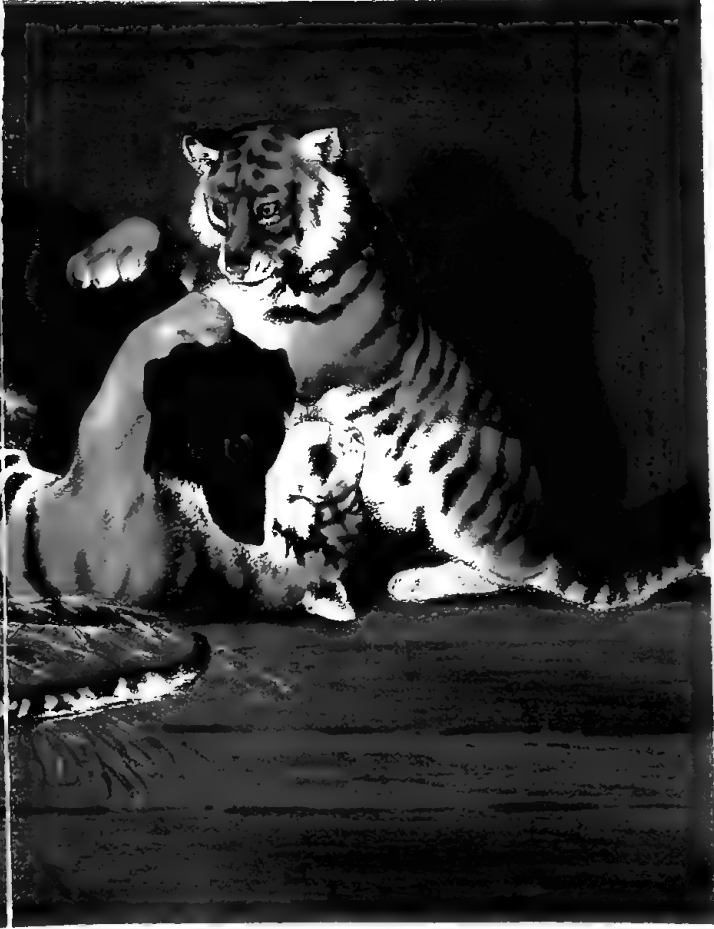
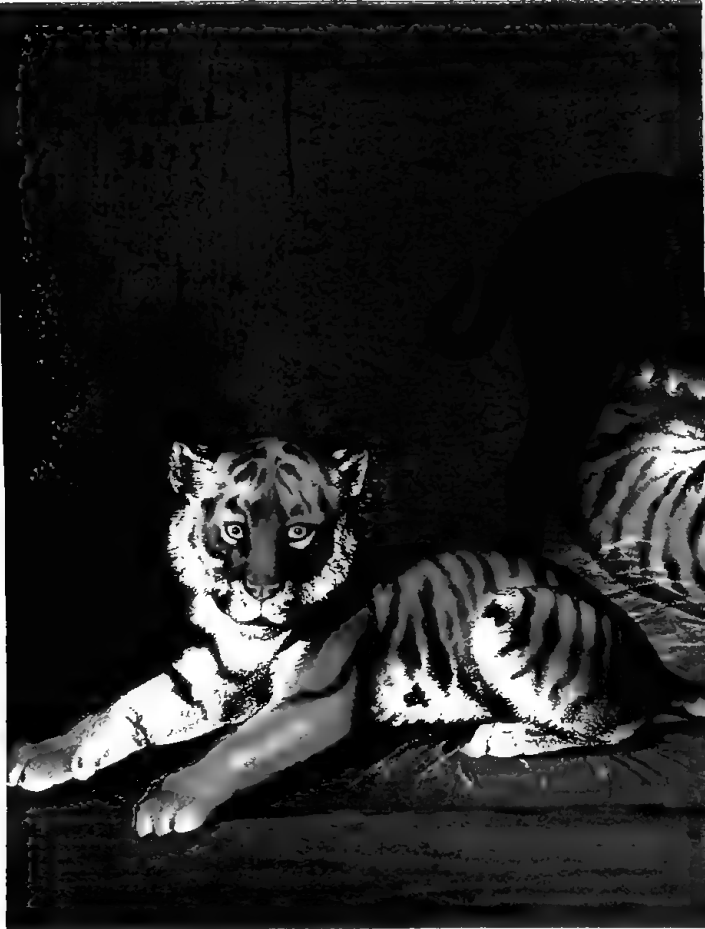
Les Hyènes offrent une particularité remarquable. Seules, peut-être, de tous les quadrupèdes, elles n'ont que quatre doigts, tant aux pieds de derrière qu'aux pieds de devant. Elles ont, comme le Blaireau, une ouverture sous la queue qui ne pénètre pas dans l'intérieur du corps.

De tous temps, l'Hyène a été l'objet d'une foule de fables. Les anciens croyaient qu'elle était hermaphrodite, c'est-à-dire qu'elle était mâle et femelle alternativement ; que, quand elle portait, allaitait et élevait ses petits, elle demeurait femelle pendant toute l'année ; mais que, l'année suivante, elle reprenait les fonctions du mâle. On a dit qu'elle savait imiter la voix humaine, retenir le









JEUNES TIGRES

Le 10 Juin 1944



nom des bergers, les appeler, les charmer, etc. Pline, qui rapporte ces contes, les donne d'ailleurs pour ce qu'ils valent : *multa præterea mira traduntur*, dit-il.

Pour être moins crédules, les modernes, et Buffon tout le premier, n'ont pas toujours apprécié exactement les mœurs de l'Hyène. On l'a crue beaucoup plus terrible qu'elle ne l'est en réalité. Solitaire, farouche, noctambule, pénétrant dans les cimetières pour y déterrer les cadavres, semblable aux vampires fantastiques des légendes du moyen-âge, elle inspire une sorte de terreur superstitieuse. Le fait est qu'elle n'a pas la férocité ni la soif de sang des Tigres, des Léopards, des Panthères, par cela même qu'elle préfère la chair des cadavres, à demi ramollie par la décomposition, à celle des animaux fraîchement tués; et loin d'avoir le courage du Lion, elle est d'un naturel plutôt timide. Le duc de Raguse vit un jour aux environs du Caire, un berger qui s'était réfugié avec son troupeau dans une espèce de parc, formé d'une enceinte en pierres sèches. Tandis que les moutons cherchaient sur le sol une maigre pâture, le berger, qui n'était qu'un enfant, s'était assis à l'ombre, en s'adossant au mur. Une Hyène entra dans le parc et s'arrêta en regardant autour d'elle. L'enfant saisit son bâton, mais sans se lever. L'Hyène, après un instant d'hésitation, s'avança, marcha droit vers un coin de l'enceinte où elle s'arrêta, se mit à gratter le sol de ses pieds et à déterrer un mouton mort qui y avait été enfoui le matin. Elle l'enleva et s'enfuit en emportant sa proie.

Victor Jacquemont vit, dans l'Inde, des jongleurs saisir des Hyènes par les pattes, les renverser, et, serrant fortement les pieds de devant dans une main, les pieds de derrière dans l'autre, les

jeter sur leurs épaules et les porter à la manière du bon pasteur.

Enfin, contrairement à l'assertion de Buffon, les Hyènes s'appriivoisent sans beaucoup de difficulté. Les deux que possède le Jardin en sont la preuve.

Barrow assure qu'il est des pays où l'on emploie l'Hyène tachetée à la chasse, et qu'elle ne le cède au chien ni pour l'intelligence ni pour la fidélité.

On trouve les Hyènes dans toute l'Afrique et dans l'Asie méridionale.

#### LE TIGRE ROYAL (FELIS TIGER.)

Pour celui-ci, c'est autre chose, il ne mentira pas à sa réputation de férocité et nous n'entreprendrons pas un plaidoyer pour prouver sa douceur. Le Tigre est bien le plus redoutable des animaux. Il ne le cède en force qu'au Lion; il ne le cède à aucun animal en audace, en courage, en agilité, en souplesse. Sa férocité est insatiable; le carnage est sa volupté. Il tue pour tuer, pour le plaisir de voir panteler des chairs vives, pour boire le sang à longs traits et s'en enivrer, pour satisfaire une rage toujours renaissante, toujours inassouvie. « Il est la terreur du pays qu'il habite, il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme, dit Buffon; il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphants, les jeunes rhinocéros et quelquefois même ose braver le Lion. »

Le Tigre est le type de la race *féline*, c'est-à-dire qu'il est le plus complet de tous les Chats comme il en est le plus grand.

« L'espèce du Tigre, dit encore Buffon, a toujours été plus

rare et beaucoup moins répandue que celle du Lion. Cependant la Tigresse produit, comme la Lionne, quatre ou cinq petits : elle est furieuse en tout temps, mais sa rage devient extrême lorsqu'on les lui ravit; elle brave tous les périls; elle suit les ravisseurs, qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits; elle s'arrête, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instants après, et les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux, et lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés et lugubres, des hurlements affreux expriment sa douleur cruelle, et font encore frémir ceux qui les entendent de loin. »

Cette rareté, dont parle Buffon, n'empêche pas les tigres d'être infiniment trop multipliés dans certaines contrées. Au Bengale, ils vont par troupes. A Java, le gouvernement a mis leur tête à prix, et l'on en tue environ quatre cents par an. Le Tigre habite dans tout le sud de l'Asie et dans les grandes îles de la Malaisie.

Le couple que possède le jardin est de toute beauté. Seulement, il manque au Tigre un petit bout d'une oreille. C'est la Tigresse qui le lui a enlevé d'un coup de croc un jour qu'il avait mal pris son temps pour essayer de lui conter fleurette.

Quel dommage qu'on ne puisse voir ces beaux animaux, qui partagent avec le Lion la royauté de la création, bondir librement dans un vaste espace, y déployer à l'aise la souplesse, la force et l'élasticité de leurs membres, la puissance et la grâce suprême de leurs mouvements! Disons-le, les loges des Tigres et des Lions, fort convenables pour leurs quartiers d'hiver, sont insuffisantes en été. Ils ont droit à leur part d'espace dans ce jardin spacieux. Ce n'est pas la raison, parce que les Lamas mangent

du foin et les Tigres de la chair fraîche, pour que ceux-là soient logés comme des princes, ceux-ci comme des prisonniers cellulaires. Il ne faut pas disputer des goûts, et d'ailleurs, nous sommes leurs hôtes et non leurs juges. Tous les habitants du jardin ont droit aux mêmes égards. Nous ne pousserons pas plus loin ce plaidoyer, parce que nous savons qu'il entre dans les projets de la Direction de faire construire bientôt un édifice destiné spécialement au logement des grands Carnassiers. Nous avons vu le plan qui nous a paru répondre à ce que la royauté de la force est en droit d'exiger de la royauté de l'intelligence. Espérons que l'exécution ne s'en fera plus longtemps attendre.

#### LE JAGUAR (FELIS ONCA).

C'est, après le Tigre royal, le plus grand des Chats, et le plus beau sans comparaison. C'est le Tigre du nouveau monde. Il paraît originaire du Brésil; mais comme, à cause de ses méfaits, on a mis dans ce pays sa tête à prix, l'espèce en est fort diminuée. Il s'est retiré dans l'intérieur des terres.

Ses mœurs sont les mêmes que celles du Tigre. Seulement, il est moins courageux. Il ne faut, pour le faire fuir, que lui présenter un tison allumé, et même lorsqu'il est repu, il perd toute énergie et toute vivacité; un chien seul suffit pour lui donner la chasse.

Le Jaguar ne cherche sa proie que la nuit. Il habite au bord des criques qui s'avancent dans l'intérieur des terres, et que les marins nomment *esters*, ainsi que les grandes forêts traversées

par des fleuves. Il passe l'eau à la nage, poursuivant ou entraînant sa proie, qu'il fait souvent d'un cheval ou d'un bœuf. Telle est sa vigueur que, si le cheval ou le bœuf qu'il a tué est accouplé à un autre, il les entraîne tous les deux.

A la droite du grand escalier du Musæum nous trouvons un beau couple de

#### LÉOPARDS (FELIS LEOPARDUS)

des Indes-Orientales. Fauve au-dessus, blanc sous le ventre, marqué de dix rangées de taches noires.

Le 5 juin dernier un jeune Léopard est né du couple que nous possédons.

#### LA PANTHÈRE (FELIS PARDUS, LE PARDALIS DES ANCIENS)

que la Société ne possède plus vivante en ce moment, ne diffère du Léopard qu'en ce qu'elle n'a que sept rangées de taches, au lieu de dix, et que ces taches sont plus grandes.

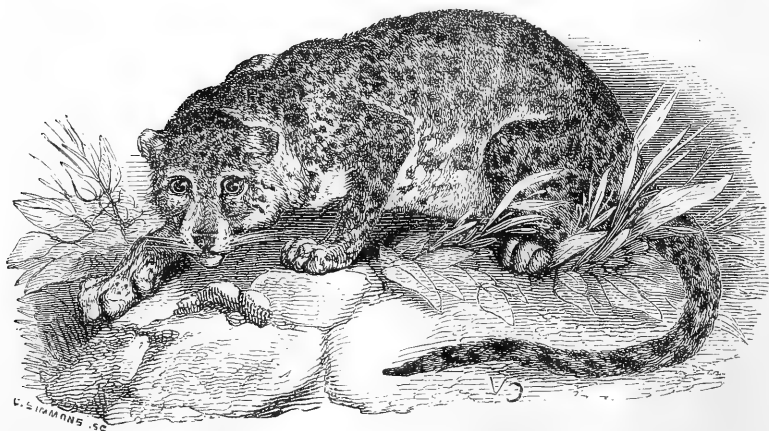
#### PANTHÈRE NOIRE, DE JAVA.

Selon Cuvier, la Panthère noire ne forme point une espèce, mais seulement une variété. On en a vu plus d'une fois de noires et de fauves allaitées par la même mère. La Société en possède actuellement quatre dont deux sont nées au jardin même.

Quelque beaux que soient ces carnassiers, nous ne devons pas

souhaïter d'en voir l'espèce se multiplier dans nos climats ; ce n'est donc pas pour nous féliciter de leur naturalisation que nous citons ce fait, qu'un jeune Léopard et deux Panthères noires sont nés, ce printemps, à notre Jardin Zoologique. Mais nous y voyons une preuve des soins intelligents dont les animaux y sont l'objet, et, sous ce rapport, nous félicitons la Direction de ce résultat. Non-seulement les animaux y vivent dans un état de santé parfaite, qui leur conserve la beauté de leur pelage et la fierté native de leurs attitudes, mais on a obtenu la reproduction de certaines espèces qui n'avaient jamais multiplié sous notre ciel froid et brumeux.

Nous voici arrivés devant l'escalier du Muséum. Montons le et, du haut de la plate-forme, jetons un regard sur le jardin qui offre, vu d'ici, un coup-d'œil fort agréable. Cela fait, entrons.



LA PANTHÈRE.



## VISITE AU MUSÆUM.

---

L'ordonnance architecturale de la grande salle mérite un mot d'éloge : l'hémicycle qui fait face à l'entrée, les colonnes qui soutiennent la coupole, dissimulent habilement le défaut qu'eût présenté une longueur hors de proportion avec la hauteur et la largeur. Sa disposition est excellente et se prête parfaitement à sa destination. On remarquera les chapiteaux des pilastres et des colonnes, dont les ornements sont choisis avec assez d'à-propos.

Cette belle salle renferme les collections formées par M. Kets et qui sont devenues la propriété de la Société. Depuis, les collections ont été considérablement augmentées, soit par des achats, soit par des dons de particuliers, soit enfin par les pertes mêmes du Jardin Zoologique, car les animaux rares qui viennent à mourir, et dont le Musæum ne possédait pas encore d'exemplaire, sont immédiatement empaillés ou disséqués. La plus grande partie des animaux qui provient de la collection de M. Kets, principalement les oiseaux, ont été empaillés ou dissé-

qués par lui-même. Nous tenons à le dire, parce que quelques-uns sont des chefs-d'œuvre de préparation. Les attitudes ont été rendues avec une fidélité, une vérité, qui dénotent, outre une grande habileté, une profonde observation de la nature. Les plus récentes préparations ont été faites par M. Augustinus, appari-  
teur à l'Université de Louvain.

Sans pouvoir entrer en parallèle avec les grandes collections que possèdent les Universités, le Musæum du Jardin Zoologique offre cependant quelques parties assez complètes et qui seraient admirées partout. Déjà il y a là des richesses d'histoire naturelle qui exigeraient un gros volume et nous arrêteraient plusieurs jours si nous voulions les passer toutes en revue. Dans une simple promenade nous ne pouvons qu'indiquer les objets les plus remarquables. Essayons de mettre un peu d'ordre dans notre visite.

A gauche de l'entrée se présentent :

## LES QUADRUPÈDES.

Quoiqu'elle occupe un quart de la salle, cette collection n'est pas nombreuse, mais elle renferme des animaux rares, et de de très-beaux exemplaires. Les premiers que nous rencontrons appartiennent à l'

## ORDRE DES QUADRUMANES.

L'homme forme, dans la classe des Mammifères, un Ordre isolé, celui des Bimanés. Le second Ordre est celui

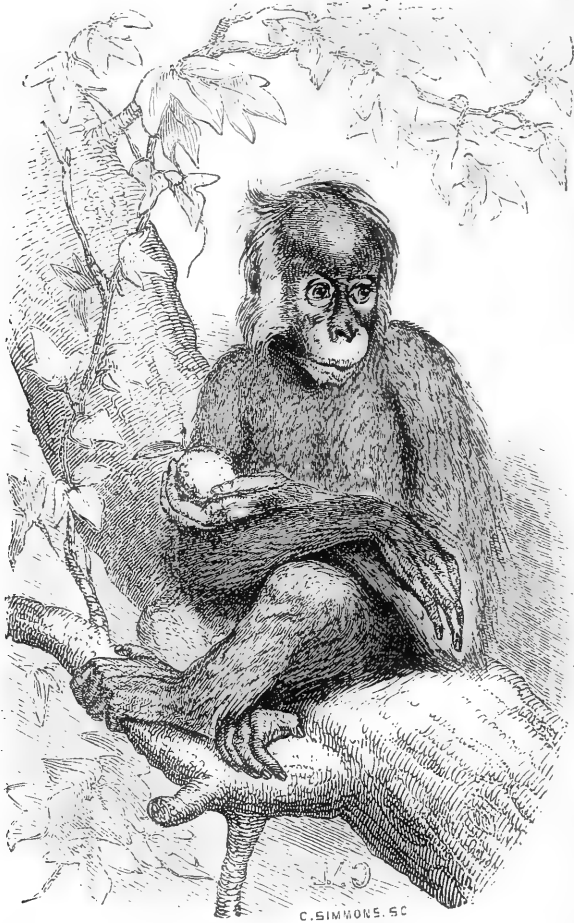
des Quadrumanes qui comprend trois genres : les Singes, les Makis et les Ouistitis. Comme nous avons ici sous les yeux un plus grand nombre de ces animaux que la Société n'en possède de vivants, nous allons indiquer leurs caractères scientifiques.

De tous les animaux, les Singes sont ceux qui ressemblent le plus à l'homme. Toutefois ils s'en distinguent assez, par plusieurs détails anatomiques, pour qu'on ne puisse prendre au sérieux cette plaisanterie que : « l'homme est un Singe manqué. » Cette famille diffère de notre espèce par le caractère très-sensible que ses pieds de derrière ont les pouces libres et opposables aux autres doigts, et que les doigts des pieds sont longs et flexibles comme ceux de la main ; aussi toutes les espèces grimpent-elles aux arbres avec facilité, tandis qu'elles ne se tiennent et ne marchent debout qu'avec peine, leurs pieds ne se posant alors que sur le tranchant extérieur, et leur bassin étroit ne favorisant point l'équilibre. Elles ont toutes des intestins assez semblables aux nôtres, les yeux dirigés en avant, les mamelles sur la poitrine etc., mais pour le reste elles s'éloignent de notre forme par degrés en prenant un museau de plus en plus allongé, une queue, une marche plus exclusivement quadrupède ; néanmoins, la liberté de leur avant-bras et la complication de leurs mains leur permettent à toutes beaucoup d'actions et de gestes semblables à ceux de l'homme.

#### L'ORANG-OUTAN (DE SUMATRA)

vient, dans la classification des animaux, immédiatement après l'homme. Il est le premier dans l'Ordre des Quadrumanes. Celui

que nous voyons a vécu , de même que les Chimpanzés , les Gibbons , les Atèles , les Mandrills , les Ouistitis , au local



L'ORANG-OUTAN.

de la Société. Les Singes , en général , ne peuvent supporter longtemps la rudesse de notre climat , et quand ils cessent de vivre il n'est pas toujours facile de les remplacer. C'est dommage

surtout pour ceux de ces animaux que leur intelligence, leur ressemblance avec l'homme, leur aptitude à recevoir de l'éducation, rendent les plus curieux à étudier. On ne sait encore jusqu'où pourrait être poussée, si une mort toujours précoce ne venait l'arrêter, l'éducation de l'Orang-Outan ou du Chimpanzé. Tout le monde a vu l'Homme des bois de Sumatra, dans sa case mieux meublée que celle des indigènes de son pays, ôter ou remettre son gilet de flanelle selon la température, dormir dans un lit, s'asseoir dans un fauteuil, se reposer dans un hamac, se balancer dans une escarpolette, manger à table et dans une assiette, boire dans un verre, s'essuyer la bouche avec une serviette, le tout avec un naturel, une simplicité, qui semblaient annoncer que la civilisation n'était pas pour lui un état nouveau, mais un état antérieur qu'il avait négligé et dont il reprenait l'habitude.

Les Chimpanzés (si notre mémoire est bonne, nous en avons déjà connu trois à la Société; aucun d'eux n'a vécu plus d'un an) les Chimpanzés, aussi intelligents que les Orangs, étaient peut-être encore plus sociables. L'un d'eux montrait une telle tendresse pour son gardien que celui-ci ne pouvait, pour ainsi dire, s'arracher de ses bras. Il fallait le porter, jouer avec lui et lui tenir société, comme à un enfant malade. Non seulement aucun animal ne se rapproche plus de l'homme, mais aucun, si ce n'est le chien, ne lui témoigne plus de sympathie.

Nous espérons bientôt les revoir, autrement qu'empaillés.

Voici encore deux singes Gibbons. Ils ont, avec les longs bras de l'Orang propre, et le front abaissé du Chimpanzé, les fesses calleuses; ils manquent de queue et d'abajoues. Les Gibbons vivent tous dans les parties les plus reculées des Indes et de leur archipel.

### LE GIBBON NOIR

est couvert de grossiers poils noirs, et a le visage entouré d'un cercle blanchâtre.

### LE GIBBON CENDRÉ

couvert d'une laine douce et cendrée, a le visage noir, se tient dans les roseaux et grimpe aux plus hautes tiges des bambous, s'y balançant avec ses longs bras; il vit par paires et son nom malais de *Wouwou* est une imitation de son cri.

Voici encore le grand singe gris de lin appelé

### AMADRIAS

que nous nous souvenons d'avoir connu vivant. Un peu plus loin que les Singes nous voyons un jeune

### OURS MALAIS,

qui a trouvé aussi trop de différence entre le climat d'Anvers et celui des environs de Singapore. Ce bel

### OURS BLANC

de la Mer glaciale n'a pu vivre que quelques mois dans une des fosses du Jardin. Tandis que l'Orang-Outan boutonnait son gilet de flanelle en pleine canicule, celui-ci a succombé à l'excessive chaleur du climat tropical de la province d'Anvers, située, comme on sait, dans le voisinage de l'équateur.

Parmi les carnassiers qui ont vécu à la Société en voici un qui n'a pu être encore remplacé : c'est le

### GUÉPARD,

dont les mœurs sont semblables à celles des autres grands Chats. Sa robe est d'une fauve très-pâle, parsemée, comme celle du Léopard, de taches noires, mais beaucoup plus voisines les unes des autres et plus petites.

### L'ĀĪ OU PARESSEUX,

appartient à l'ordre des ÉDENTÉS, tribu des Tardigrades. Leur nom vient de leur excessive lenteur, suite d'une structure vraiment hétéroclite où la nature semble avoir voulu s'amuser à produire quelque chose d'imparfait et de grotesque.

L'ĀĪ est l'espèce où la lenteur et les détails d'organisation qui la produisent sont portés au plus haut degré. Entre autres bizarreries de leur organisation malheureuse, nous n'indiquerons que celles-ci. Leurs doigts ne se marquent au dehors que par d'énormes ongles comprimés et crochus, qui fléchissent à l'état de repos vers le dedans de la main ou de la plante du pied. Les os de ces doigts finissent par se souder ensemble, faute d'usage. Les bras et les avant-bras sont beaucoup plus longs que les cuisses et les jambes, en sorte que, lorsque ces animaux marchent, ils sont obligés de se traîner sur leurs coudes ; leur bassin est si large et leurs cuisses tellement dirigées sur le côté, qu'ils ne peuvent rapprocher les genoux. Leur démarche est l'effet naturel d'une structure aussi disproportionnée. Ils se tiennent sur les

arbres et n'en quittent un qu'après l'avoir dépouillé de ses feuilles, tant il leur est pénible d'en gagner un autre. On assure même qu'ils se laissent tomber de leur branche pour éviter le travail d'en descendre. La lenteur de leurs mouvements semble provenir de la douleur qu'ils éprouvent à se mouvoir. Ils ne font qu'un petit qu'ils portent sur le dos.

Un singulier animal, que nous voudrions bien voir vivant c'est le

### TAMANOIR FOURMILLIER

de l'Amérique méridionale. C'est un animal d'environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il a la queue longue de deux pieds et demi, la tête petite, un museau très-allongé, la gueule étroite et sans dents, la langue menue, ronde et longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule quand il la rentre tout entière. Il insinue cette langue dans les fourmillières, et quand elle s'est bien garnie de fourmis, il la retire et les avale. Il n'a pas d'autre manière de se nourrir.

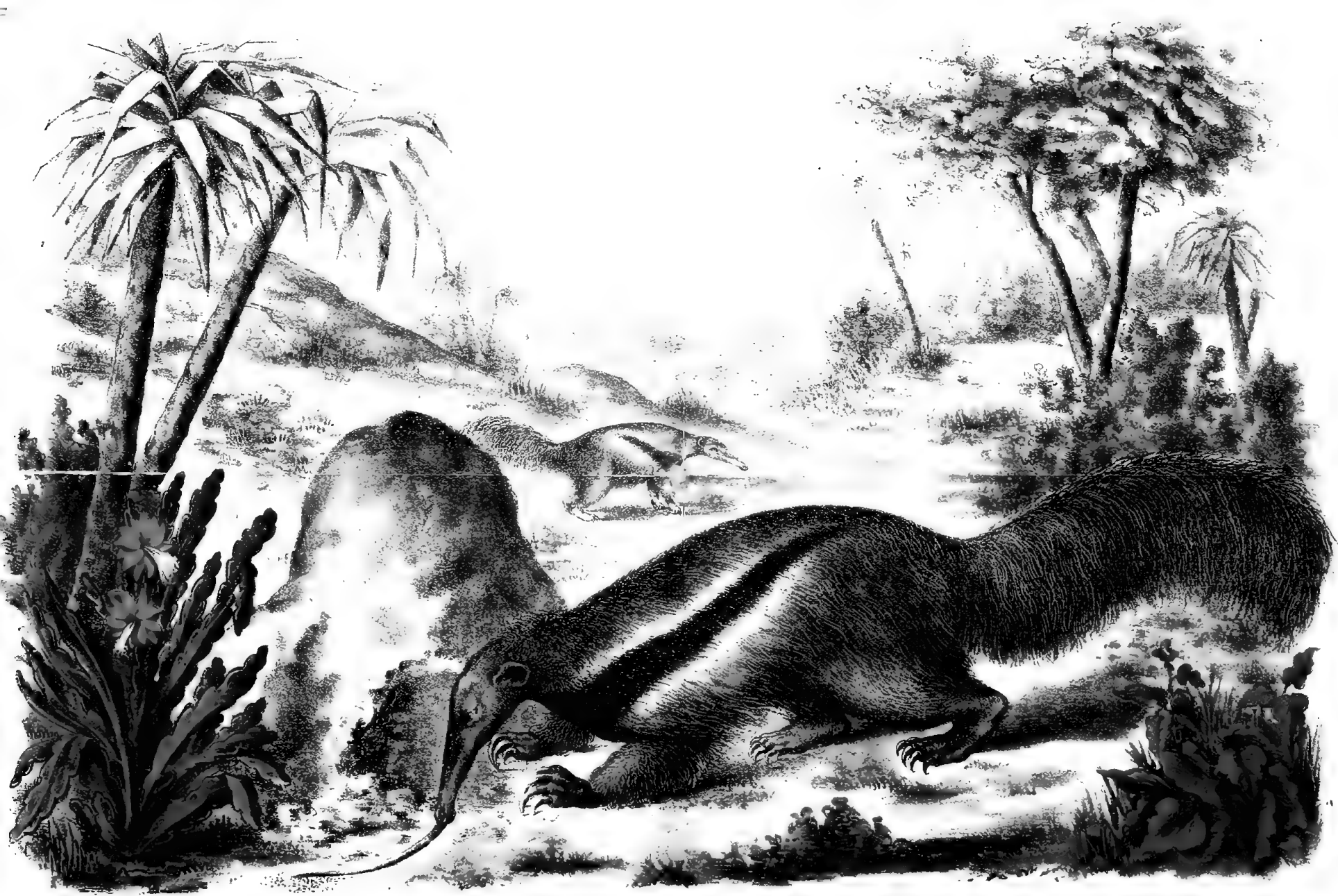
Sa structure offre encore d'autres particularités. Ses pieds de devant sont armés de quatre ongles, ceux de derrière de cinq. Ces ongles, longs et recourbés, semblent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir des corps arrondis. Aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Sa queue aussi est digne de remarque. Ses longs poils semés de noir et de blanc sont disposés en panache. L'animal la retourne sur son dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut









FOURMILLER TAMANOIR

Sci. Proc. Zool. Soc. Lond. 1845. p. 10. pl. 1. f. 1.



dormir ou se mettre à l'abri de la pluie ou de l'ardeur du soleil. Les longs poils de la queue et du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue ; ils sont plats à l'extrémité, et secs au toucher comme de l'herbe desséchée. L'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité, mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille.

Un animal plus bizarre encore, et le plus bizarre sans doute de la création, c'est

### L'ORNITHORYNQUE,

de l'ordre des *Paradoxaux*. Il semble être en effet un assemblage paradoxal de membres appartenant aux animaux les plus dissemblables. Il tient à la fois, par son aspect et sa structure, des quadrupèdes, des reptiles, des oiseaux et des poissons. Les uns le disent ovipare, d'autres mammifère, d'autres tout cela en même temps. Quoiqu'il en soit, il a des pieds palmés garnis de griffes et d'argots vénimeux, un bec de canard, le corps couvert de poils, et il habite ordinairement les lacs et les marécages.

Ce paradoxe incarné est un produit de l'Australie.

Voici encore un animal curieux, c'est le

### PANGOLIN JAVANAIS.

Les Pangolins appartiennent aussi à l'ordre des **ÉDENTÉS** ; ils ont la langue très-expansible et vivent de fourmis et de termites comme les Fourmilliers proprement dits ; mais leur corps, leurs membres et leur queue sont revêtus de grosses écailles tran-

chantes disposées comme des tuiles, et qu'ils relèvent en se mettant en boule quand ils veulent se défendre de quelqu'ennemi. On ne les trouve que dans l'ancien continent. Celui-ci est le Pangolin à longue queue ; sa taille ordinaire est de deux à trois pieds, sa queue est du double plus longue que le corps, ses écailles armées de pointes.

Remarquons encore avant de quitter le côté des mammifères une charmante Antilope Guib avec son petit. Sa gracieuse attitude a été rendue avec beaucoup de vérité.

Ici se présente une collection qui n'est encore qu'à son début, ce sont des :

#### ŒUFS ET NIDS D'OISEAUX.

Elle a été commencée et formée par Mlle Ranscelot, qui en a fait don au Musæum. Il serait intéressant de la voir continuer, car la manière dont les oiseaux construisent leurs nids est un des traits les plus remarquables de leurs mœurs. C'est dans ces frêles constructions, destinées à abriter leur progéniture qu'ils déploient toute leur industrie.

Nous voici arrivés aux OISEAUX. C'est la partie la plus importante de la belle collection formée par M. Kets. En première ligne se présentent les

#### OISEAUX DE PROIE.

Ils forment, dans l'histoire naturelle des oiseaux, le premier Ordre. Ils se reconnaissent à leur bec et à leurs ongles crochus, armes puissantes au moyen desquelles ils poursuivent les autres

oiseaux et même les quadrupèdes faibles et les reptiles. Ils sont, dans leur Ordre, ce que les Carnivores sont parmi les quadrupèdes. Les muscles de leurs cuisses et de leurs jambes indiquent la force de leurs serres. On les divise en diurnes et nocturnes. Comme nous en rencontrerons au jardin une assez belle collection, nous ne ferons que passer. Remarquons cependant quelques espèces rares, et qu'on n'a pu se procurer vivantes. Tel est le

#### FAUCON BLANC

de la Nouvelle-Hollande, qui n'est peut-être qu'un albinos; le

#### FAUCON GERFAUT

d'Islande, le plus estimé des oiseaux chasseurs; la

#### GRANDE HARPIE

dont nous parlerons lorsque nous serons devant la volière des Aigles vivants,

#### L'AIGLE AUTOUR HUPPÉ

de la Guiane, remarquable par sa huppe longue et noirâtre.

#### L'AIGLE AUTOUR VARIÉ ou URUSAURANA

bel oiseau de l'Amérique méridionale, au manteau noir, varié de gris, calotte et huppe noires, côté du cou d'un roux vif.

Plus loin sont les Carnassiers nocturnes, Hiboux, Chouettes,

Effraies, Chats-Huant de toute espèce et de toute taille, depuis le Grand-Duc jusqu'à la petite *Chouette Cabourée*. Il se distinguent des Carnassiers diurnes par leur grosse tête, leurs grands yeux dirigés en avant, entourés d'un cercle de plumes effilées, dont les antérieures recouvrent la cire du bec, et les postérieures l'ouverture de l'oreille. Leur énorme pupille laisse entrer tant de rayons qu'ils sont éblouis en plein jour. Ces oiseaux volent surtout pendant le crépuscule et au clair de lune. Leurs plumes à barbes douces, finement duvetées ne font aucun bruit en volant. Nous en trouverons au jardin une assez belle collection.

Le second Ordre est celui des PASSEREAUX. C'est le plus nombreux de toute la classe et le plus difficile à déterminer par des caractères fixes. Son caractère est plutôt négatif, car il embrasse tous les oiseaux qui ne sont ni nageurs, ni rapaces, ni échassiers, ni grimpeurs, ni gallinacés.

Notre attention est d'abord attirée par la magnifique famille des Paradisiens de la Nouvelle-Guinée, dont la dépouille est si recherchée pour la toilette de nos dames. Il est difficile de faire un choix parmi ces élégants porte-plumes. Le plus anciennement célèbre est le

#### PARADISIEN GRAND ÉMÉRAUDE.

C'est le mâle de cette espèce qui porte ces longs faisceaux de plumes jaunâtres dont nos marchandes de mode tirent si bien parti. Remarquons encore : une magnifique

#### PIE BLEUE

des monts Hymalayas si supérieure aux nôtres. Les superbes



## OISEAUX LYRE

dont la queue a la forme de l'instrument de musique dont Apollon enseignait à jouer aux poètes de la Grèce ; le

## PROMÉROPS NOIR A LONGUE QUEUE

originaire , comme les Paradisiens , de la Nouvelle-Guinée ; le

## CÉPHALOPTÈRE A OMBELLE.

Ils ont la base du bec garnie de plumes relevées qui, s'épanouissant à leur partie supérieure, produisent un large panache en forme de parasol.

Derrière la vitrine suivante sont

## LES CALAO,

grands oiseaux d'Afrique et des Indes, que leur énorme bec dentelé, surmonté de proéminences quelquefois aussi grandes que lui, rendent si remarquables. La forme des excroissances de leur bec varie beaucoup avec l'âge, et même elles ne paraissent pas encore dans les très-jeunes oiseaux ; l'intérieur en est généralement celluleux. Leur langue est petite, au fond de la gorge. Ils prennent toute sorte de nourriture, mangent des fruits tendres, chassent aux souris, aux petits oiseaux, aux reptiles, et ne dédaignent même

pas les cadavres. Ils se rapprochent par leurs habitudes des Martins-pêcheurs et des Toucans.

L'Hémicycle nous présente quelques objets qui, sans appartenir précisément à la Zoologie, ne sont pas sans rapport avec l'histoire naturelle. Ce sont des armes, des vêtements et des ustensiles de sauvages; des idoles, des modèles de jonques et de canots, etc. Puis, une collection de Serpents de l'Amérique centrale, conservés à l'esprit de vin; quelques minéraux, des Zoophites et des fossiles. Un magnifique Zoophite du genre Éponge, nommé *coupe de Neptune*, a l'air d'être taillé par la main de l'homme. Plus loin, des fossiles de la province d'Anvers, dont une partie a été ramassée au local même de la Société. Dans le nombre on remarque des vertèbres de Baleine et un tibia de Mastodonte; une défense d'Éléphant, qui a été ramenée du fond de l'Escaut par une ancre de navire.

Nous aurions besoin d'un demi jour pour admirer en détail la belle

#### COLLECTION DE COQUILLAGES

formée par feu M. Félix Bogaerts. Il y a là des échantillons magnifiques et bien des mollusques rares et curieux. Il faudrait, d'ailleurs, pour pouvoir les examiner à loisir, qu'ils fussent moins entassés l'un sur l'autre.

Que fait là cette tour chinoise, avec ses dragons dorés et ses sonnettes de bois, dorées aussi? C'est une volière, don de feu M. Le Grelle d'Hanis. On y a mis des Perroquets... empaillés. Voilà pour ces oiseaux un grand luxe de précaution!

Voici la magnifique et nombreuse collection des GRIMPEURS.

Nous trouvons ici bon nombre de Perroquets qu'on n'a pu se procurer vivants et dont quelques-uns sont très-rares. Tels sont deux Perroquets nocturnes, le *Stryps Abroptyle*, de la Nouvelle-Hollande, et un autre plus petit. Remarquons parmi les Perruches, la *Perruche à collier*, la *Perruche royale*, la *Perruche à masque*, de la mer du Sud, et par-dessus tous, le beau couple de

#### TOUROUCOUS PAVONINS,

admirables oiseaux dont rien ne surpasse l'élégance et l'éclat. Les longues plumes de leur queue, d'un vert métallique, aux barbes légèrement frisées, sont très-recherchées des chefs Mexicains pour orner leur coiffure. Il en résulte que les indigènes, qui prennent ou tuent ces oiseaux, s'empressent, avant de les livrer au commerce, de leur enlever ces deux plumes, en sorte que les individus qui arrivent en Europe sont presque toujours privés de ce superbe appendice qui fait leur principale beauté.

A la vitrine suivante, le regard est d'abord attiré par une délicieuse collection de

#### COLIBRIS.

ou d'oiseaux-mouches. Ce sont les plus petits et en même temps les plus brillants des oiseaux. L'or, la topaze, l'émeraude, le grenat, le rubis scintillent sur leur plumage miroitant qui parfois semble en feu ou refléter les rayons du soleil couchant. Ils volent comme les martinets, ou plutôt comme certains papillons crépusculaires du genre Sphinx, se balançant dans l'air au-dessus

des fleurs et suçant leur suc au moyen de leur langue longue et effilée. On réserve le nom de *Colibris* à ceux qui ont le bec arqué. On donne le nom d'*Oiseaux-mouches*, à ceux dont le bec est droit. Le plus petit des oiseaux-mouches (*Trochilus minimus*) n'est pas plus gros qu'une abeille.

Nous remarquons parmi eux, un squelette de Colibri, véritable chef-d'œuvre de dissection.

Plus loin sont les Gallinacés quatrième Ordre des oiseaux, ainsi nommés à cause de leurs rapports avec le Coq domestique. Admirez la beauté du plumage des Faisans, et particulièrement du

#### FAISAN SOEMMERING

dont la longue queue n'est formée que de deux plumes, mais quelles plumes ! le

#### FAISAN MULTICOLORE

du Japon. Comme chez tous les Gallinacés, les femelles de Faisans sont loin d'atteindre la beauté des mâles. A ceux-ci les plumages éclatants, frappés d'or, de cuivre rouge ou d'argent, les riches collerettes, les belles queues et la majesté du port. La vanité et la coquetterie paraissent être du côté du sexe fort, qui est en même temps, le beau sexe.

Voisins des Faisans sont les

#### ARGUS,

espèce de grand Faisan de l'Asie, dont le mâle a la queue très

longue et surtout les plumes secondaires des ailes excessivement allongées et élargies, couvertes, sur toute leur longueur, de tâches en forme d'yeux, qui, lorsqu'elles sont étalées, donnent à l'oiseau un aspect réellement extraordinaire. Il habite les montagnes de l'île de Sumatra et de quelques autres contrées du Sud et de l'Asie.

Voici un animal tout-à-fait unique ; c'est un métis, produit d'un Paon et d'une Pintade. Il a vécu quelque temps au jardin de la Société.

Nous arrivons au cinquième Ordre des oiseaux, les ÉCHASSIERS. Ils tirent leur nom de la nudité et de la hauteur de leurs jambes qui les fait paraître montés sur des échasses. Ils vivent généralement de poissons et de reptiles. Leur conformation leur permet de marcher dans les eaux peu profondes et d'y plonger leur long cou sans se mouiller les plumes du corps. Quelques-uns vivent éloignés des eaux, comme l'Autruche et le Casoar ; ceux-là vivent en partie de graines et d'herbages.

Une famille de cet Ordre, les *Brévipennes*, n'ont que des ailes insuffisantes pour voler et ne sauraient quitter la terre. Quelques-uns n'ont que des moignons sans plumes. En voici même un qui n'a pas la moindre apparence d'ailes : c'est l'APTÉRIX de la Nouvelle-Zélande.

Entre ce compartiment et celui qui lui fait face, se trouvent deux squelettes d'anciens hôtes du jardin : celui d'une Girafe et celui d'un Lion ; ils sont placés devant un tableau fait à la plume, représentant la création, et qui est au moins une œuvre de grande patience.

Dans la première vitrine à droite nous retrouvons les Échassiers,

dont la collection est fort riche. Ce sont les *Ibis roses*, les *Spatules*, les *Flammants*, les *Pingouins*, les *Manchots*. Voici enfin le sixième et dernier Ordre de la classe des oiseaux; ce sont les PALMIPÈDES, dont les pieds, faits pour la natation, c'est-à-dire implantés à l'arrière du corps, et palmés entre les doigts, forment le caractère distinctif. Un plumage serré, lustré, imbibé d'un suc huileux, garni près de la peau, d'un duvet épais, les garantit contre l'eau, sur laquelle ils vivent.

Parmi les plus rares de cette collection, nous signalerons l'*Anhinga*, ou l'Oie à cou de Serpent, et le Cigne à cou noir du Chili.

Après les oiseaux, nous rencontrons une collection de squelettes, habilement disséqués, qui nous permettent de comparer entre elles la charpente osseuse des différentes classes d'animaux.

Nous ne parlons que pour mémoire de quelques cadres d'insectes qui se trouvent au Musæum, et qui, quoique contenant quelques échantillons assez beaux, ne méritent guère de nous arrêter. Deux grands cadres, ingénieusement composés, offrent quelques oiseaux rares, distingués par leurs belles couleurs, et quelques brillants papillons.

Arrêtons ici notre visite du Musæum, car un plus long examen nous entraînerait au-delà de notre but et descendons à la salle du rez-de-chaussée, dont les cris des Perroquets nous chasseront bientôt. Là se trouvent les beaux *Loris*, les délicates *Perruches* que la rudesse de notre climat ne permet pas de mettre à l'air. De plus une infinité de petits oiseaux, qu'il est impossible d'énumérer et qui d'ailleurs sont fréquemment changés. Une caisse vitrée, posée devant une fenêtre, contient de jolies

petites tortues d'eau-douce, des lacs du Guatemala. Quelquefois aussi on place parmi les cages d'oiseaux quelques petits animaux frileux et délicats, qui ne tardent pas d'ailleurs, malgré le soin qu'on en prend, à mourir de nostalgie. De ce nombre sont les beaux petits singes *Ouistiti*, du Brésil et de la Guyane, et les *Caméléons*, ce lézard qui change de couleur au gré de ses passions et dont le nom est devenu une injure trop souvent méritée par les journalistes et les hommes politiques.

La première cage à notre gauche, en sortant, est chauffée au moyen d'un calorifère à l'eau chaude, afin de servir de logement à des animaux frileux. Son premier hôte, si notre mémoire est bonne, fut un Chimpanzé. Aujourd'hui elle abrite deux espèces de Sapajous, auxquels on a procuré le plaisir d'une escarpolette.

La cage suivante renferme des

#### SERPENTS PITHONS

de Java, les plus grands serpents connus après les *Boas* d'Afrique. Ils ne sont nullement vénimeux. Voir manger ces serpents est un des plaisirs dont les visiteurs du Jardin Zoologique se montrent le plus friands. Toujours quelques curieux stationnent devant leur cage, tandis qu'un jeune pigeon, ou un innocent petit lapin jouent là sans défiance, ignorant, heureusement pour eux, le sort horrible qui les attend. Mais parfois ils attendent longtemps, car les serpents, malgré leur réputation de glotonnerie, ne mangent pas souvent. Comme ils avalent leur proie entière, sans la mâcher, leur digestion est fort lente et il se passe un fort long temps avant qu'ils éprouvent un besoin nouveau.

Les autres cages du même rang renferment des Carnivores (Léopard, Panthères fauves et noires,) dont nous avons déjà parlé. Dirigeons-nous vers le palais des Singes, après avoir regardé, toutefois, à notre droite, quelques-uns de ces animaux attachés par un anneau mobile à un mât, au haut duquel ils grimpent avec agilité. L'un d'eux est

#### L'ATÈLE BELZEBUTH

doué sans doute de ce nom infernal à cause de sa couleur noire en-dessus, blanche en-dessous, de ses yeux bordés d'un tour couleur de chair. Mais c'est un bon diable, très-amical, très-doux. Il a un voisin de la même famille,

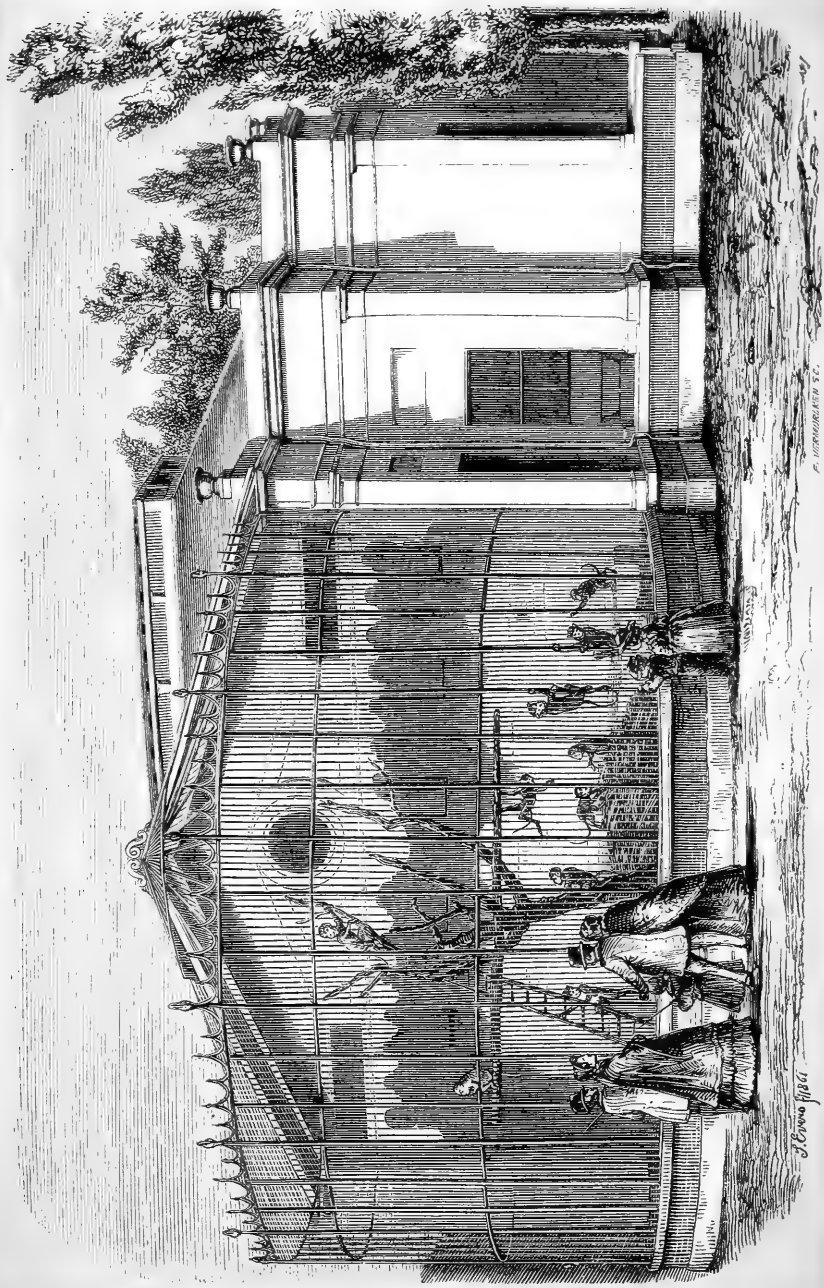
#### L'ATÈLE CHAMEK, (ATELES PENTADACTYLUS.)

Il diffère des autres en ce que le pouce est plus saillant, quoique d'une phalange seulement, mais sans ongle; tout son pelage est noir. Les Atèles ont la queue prenante, c'est-à-dire que son extrémité peut s'entortiller avec assez de force autour des corps pour les saisir comme une main.

---







P. HENRIKSEN F.

PALAIS DES SINGES.

## LE PALAIS DES SINGES.

Le palais des Singes est une des joies du Jardin Zoologique, le bonheur des enfants, jeunes et vieux, qui stationnent tout le jour devant l'hémicycle grillagé où les quadrumanes prennent leurs ébats. Faisons comme les enfants et allons un moment grossir leur nombre. Le plaisir que nous prenons à regarder des Singes provient évidemment de leur ressemblance avec l'homme et dans ce qu'ils nous offrent notre propre caricature. La similitude de leur conformation amène forcément la similitude dans les mouvements, ce qui fait que, sans songer à nous le moins du monde, les Singes ont l'air de nous *singer*. C'est notre vanité seule qui nous fait croire qu'ils nous prennent pour modèles comme s'ils ne nous étaient pas bien supérieurs ! Regardez leurs exercices, voyez les gambader, sauter, cabrioler, s'élançer, bondir, se suspendre à un doigt, tomber, se relever avec une prestesse, une agilité, une souplesse, une élasticité, une légèreté dont les jongleurs les plus disloqués n'approchent pas dans leurs écarts les plus prodigieux, et dites-moi si nous

avons quelque chose à leur apprendre ! Loin d'être réduits à nous envier il est probable que les Singes, si toutefois ils nous font l'honneur de nous comparer à eux, nous prennent en grande pitié. Nous n'avons que deux mains : il en ont quatre, sans compter ceux qui en ont une cinquième au bout de la queue !

La tribu qui d'ordinaire habite le palais d'été est celle des

#### PAPIONS, DE LA FAMILLE DES CYNOCÉPHALES.

Ce dernier nom qui signifie *Tête de chien*, parce que leur museau brun et allongé, leur donne un faux air de chiens d'arrêt, a servi dans l'antiquité à désigner des êtres fabuleux, des hommes à tête de chien, que l'on croyait habiter l'intérieur de l'Afrique, et qui n'étaient autre chose que des Papions mal observés. Les Cynocéphales sont en général, très-féroces et très-dangereux.

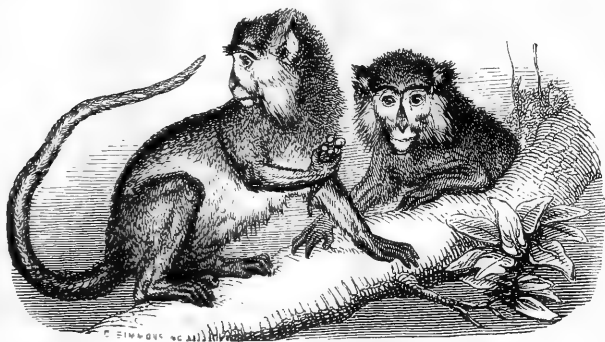
Ces singuliers petits animaux que nous voyons courir à terre parmi les Singes et qui ressemblent à de grands cloportes, sont des

#### TATOUS (DASYPUS.)

de l'Ordre des Édentés. Ils sont remarquables entre tous les Mammifères par le test écailleux et dur, composé de compartiments semblables à de petits pavés, qui recouvre leur tête, leur corps et souvent leur queue. Ils se creusent des terriers et vivent en

partie de végétaux, en partie d'insectes et de cadavres. Il y a de nombreuses variétés qui toutes sont originaires de l'Amérique méridionale.

A l'intérieur du palais des Singes nous rencontrons les espèces suivantes :



GUENON PATAS.

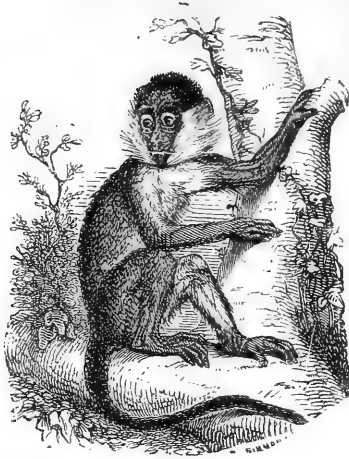
Ces Singes, originaires du Sénégal, sont très-dociles dans leur jeunesse, mais deviennent méchants en vieillissant. Le

#### MACAQUE BONNET CHINOIS

habite principalement le Malabar et le Bengale ; les Brahmes les vénèrent et par un préjugé religieux, les laissent circuler librement dans leurs villes ; ils pourvoient à leur nourriture et les soignent lorsqu'ils sont malades. Le

#### MACAQUE ORDINAIRE

des Indes-Orientales, au pelage verdâtre au-dessus, gris blanchâtre au-dessous.



### LE MANGABEY A COLLIER

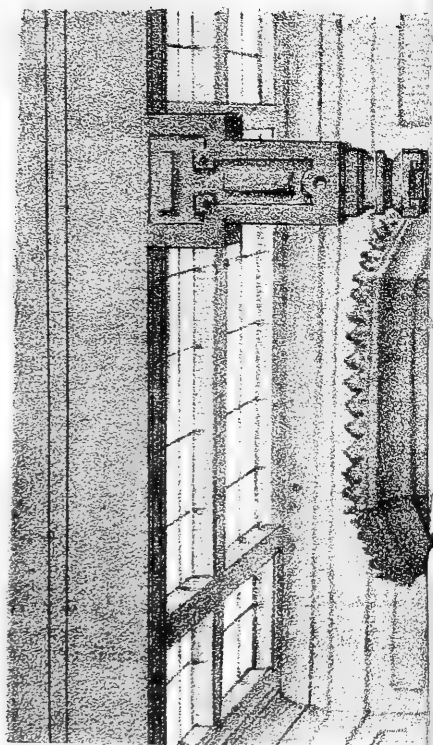
des côtes de la Guinée ; la grimace qui lui est propre consiste dans le mouvement de ses lèvres, qu'il relève en montrant les dents.

### LES SAPAJOUS

de l'Amérique méridionale. Les variétés de cette espèce sont nombreuses : on distingue le Sapajou gris, fauve, nègre, barbu, robuste et différents autres. Ils ont la tête ronde, le museau court, la queue prenante, les oreilles arrondies, l'occiput saillant en arrière.

### LE CYNOCÉPHALE MANDRILL

de l'Afrique ; ils se distinguent des Papions, en ce qu'ils ont toutes les parties supérieures des cuisses teintées d'un mélange éclatant de rouge et de bleu ; les côtés qui bordent le nez sont

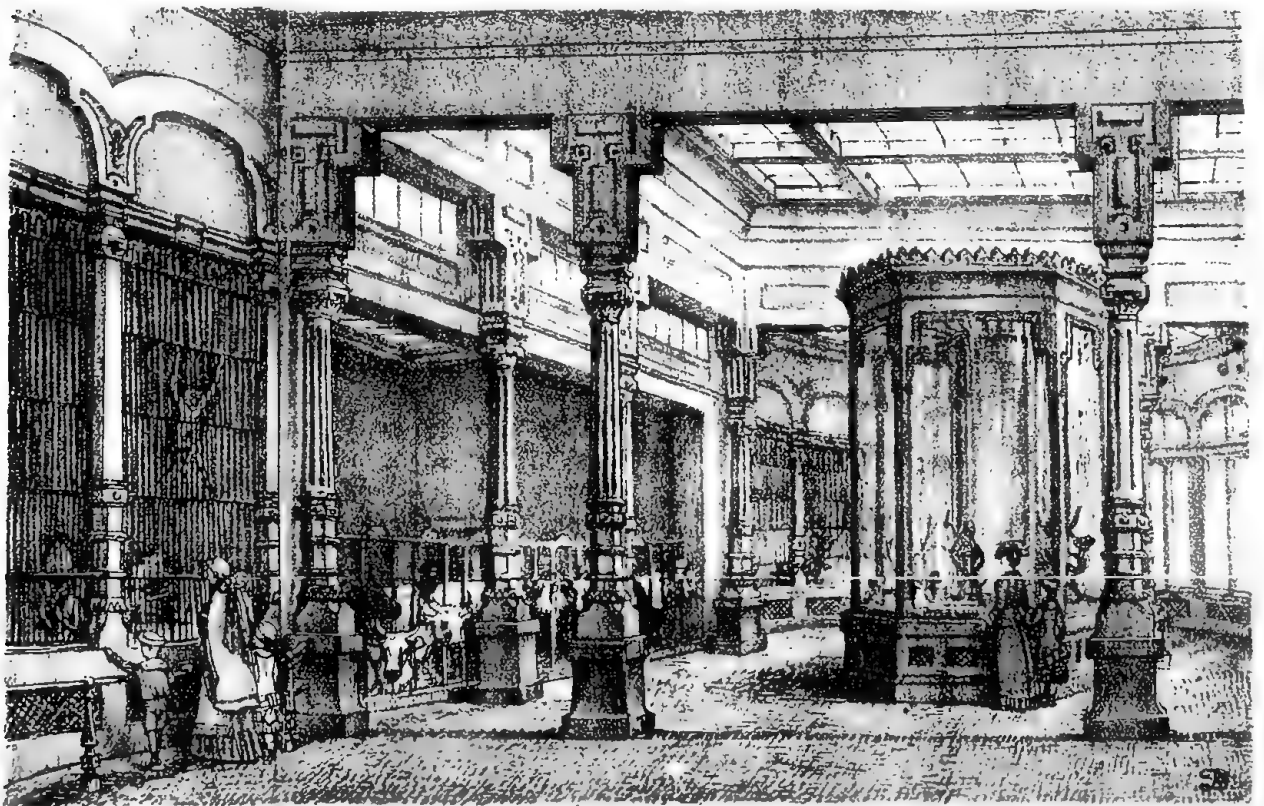
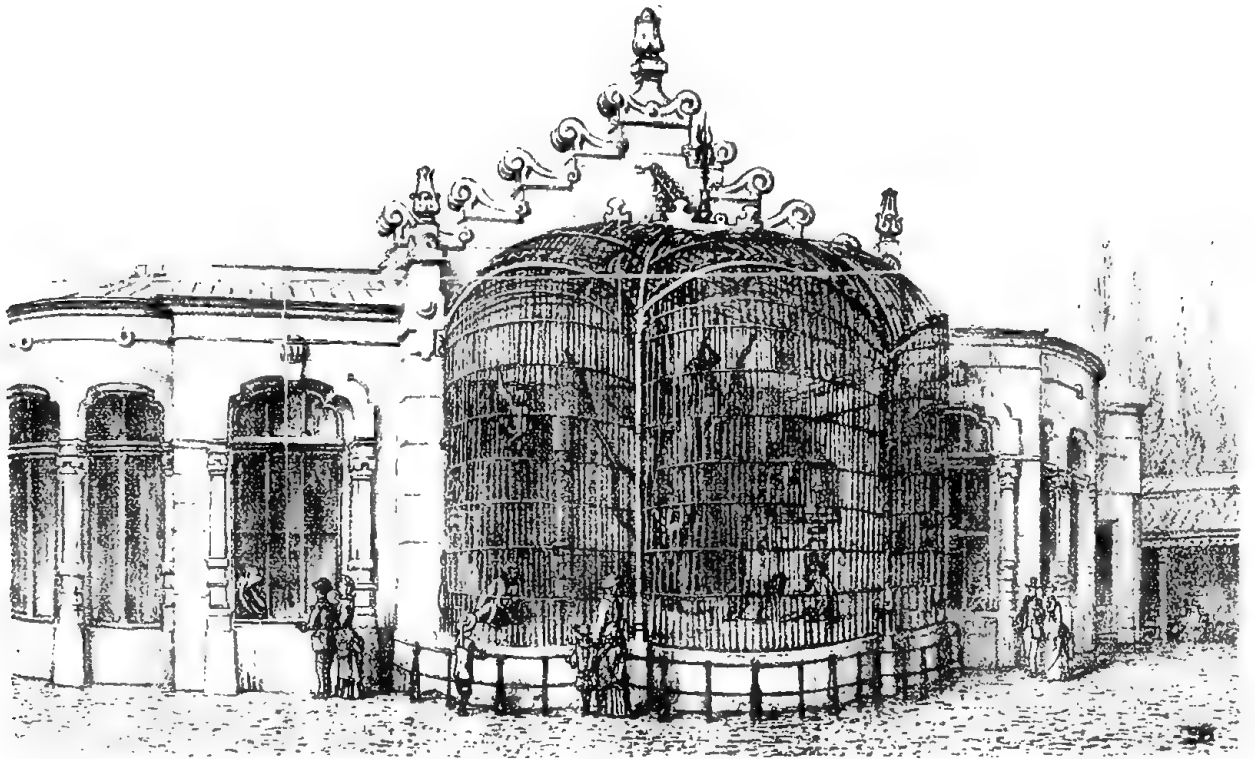


Grand Sal  
Amir

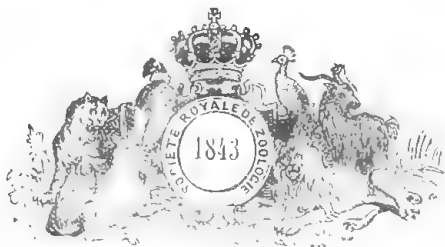
1



# PALAIS DES SINGES



Société Royale de Zoologie d'Anvers



# GRANDE VENTE PUBLIQUE D'ANIMAUX

L'Administration fera procéder les **MARDI** et **MERCREDI**, 4 et 5 **SEPTEMBRE 1883** de 10 heures du matin à 5 heures de relevée, au local de Société, à la vente annuelle d'**ANIMAUX**, tels que :

Grand Elefant d'Afrique, femelle, Girafes, Dromadaires, Lamas, Alpacas, Yacks, Cerfs wapiti, Rennes, Moutons à manchettes, Antilopes, Poneys, Kangourous, Singes et divers Carnivores :

Oiseaux de proie, Autruches du pays des Somalis, Nandous, Casoars à casque, Grues, Flamants, Faisans, Hoccos, Poulas, Cygnes, Oies, Canards, Aras, Perroquets, Cacatoes, Perruches, Pigeons, Tourterelles et une grande quantité d'Oiseaux de volerie.

Serpents Pythons et Arlequin, Crocodiles, Phoques.

La vente des faisans, Hoccos, oiseaux aquatiques et de proie, Autruches, Casoars et gros Animaux se fera l'après-midi du second jour.

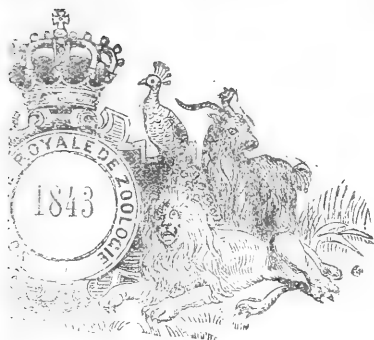
La vente se fera au comptant et aux conditions qui seront lues avant chaque séance.

*N. B.* La Direction se charge d'exécuter les ordres des personnes qui ne pourraient pas assister à la vente.

**QU'ON SE LE DISE.**



de Zoologie d'Anvers



# VENTE PUBLIQUE D'ANIMAUX

MARDI et MERCREDI, 4 et 5 SEPTEMBRE 1883,  
relevée, au local de Société, à la vente annuelle

elle, Girafes, Dromadaires, Lamas, Alpacas,  
Moutons à manchettes, Antilopes, Poneys,  
rivoires ;  
pays des Somalis, Nandous, Casoars à casque,  
ros, Poules, Cygnes, Oies, Canards, Aras,  
Pigeons, Tourterelles et une grande quantité

d'un beau bleu et tout le nez depuis les yeux jusqu'au museau devient, avec l'âge, d'un rouge brillant.

Le Cynocéphale drill, les Atèles, dont nous avons déjà parlé, les Ouistiti que nous avons également signalés sous la plate-forme du Musæum, complètent les espèces de Singes que possède le jardin.



L'OUISTITI

est remarquable par la série de bandes alternativement noires et blanches disposées sur le dos, ce qui donne à l'animal un aspect très-gracieux. Cette jolie espèce de singe n'a ordinairement que huit pouces de hauteur, sans compter la queue.

Outre les Singes on a placé ici quelques animaux de l'ordre des Rongeurs, et un charmant couple de

#### RENARDS FENNEC (CANIS FENNEC OU ZERDA)

de l'intérieur de l'Afrique, jolis petits animaux au pelage jaune pâle, aux grandes oreilles en pavillon. Ils sont doux, timides, pleins de grâce dans leurs mouvements et de gentillesse dans leurs jeux.

Derrière le palais des Singes, nous avons à examiner les

habitants d'une volière : il y a là des oiseaux de toutes les espèces : Cardinaux, oiseaux chanteurs, Pigeons, etc.

En suivant le chemin qui monte nous longeons les cages où sont réunis les animaux de l'ordre des MARSUPIAUX ou *animaux à bourse*, quatrième Ordre des Mammifères.

Les Marsupiaux offrent dans leur économie des particularités extrêmement remarquables. La première est la production prématurée de leurs petits qui naissent dans un état de développement à peine comparable à celui auquel des fœtus ordinaires parviennent quelques jours après leur conception. Incapables de mouvements, montrant à peine les germes de membres et d'autres organes extérieurs, ces petits s'attachent aux mamelles de leurs mères, et y restent fixés jusqu'à ce qu'ils se soient développés au degré auquel les animaux naissent ordinairement. Presque toujours la peau de l'abdomen est disposée en forme de poche autour de ces mamelles, et ces petits si imparfaits, y sont préservés comme dans une seconde matrice ; et même longtemps après qu'ils ont commencé à marcher, ils y reviennent quand ils craignent quelque danger. Les plus grands Marsupiaux sont les

#### KANGUROOS.

Ces singuliers quadrupèdes sont originaires de l'Australie. Ce qui les distingue éminemment ce sont leurs jambes de derrière, beaucoup plus grandes, en proportion, que celles de devant, de façon qu'ils ne marchent à quatre pattes qu'avec peine et lenteur, mais sautent avec beaucoup de vigueur sur leurs pieds de derrière. Ils peuvent, dit-on, quand ils sont poursuivis, franchir un espace

de près de trente pieds. Le gros ongle du milieu de leurs pieds de derrière, presque en forme de sabot, leur sert aussi de défense; car en se tenant sur une jambe et sur leur énorme queue, ils peuvent donner avec le pied libre des coups très-violents; ce sont du reste des animaux fort doux et qui vivent d'herbe.

Les espèces sont nombreuses et l'on pense qu'il en reste encore plusieurs à découvrir. Le Jardin en possède deux : le

KANGUROO GÉANT, (*MACROPUS MAJOR*)

qui a quelquefois six pieds de hauteur. C'est le plus grand animal de la Nouvelle-Hollande; il a été découvert par le capitaine Cook en 1779. L'autre est le



KANGUROO BRUN ENFUMÉ (*MACROPUS FULIGINOSUS*).

Les caractères sont les mêmes que pour le précédent dont il ne se distingue que par sa taille plus petite et la nuance de son pelage que son nom désigne assez.

Les Kanguroos sont très-bien acclimatés et se reproduisent

parfaitement dans nos climats. Tous les ans il en naît quelques-uns au Jardin.

Pour n'être pas obligés de revenir sur nos pas, voyons les oiseaux parqués autour de la pièce d'eau qui se trouve à notre droite. Ce sont plusieurs espèces de Palmipèdes et d'Échassiers, des Cignes, des Oies, des Canards, des Cigognes. La pelouse en pente, plantée de bosquets d'arbres verts, qui entoure ce petit bassin, offre aux oiseaux aquatiques des abris naturels qui leur permettent d'y vivre presque à l'état de nature. On en voit plusieurs qui font leur nid à terre, dans un fourré, ou sous les branches touffues d'un if, d'un buis ou d'un sapin. Dans un compartiment séparé l'on a placé



LES PÉLICANS (PELICANUS ONOCROTALUS)

grands Palmipèdes de l'Ordre des *Totipalmes*. Les oiseaux de cet Ordre ont cela de remarquable que leur pouce est réuni avec les autres doigts dans une seule membrane, et malgré cette organisation, qui fait de leurs pieds des rames plus parfaites, pres-



que seuls parmi les Palmipèdes , ils perchent sur les arbres. Tous sont bons voiliers et ont les pieds courts.

L'énorme bec des Pélicans , leur donne une véritable originalité. La mandibule supérieure se termine par un petit ongle rose et crochu qui leur sert à retenir le poisson , dont ils se nourrissent exclusivement. La mandibule inférieure se divise à sa base en deux branches flexibles soutenant une membrane nue et dilatable qui forme un sac volumineux.

Tout le monde connaît l'histoire des cornacs des ménageries ambulantes , montrant le grand Pélican blanc s'ouvrant les flancs pour nourrir de son sang ses petits enfants. Voici ce qui a donné lieu à cette fable :

La mère dégorge à ses petits la nourriture qui , dans son jabot, a subi une première macération; et comme cette nourriture laisse fréquemment des traces sanguinolentes, très-visibles sur un plumage aussi éblouissant, on a cru qu'elle se déchirait le sein pour en tirer le sang que ses petits venaient boire.

De nombreuses observations n'ont pas encore entièrement fait justice de cet abus de la crédulité publique, consacré par la franc-maçonnerie qui a fait du Pélican le symbole du grade de *Rose-Croix*.

Nous possédons le *Pélican blanc* d'Égypte, et le *Pélican gris huppé* de la mer Noire.

Sur le promontoire qui s'avance dans l'étang nous verrons trotter des

COBAYES, VULGAIREMENT COCHONS D'INDE,

petits Mammifères de l'Ordre des Rongeurs et qui, par conséquent,

ne sont pas des Cochons, ces derniers étant des Pachydermes. Les Cobayes sont originaires des bois du Brésil et du Paraguay. A l'état de nature leur pelage est entièrement gris-roussâtre, mais, en captivité, il varie en couleur, comme chez tous les animaux domestiques. La raison pour laquelle les Cobayes ont été adoptés et élevés dans les maisons ne repose probablement que sur un préjugé : on croit que leur odeur chasse les rats. C'est d'ailleurs un animal propre et très-doux, qui s'apprivoise avec la plus grande facilité.

#### LES AGOUTIS DU BRÉSIL,

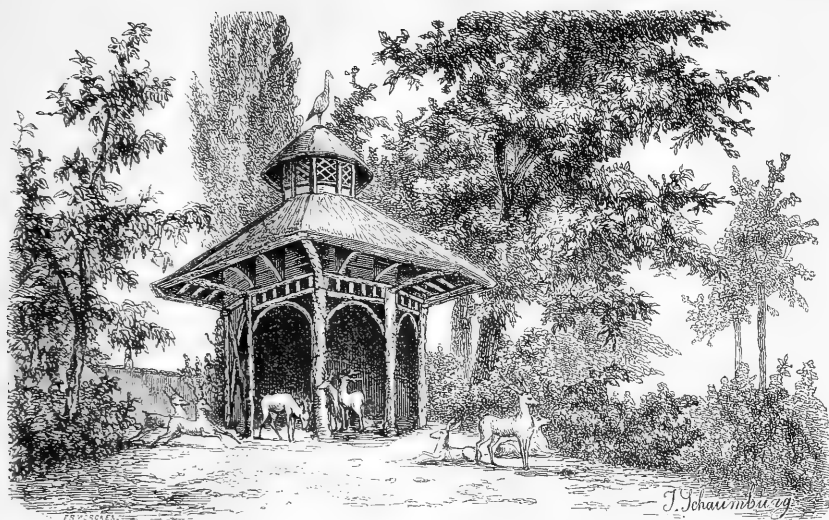
que nous rencontrons ensuite, sont des Rongeurs qui représentent aux Antilles et dans les parties chaudes de l'Amérique nos Lièvres et nos Lapins, auxquels ils ressemblent par leur naturel et la qualité de leur chair. Pris jeune, l'Agouti s'apprivoise aisément, s'attache à la maison, en sort et y rentre seul. Il multiplie dans nos climats et n'est pas loin d'augmenter le nombre de nos animaux domestiques. Les femelles produisent deux fois par an et toujours deux petits.

#### LE MOUTON BLANC A TÊTE NOIRE

de l'Arabie, est une espèce très-remarquable ; ses oreilles rases, sa queue excessivement grosse, et l'absence complète de laine en font le caractère distinctif.

#### BOUC ET CHÈVRE DE NUBIE.

n'est qu'une variété de nos Chèvres domestiques. Ils se distinguent par la longueur démesurée de leurs oreilles pendantes.



CABANE DES DAIMS.

CERFS ET DAIMS D'ÉCOSSE. (CERVUS DAMA.)

Les Cerfs, comme les Moutons et les Chèvres appartiennent à l'Ordre des RUMINANTS, le huitième Ordre des Mammifères. Un de leurs principaux caractères est de n'avoir d'incisives qu'à la mâchoire inférieure, presque toujours au nombre de huit. Elles sont remplacées en haut par un bourrelet calleux. Le nom des Ruminants indique la faculté singulière de ces animaux, de mâcher une seconde fois les aliments, qu'ils ramènent dans la bouche après une première déglutition, faculté qui tient à la forme de leurs estomacs. Ils en ont quatre dont les trois premiers sont disposés de façon que les aliments peuvent entrer à volonté dans l'un des trois, parce que l'œsophage aboutit au point de communication.

Le premier et le plus grand se nomme *la panse*; il reçoit en

abondance les herbes, grossièrement concassées par une première mastication, qui se rendent de là dans le second, appelé *bonnet*, dont les parois ont des lames semblables à des rayons d'abeilles. Cet estomac, fort petit et globuleux, saisit l'herbe, l'imbibe et la comprime en petites pelotes, qui remontent ensuite successivement à la bouche pour y être remâchées. L'animal se tient en repos pendant cette opération, qui dure jusqu'à ce que toute l'herbe, avalée d'abord dans la panse, l'ait subie. Les aliments, ainsi remâchés, descendent directement dans le troisième estomac nommé *feuille*, parce que ses parois ont des lames longitudinales semblables aux feuilles d'un livre, et de là dans le quatrième ou *caillette*, dont les parois n'ont que des rides, et qui est le véritable organe de la digestion, analogue à l'estomac simple des animaux ordinaires.

Les Ruminants sont, de tous les animaux, ceux dont l'homme tire le plus de parti. Il peut manger de tous et c'est même d'eux qu'il tire presque toute la chair dont il se nourrit. Plusieurs lui servent de bêtes de somme ; d'autres lui sont utiles par leur lait, leur suif, leur cuir, leurs cornes et d'autres productions.

On donne le nom de Cerfs à tous les Ruminants dont la tête est ornée de bois ; mais, si l'on en excepte l'espèce du Renne, les femelles en sont toujours dépourvues. La substance de ce bois, quand il a acquis tout son développement, est un os très-dense, sans pores ni sinus ; sa figure varie beaucoup selon les espèces, et même, dans chaque espèce, selon l'âge. Malgré l'énorme poids dont leur tête est chargée, la rapidité de la course des Cerfs est proverbiale.

Tous les animaux de cette famille vivent en troupe. La femelle



1  
an  
A  
B

1



CABANE DES DAIMS MOUCHETÉS



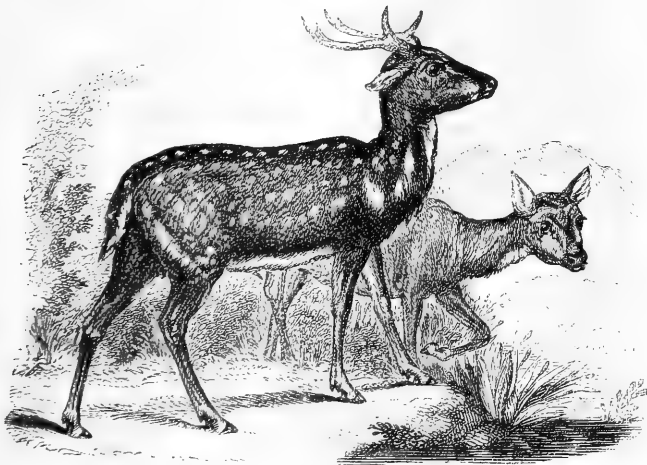


porte le nom de *biche*, les petits celui de *faons*. La biche porte huit mois et met bas en mai. Les faons sont fauves tachetés de blanc.

Le Daim est un peu plus petit que le Cerf commun. Son pelage, d'un brun noirâtre en hiver, est, en été, fauve tacheté de blanc, les fesses en tout temps blanches, bordées de chaque côté d'une raie noire ; la queue plus longue qu'au Cerf, noire en-dessus, blanche en-dessous.

On trouve des Daims dans presque toutes les grandes forêts de l'Europe.

Les autres espèces de Cerfs que possède le Jardin sont : le CERF WAPITI, du Canada ; le CERF DE LA VIRGINIE, le CERF AXIS, le CERF COCHON et le CERF HIPPELAPHE. Nous les rencontrerons plus loin.



CERF AXIS.

## LA GRANDE VOLIÈRE DES RAPACES.

---

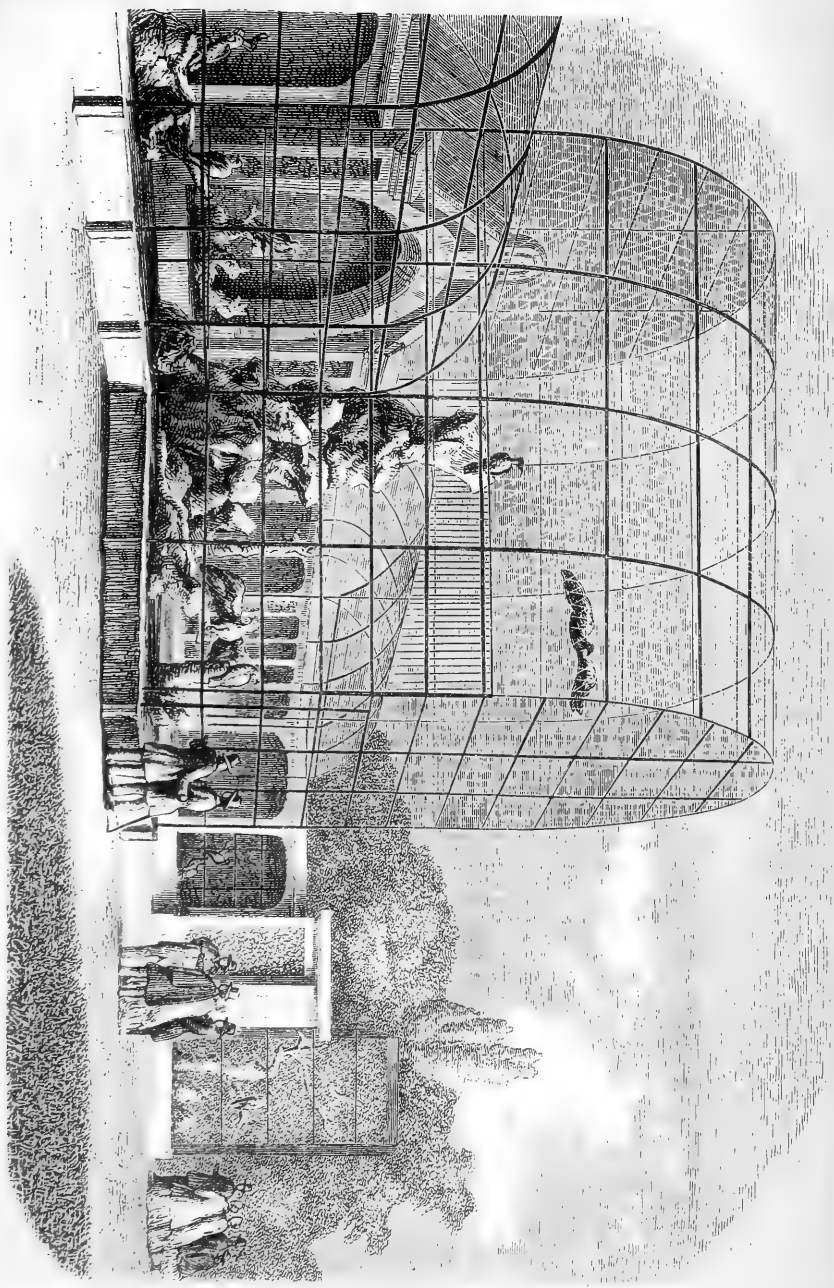
Cette vaste volière, construite d'après les dessins de M. Ch. Servais, renferme une des plus belles collections d'oiseaux de proie qu'il y ait en Europe. Elle est établie dans des proportions telles que les oiseaux aux plus larges envergures peuvent y déployer librement leurs ailes, et même y voler. Ils ont pour perchoirs des rochers, de grosses branches d'arbres.

Les Rapaces ou Oiseaux de proie forment deux familles : les diurnes et les nocturnes.

Les diurnes ont les yeux dirigés sur les côtés; une membrane appelée *cire*, couvrant la base du bec, dans laquelle sont percées les narines. Linnée n'en a fait que deux genres, qui sont des divisions naturelles : les Vautours et les Faucons.

### LES VAUTOURS (VULTUR)

ont les yeux à fleur de tête, les pieds couverts de petites écailles,



VOLIÈRE DES OISEAUX DE PROIE.



le bec allongé, recourbé seulement au bout, et une partie plus ou moins considérable de la tête et du cou dénuée de plumes. La force de leurs serres ne répond pas à leur grandeur, et ils se servent plutôt de leur bec que de leurs griffes. Leurs ailes sont si longues qu'en marchant il les tiennent à demi-étendues. Ce sont des oiseaux lâches, qui se nourrissent de charognes plus souvent que de proie vivante. Quand ils ont mangé, leur jabot forme une grosse saillie au-dessus de leur fourchette ; il coule de leurs narines une liqueur fétide. Cuvier accuse les Vautours d'être presque réduits à une sorte de stupidité.

Les Vautours de la grande volière sont :

#### LE CONDOR ou GRAND VAUTOUR DES ANDES (VULTUR GRYPHUS).

Il habite les hautes montagnes de la Cordillère des Andes, dans l'Amérique méridionale. Cette espèce est fameuse par l'exagération avec laquelle les premiers voyageurs ont parlé de sa taille, qui excède à peine celle de *Lämmer-geyer* des Alpes, dont le Condor a aussi les mœurs. C'est de tous les oiseaux celui dont le vol s'élève le plus haut.

#### LE ROI DES VAUTOURS (VULTUR PAPA)

de l'Amérique méridionale, remarquable par son beau plumage fauve clair et les belles couleurs qui teignent les parties nues de sa tête et de son cou. Ces magnifiques oiseaux ont été donnés au Jardin Zoologique d'Anvers par S. M. le roi de Portugal, qui l'a honoré, il y a deux ans, de sa visite, et a témoigné le plus vif intérêt à ce bel établissement.

LE VAUTOUR URUBU, DU BRÉSIL (*VULTUR ATRATUS*).

Le vautour Urubu n'est pas aussi beau, mais il a son utilité. Dans l'Amérique espagnole, on le charge d'une partie du service de la voierie; c'est-à-dire qu'il débarrasse la voie publique des chats crévés, des chiens morts et autres charognes qu'on jette dans les rues, selon la mode de ce pays là, où il est bien heureux qu'il y ait des Urubus ! Aussi est-il strictement défendu de les tuer; cela économise des frais de police.

On sait que dans l'immense bassin de la Plata errent ces troupeaux de bœufs sauvages dont les cuirs sont expédiés de Buenos-Ayres pour être tannés à Stavelot, à La Roche et ailleurs. On comprend que les chasseurs ne peuvent ni emporter ni manger tous les bœufs qu'ils tuent; c'est bien assez d'en prendre la peau. Les Urubus mangent le reste qui, sans eux, deviendrait un laboratoire d'épidémies. Heureux Espagnols d'avoir les Urubus ! mais aussi, heureux Urubus d'avoir les Espagnols pour pourvoyeurs !

LE VAUTOUR GRIFFON OU FAUVE (*VULTUR FULVUS*)

d'Afrique, dont la tête et le cou sont recouverts d'un fin duvet blanc. Il paraît disposé à s'apprivoiser, et se laisse assez volontiers gratter la tête.

Il y a encore : le

VAUTOUR CHASSE-FIENTE (*VULTUR KOLBI*) D'AFRIQUE; LE VAUTOUR ARRIAN (*VULTUR CINEREUS*) D'ORIENT; LE VAUTOUR AOURA (*VULTUR AURA*); LE VAUTOUR ORICOU D'AFRIQUE; LE VAUTOUR CATHARTE ALIMOCHÉ; LE VAUTOUR A CALOTTE D'AFRIQUE; LE VAUTOUR BLANC D'ANGOLA; LE GYPAËTE BARBU OU VAUTOUR DES AGNEAUX (*LÆMMER-GEYER*) DES ALPES SUISSES ET DU TYROL.

## LES FAUCONS

forment la deuxième et , de beaucoup la plus nombreuse division des OISEAUX DE PROIE DIURNES. Ils ont la tête et le cou recouverts de plumes ; leurs sourcils forment une saillie qui fait paraître l'œil enfoncé , et donne à leur physionomie un caractère tout différent de celle des Vautours. La plupart se nourrissent de proie vivante ; mais ils diffèrent beaucoup entre eux par le courage qu'ils mettent à la poursuivre.

En termes de venerie , les Oiseaux rapaces se divisaient en deux classes : les nobles et les ignobles. Étaient réputés nobles, tous ceux qui servaient dans la fauconnerie et qu'on dressait au noble exercice de la chasse. Ceux qui étaient trop fiers pour servir et s'obstinaient à ne vouloir chasser que pour leur compte étaient réputés ignobles. C'était donc la servitude qui annoblissait les oiseaux , comme la domesticité à la cour du souverain annoblissait les courtisans.

Par suite de cette distinction l'Aigle , le plus fier , le plus fort , le plus hardi des oiseaux , était un oiseau ignoble. Cela ne l'empêchera pas d'être le Roi des airs , où il n'a pas été détrôné par l'homme , comme le Lion l'a été sur la terre. Il est de plus l'emblème du génie , cette royauté de l'intelligence.

Les Aigles ne forment du reste qu'une subdivision du genre *Faucon* , auquel appartiennent exclusivement les Oiseaux de proie nobles. On compte parmi ceux-ci : les FAUCONS proprement dits , le HOBEREAU , l'ÉMÉRILLON , la CRESSERELLE et le GERFAUT , le plus estimé de tous pour la venerie.

Les différents Aigles que contient la grande volière sont :

L'AIGLE ROYAL (FALCO CHRYSÆTOS.)

d'Europe ; brun, occiput fauve, queue noirâtre marquée de bandes irrégulières cendrées. Plusieurs naturalistes pensent que c'est le même que l'Aigle commun (*Falco fulvus*) dans son plumage parfait.



L'AIGLE IMPÉRIAL (FALCO IMPÉRIALIS).

Plus trapu, plus fort, aux ailes encore plus longues que l'Aigle royal. Il habite les hautes montagnes du midi de l'Europe, de l'Asie-Mineure, de la Syrie et du nord de l'Afrique. C'est à lui que se rapportent les récits exagérés des anciens sur la puissance, l'audace et la magnanimité de l'oiseau de Jupiter.











LA GRANDE HARPIE OU AIGLE DESTRUCTEUR (*FALCO CRISTATUS*),

de l'Amérique méridionale. C'est un des oiseaux qui ont les serres et le bec le plus terribles ; sa taille est supérieure à celle de l'Aigle commun. Son plumage est cendré à la tête et au cou, brun-noirâtre au manteau et aux côtés de la poitrine, blanchâtre au-dessous et rayé de brun sur les cuisses. Des plumes allongées lui forment une huppe noire sur le derrière de la tête, et lorsqu'il les relève et qu'il écarte celles des joues, il prend beaucoup de la physionomie d'une chouette.

On le dit si fort qu'il a quelquefois fendu le crâne à des hommes. Les *Paresseux* font sa nourriture ordinaire, et il n'est pas rare qu'il enlève des faons.

Il y a quelques mois ce magnifique oiseau vivait encore dans cette volière. Aujourd'hui il se trouve parmi les oiseaux empaillés du Muséum.

L'AIGLE A TÊTE BLANCHE (*FALCO LEUCOCEPHALUS*.)

de l'Amérique septentrionale et du nord de l'Europe. Il se nourrit de poissons.

L'AIGLE PYGARGUE (*FALCO ALBICILLA*).

Encore un Aigle pêcheur comme le précédent avec lequel on le confond quelquefois, surtout dans sa vieillesse. On le trouve dans tout le nord du globe, où il se tient au bord des rivières et de la mer.

L'AIGLE BATELEUR (*FALCO ECAUDATUS*)

dont la Société possède un magnifique couple, est une espèce remarquable par l'extrême brièveté de sa queue et la teinte veloutée

des son plumage. La cire rouge de son bec et les longues plumes qu'il redresse sur sa tête ajoutent encore à sa beauté.

La volière contient encore :

L'AIGLE DE BONELLI; L'AIGLE CARACARA; L'AIGLE AGUYA DU PARAGAY ET DU BRÉSIL; L'AIGLE A QUEUE ÉTAGÉE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE; L'AIGLE-AUTOUR NOIR HUPPÉ, D'AFRIQUE (FALCO CAPITALIS); L'AIGLE VOCIFÉRANT; L'AIGLE CARACARA FUNÈBRE.

Ensuite quelques Faucons d'un ordre inférieur, tels que :

LE MILAN ROYAL (FALCO MILVUS),

qui n'attaque guère que les reptiles et de très-petits oiseaux;

LA BUSE (FALCO BUTEO),

l'oiseau de proie le plus commun dans les Ardennes;

LA BUSE PATTUE (FALCO LAGOPUS); LE FAUCON CRESSERELLE;

qui sont aussi des Carnassiers de nos contrées.

Voyons maintenant les OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Nous avons dit, dans notre visite au Musæum quels étaient leurs caractères généraux. Leurs mœurs sont peu intéressantes. La nuit, ils font la chasse aux souris, aux mulots, à tous les petits rongeurs qui choisissent aussi la nuit pour commettre leurs déprédations, et sous ce rapport, ils rendent service à l'agriculture. Leur cri, doux comme leur vol, a quelque chose de plaintif et de

lugubre. Ils nichent dans le creux des arbres, dans des ruines ou des trous de rochers.

De jour, quand ils sont attaqués ou frappés de quelque objet nouveau, sans s'envoler, ils se redressent, prennent des postures bizarres et font des gestes ridicules.

Tristes, solitaires, fuyant la lumière du jour, ces oiseaux ne sauraient nous inspirer qu'une sorte de curiosité répulsive. Ils se tiennent, immobiles et droits, dans le coin le plus obscur de leur cage où ils ont l'air d'être empaillés, et tandis que vous examinez leur figure étrange, eux aussi vous dévisagent, en attachant sur vous un regard fixe, ahuri, stupide.

Les petits oiseaux ont pour les Carnassiers nocturnes une antipathie naturelle. Ils se réunissent de toutes parts pour les assaillir, ce qui fait qu'on emploie les Hiboux pour attirer les oiseaux aux pièges. On n'en fait qu'un genre; les STRIX, comprenant les diverses espèces : HIBOUX, CHOUETTES, EFFRAYES, CHATS-HUANTS, DUCS, CHEVÊCHES et SCOPS.

Voici des compatriotes. C'est un couple de

#### GRAND-DUCS (STRIX BUBO) DES ARDENNES.

Le Grand-Duc est le plus grand des Oiseaux nocturnes. Ceux-ci viennent de La Roche, où leur famille habite de temps immémorial un rocher au bord de l'Ourte, qui porte le nom de *rocher du Pouhou*. Pouhou est le nom wallon du Grand-Duc, une onomatopée tirée de son cri.

Les autres Hiboux que contient la Volière sont le : HIBOU LACTÉ DU SÉNÉGAL; LE HIBOU COURONNÉ, DE L'AMÉRIQUE

SEPTENTRIONALE ; UNE EFFRAYE (STRIX FLAMMEA) d'Europe, UNE CHOUETTE-HULOTTE OU CHAT-HUANT et une petite CHEVÊCHE d'Europe.

Enfin la Volière contient quelques OMNIVORES. Ce sont :

#### LE CORBEAU NOIR,

commun, trop abondant dans notre pays, pour pouvoir nous arrêter au milieu de tant de curiosités exotiques, des

#### CHOUCAS, DES PIES ET LE MARTIN ROSELIN D'EUROPE.

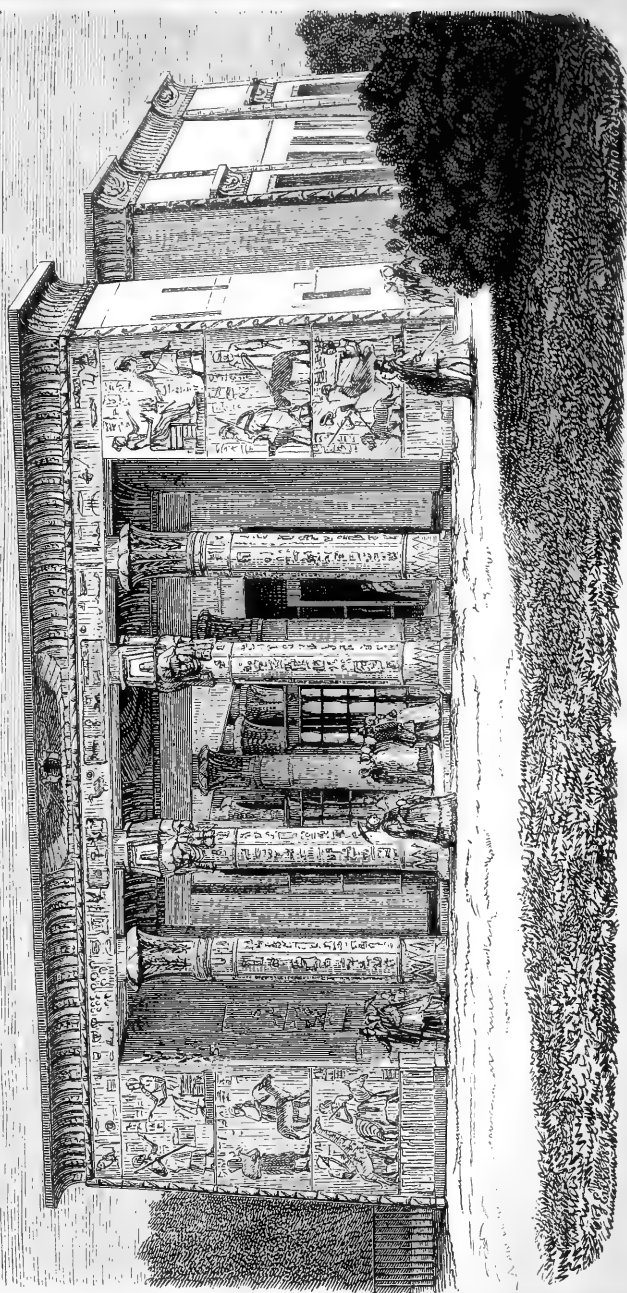
Citons seulement des Corbeaux , une particularité peu connue. On connaît leur longévité et qu'ils passent pour devenir centenaires. Eh bien ! non-seulement ils sont monogames, mais ils n'admettent point le divorce. Leur choix une fois fait, et les précautions prises contre l'incomptabilité d'humeur par un noviciat préalable, leur mariage est indissoluble et ne cesse qu'avec la vie. Comme ils n'ont eu d'autre notaire que l'amour, il faut croire que la même tendresse les anime jusqu'à leur dernière heure. Philémon et Baucis sont des types étudiés chez les Corbeaux.

Avançons. Un groupe de beaux noyers nous prêtera son ombre pour arriver au Temple égyptien.

---







TEMPLE ÉGYPTIEN.

## TEMPLE ÉGYPTIEN.

---

Les grands quadrupèdes de l'Arabie, de l'Inde et de l'Afrique, aux formes étranges et colossales, exigeaient une habitation en harmonie avec leur taille et dont l'architecture rappelât les types favoris de l'Orient. C'était une idée juste et poétique. Restait à l'exprimer par un monument qui présentât le double caractère de la vérité archéologique et de l'utilité pratique. M. Ch. Servais nous semble avoir pleinement satisfait aux exigences de ce programme par la construction du Temple Égyptien.

Le type de cet édifice est emprunté aux temples de l'île de Philoë, dans la haute Égypte. Ce n'est pas une reproduction servile, mais une savante imitation. Les temples de Philoë appartiennent à la meilleure époque de l'art égyptien, alors que les fréquents rapports des Égyptiens avec les Grecs eurent fait apprécier à leurs architectes, qui jusque là n'avaient cherché qu'à frapper l'imagination par des masses imposantes, l'élégance et la

beauté des formes. Les monuments des Pharaons effrayent par leurs dimensions colossales ; ceux des Ptolémés, tout en conservant les types anciens, parce qu'ils étaient consacrés par la religion, plaisent par une légèreté relative et la richesse originale de leur ornementation.

Le temple est en forme de parallélogramme, précédé d'un péristyle orné de quatre colonnes, et terminé par un hémicycle. L'extérieur est très-simple et n'a pour ornement qu'un cordon cylindrique qui court tout autour du bâtiment et encadre les murailles. L'aspect général est celui d'une pyramide tronquée.

L'intérieur est formé d'une large nef, soutenue par huit colonnes et dont les bas-côtés sont divisés en loges destinées à la demeure des animaux. L'hémicycle est séparé de la nef par deux palmiers montant jusqu'à la corniche et reliés entre eux par un grillage. Des grilles, d'une force proportionnée à celle des animaux qu'elles doivent contenir, ferment les entrecolonnements, et donnent au visiteur une sécurité complète.

Tout est égyptien dans le style général de l'édifice, sauf, croyons-nous, l'hémicycle qui nous semble emprunté aux absides des églises byzantines. Ce qui n'est pas égyptien non plus, nous avons à peine besoin de le dire, c'est la toiture en vitrage qui surmonte la nef. Les temples de l'ancienne Égypte étaient à ciel ouvert ; notre climat ne permettait pas de pousser l'imitation aussi loin. Ce sont là des anachronismes très-volontaires et commandés par la destination de l'édifice.

Mais ce qui est purement égyptien, ce sont les ornements emblématiques des colonnes, des corniches et des frises. Les chapiteaux à feuilles de palmier se rencontrent dans une foule de temples ;

quant aux chapiteaux à têtes d'Hathor, ils ont leurs modèles dans les temples de Denderah. Les astragales formées de plants de lotus liés en faisceau; les globes ailés de la corniche; l'image du Phœnix, sculptée sur les portes; les lotus, les ibis, les scarabés, sont autant d'emblèmes dont tous les monuments de l'ancienne Égypte sont parsemés.

L'idée de loger dans un temple égyptien les grands animaux dont l'Orient est la patrie était d'autant plus heureuse que le type de cette architecture n'était pas exclusivement propre à l'ancienne Égypte, mais s'est retrouvé dans tout l'antique Orient, dans la Nubie, l'Abyssinie, la Syrie, la Chaldée, l'Assyrie, la Perse, l'Inde et jusque dans les ruines de l'intérieur de Java. Il faut se rappeler aussi que les Égyptiens étaient de tous les peuples de l'antiquité celui qui professait le plus de vénération pour les animaux, vénération qui, pour quelques espèces sacrées, était poussée jusqu'à l'adoration.

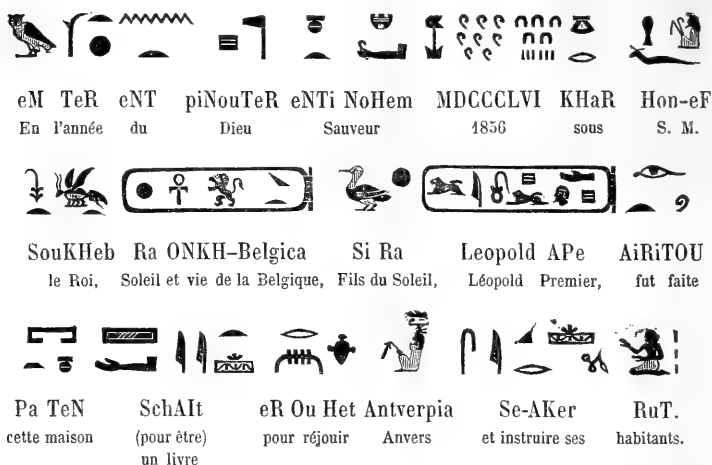
La façade est décorée de figures coloriées dont les contours sont gravés en creux et dont la composition est conçue dans le style le plus pur.

M. le docteur Louis Delgeur, qui s'est occupé d'études égyptiennes, a bien voulu se charger de rédiger en caractères hiéroglyphiques les inscriptions diverses qui ornent les frises et les murs du palais, et qui forment tout un livre d'histoire et de science, gravé sur les parois de l'édifice. M. Stalins, peintre décorateur, a été chargé du tracé et de la peinture et a complètement réussi dans son travail.

Il nous a paru qu'une analyse ou une traduction complètes de quelques parties de cette décoration emblématique devaient être

d'un grand intérêt pour le visiteur. Nous ferons donc correspondre l'écriture en langue copte au tracé des hiéroglyphes, et nous la ferons suivre de la traduction française.

Sur la frise extérieure on lit l'inscription suivante :



Le premier tableau sur le pylone de gauche représente la ville d'Anvers assise; on lui offre le bâtiment en lui disant : *je vous offre cette maison, bien faite*. Les caractères hiéroglyphiques donnent la réponse d'Anvers : *belle est cette maison, elle réjouit mon cœur*.

Le deuxième tableau représente les peuples d'Orient qui viennent à Anvers et y amènent des Antilopes.

Le troisième tableau, toujours sur le pylone de gauche, représente l'arrivée des Nègres qui amènent une Girafe, et *un Ane des terres du midi, son nom est Zèbre*.

Passant à l'examen du pylone de droite, nous trouvons dans le premier panneau : la ville d'Anvers; on lui offre le jardin, elle

l'accepte en disant : *j'accorde à ce jardin d'exister comme le soleil, à toujours.*

Le deuxième tableau représente les peuples du Nord ; ils arrivent des montagnes de l'Arménie et amènent des Hyènes et des Ours.

Le troisième tableau représente l'arrivée des peuples d'Occident amenant des Lions et des Autruches.

Sur les colonnes sont répétées les dates de construction figurées dans le style égyptien et qui peuvent se traduire ainsi : *Ce bâtiment fut construit l'an XXV du règne de S. M. Léopold I, lorsque Teichmann était Gouverneur de la province et Loos Bourgmestre de la ville d'Anvers.*

Passant au péristyle d'entrée nous y remarquons un plafond bleu de ciel avec des étoiles dorées ; au centre une ligne de vautours destinés à protéger l'entrée principale du temple.

Sur la frise au-dessus des portes d'entrée on lit l'inscription suivante :



A OERi AaOUT KeTiou Paou NeB-t KHet-sen  
O Grands, Vieux, Jeunes, Race humaine entière, qui allez



FeNT-sen Ta-Aaou en NeB-Pe Tiaou piNouTeR KHePeRa  
et revenez, adorez le Seigneur du ciel, glorifiez le Dieu Créateur,



MAAou NoFeRou KHAKer-ou To-ti  
en voyant les merveilles qui ornent la terre.

La décoration des murs du péristyle n'étant pas encore

terminée, nous ne pouvons que sommairement expliquer les sujets des peintures.

Sur le côté gauche : THOT, seigneur de la science et SAF, dame de la salle des livres et des sciences, accordent à la ville d'Anvers la puissance sur les animaux.

Sur le registre inférieur du même côté, les membres du Conseil d'administration de la Société, feu M. le baron de Caters, président, MM. Loos vice-président, Pieron trésorier, Rigouts-Verbert administrateur et Elsen secrétaire.

Du côté droit du péristyle : Divers peuples amenant à la ville d'Anvers des animaux de toute espèce.

Les autres panneaux représentent les phases diverses de construction de l'édifice ; la visite du Roi, *Soleil et Vie de la Belgique, Seigneur de la Meuse, Modérateur de l'Escaut*, accompagné du duc de Brabant (*grand chef d'Infanterie, fils royal et de sa race, qui l'aime*) et de son épouse (*qui l'aime, fille d'un fils royal*) Marie-Henriette, ainsi que du comte de Flandre (*grand chef de cavalerie, fils royal et de sa race, qui l'aime*) et de leur sœur (*la fille royale et de sa race, qui l'aime*) Charlotte.

Ces traductions, auxquelles nous avons, autant que possible, essayé de conserver le caractère égyptien, prouvent que les peintures ont un sens historique qui leur donne le plus grand intérêt. Espérons donc que d'ici à peu de temps elles seront entièrement terminées, et que l'intérieur de l'édifice sera aussi rehaussé par des inscriptions qui imprimeront à tout l'ensemble de cette demeure des animaux, le cachet particulier d'une œuvre d'histoire et d'archéologie.



Les hôtes actuels du temple sont : deux Éléphants, deux Girafes, un Rhinocéros, six Zèbres, trois Dromadaires, deux Chameaux et trois Antilopes.

A gauche en entrant se trouve

#### LE DROMADAIRE BLANC, DU SÉNÉGAL.

Les Chameaux forment le premier genre de l'Ordre des Ruminants. On les divise en Chameaux à deux bosses et Chameaux à une bosse. Le Dromadaire n'est qu'une variété du Chameau à une bosse, et le Dromadaire blanc n'est à son tour qu'une variété, mais une variété rare, du Dromadaire ordinaire.

Les Chameaux sont des animaux assez laids. Leur lèvre renflée et fendue, leur long cou ployé, la faiblesse de leur croupe, leur dos en forme de montagne à un ou deux sommets, la proportion désagréable de leurs jambes et de leurs pieds, leurs genoux cagneux, les callosités de leur peau, qui sont comme les stigmates de la servitude, en font des êtres en quelque sorte informes; mais que de qualités viennent compenser cette disgrâce extérieure!

• L'or et la soie, dit Buffon, ne sont pas la vraie richesse de l'Orient; c'est le Chameau qui est le trésor de l'Asie. • C'est la providence du désert. • Aussi, continue Buffon, les Arabes regardent le Chameau comme un présent du ciel, un animal sacré, sans le secours duquel ils ne pourraient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait de leurs Chameaux fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent aussi la chair, surtout celle des jeunes qui est très-bonne à leur goût; le poil de ces animaux, qui est fin et

moëlleux et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, leur sert à faire les étoffes dont ils se vêtissent et se meublent; avec leurs Chameaux, non-seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien; ils peuvent mettre en un seul jour, cinquante lieues de désert entr'eux et leurs ennemis: toutes les armées du monde périraient à la suite d'une troupe d'Arabes, aussi ne sont-ils soumis qu'autant qu'il leur plaît. »

La plus précieuse qualité du Chameau, c'est son extrême sobriété et la faculté qu'il a de passer plusieurs jours sans boire.

Cette faculté tient, selon Cuvier, à de grands amas de cellules qui garnissent les côtés de la panse et dans lesquelles il se produit ou se retient continuellement de l'eau. Les autres Ruminants n'en ont point de semblables.

Outre le Dromadaire blanc, nous avons :

#### DEUX DROMADAIRES D'ÉGYPTE,

qui n'en diffèrent que par la couleur; l'un est noir, l'autre brun.

#### DEUX CHAMEAUX A DEUX BOSSES,

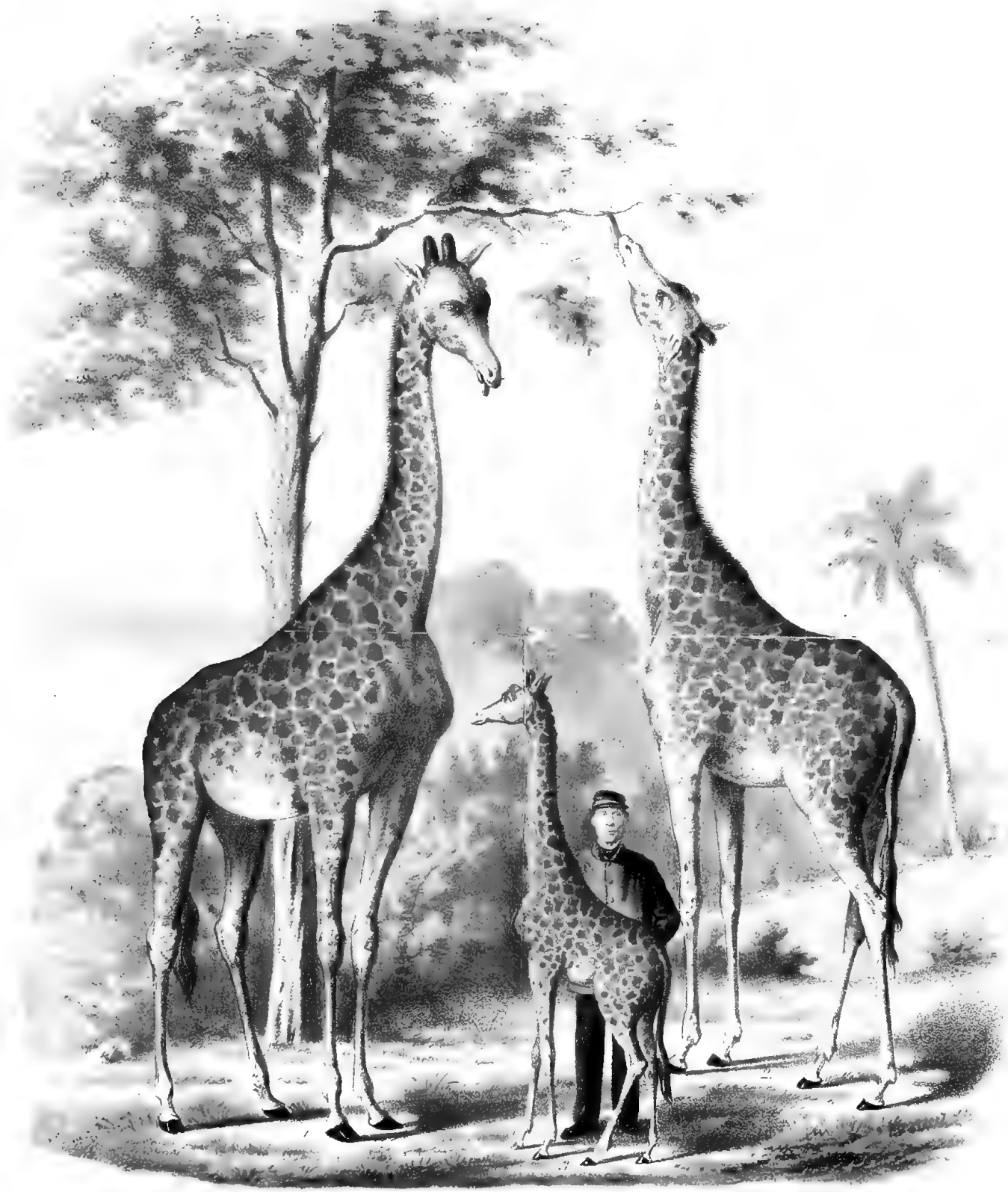
de la Mésopotamie et de la Perse.

#### LA GIRAFE (CAMELOPARDALIS GIRAFA).

C'est le plus élevé des Ruminants et de tous les animaux, car sa tête atteint à dix-huit pieds de hauteur. On n'en connaît qu'une seule espèce, confinée dans les déserts de l'Afrique. Elle a pour



1



GIRAFES 1. MALE ET 2 FEMELLE

2. GIRAFE FEMELLE née le 10 Juin 1871 au local de la Société Hauteur 2 mètres 55 centimètres



caractère dans les deux sexes, des cornes coniques, toujours recouvertes par une peau velue, et qui ne tombent jamais. Au milieu du chanfrein est une troisième petite corne, beaucoup plus large mais très-courte. C'est, d'ailleurs, un des plus remarquables animaux qui existent, par la longueur de son cou et la hauteur disproportionnée de ses jambes de devant.

La bizarrerie de sa forme une fois acceptée, la Girafe ne laisse pas que d'être un joli animal. Son pelage est toujours propre, lisse, et la couleur de sa robe est charmante. Elle tient de l'antilope et du léopard. Ses yeux sont superbes et recouverts des plus beaux cils qui se puissent voir. Son caractère est des plus doux ; elle n'attaque jamais les autres animaux, ne donne point de coup de tête comme les béliers, et ne se défend avec ses pieds que lorsqu'elle est aux abois.

En général, ses mouvements ne sont pas très-vifs ; cependant comme ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très-longtemps, il est difficile de les suivre avec un bon cheval.

La Girafe se nourrit de feuilles d'arbres qu'elle cueille avec sa lèvre supérieure, qui dépasse l'inférieure de plus de deux pouces ; sa langue est en quelque sorte prenante et s'allonge, se retourne et se plie comme un doigt. Les taches dont son corps est parsemé deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit.

Le cuir de la Girafe est épais d'un demi pouce. Les Africains s'en servent pour différents usages ; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les deux belles Girafes que possédait la Société, sont mortes,

l'une depuis trois ans, l'autre depuis un an. Nous en parlons cependant comme si elles étaient vivantes, parce que leur place ne demeurera pas longtemps inoccupée. Elles seront probablement remplacées avant que ne soient écoulées les quelques semaines qui séparent l'instant où nous écrivons de celui où ce livre sera publié.

On a placé dans le temple quelques Antilopes de grande espèce. Ce sont deux

#### ANTILOPES CANNA ET UNE ANTILOPE GNOU ,

toutes deux originaires des montagnes de la pointe méridionale de l'Afrique.

Les Antilopes sont des Ruminants très-répandus en Afrique et en Asie. Elles ressemblent aux Cerfs et aux Daims, par la légèreté de leur taille et par la vitesse de leur course. C'est un genre très-nombreux et dont la Société possède des espèces assez variées. Nous les verrons tout à l'heure paître et bondir dans les vastes pelouses du jardin.

#### L'ANTILOPE CANNA

est une des plus grandes qui existe. Sa taille égale celle d'un fort cheval. Son caractère n'est pas aussi doux que celui des autres Ruminants ; il faut s'en méfier. Elle vit en troupe dans les montagnes du nord au Cap.

#### L'ANTILOPE GNOU.

est un animal fort extraordinaire, qui semble même, au premier



coup-d'œil, un monstre composé de parties de différents animaux. Il a le corps et la croupe d'un petit cheval, couvert de poils bruns, la queue garnie de longs poils blancs, comme celle du cheval et, sur le cou, une belle crinière redressée, blanche à sa base, noire au bout des poils. Ses cornes descendent au dehors et remontent par la pointe. Son muffle, large et aplati, est entouré de points saillants. Sous la gorge et sous son fanon court une deuxième crinière noire. Ses pieds ont toute la légèreté de ceux du cerf.

Nous mentionnerons ici les autres Antilopes qui se trouvent au Jardin, et dont nous reparlerons en les rencontrant. Ce sont :

CINQ ANTILOPES LEUCORIX ; TROIS ANTILOPES DAMA OU NANGUER ; QUATRE ANTILOPES ADAX ; TROIS ANTILOPES NYL-GHAU ET UNE ANTILOPE BUBALE.

Les autres habitants du temple égyptien : les Éléphants, le Rhinocéros et les Zèbres appartiennent à l'

## ORDRE DES PACHIDERMES.

C'est le septième Ordre des Mammifères ; son nom signifie *peau épaisse*. Le caractère principal de cet Ordre est emprunté à la forme du pied ; ou ces pieds n'ont ni doigt ni ongle, comme dans les animaux à sabots, ou bien les doigts, apparents seulement dans le squelette, sont tellement encroûtés dans la peau calleuse qui entoure le pied, qu'ils n'apparaissent au-dehors que par les ongles attachés sur le bord de cette espèce de sabot. On

divise les Pachidermes en deux sous-ordres : les Pachidermes à trompe et à défense, et les Pachidermes ordinaires.

Il n'existe plus qu'une seule espèce de Pachiderme à trompe : c'est l'Éléphant. Il en existait autrefois une autre, celle des Mastodontes ; mais elle a entièrement disparu. Nous en avons vu un tibia fossile dans les collections du Musæum. Reste donc

### L'ÉLÉPHANT.

C'est le plus grand de tous les animaux et le plus intelligent, après l'homme, bien entendu. Malgré la lourdeur de ses formes, il est l'un des plus adroits, et malgré sa masse et la grosseur de ses jambes, bien peu le surpassent en vitesse à la course.

Les anciens l'employaient à la guerre. Ils lui faisaient porter des tours de bois, du haut desquelles ils combattaient. Annibal en menait trente-sept avec lui lors de son fameux passage des Alpes ; il ne lui en restait plus qu'un seul, qu'il montait lui-même, quand il traversa les maremme de la Toscane, après la bataille de la Trébia. Les premiers qu'on eût vu en Italie, furent, dit-on, ceux de Pyrrhus. Les Romains avaient une haute idée des Éléphants. Pline, après avoir vanté leur intelligence, leur courage, leur magnanimité, leur gratitude, va jusqu'à dire qu'ils ont une religion et qu'ils adorent les astres. Ceci nous paraît une réclame inventée par les Mages en faveur du Sabéisme.

Buffon, dans un parallèle un peu forcé entre le Chien, le Singe, le Castor et l'Éléphant, dit aussi de singulières choses : « Le Chien n'a que de l'esprit d'emprunt » — il y a tant d'hommes qui n'ont pas même celui-là ! — « le Singe n'en a

que l'apparence. Le Castor n'a du sens que pour lui et les siens. L'Éléphant leur est supérieur à tous trois ; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main est le principal organe de l'adresse du Singe : l'Éléphant au moyen de sa trompe qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le Singe ; et, en même temps, il a la docilité du Chien ; il est comme lui susceptible de reconnaissance et capable d'un fort attachement, il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitements, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, etc. Enfin l'Éléphant, comme le Castor, aime la société de ses semblables, il s'en fait entendre ; on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert, et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est, peut-être, que faute d'assez d'espace et de tranquillité ; car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'Éléphant : il vit donc dans l'inquiétude et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre, pour s'y établir à demeure. »

Il est clair que, dans la pensée de Buffon, si l'on abandonnait aux Éléphants un espace assez vaste, sans les déranger, ils y bâtiraient des villes qui seraient aux villages des Castors, ce que l'intelligence et la taille des Éléphants eux-mêmes est à l'intelligence et à la taille des Castors. Ceci nous suggère une réflexion. L'homme, dit Buffon, s'est très-anciennement multiplié dans tous les pays qu'habite l'Éléphant ; mais enfin,

il y eut un temps où les Éléphants étaient en majorité. Il est probable qu'à cette époque ils cultivaient l'architecture. On a beaucoup discuté sur l'origine de certains monuments que l'on croit élevés par des êtres plus forts que les hommes de nos jours, et que l'on nomme des monuments cyclopéens : ce sont peut-être les Éléphants qui les ont bâtis !

A propos de cette trompe merveilleuse où l'Éléphant réunit les deux organes du tact et de l'odorat, Buffon dit encore qu'il a « le nez dans la main. » Il eut été plus juste de dire : la main dans le nez. Georges Cuvier, qui songe beaucoup plus à être exact et précis qu'à tailler les facettes de son style, et qui n'en est pas moins un grand écrivain, autant qu'un grand naturaliste, décrit ainsi cet instrument : « Les narines se trouvent dans le squelette vers le haut de la face ; mais elles se prolongent dans l'animal vivant en une trompe cylindrique, composée de plusieurs milliers de petits muscles, diversement entrelacés, mobiles en tout sens, douée d'un sentiment exquis, et terminée par un appendice en forme de doigt. Cette trompe donne à l'Éléphant presque autant d'adresse que la perfection de la main peut en donner au Singe. Il s'en sert pour saisir tout ce qu'il veut porter à sa bouche et pour pomper sa boisson qu'il lance ensuite dans son gosier en y recourbant cet admirable organe, et il supplée ainsi à un long cou qui n'aurait pu porter cette grosse tête et ses lourdes défenses. »

Les yeux de l'Éléphant, très-petits relativement au volume de sa tête, expriment l'intelligence, la pénétration, une sorte de malice bienveillante, la sociabilité et la bonne humeur. C'est, en somme, un animal très-sympathique, et qui compense par ses









# GRANDE VENTE F d'Animaux et P

L'Administration fera procéder les **MARDI, MERCREDI et JEUDI**, de 10 heures du matin à 5 heures de relevée, au local de la d'**ANIMAUX et PLANTES**, tels que :

Grand Éléphant d'Afrique, femelle, deux Tigres royaux du Bengale, et un grand Puma, mâle, 3 jeunes Pumas, mâles et femelle, une paire mâle et femelle, et d'autres carnivores : Lamas, Alpacas, Guanacos, Aristodes, Axis, Daims mouchetés, Moutons à manchettes, Antilopes, plusieurs Gazelles, Poneys, Kangourous, Singes divers dont 2 Oraï

Oiseaux de proie, Autruches du pays des Somalis, Nandous, Cas échassiers, Faisans Elliot, Lady Amherst, Swinhoe, Vénérés, Lophophores, Tragopans de Cabot, id. Satyres, id. de Temminck, mains, Hocos, Pintades couronnées, Gouras couronnés, Tinamous, Cygnes blancs à cou noir, Cygnes noirs, Cygnes blancs, Oies diverses et autres, Aras, Perroquets, Cacatoes, Perruches, Pigeons, Tout d'Oiseaux de volière.

Serpents Pythons et Arlequins, Crocodiles, Phoques.

QUELQUES BELLES PLANTES, telles que :

Balanium Antarticum, Alsophilla Australis, Cyathea Medularis Princeps. — Une collection de Crotons.

La vente de Faisans, Hocos, Oiseaux Aquatiques et de proie, Autruches, non vendus, se fera l'après-midi du deuxième jour.

Le Jeudi, 21 Septembre, est exclusivement réservé pour la vente des Plantes du matin.

La vente se fera au comptant et aux conditions qui seront



qualités morales ce qui peut lui manquer du côté de la grâce et de l'élégance.

Les deux individus que nous possédons n'ont pas encore atteint toute leur croissance. L'un, le mâle, n'est âgé que de douze ans, la femelle n'en a que huit. Ils sont arrivés à la Société tout petits ; ils n'étaient pas plus gros qu'un tonneau et pesaient à peine deux cents kilos.

Les Éléphants croissent jusqu'à l'âge de vingt ans.

Leur voisin

### LE RHINOCÉROS

est, après l'Éléphant, le plus grand des Pachidermes. Ce qui le distingue, c'est l'extrême épaisseur et la dureté de sa peau sur laquelle les balles font ricochet, et la corne qu'il porte sur le nez. Cette corne, qui lui a fait donner son nom, est composée d'une substance fibreuse et cornée, semblable à des poils aglutinés. L'individu est jeune aussi : il n'a que cinq ans ; mais il est fort pour son âge, et la rapidité de sa croissance, joint à son état de parfaite santé, permet de préjuger qu'il atteindra une taille énorme. En attendant, il a toutes les grâces juvéniles qui peuvent décorer un Rhinocéros en bas-âge. Hâtons-nous de dire que la propreté n'est pas au nombre de ses vertus. Mais les enfants sont si rarement propres !

La femelle du Rhinocéros n'a jamais qu'un petit à la fois, aussi l'espèce est-elle beaucoup moins répandue que celle de l'Éléphant. On estime que cet animal doit vivre, comme l'homme, soixante-dix à quatre-vingts ans.

Sa chair est excellente au goût des Indiens et des Nègres. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde. Les Indiens estiment la corne du Rhinocéros plus que l'ivoire des Éléphants, non pas à cause de la matière, mais à cause de sa substance même à laquelle ils attribuent plusieurs qualités spécifiques.

En attendant que l'éducation corrige celui-ci du défaut qu'il a de se vautrer dans ses ordures, nous ne séjournerons pas longtemps devant sa bauge, car malgré tous les soins de son gardien, elle ne sent pas l'héliotrope. Nous ne pouvons pas dire d'ailleurs du Rhinocéros ce que nous avons dit de l'Éléphant ; ce n'est pas un animal sympathique. Son naturel est stupide et féroce. Celui-ci est apprivoisé, mais nullement sociable. Tandis que l'Éléphant vous sourit de l'œil et vous tend le nez en guise de main, le Rhinocéros va se coucher dans le coin le plus obscur, en vous tournant le dos.

Rendons-lui la pareille et allons visiter les Zèbres que nous avons négligés tout à l'heure pour n'en pas parler entre un dromadaire blanc et une antilope, attendu qu'ils appartiennent aussi à l'Ordre des Pachidermes.

### LES ZÈBRES.

forment, avec l'Ane et le Cheval, la troisième famille des Pachidermes, celle des SOLIPÈDES. Ils n'ont qu'un seul doigt apparent et un seul sabot à chaque pied. On n'en connaît qu'un seul genre : celui des CHEVAUX, *Equus*. En fait de Chevaux proprement dits,

la Société ne possède que des Poneys, dont nous avons parlé ; l'Ane n'a pas été jugé digne d'entrer dans ses collections.

#### LE ZÈBRE (EQUUS ZEBRA)

du Cap-de-Bonne-Espérance, ressemble à un Ane, rayé partout transversalement de blanc et de noir avec une parfaite régularité. On le rencontre dans toute l'Afrique méridionale. Cuvier cite un Zèbre femelle qui produisit successivement avec l'Ane et avec le Cheval.

Jusqu'à présent, les Zèbres n'ont pu être réduits à une complète domesticité. Ils n'ont ni la docilité, ni la sociabilité du Cheval, ni l'admirable patience de l'Ane, ce robuste et sobre esclave du pauvre campagnard. Le Zèbre conserve toujours quelque chose de revêche, même de méchant. Il en est de même de ses cousins, le Couagga et l'Onaga.

#### LE COUAGGA (EQUUS QUACCHA)

ressemble plutôt au Cheval qu'à l'Ane. Son poil, sur le cou et sur les épaules, est brun, rayé en travers de blanc sale ; sa croupe est gris-roussâtre, sa queue et ses jambes blanchâtres. Son nom exprime son cri, qui ressemble à l'aboiement d'un chien. Il est originaire du même pays que le Zèbre. Nous en possédons quatre dont deux sont nés au Jardin.

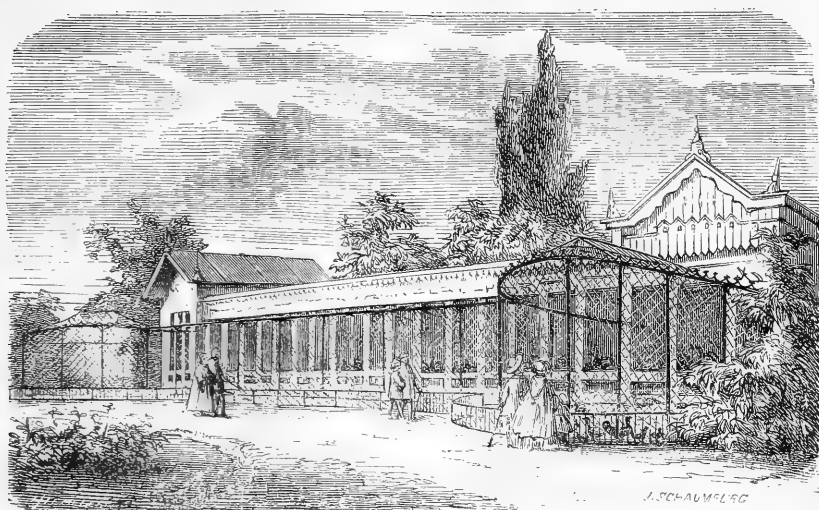
#### L'ONAGA OU DAUW (EQUUS MONTANUS),

appelé aussi *Zèbre de Burchell*. C'est une espèce inférieure à

l'Ane, mais de la jolie forme du Couagga, isabelle avec des raies noires alternativement plus larges et plus étroites, sur la tête, le cou et le corps. Celles de l'arrière se portent obliquement en avant, ses jambes et sa queue sont blanches. Il vient aussi du nord du Cap.

Le Temple Égyptien attend encore un hôte dont nous eussions voulu pouvoir parler dès à présent. C'est un **HYPOPOTAME**, le plus monstrueux des Pachidermes, animal amphibie, auquel on donne la chasse actuellement, pour compte de notre Société, le long des rivières du Congo ou du Sénégal. Ce sera là une acquisition d'autant plus précieuse, qu'aucun animal de ce genre n'aura encore paru vivant en Belgique.

---



## LA POULERIE.

---

En sortant du Temple, nous irons visiter la nouvelle poulerie, récemment construite tout au fond du jardin. C'est une suite d'élégantes cages, ayant chacune leur jardinet. L'élève des poules est devenue de nos jours une des branches les plus importantes de l'économie rurale. On a cherché à varier, à multiplier les espèces de ces utiles oiseaux, qui se multiplient si bénévolement dans nos basses-cours pour nous donner leurs œufs, leur chair délicate et leurs plumes. Quoique toutes s'élèvent facilement partout, l'expérience a démontré cependant que cer-

taines espèces de poules réussissent mieux que d'autres dans certaines localités. Ainsi, pour ne pas sortir de notre étroit royaume, les poules qui conviennent à l'Ardenne ne sont pas celles qui produisent le plus dans la Campine.

Nous sommes loin d'avoir au jardin toutes les espèces connues. Le croisement en a rendu les variétés presque innombrables. Celles qui se trouvent ici en ce moment sont : les CRÈVECŒURS à la belle huppe, au plumage cuivré ; les Poules à huppe blanche et à huppe noire ; les DORKINGS, excellentes pondeuses et dont la chair surpasse toutes les autres en délicatesse ; les CAMPINOISES, l'espèce qui réussit le mieux dans tout le nord de la Belgique ; les COCHINCHINOISES et les BRAMA-POOTRA, les géants de l'espèce, très-fécondes du reste et fort bonnes à manger ; les NÈGRES, qui, sous leur plumage blanc cachent une peau noire, etc. Nous terminons cette énumération par un etc., parce que les cages ne sont pas louées à chacune de ces espèces par bail emphytéotique, et qu'elles sont destinées, selon toute vraisemblance, à changer souvent de locataires.

## LE TOURNIQUET.

Dans la partie du jardin où nous nous trouvons, et qui donne sur la rue de la Charrue, il était nécessaire de ménager une sortie ; mais pour empêcher qu'elle ne serve également d'entrée, ce qui eut nécessité l'entretien d'un deuxième portier, on y a placé un tourniquet, ne tournant que dans un sens, ce qui permet de sortir mais rend le retour impossible.

La gravure placée à la fin du livre représente cette petite construction.





VUE PRISE DU COTÉ DE LA FOSSE DES OURS.



Rentrons au jardin en longeant le grillage solide qui entoure l'hémicycle du Temple Égyptien, et dirigeons-nous vers la montagne qui domine cette partie du jardin. Asseyons-nous un moment, sur l'un de ces bancs, en face d'une corbeille de roses du Bengale entremêlées d'odorants résédas. L'œil embrasse de ce point une perspective étendue, et la plus pittoresque qu'il y ait au jardin, où l'on n'a pas assez songé, peut-être, à ménager les points de vue. Descendons et, longeant l'étang qui est à nos pieds, allons visiter

### LA FOSSE AUX OURS.

Cette construction, d'un très-bon aspect, forme une espèce de grand puits ou de fosse en maçonnerie pentagonal, communiquant à des loges, également en maçonnerie, revêtues extérieurement de pierres rocheuses disposées en grottes. Au milieu de la fosse se dresse un squelette d'arbre. Là s'ennuient quelques pauvres Ours, obligés pour respirer un peu d'air pur et voir autre chose que les parois de leur humide prison, de grimper au sommet de leur arbre mort. Heureux quand, de là, ils peuvent attrapper une pomme, un morceau de sucre ou de pain blanc qu'on leur jette par dessus la balustrade. Ils montrent beaucoup d'adresse dans cet exercice, et malgré leurs formes disgracieuses et lourdes, ils grimpent sur l'arbre avec autant d'agilité que les singes, et se tiennent en équilibre sur les branches avec un aplomb surprenant.

#### L'OURS (URSUS).

est de l'ordre des Carnassiers, famille des PLANTIGRADES,

c'est-à-dire qui s'appuient, pour marcher, sur la plante entière de leurs pieds. Quoique rangés parmi les Carnassiers, les Ours sont condamnés, par la forme de leur dentition, à ne se nourrir que de fruits ; ils ne mangent de la chair que par nécessité.

Les Ours habitent les forêts de l'Ancien et du Nouveau Monde. On trouve en Europe les deux espèces que nous possédons aujourd'hui vivantes ,

#### L'OURS BRUN (URSUS ARCTOS)

des grandes forêts de l'Europe centrale et méridionale, et

#### L'OURS NOIR (URSUS AMERICANUS)

de l'Amérique septentrionale, mais que l'on croit être le même que l'Ours noir des forêts de la Pologne et de la Russie.

L'Ours s'apprivoise difficilement et n'obéit qu'à la contrainte. On lui apprend à se tenir debout, à faire l'exercice avec un bâton, à danser au son du flageolet et du tambourin, mais toujours avec la muselière, car il est très-capricieux et porté à la colère. Il faut sans cesse le surveiller et s'en défier.

Les Ours sont très-friands de fruits ; aussi quand ils pénètrent dans un verger ou un vignoble ils y font un dégât terrible. Ils raffolent du miel et bravent, pour s'en emparer, la fureur des abeilles et des guêpes. La manière la moins dangereuse de les prendre est de placer à leur portée quelques rayons de miel arrosée d'eau-de-vie. Ils s'enivrent, chancellent bientôt et tombent. On a tout le temps de les garroter et de les museler avant que leur ivresse soit dissipée.

Une particularité de l'Ours est de pouvoir passer la saison des grands froids de l'hiver sans manger et sans sortir de sa caverne, sans être cependant engourdi comme le loir ou la marmotte.

Un compartiment de la fosse, inhabité pour le moment, contient une baignoire à l'usage des Ours blancs. Nous avons vu au Musæum l'un de ses derniers hôtes, ainsi qu'un Ours malais, qui habitait une grotte voisine.

La pièce d'eau qui s'étend devant les grottes des Ours fourmille de Canards, de Sarcelles, d'Oies, de Cygnes, en si grande quantité que nous ne voudrions pas essayer de les compter, chaque espèce y étant représentée par un nombre d'individus dont nous ne sommes pas biens sûrs que l'administration elle-même connaisse le chiffre. C'est une colonie aquatique qui vit au milieu du jardin en pleine liberté. Tout cela grouille, s'accouple, pond, couve, presque sans qu'on le sache, sous les buissons, dans les trous ménagés entre les rocailles du bord, au fond des paniers disposés à fleur d'eau. Quelquefois on voit sortir de là une Canne ou une Oie menant à sa suite une douzaine de petits qui s'élancent sur l'étang. Le lendemain, au lieu d'un troupeau, il y en a deux; le surlendemain il y en a trois. Qui peut en faire le dénombrement? Qui surtout peut savoir combien en mangent les rats? Ces rats mériteraient bien une notice, avec un titre en majuscules, dans le genre de ceci :

#### RATS (MUS RATUS).

Deuxième famille de l'Ordre des Rongeurs, pourvus à la mâchoire inférieure d'incisives très-fortes, pullulent au Jardin de

Zoologie, où les étangs ont été bordés de rocailles perforées d'ouvertures, tout exprès pour leur procurer des asiles impénétrables, d'où ils font la nique à M. Kets, et où ils croquent impunément autant d'œufs et de petits Canards qu'il leur en faut pour être les animaux les mieux nourris et les plus gras de tout le Jardin. Pour peu que l'on regarde le long des bords, on ne tarde pas à en apercevoir quelqu'un qui vient effrontément visiter les nids des Canards en plein jour, ou faire sa toilette assis sur une pierre, au bord de l'eau, lustrant son poil et affilant sa moustache à la façon gracieuse des écureuils, des mulots et autres croque-noisettes.

Puisque cette digression nous a amené à parler des parasites du Jardin, disons que les bâtiments qui renferment les provisions de graines destinées aux oiseaux sont minés, quoiqu'on fasse, par des légions de

#### SOURIS (*MUS MUSCULUS*)

que nous ne décrivons pas, parce que Cuvier lui-même, dans son *Règne animal*, s'est contenté, pour toute description, de cette phrase laconique : « Connues de tous les temps et de tout le monde. » Si celles-là connaissent des maladies, ce ne peuvent être que l'apoplexie et la pléthore. Mais, à notre avis, les plus heureux des parasites du Jardin, ce sont les

#### MOINEAUX (*FRINGILLA DOMESTICA*).

Pour les caractères scientifiques, relire la phrase de Cuvier

sur les souris. Lascifs, gourmands, effrontés, paresseux, nulle part nous n'avons vu les moineaux étaler avec plus d'impudence les vertus monacales qui leur ont valu leur nom. Ils prélèvent la dîme sur la nourriture des autres oiseaux avec le sans-gêne de gens qui croient la dîme d'institution divine. Aussi sont-ils gros et gras. . . . Mais revenons à des oiseaux plus honnêtes.

Voici la liste des PALMIPÈDES qui nagent, en ce beau mois de juin 1861, sur les étangs du Jardin Zoologique :

Les PÉLICANS BLANCS d'Égypte, et les PELICANS CRISPÉS, de la Mer-Noire, déjà nommés. Les

#### CYGNES (CYGNUS)

appartiennent, ainsi que les Canards et les Oies, à la famille des LAMELLIROSTRES. Les membres de cette famille ont le bec épais, revêtu d'une peau molle ; la langue large et charnue, dentelée sur le bord. Ils vivent plus sur les eaux douces que sur la mer.

Les Cygnes ont le bec aussi large en avant qu'en arrière, les narines à peu près au milieu de sa longueur ; le cou fort allongé. Ce sont les plus grands oiseaux de ce genre. Nous possédons : LE CYGNE DOMESTIQUE ; LE CYGNE NOIR DE LA NOUVELLE HOLLANDE ; LE CYGNE SAUVAGE DU NORD DE L'EUROPE, et l'on espère y joindre bientôt le CYGNE A TÊTE NOIRE, du Chili.

#### LES OIES (ANSER)

ont le bec médiocre et court, plus étroit en avant qu'en arrière. Leurs jambes sont plus élevées que celles des Canards et plus rapprochées du milieu du corps pour faciliter la marche.

Nous possédons :

L'OIE ARMÉE, du Sénégal;

L'OIE A CRAVATTE, du Canada;

L'OIE BERNACHE, d'Afrique : c'est le CHENALOPEX des anciens, révééré des Égyptiens à cause de son attachement pour ses petits. Les Bernaches forment un genre qui les distinguent des autres Oies par un bec plus petit;

L'OIE CRAVANT (ANAS BERNICLA);

L'OIE RIEUSE (ANAS ALBIFRONS);

L'OIE DE L'INDE;

L'OIE MAGELLANIQUE;

L'OIE DES ILES SANDWICH.

Le CÉRÉOPSIS CENDRÉ de la Nouvelle-Hollande, forme un genre à part, quoiqu'on ne connaisse qu'une seule espèce. Il ressemble aux Bernaches, mais il a le bec encore plus petit, recouvert d'une membrane beaucoup plus large et portant jusqu'au milieu du front.

#### LES CANARDS (ANAS)

ont le bec moins haut que large à sa base, autant ou plus large à son extrémité que vers la tête; les narines plus rapprochées de son dos et de sa base. Leurs jambes plus courtes et plus en arrière leur rendent la marche moins facile qu'aux Oies.

Nous possédons :

LE CANARD TADORNE, (ANA TADORNA) DE LA MER BALTIQUE;

LE KASARKA;

LE CHIPEAU, OU RIDENNE, (A. STREPERA);

- LE MORILLON, (A. FULIGULO);
- LE MILLOUIN, (A. FERINA);
- LE SOUCHET, (A. CLYPEATO);
- LE SIFFLEUR, (A. PENELOPE);
- LE MUSQUÉ, (A. MOSCHATA);
- LE MANDARIN DE LA CHINE, (A. GALERICULATA);
- LE CANARD DE LA CAROLINE, (A. SPONSA).

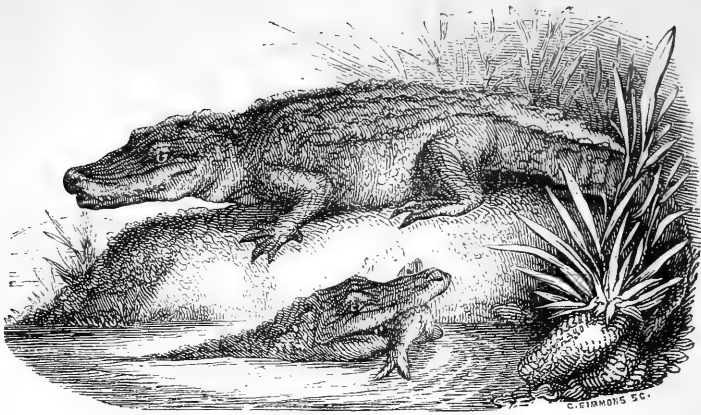
Diverses espèces de SARCELLES, canards de taille inférieure :

- LA SARCELLE D'ÉTÉ;
- LA SARCELLE D'HIVER;
- LA SARCELLE DE BAHAMA;
- LA SARCELLE A FRONT BLANC, DU SÉNÉGAL.

Cette liste, toute longue qu'elle est, n'est pas complète, car parmi les Canards exotiques, il y en a quelques-uns dont les noms ne sont pas connus.

Les plus beaux de tous les Canards sont les Mandarins de la Chine, avec leur plumage lie de vin et tournesol, la large plume relevée de leur aile, leur petite huppe et leurs yeux de topase. Puis, le Tadorne, blanc, à tête verte, une ceinture de canelle autour de la poitrine, l'aile variée de noir, de blanc, de roux et de vert; le Canard de la Caroline, si élégant; le Souchet vert... Mais pourquoi choisir? Presque tous les Canards sont beaux, surtout les mâles. Seulement, il faut les voir quand ils nagent; leur marche est ridicule.

Parmi ces Oies et ces Canards nous rencontrerons, étendu sur le gazon, au bord de l'étang, ou plongé dans l'eau jusqu'au nez, un



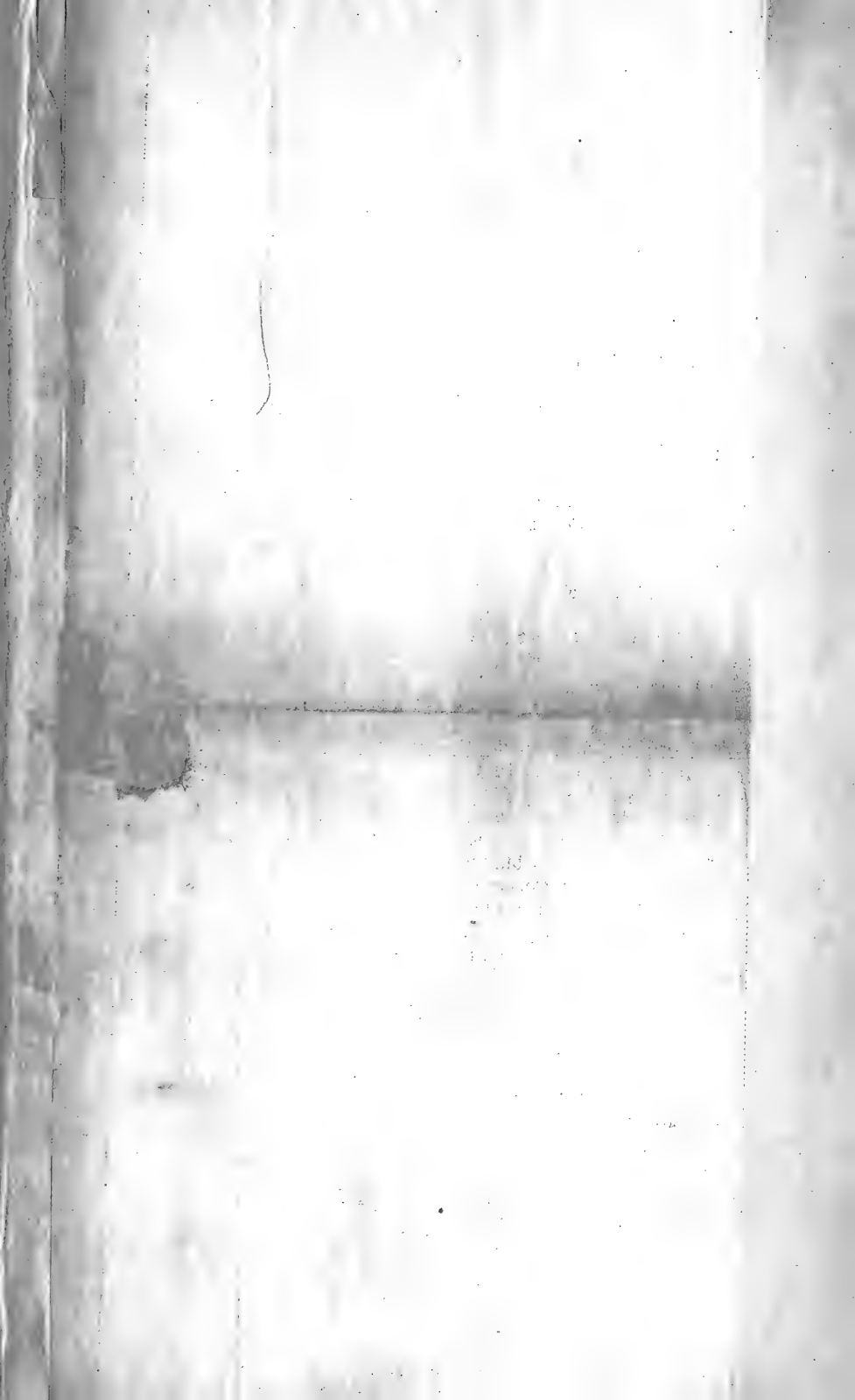
### CAÏMAN A TÊTE DE BROCHET,

qui est le Crocodile du Texas. Cet affreux saurien est aux salamandres de notre pays ce que le condor des Andes est à nos moineaux. Il se nourrit de poissons, mais il ne dédaigne pas, de temps en temps, quand un innocent Canneton, trompé par son immobilité, s'aventure trop près de sa formidable mâchoire, de le happer.

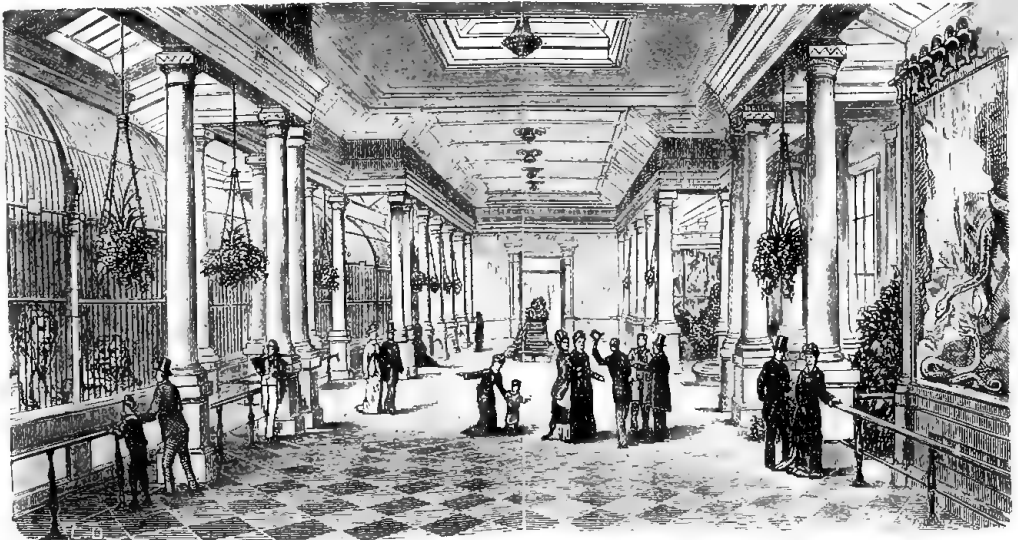
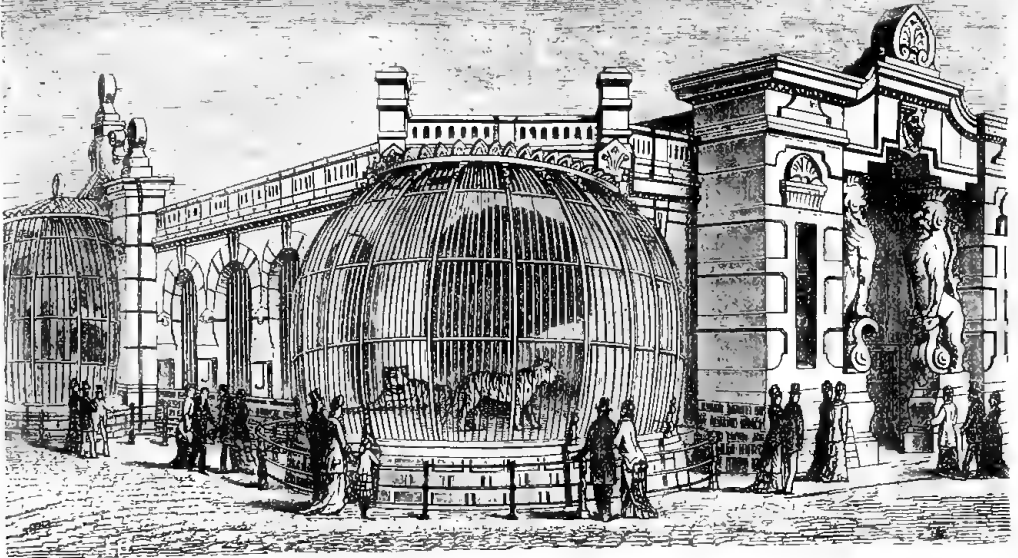
Ce Crocodile est au Jardin Zoologique depuis 13 ans. C'est la première fois, croyons-nous, que cet animal ait vécu aussi longtemps dans aucun établissement de l'Europe. Nous espérons bien cependant, qu'on ne songe pas à en faire un animal domestique.

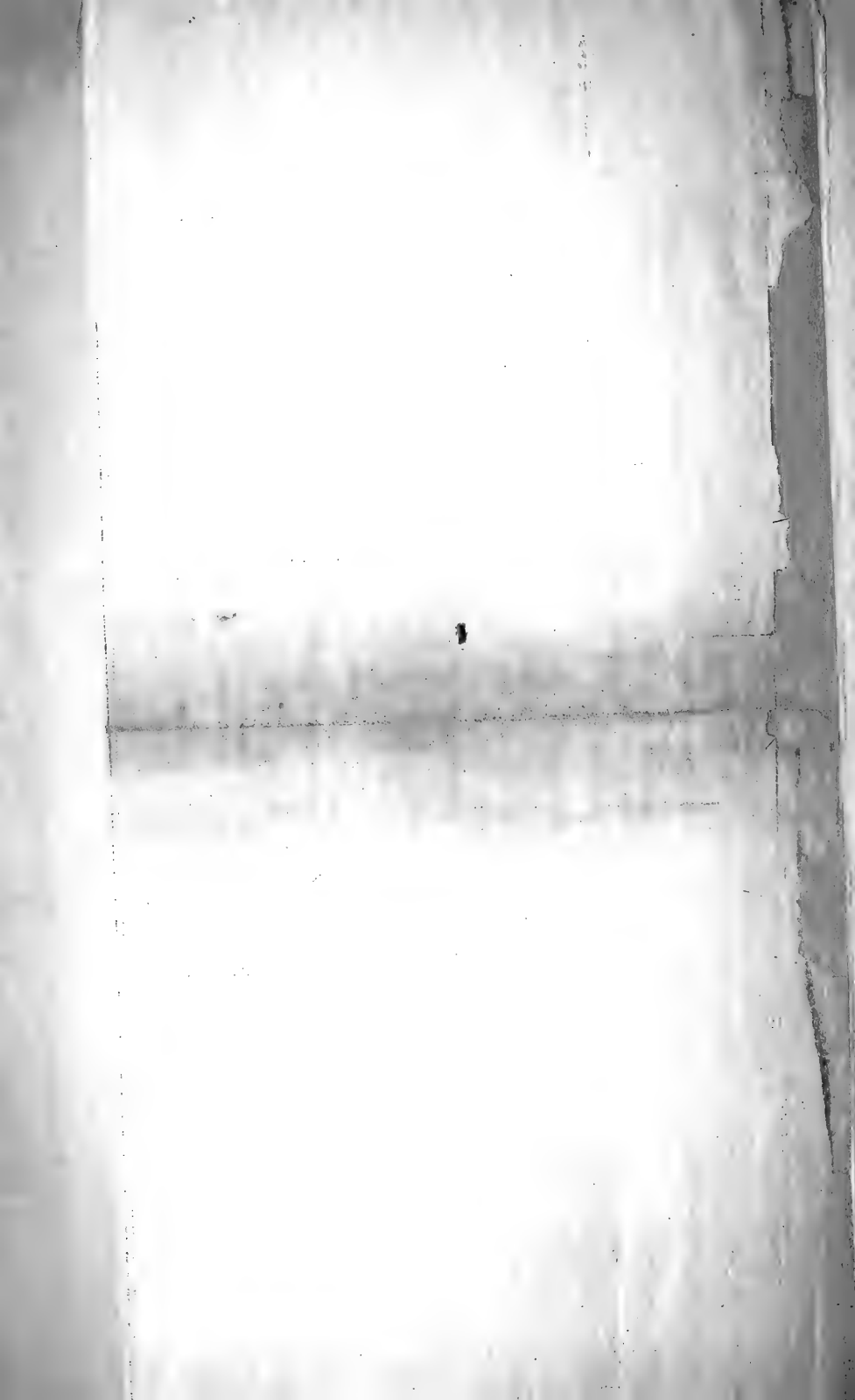
Pour faire la revue des oiseaux aquatiques et de tout ce qui vit sur l'étang, nous avons dû contourner presque entièrement celui-ci. Arrêtons-nous maintenant devant cette habitation rustique que l'on a conservée lors du tracé du jardin, et qui sert d'étable provisoire à quelques animaux de l'Ordre des Ruminants. Nous











y trouverons aussi des animaux dont nous avons parlé depuis longtemps,

### LES LIONS.

L'espèce de tourelle octogone dont ils occupent le rez-de-chaussée a la forme des meules à foin de la Zélande. Elle fut élevée pour servir d'habitation aux pauvres belles girafes dont la Société porte encore le deuil, et qui l'habitèrent jusqu'à la construction du temple égyptien. C'était un logement salubre, bien aéré, exposé au midi, où les girafes, animaux très-propres et très-déliçats, se trouvaient bien, plus agréablement, peut-être, que dans le voisinage du Rhinocéros et des Éléphants, lesquels, en leur qualité de pachydermes, ne sont ni délicats ni propres. On y a mis aujourd'hui les Lions, parce qu'on s'est aperçu, après des expériences cruelles, que les cages sous le Musæum ne conviennent pas à ces rois du désert. Puissent les conditions de salubrité qu'ils rencontrent ici épargner à la Société de nouvelles pertes !

Nos Lions sont encore jeunes et sont loin d'avoir atteint toute leur croissance. Leur état de santé est d'ailleurs excellent; seulement, ils s'ennuient. Seraient-ils Lions, si la captivité ne les ennuyait pas ?

Dans le bâtiment contigu sont logés actuellement quelques Cerfs et trois Antilopes Nyl-Ghau, dont une femelle, prête à mettre bas. Les Cerfs que nous ne verrons pas ici, se trouvant dans le voisinage, dans ces vastes parcs où ils peuvent librement prendre leurs ébats, mêlés aux Antilopes dont nous parlerons plus loin, nous compléterons la revue de ce genre, commencée

à propos des Daims d'Ecosse. Nous parlerons d'abord des Cerfs de notre pays, quoiqu'ils se trouvent parqués dans une autre partie du jardin, au delà de la volière des Flammants.

#### CERF COMMUN (CERVUS ELAPHUS).

A pelage en été fauve-brun, avec une ligne noirâtre, et de chaque côté une rangée de petites taches fauve-pâle le long de l'épine; en hiver, d'un gris-brun uniforme; la croupe et la queue en tout temps fauve-pâle. Il est naturel des forêts de toute l'Europe et de l'Asie tempérée. Le bois du mâle est rond et vient la seconde année; d'abord en forme de dagues, il prend ensuite, à sa face antérieure plus de branches ou d'andouillers à mesure qu'il avance en âge, et se couronne d'une espèce d'empaumure de plusieurs petites pointes. Le très-vieux Cerf noircit, et les poils de son cou s'allongent et se hérissent. Le bois tombe au printemps et revient pendant l'été, et, durant ce temps, les Cerfs vivent séparés. Mâles et femelles se réunissent en grande troupe pour passer l'hiver. La biche porte huit mois et met bas en mai.

Ses mœurs sont à peu près celles de toutes les autres espèces.

#### CERF DE VIRGINIE (CERVUS VIRGINIANUS)

moindre que le nôtre, mais plus svelte, à museau plus pointu, d'un fauve-clair en été, d'un gris rousseâtre en hiver, dessous de la gorge et de la queue blanc en tout temps, le tiers inférieur de la queue noir et le bout blanc. Le Cerf de Virginie est le mieux proportionné et le plus gracieux des animaux de ce genre. La Société en possède cinq qui tous sont nés au Jardin.

CERF DU CANADA (*CERVUS CANADENSIS.*)

Le couple que nous possédons figure au Jardin sous le nom de Cerf *Wapiti*. Schreber l'appelle *Cervus Strongyloceros*. Les Anglo-Américains l'appellent *Elk* et les Anglais *Elan*. De tous ces noms nous préférons celui de son pays natal, comme pour le précédent. C'est aussi celui que lui donnent Gmelin et Cuvier.

Le nom d'Élan ne convient nullement à cette espèce. L'Élan habite le nord de l'Europe ; il est grand comme un cheval et a le bois aplati. Nous ne l'avons pas, mais c'est une lacune qui ne peut manquer d'être bientôt comblée.

Le Cerf du Canada est d'un quart plus grand que le nôtre, à peu près de même couleur, mais à disque de la croupe plus large et plus pâle, à bois également ronds et plus développés, mais qui ne prennent jamais d'empaumure. Ils paraissent aussi avoir le caractère plus méchant que les nôtres. Ils occupent la place où vécurent longtemps des RENNES DE LAPONIE (*Cervus Tarandus*) qui manquent pour le moment à la collection.

CERF HIPPELAPHE (*CERVUS ARISTOTELIS.*)

Le nom du philosophe de Stagyre donné à cette espèce provient de ce qu'il correspond à l'animal nommé Hippelaphe (Cerf-Cheval) par Aristote. Il a la taille du Cheval et porte de longs poils au cou et à la gorge. La Société en possède quatre.

CERF AXIS

ou Cerf tacheté de l'Inde. Fauve, tacheté de blanc, un peu plus petit que le nôtre. Originnaire du Bengale, mais se propa-

geant très-bien dans notre climat. Les sept que le Jardin possède y sont nés.

#### LE CERF COCHON (CERVUS PORCINUS)

de Java, de la taille des Hippelaphes. Son nom lui vient de certaines habitudes qu'il partage avec le compagnon de St-Antoine. Il aime à piétiner la terre imbibée de ses déjections et entretient ainsi en certains endroits une boue continuelle et fétide.

Nous en possédons six dont deux nés cette année au Jardin.

A peu de distance des parcs et en suivant l'itinéraire indiqué au plan, nous trouvons encore une petite maison rustique qui renferme quelques beaux Ruminants. Jetons d'abord un coup-d'œil en passant sur les volières qu'on y a ménagées du côté de l'Orient. Il y a là un salmis d'oiseaux rassemblés sans prétention à la classification scientifique. Des oisillons variés voltigent sur des buissons de buis, prisonniers comme eux, parmi des Tourterelles, des Ramiers, des Geais, des Pies-Grièches. Sur le sol sablé et semé de coquillages, courent des Faisans, des Poules Sultanes, des Perdrix rouges et grises, des Bartavelles ou Perdrix grecques, des Gélinittes, des Coqs de bruyère, des Francolins, des Colins à aigrette, des Cailles de diverses espèces. Parmi ces petits Galinacés, tous bien connus des chasseurs, il y en a de forts jolis, entre autres une Caille jaune d'or, aux plumes bordées de noir.

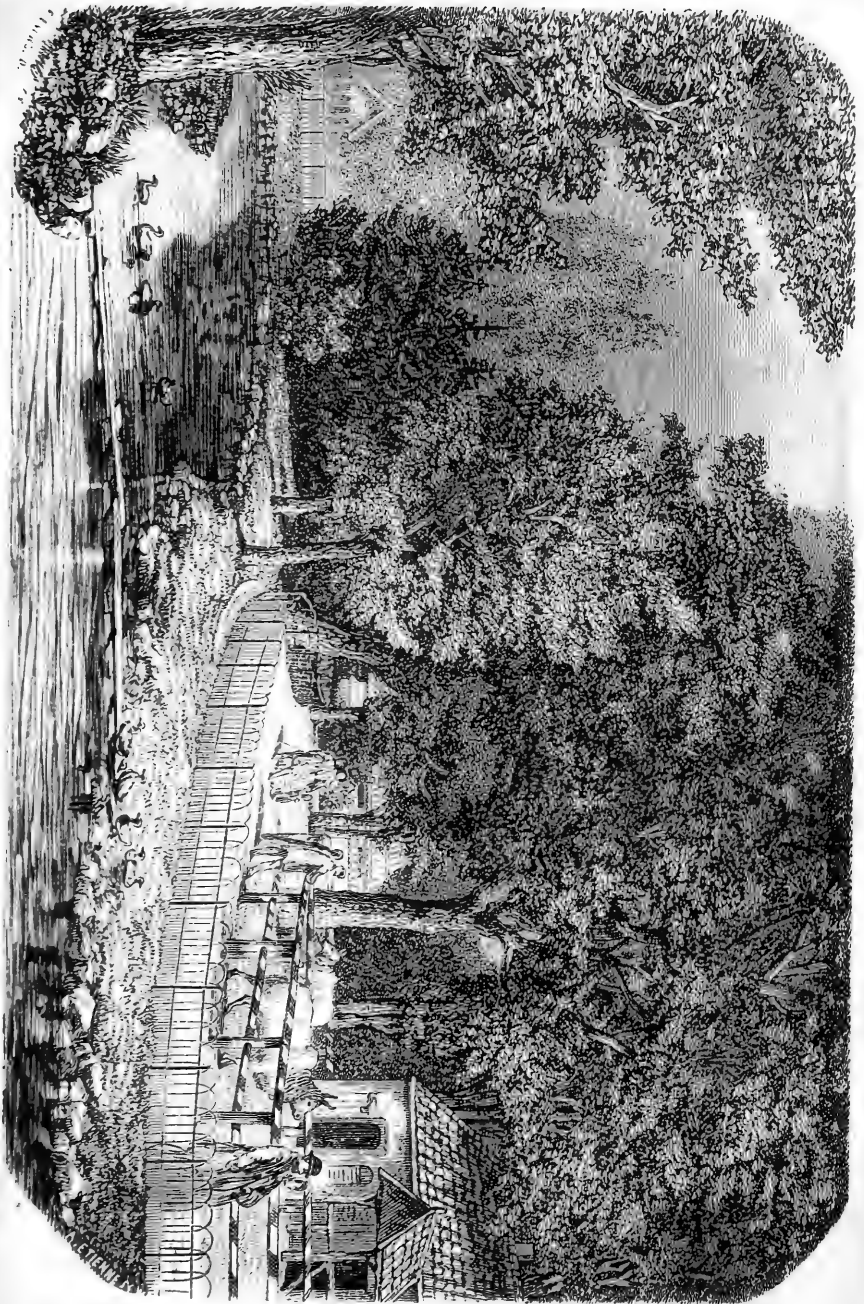
Au côté opposé du bâtiment nous trouverons

#### LES ZÉBUS (BOS INDICUS)

qui sont tout simplement les Bœufs de l'Asie méridionale. Ils se



VUE PÉRISE DE CÔTÉ DE LA FERME.





distinguent des races d'Europe par une grosse loupe de graisse placée entre les épaules, par l'ampleur de leur fanon qui pend à larges plis depuis leur gorge jusqu'entre leurs jambes de devant, et par la finesse de leurs pieds. Leur histoire naturelle est celle du Bœuf commun, dont ils ont la douceur, la patience, la force et la docilité. Les Zébus se font très-bien à notre climat et s'y reproduisent parfaitement.

Il y a dans l'Inde et à Madagascar beaucoup de variétés de Zébus; mais elles ne diffèrent que par la taille et la couleur de la robe, et nullement par les caractères scientifiques. Leur taille varie de celle de nos plus grands taureaux à celle d'un bélier, et leur pelage du noir au blanc sale. Nous avons eu un petit Zébu de Madagascar, brun, et qui n'avait que la moitié de la taille de nos petits Bœufs ardennais.

Près des Zébus se trouvent des

#### MOUTONS DE BARBARIE

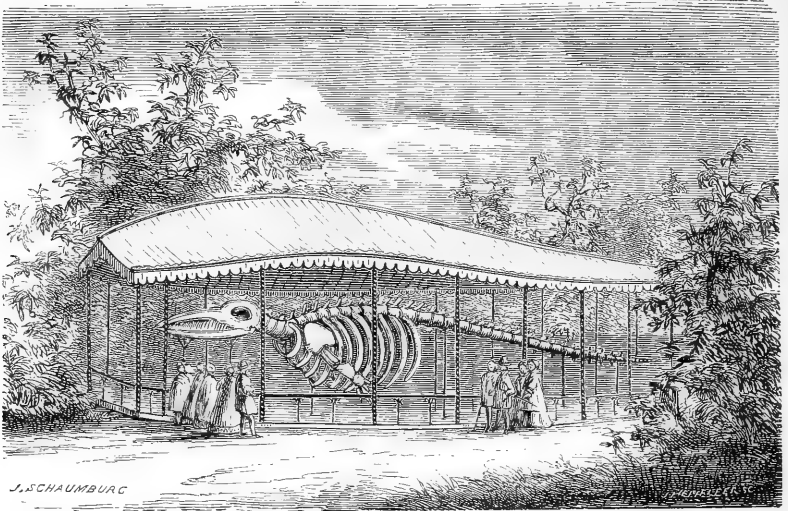
blancs, à oreilles noires, à la laine mêlée de poils, qui ne nous semblent avoir sur les nôtres d'autre avantage que d'être beaucoup plus criards, avantage qui ne sera apprécié que par des sourds.

A côté de l'étable des Zébus se trouvait naguère un TAPIR qu'on devrait bien tâcher de remplacer pour rendre complète la collection des grands Pachidermes. C'était quelque chose comme un cochon de la taille d'un âne, avec un nez qui s'allongeait en forme de petite trompe.

A l'extrémité de l'étang que nous venons de longer il y a une

petite île, trop petite hélas ! où nichent en paix et presque à l'état sauvage, d'innombrables Palmipèdes. Parfois on voit se promener dans l'eau des Flammants roses qui, du haut de leurs échasses, regardent en pitié les malheureux Canards, obligés de se livrer à l'exercice de la natation quand ils n'ont, eux, de l'eau que jusqu'à mi-jambe.

Cet étang est réuni à celui qui fait face à la grotte des Ours par un fossé au-dessus duquel est jeté un pont chinois conduisant à un



### SQUELETTE DE BALEINE,

abrité sous un toit en forme de barque renversée. Ce monstrueux Cétacé, échoué sur les bords du Zuiderzee, a été donné à la Société par MM. Brantjes et Smidt, de Purmerend. La longueur du squelette est de 21 mètres ; c'est la *Balæna mysticetus*, dont la taille n'excède jamais quatre-vingt pieds ; mesure que la Baleine à ventre plissé dépasse souvent.

C'est cette Baleine que son lard, épais souvent de plusieurs pieds, et donnant une immense quantité d'huile, fait poursuivre chaque année par des flottes entières. Assez hardie autrefois pour se faire prendre dans nos mers, elle s'est retirée petit à petit jusqu'aux mers polaires, où le nombre en diminue chaque année. Outre son huile; elle fournit encore au commerce ses fanons noirâtres et flexibles, longs de huit ou dix pieds, connus sous le nom de côtes de baleines, ou simplement, de baleines; chaque individu en a huit ou neuf cents de chaque côté du palais. Une seule Baleine donne jusqu'à cent vingt tonneaux d'huile. Des coquillages s'attachent sur sa peau et s'y multiplient comme sur un rocher; il y en a même, de la famille des *balanus*, qui pénètrent dans son épaisseur. La forme de leur bouche ne permet pas aux Baleines de se nourrir d'animaux aussi grands que leur taille le ferait croire. Elles vivent de petits poissons, surtout de harengs, de vers, de mollusques et de zoophites, qu'elles trouvent du reste avec abondance au fond de la mer. Cette conformation doit faire croire que l'animal qui avala le prophète Jonas a été improprement appelé Baleine. Sous le squelette se trouve un

#### DAUPHIN

empaillé. Il appartient, comme la Baleine à l'Ordre des CÉTACÉS, neuvième Ordre des Mammifères.

Au fond du jardin sont relégués, dans des auges trop étroites pour y déployer à l'aise tout leur mérite, des Pachidermes de l'espèce de ceux que les Juifs et les Mahométans nomment immondes. Ce sont : des Cochons, des Pecaris et des Sangliers.

### LES COCHONS (Sus)

sont les plus précieux de nos animaux domestiques, par la facilité avec laquelle on les nourrit, par le goût agréable de leur chair, par la propriété qu'elle a de se conserver longtemps dans le sel, enfin par leur fécondité, qui surpasse de beaucoup celle des autres animaux de leur taille, car la truie met bas deux fois l'an jusqu'à quatorze petits à la fois.

Tout le monde (les Mahométans et les Juifs toujours exceptés) tout le monde aime les Cochons... quand ils ont passé par les mains du charcutier. Mais on les tient généralement à distance, parce qu'ils ne partagent pas nos préjugés sur le chapitre de la propreté. Avons-nous bien le droit de leur en faire un reproche? La propreté est un fruit de la civilisation. L'homme, à l'état de nature, est aussi malpropre que le Cochon. Voyez plutôt les enfans!

Je ne dis pas ceci pour dénigrer les hommes mais pour réhabiliter les Cochons, auxquels on n'attribue d'ordinaire que des jambons, tandis qu'ils ont aussi des vertus. Les Cochons méritent d'être aimés, autrement que par gourmandise. Ils sont affectueux à leur manière et très-fidèles dans leurs amitiés. Saint-Antoine n'est pas le seul qui s'en soit fait un caniche. Ils sont surtout très-sociables entre eux, et contractent des liens d'amitié où les rapports des sexes n'entrent pour rien. *Amis comme Cochons* est un dicton populaire qui les honore.

M. de Buffon est fort sévère pour les Cochons. « De tous les quadrupèdes, le Cochon paraît être l'animal le plus brut... toutes ses habitudes sont grossières, tous ses goûts sont immondes, toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse et à une gourmandise brutale, qui lui fait dévorer instinctivement tout ce qui se présente... »

Sauf un peu d'exagération dans les adjectifs, nous admettons tout cela, mais nous protestons contre ce qui suit : • Leur gourmandise est aussi grossière (encore? Décidément M. de Buffon leur a vu manger des choses qu'il ne peut pas digérer) que leur naturel est brutal : ils n'ont aucun sentiment bien distinct ; les petits reconnaissent à peine leur mère, ou du moins, sont fort sujets à se méprendre et à têter la première truie qui leur laisse saisir ses mamelles. • Voilà une terrible preuve de brutalité ! Et les enfants qu'on met à nourrice, Monsieur le comte ?

Parmi les variétés qu'on a réunies ici, nous retrouvons le COCHON A MASQUE que nous avons rencontré déjà à l'entrée du jardin ; le COCHON NOIR de la Chine, et un

#### PECARI.

Les Pecaris forment dans l'Ordre des Pachidermes, un genre à part, celui des DICOTILES. Ils sont originaires de l'Amérique méridionale, et diffèrent des Cochons par divers caractères. Ils n'ont point de queue et présentent, sur le dos, une ouverture pareille à un nombril, ce qui leur a fait donner le nom de DICOTILE, qui signifie double nombril. On n'en connaît que deux espèces : le PECARI A COLLIER, à poil annelé de gris et de brun, à collier blanchâtre, et le PECARI TAGNICATI, brun, à lèvres blanches, qui est le nôtre.

#### LE SANGLIER (SUS SCROPHA).

est la souche de nos Cochons domestiques. Nous en verrons plus loin un couple qui provient de nos Ardennes ; mais avant d'y arriver, nous trouvons à côté des loges précédentes des

CHEVRES NAINES, DES BÉLIERS ET DES MOUTONS MÉRINOS,  
DES ARGALI ET DES MOUFLONS.

Malgré leur différence apparente, ce sont tous là des animaux du même genre. Nos Chèvres domestiques, dans leur nombreuses variétés sont issues de l'*Ægagre* ou Chèvre sauvage, qui habite en troupes dans les montagnes de la Perse. Réduites en domesticité dès les temps les plus reculés, conduites dans toutes les parties du monde, soumises à une foule d'influences diverses, de climat, de sol, de nourriture, les chèvres varient à l'infini pour la taille, pour la couleur, la longueur et la finesse du poil; pour la grandeur, la forme et même le nombre des cornes. Les Chèvres d'Angora, en Cappadoce, ont le poil le plus doux, et le plus soyeux. Celles du Thibet sont devenues célèbres par la laine d'une admirable finesse qui croit entre leurs poils, et dont on fabrique les châles de cachemire.

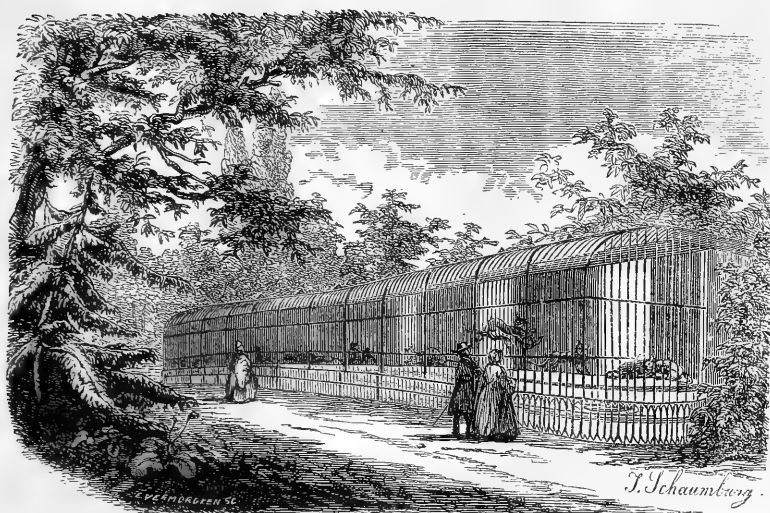
L'ARGALI DE SIBÉRIE, (*Ovis ammon*) et le MOUFLON sont les ancêtres de nos moutons.

L'Argali habite les montagnes de toute l'Asie et devient grand comme un daim. Le Mouflon, qui paraît n'en différer que parce qu'il ne devient pas aussi grand, se trouve à l'état sauvage dans les montagnes de la Sardaigne, de la Corse et de la Crète. On en trouve une espèce en Afrique et une autre en Amérique.

Les Moutons et les Chèvres, dit Cuvier, méritaient si peu de former des genres à part, qu'ils produisent ensemble des métis féconds.

Passons vite, et pour cause, devant les Sangliers, et visitons, en contournant la montagne, quelques petits Carnassiers qui habitent des loges fort propres et très-bien distribuées.





LOGES DES PETITS CARNIVORES.

### LE CHACAL (CANIS AUREUS).

Disons, pour ne pas devoir le répéter, que le genre Chien comprend, outre le Chien domestique et ses innombrables variétés, les Loups, les Renards et les Hyènes.

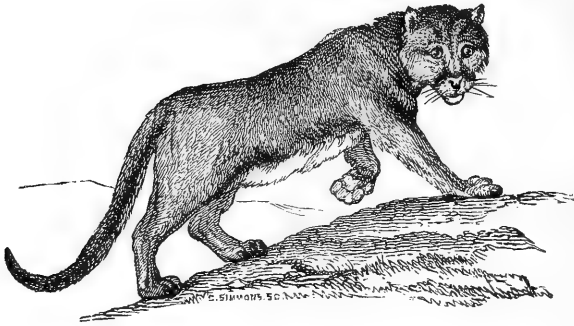
Le Chien domestique n'existe plus nulle part à l'état sauvage. Quelques naturalistes pensent que c'est un Loup, d'autres un Chacal apprivoisé; cependant les Chiens redevenus sauvages dans les îles désertes ne ressemblent ni au Loup ni au Chacal. Les Chiens quasi-sauvages des peuples les moins civilisés ont les oreilles droites, comme nos CHIENS-BERGERS et nos CHIENS-LOUPS. Ces derniers sont, avec le MÂTIN, le DANOIS et le LÉVRIER, les plus rapprochés du type primitif, dont les affreux KINGS-CHARLES et les hideux CARLINS sont au contraire les plus éloignés.

Le CHACAL ou LOUP DORÉ, est un animal vorace qui chasse à la manière du Chien, et qui lui ressemble plus qu'aucune autre espèce sauvage, par sa conformation et par sa facilité à s'appivoiser. On trouve des Chacals depuis les Indes et les environs de la mer Caspienne jusqu'en Guinée.

Plus loin est un Chacal d'une autre espèce; c'est le

#### CHACAL DU SÉNÉGAL (CANIS ANTHUS).

Il a les jambes plus hautes, le museau plus fin, et la queue un peu plus longue.



#### LE COUGUAR OU PUMA, (FELIS CONCOLOR)

du Brésil, est un des Chats les plus féroces qui existent car il tue uniquement pour sucer le sang. Il a la robe uniformément fauve, marquée de petites taches légèrement plus foncées que le reste du corps. Ce Couguar, tout sanguinaire qu'il est, a l'air doux comme un matou coupé. Il donne des tentations de fourrer la

main dans les plis de sa robe fauve. On voudrait serrer cette patte dodue, dont on n'aperçoit que le velours. Y aurait-il du danger ? A le voir, on ne le dirait pas. Il est possible, après tout, que ce regard benin soit celui d'un hypocrite. Dans le doute, abstenons-nous.

#### LE CARACAL (FELIS CARACAL).

C'est le *Lynx* des anciens, auquel on attribuait une vue extraordinairement perçante. On disait qu'il pouvait voir au travers des corps opaques ; que son urine avait la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse, appelée *lapis lyncurius*. Inutile de dire que l'expérience n'a pas confirmé ces prétendues observations. On a aussi donné au Caracal le nom de *Loup-cervier*, et c'est sous ce nom que sa peau est connue des fourreurs.

Le nom de loup ne lui convient en aucune façon, car le Loup est un Chien et le Caracal un Chat.

#### LES RENARDS (CANIS VULPES)

peuvent être distingués des Loups et des Chiens par une queue plus longue et plus touffue, un museau plus pointu. Il y a des variétés nombreuses. Le RENARD COMMUN, roux, le bout de la queue blanc, est répandu depuis la Suède jusqu'en Égypte. Le RENARD FAUVE, au poil jaune brillant, qui habite le nord des deux continents ; le RENARD CHARBONNIER, qui a le bout de la queue noir et se trouve dans les mêmes pays que les communs ;

le **RENARD CROISÉ** du Nord et le **RENARD TURC**, sont des variétés d'une même espèce.

Ceux que nous voyons ici sont des

### RENARDS DU CHILI.

Ils sont plus petits que les nôtres et ne les égalent pas en beauté.

### LA MANGOUSTE D'ÉGYPTE, (VIVERRA ICHNEUMON)

est un animal qui jouissait chez les anciens, d'une grande célébrité, sous le nom d'ICHNEUMON. C'était un des animaux sacrés des Égyptiens, qui le vénéraient, à cause de la guerre qu'il faisait aux crocodiles, non en les attaquant directement, mais en recherchant et dévorant leurs œufs. Il était consacré à Hercule et à sa nourrice, Latona-Buto. Quand un Ichneumon mourait, il était embaumé et sa momie transportée à Buto.

La Mangouste s'apprivoise très-bien. Élevée dans les maisons, elle donne la chasse aux souris, aux reptiles, et remplace avantageusement les Chats.

### LE RATON LAVEUR (URSUS LOTOR),

est un Plantigrade voisin des Ours. Il est facile à apprivoiser et se distingue par le singulier instinct de ne rien manger sans l'avoir lavé. Les Laveurs sont possédés d'une véritable manie de lessive; à défaut d'autre chose ils lavent des cailloux. Ne pourrait-on les utiliser et leur faire laver des chaussettes?

Le compartiment suivant contient d'autres laveurs, mais ceux-

là ne lavent que leurs personnes en se baignant continuellement. Ce sont des

### LOUTRES (*MUSTELA LUTRA*)

des rivières d'Europe. Les Loutres sont de jolis animaux, pleins de grâce dans leurs évolutions aquatiques. A cause de leur corps rond et allongé, de leur long cou rond, de leur tête ronde et sans oreilles, on a dû souvent les prendre pour des serpents; elles doivent être les héros des histoires de serpents d'eau, de serpents à poil, que nous avons souvent entendu raconter dans les Ardennes, au bord de l'Ourte et de l'Amblève. Les Loutres ne sont pas rares dans ce pays, où elles font la guerre aux poissons et aux écrevisses.

A parler exactement, la Loutre n'est point animal amphibie; elle n'est pas conformée pour vivre constamment dans l'eau, car elle a besoin de respirer l'air à peu près comme tous les animaux terrestres. Le poil de la Loutre ne mue guère; cependant sa peau d'hiver est plus brune que celle d'été et forme une meilleure fourrure. Sa chair a un mauvais goût de poisson, ou plutôt de marais et peut, croyons-nous, se manger en maigre.

C'est encore un animal qu'il est facile d'appivoiser. Un chasseur de mes amis m'a raconté qu'ayant un jour, à la campagne, tiré une loutre que prélevait la dime sur les carpes de l'étang, il n'avait fait que la blesser. Comme il allait l'achever, les enfants le supplièrent de l'épargner, portèrent la pauvre bête évanouie et ensanglantée dans la maison, bandèrent sa plaie, et firent si bien qu'au bout de quelques jours elle fut rétablie. Elle paraissait très-reconnaissante des soins dont elle avait été l'objet, rendait

aux enfants leurs caresses et ne fit jamais mine de les mordre. Après lui avoir rendu la vie ils voulurent lui rendre la liberté. On lui ouvrit la porte. La Loutre sortit de la maison, courut droit à l'étang et s'y plongea. Mais au bout d'une heure elle revint. Elle continua ainsi à entrer et à sortir librement de la maison, où elle connaissait surtout le chemin de la cuisine. Cela dura tout un automne.

En général, les histoires de chasseurs sont sujettes à caution. Mais regardez ces Loutres, observez ces yeux brillants, familiers, intelligents, et vous croirez à celle-ci comme j'y crois.

Pour jouir d'un des plus beaux points de vue que présente le jardin, il faut monter sur la montagne dont nous venons de longer le versant. Asseyons-nous un instant sur un de ces bancs, sous l'ombrage d'un orme horizontal; puis nous continuerons notre visite par

### LA VOLIÈRE DES PAONS.

Cette charmante construction, élevée depuis peu de temps, est parfaitement appropriée pour le logement de ces oiseaux à riche plumage, auxquels il faut de l'espace pour pouvoir déployer leur majestueuse beauté. Elle fait face à la Station du chemin de fer et est adossée à une série de volières en fonte reliées par des jardinets. Ce sont

### LES VOLIÈRES DES HOCCOS.

Les Paons et les Hoccos, sont, avec les Faisans, les

plus beaux des Gallinacés. Les Paons méritaient certainement l'honneur qu'on leur a fait de construire une volière à leur usage exclusif. Si l'empire appartenait à la beauté et non à la force, dit Buffon, le Paon serait, sans contredit, le roi des oiseaux; il n'en est point sur qui la nature ait versé ses trésors avec plus de profusion; elle a réuni sur le plumage du Paon toutes les couleurs du ciel et de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de sa magnificence.

Ce superbe oiseau, originaire du nord de l'Inde, est une des conquêtes d'Alexandre-le-Grand, qui le premier l'a apporté en Europe. Les Grecs cependant le connaissaient auparavant, car ils en avaient fait le compagnon de Junon, comme symbole de la fierté unie à la beauté. Sa petite tête couronnée d'une aigrette, son cou élégant, son incomparable plumage semé d'or et de pierres, ne cessent d'exciter l'admiration; l'oiseau semble comprendre l'impression qu'il produit et en éprouver de la vanité. Il aime à étaler ses magnificences sous le regard qui le suit; il se promène fièrement devant vous, traînant avec majesté, comme le manteau d'une impératrice, les splendides et longues plumes de sa queue; il les relève, les déploie en éventail pour en mieux faire ressortir la beauté; il brille, il rayonne, il semble un soleil; en un mot, il se *pavane*: car il a fallu créer un mot pour décrire ce manège du Paon (*pavo*), comme on a fait le mot *simagrés* pour désigner les grimaces du Singe (*simia*) et le mot *capricieux* pour peindre l'humeur changeante des Chèvres (*capri*).

C'est pour courtiser sa femelle, beaucoup moins richement vêtue que lui, que le Paon cherche surtout à se parer de tous ses avantages. Il fait ondoyer en tout sens son riche éventail de

plumes ; il les redresse au point qu'elles se penchent en avant pour ombrager sa tête ; un frémissement soudain les parcourt, il est en proie à des spasmes, à une sorte de paroxysme d'orgueil et d'amour. Le pauvre objet de ses galanteries paraît tout humilié de la supériorité écrasante et surtout de la fatuité de son amant.

La volière renferme quatre espèces ou plutôt quatre variétés de Paons :

#### LE PAON DOMESTIQUE (PAVO CHRISTATUS)

a la tête ornée d'une aigrette de plumes redressées et élargies au bout. Le cou est d'un beau bleu de lapis foncé. Les individus sauvages dépassent encore les domestiques par leur éclat. Le bleu règne sur leur dos et sur leurs ailes au lieu de mailles vert doré ; leur queue est encore mieux fournie.

#### LE PAON SPICIFÈRE (PAVO SPICIFERA)

diffère du Paon ordinaire ou domestique en ce que les plumes de son aigrette sont étroites et allongées, son cou n'est pas bleu, mais vert, ondé et doré ; sa queue est presque aussi belle que celle du Paon ordinaire.

#### LE PAON BLANC

semble n'être qu'un albinos du Paon domestique avec lequel il se croise et produit des métis féconds. La volière renferme un de ces métis.



On a placé près des Paons un oiseau du même Ordre, plus commun dans nos basses-cours ; c'est

#### LE DINDON (MELEAGRIS GALLO-PAVO).

Cet utile Gallinacé a été apporté de l'Amérique du Nord en France sous le règne de François Ier. Le changement de climat a introduit beaucoup de variété dans le plumage des Dindons, qui sont presque aussi répandus que les poules. Le Dindon sauvage de Virginie est d'un brun verdâtre glacé de cuivre.

Le Dindon n'est pas moins infatué de sa personne que le Paon ; lui aussi fait la roue. Mais comme il a beaucoup moins de motifs de se faire admirer, sa vanité est plus ridicule. C'est la sottise qui s'enfle et qui se rengorge.

Pourquoi la vue d'une étoffe rouge met-elle les Dindons en colère ? Pourquoi, quand on siffle, deviennent-ils furieux ? Nous soumettons ces questions à l'Académie royale de Belgique.

En contournant la volière des Paons, nous arrivons aux volières où se trouvent

#### LES ALECTORS ;

grands Gallinacés d'Amérique, assez analogues aux Dindons. Ils vivent dans les bois, de bourgeons et de fruits, y nichent sur les arbres, se perchent, sont très-sociables et disposés à la domesticité. Ce genre comprend

#### LES HOCCOS (HOCCO-MITU)

du Brésil, qui eux-mêmes se divisent en espèces très-variées.

Ils ont le bec fort, et sa base est entourée d'une peau de couleur vive. Sur leur tête est une huppe de plumes redressées, longues, étroites, recoquillées au bout. Ils commencent en Amérique à devenir domestiques. Les plus communs sont les

HOCCO-MITU PARANGA (CRAX ALECTOR)

beaux oiseaux noirs, à ventre blanc, à cire du bec jaune.

LES PAUXI (OURAX)

ont le bec plus court et plus gros que les Hoccos, et la membrane de sa base, ainsi que la plus grande partie de leur tête, recouverte de plumes courtes et serrées comme du velours.

LES PAUXI MITU (OURAX PAUXI)

portent sur la base du bec une crête saillante rouge. Ils ont le cou et le dos noir, le ventre et la queue marron.

LES PENELOPES, GUANS, ou JACOUS,

sont toujours des Alectors. Ils ont le bec plus grêle que les HOCCO-MITU-PARANGA-CRAX-ALECTOR et les PAUXI-MITU-OURAX, mais ils ont tout autant de noms. On voit bien que les oiseaux de cette famille viennent de l'Amérique espagnole et que ce sont des Espagnols qui les ont tenus sur les fonts baptismaux. Sérieusement, nous engageons MM. les savants à faire un choix parmi

tous ces noms. Impossible de ne pas s'y embrouiller. Un nom pour chaque oiseau, n'est-ce pas assez ?

Les Penelopes donc, Guans ou Jacous, sont des oiseaux qui varient considérablement pour la couleur du plumage. L'espèce que nous possédons est le

#### PENELOPE MARAIL,

de la taille des Hoccos, presque sans huppe; noir verdâtre, à ventre fauve.

Dans un autre compartiment nous trouvons des

#### FAISANS, (PHASIANUS).

C'est le nom d'un genre auquel appartiennent d'abord les Coqs et Poules de nos basses-cours (PHASIANUS GALLUS), ensuite les Faisans proprement dits.

Les Faisans tirent leur nom du Phase, rivière de la Colchide d'où ils furent apportés, dit-on, par les Argonautes. C'est l'espèce qu'on nomme encore

#### FAISAN DE COLCHIDE (PHASIANUS COLCHICUS).

qui est presque devenu un oiseau de basse-cour, quoiqu'il exige beaucoup de soins. Dans les grands parcs on les élève dans des enclos réservés qu'on appelle *faisanderies*; mais on en perd beaucoup si on ne les enferme dans des volières. Ce sont de très-beaux oiseaux qui semblent, comme les Paons, avoir la con-

science de leur beauté ; leur démarche est grave et fière, et ils portent, avec une distinction particulière, leur longue queue horizontale, qu'ils empêchent de traîner, sans avoir la faculté de la relever. Quoiqu'habitué à la société de l'homme, les Faisans ne témoignent pour lui aucune sympathie. Ils sont naturellement sauvages et très-difficiles à apprivoiser.

Nous n'apprendrons à personne qu'un jeune Faisan, tué en automne, qui est le temps de l'année où ils sont les plus gras, est un des morceaux les plus exquis qui puissent être servis sur la table des riches. Les gourmets l'estiment surtout lorsqu'il est mort de plusieurs jours, lorsqu'il a acquis ce fumet distingué qu'un commencement de décomposition donne en général à tout gibier *faisandé*. C'est un goût que les gastronomes partagent avec les Hyènes.

Nous avons encore le

#### FAISAN MELANOTUS

de l'Himalaya ; espèce rare, mais inférieure aux autres pour la beauté. Elle a le bec et les pieds noirs, et le ventre d'un vert noirâtre.

#### LE FAISAN DORÉ (PHASIANUS PICTUS)

superbe oiseau qui semble sortir d'un bain d'or, où son ventre rouge de feu, n'a pas trempé ; Cuvier fait la remarque que la description donnée par Pline du Phénix, paraît avoir été faite sur le Faisan doré.

### LE FAISAN ARGENTÉ (PHASIANUS NYCTHEMERUS)

blanc, avec des lignes noirâtres très-fines sur chaque plume, et le ventre tout noir.

Chez tous ces Faisans, les femelles sont bien moins belles que les mâles ; elles n'en ont pas la longue queue et leur plumage a moins d'éclat. Ces deux belles espèces ont été introduites de la Chine.

Enfin la Société vient de s'enrichir d'un magnifique couple de LOPHOPHORES, genre voisin des Faisans, c'est

### LE LOPHOPHORE RESPLENDISSANT (PHASIANUS IMPEYANUS)

des monts Hymalaya. Ces Lophophores tiennent du Paon et du Faisan. Ils ont la tête surmontée d'une aigrette pareille à celle du Paon et une queue plane semblable à la sienne, mais dont les couvertures ne se prolongent pas. Ils ressemblent d'ailleurs au Paon par l'éclat des couleurs métalliques du mâle. Le tour de l'œil et même les joues sont nus, comme dans les Faisans, et les tarses ont de forts éperons.

Le Lophophore resplendissant mérite ce nom par les couleurs de son plumage qui resplendit véritablement au soleil. Il a la grosseur d'une dinde ; le fond de son plumage est noir, l'aigrette et les plumes du dos diversement changeantes en couleurs d'or, de cuivre, de saphir et d'émeraude. Les plumes de la queue sont rousses. La femelle, ainsi que les jeunes, sont bruns, flambés de gris et de fauve.

On a mis dans ces cages, quoique n'appartenant pas à l'Ordre des Gallinacés,

## LE CHOUCARI

de l'Ordre des Passereaux. C'est une espèce de pie, originaire de l'Inde, dont le chant a quelque rapport avec celui de nos Merles.

### L'AGAMI (*PSOPHIA CREPITANS*)

ou oiseau-trompette, espèce de Grue dont la place est parmi les Échassiers. Son nom provient de la faculté qu'il a de faire entendre un son sourd et profond, qui semble d'abord venir de l'anus. Cet oiseau est reconnaissant, il s'attache comme un chien, et se laisse, dit-on, apprivoiser au point de conduire les autres oiseaux de basse-cour.

Près de lui se trouvent deux

### MARTINS CHASSEURS (*ALCEDO FUSCA*)

de la Nouvelle-Hollande, oiseaux dont les mœurs sont à peu près celles de nos Martins Pêcheurs. C'est sans doute à cause de l'étendue de leur voix, qu'on les a placés à côté du Choucari et de l'Oiseau-Trompette.

Une suite de volières qui n'offrent pour elles-mêmes rien de remarquable, renferment des oiseaux de l'Ordre des ÉCHASSIERS.

### LA GRANDE OUTARDE (*OTIS TARDA*)

c'est le plus gros oiseau de l'Europe et l'un de nos meilleurs gibiers. Il fréquente les pays de grandes plaines et niche dans les blés, à terre.

### LA PETITE OUTARDE ou CANNPETIÈRE (*OTIS TETRAX*).

Plus de moitié moindre que l'autre et beaucoup moins répandue.

L'OISEAU ROYAL ou GRUE COURONNÉE (*ARDEA PAVONIA*).

D'une taille très-svelte, de quatre pieds de haut, cendré, à ventre noir, à croupion fauve, à ailes blanches. Les joues nues colorées de rose vif, la tête couronnée d'une aigrette en forme de gerbe. Sa voix ressemble au son éclatant d'une trompette. Cet oiseau est beau sans doute, mais son air toujours étonné, ses grands yeux clairs et fixes lui donnent un air singulièrement bête; il nous vient de la côte occidentale d'Afrique, où il est souvent élevé dans des cases où on le nourrit de grains. Dans l'état sauvage, il fréquente les lieux inondés et y prend de petits poissons.



LA DEMOISELLE DE NUMIDIE (*ARDEA VIRGO*)

semblable au précédent pour la forme et presque pour la taille, cendré, à cou noir, avec deux belles aigrettes blanchâtres formées par le prolongement des plumes effilées qui couvrent l'oreille. Ce joli oiseau n'a pas l'air bête des oiseaux royaux. Sa forme délicate, gracieuse, élégante; la nuance fine et douce de son plumage

lui ont valu son nom de Demoiselle. Il a des gestes bizarres; parfois, quand il s'ennuie d'être regardé, il se renverse en arrière, ouvre les ailes et se met à danser d'une façon ridicule.

Le type de ces oiseaux est

#### LA GRUE COMMUNE (ARDEA GRUS)

célèbre par les migrations qu'elle fait chaque automne du nord au midi, et chaque printemps en sens contraire, en troupes aussi nombreuses que bien ordonnées. Elles portent leur vol très-haut et se disposent en triangle pour fendre l'air plus aisément. Celle qui tient le sommet ayant une résistance plus grande à vaincre, chacune à son tour vient occuper ce poste. Quand le vent devient plus fort et menace de les rompre, elles se resserrent en cercle. Leur passage se fait le plus souvent dans la nuit; mais leur voix éclatante avertit de leur marche.

Les cris des Grues dans le jour indiquent la pluie; leurs clameurs plus bruyantes et comme tumultueuses annoncent la tempête; si le matin ou le soir on les voit s'élever et voler paisiblement en troupe, c'est un indice de sérénité.

Elles font leur nid dans les marais, à terre, et ne pondent que deux œufs. Elles peuvent vivre quarante à cinquante ans.

#### LA GRUE DU JAPON.

Un peu moins haute que celle d'Europe; blanche, les joues couvertes d'une peau rouge.

#### LA CYGOGNE BLANCHE (ARDEA CICONIA)

C'est la Cygogne commune, qui inspire dans beaucoup de pays un



respect superstitieux, fondé sans doute sur ce qu'elle détruit les serpents et autres bêtes nuisibles. Elle niche de préférence sur les tours, au sommet des clochers, et y revient tous les printemps après avoir été passer l'hiver en Afrique et y avoir niché. On sait combien la Cigogne est vénérée dans les villages de la Hollande.

Le vol de la Cigogne est remarquable ; comme la Grue, elle s'élève très-haut et entreprend de très-longes voyages. Elle porte en volant la tête raidée en avant, et les pattes étendues et arrière, comme pour lui servir de gouvernail. On les voit revenir dans notre pays vers le 8 ou 10 mai. Elles devancent ce temps dans les pays plus chauds.

Les Cigognes reviennent constamment aux mêmes lieux ; si elles trouvent leur nid détruit elles le reconstruisent de nouveau avec des brins de bois et d'herbe.

#### LA CIGOGNE NOIRE (ARDEA NIGRA).

Est moins commune et moins sociable ; elle fréquente les marécages écartés et niche dans les forêts. Elle fuit le voisinage de l'homme autant que la Cigogne blanche le recherche.

#### LA CIGOGNE ARGALA (ARDEA ARGALA)

du Sénégal, est un oiseau très-laid, au crane pelé, au bec énorme, au cou nu, sous lequel pend un appendice semblable à une grosse andouille. Son gros bec lui sert à prendre des oiseaux au vol.

Comme compensation à sa laideur, les plumes du dessous de l'aile donnent les panaches légers que l'on appelle *Marabous*.

LE JABIRU DU SÉNÉGAL (*MYCTERIA SENEGALENSIS*).

est un bel oiseau de la taille des Grues; il a le ventre blanc, les ailes et le cou noir. Son long bec est légèrement recourbé vers le haut ce qui forme le caractère distinctif de leur espèce. Ce bec porte les couleurs nationales de la Belgique : il est rouge à sa base, noir au milieu, jaune à l'extrémité, et porte au sommet une plaque d'un jaune-clair. Rare et précieux.

LES SPATULES ou PALETTES

se rapprochent des Cigognes pour toute leur structure, mais leur bec, dont elles ont tiré leur nom, est long, plat, large partout, s'élargissant et s'aplatissant surtout au bout, en un disque arrondi comme celui d'une spatule. Elles se servent de ce bec, peu fort, pour fouiller la vase, ou pour pêcher de petits poissons, des têtards ou des insectes aquatiques. L'espèce que nous possédons, répandue dans tout l'ancien continent, est

LA SPATULE BLANCHE HUPPÉE (*PLATALEA LEUCORODIA*).

Elle est de couleur blanche, avec une huppe sur l'occiput, qu'elle porte ordinairement renversée. Elle niche sur les arbres les plus élevés.

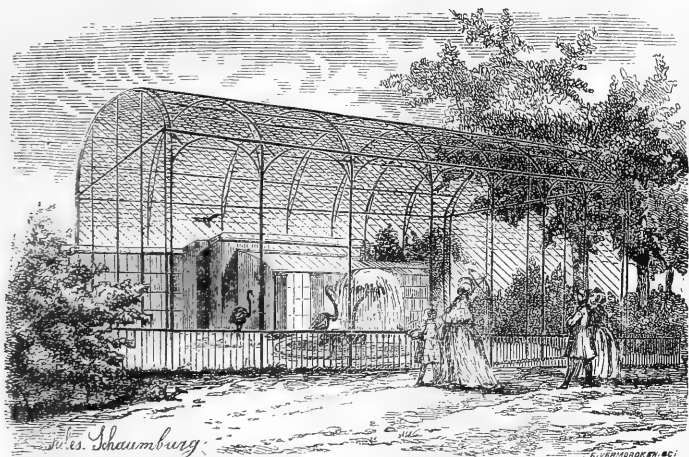
LE TANTALE D'AFRIQUE (*TANTALUS IBIS*)

a été longtemps regardé par les naturalistes comme étant l'oiseau si révérend des anciens Égyptiens sous le nom d'Ibis; mais ils se trompaient; nous verrons tout-à-l'heure l'Ibis sacré.

Le Tantale est un oiseau de la grandeur des Cigognes, à peau du visage nue et rouge. Il vient du Sénégal.

LE CARIAMA (MICRODACTYLUS CRISTATUS)

de l'Amérique méridionale, a le bec long, crochu et fendu jusque sous l'œil, ce qui lui donne quelque chose de la physionomie et du naturel des oiseaux de proie. Des plumes effilées, placées sur la base du bec, y forment une huppe légère qui revient en avant. Il vole mal et sa voix ressemble à celle d'un jeune Dindon. Comme sa chair est estimée, on l'a rendu domestique en plusieurs endroits.



LA VOLIÈRE DES FLAMMANTS.

Quelques Échassiers ont été réunis dans une élégante volière, construite particulièrement en l'honneur des Flammants. Au fond est un logement vitré, semblable à une petite serre, devant lequel se creuse un bassin en maçonnerie, dont l'eau est alimentée par une jolie fontaine en forme de champignon. Les plus beaux Échassiers que renferme cette volière sont

LES FLAMMANTS (*PHENICOPTERUS RUBER*),

un des plus bizaremment distingués parmi les oiseaux. Ses jambes d'une hauteur démesurée, son cou non moins long et grêle, son corps en proportion très-petit, sa petite tête, son bec plié en deux, constituent un ensemble extraordinaire, dont l'aspect n'a pourtant rien de désagréable. La première année, son plumage est cendré à mèches brunes ; la seconde, il prend du rose aux ailes et devient pour toujours, la troisième, d'un rouge pourpré sur le dos, d'un rose vif aux ailes, dont les pennes demeurent noires.

Le Flammant semble établir la transition entre les Échassiers dont il a les hautes jambes, et les Palmipèdes, dont il a les pieds palmés. La manière dont cet oiseau couve est des plus originales. Il construit, avec de la terre pétrie, un nid élevé d'environ deux pieds au-dessus du sol et s'y met à cheval, ses longues jambes ne lui permettant pas de s'y prendre autrement.

Cette espèce est répandue dans tout l'ancien continent, au sud du 40<sup>me</sup> degré. Ils visitent chaque année, les côtes méridionales de l'Europe. Ceux-ci proviennent des marais de l'Égypte. Les Flammants vivent toujours par troupes ; quand ils pêchent, la tête plongée dans l'eau, dit Buffon, l'un d'eux est en vedette, la tête haute, et, si quelque chose l'alarme, il jette un cri bruyant, semblable au son d'une trompette, qui s'entend de fort loin : aussitôt toute la troupe s'envole à la fois.

Leur chair est un mets recherché et comparé, pour la délicatesse à celle de la perdrix, nonobstant un petit goût de marais.

## LES IBIS

ont les jambes moins hautes et plus robustes que les autres Échassiers ; ils ont toujours quelque partie de la tête ou du cou dénuée de plumes. Les doigts externes sont palmés à la base.

### L'IBIS SACRÉ (IBIS RELIGIOSA)

est l'espèce la plus célèbre. On sait qu'il était, de la part des Égyptiens, l'objet d'un véritable culte ; qu'ils l'élevaient dans les temples et l'embaumaient après sa mort ; mais on ne sait pas, au juste, quel était le motif de ce respect superstitieux. C'est, selon les uns, parce qu'il faisait une guerre impitoyable aux reptiles venimeux qui pullulaient dans les marais du Nil ; selon d'autres, parce qu'il y avait certain rapport entre son plumage et les phases de la lune ; enfin, d'après quelques-uns, parce que son apparition annonçait la crue du Nil, phénomène, dont dépendait la fertilité de l'Égypte. Quoi qu'il en soit, l'Ibis était en telle vénération que les Égyptiens assuraient que, si les Dieux avaient voulu prendre une figure pour paraître sur la terre, c'eût été celle de l'Ibis. Il représentaient leur dieu SAF avec une tête d'Ibis. Tuer un Ibis, même involontairement, était un crime capital. Longtemps on débattit le point de savoir de quelle espèce il s'agissait ; ce fut Cuvier qui trancha la question. Il fallait, selon nous, s'en rapporter simplement à Hérodote qui décrit fort bien l'oiseau que nous voyons là : « les Ibis, dit-il, ont la tête et le cou déplumés sur le devant ; des plumes blanches, excepté sur la tête, à la nuque, à l'extrémité des ailes et au croupion, où elles sont noires. » Il y a pourtant une espèce plus jolie : c'est

L'IBIS ROUGE (IBIS RUBRA).

Celle-ci vient des parties chaudes de l'Amérique. Elle est remarquable par sa belle couleur rouge-vif, avec les bouts des plumes des ailes noires. Comme chez les Flammants, la couleur rouge n'apparaît que la seconde année et prend ensuite plus d'éclat avec l'âge.

LES COURLIS (NUMENIUS)

ont le bec arqué comme les Ibis, mais plus grêle, rond sur toute sa longueur. Le bout du bec supérieur dépasse l'inférieur. Nous avons

LE COURLIS D'EUROPE (SCOLAPAX ARCUATA)

ou Courlis grand cendré. De la grandeur d'un chapon, brun, le bord de toutes les plumes blanchâtre. C'est un gibier d'un goût médiocre, commun le long des côtes, de passage à l'intérieur. Son nom vient de son cri.

LE COURLIS CORLIEU (SCOLOPAX PHÆOPUS)

appelé aussi petit Courlis; de moitié moindre que le grand, mais presque du même plumage.

LE HÉRON A AIGRETTE (ARDEA EGRETTA)

espèce de Héron dont les plumes du bas du dos sont, à une

certaine époque, longues et effilées, et s'emploient à faire des aigrettes.

#### LES HUITRIERS (HÆMATOPUS)

sont des oiseaux de la grandeur d'une corneille, au bec droit, pointu et comprimé en coin, assez fort pour leur permettre d'ouvrir de force les coquillages bivalves afin d'en prendre les animaux. Cependant, ils fouillent aussi la terre pour y chercher des vers. L'espèce d'Europe, HÆMATOPUS OSTRALEGUS, se nomme aussi *Pie de mer*, à cause de son plumage noir et blanc. Il a le bec et les pieds rouges.

Nous distinguons encore dans ce fouillis d'oiseaux

#### LE CHEVALIER GAMBETTE (TRINGA GAMBETTA).

• Les François, voyant un oisillon haut encruché dessus ses jambes, quasi comme estant à cheval, l'ont nommé *Chevalier*. • Cette étymologie, donnée par un vieil auteur, dépeint bien l'oiseau, qui est un habitant des marais et des rivages de l'Europe.

#### LES COMBATTANTS (TRINGA PUGNAX)

espèce de bécasseau qui a la bosse du combat développée à un degré extraordinaire. A l'époque des amours, les mâles se livrent entre eux de véritables batailles pour la possession des femelles. Ils marchent en troupes réglées, les unes contre les autres et se battent avec acharnement, tandis que les femelles attendent avec indifférence l'issue du combat et restent le prix de la victoire.

L'esclavage n'adoucit nullement leur humeur belliqueuse ; vous

les verrez, dans la volière, présenter le défi à tous les autres oiseaux, et même, quand ils sont seuls, livrer des combats imaginaires contre des ennemis absents. Dans la saison des amours, leur tête se couvre en partie de papilles rouges, leur cou se garnit d'une épaisse collerette de plumes fortes et serrées, qu'ils hérissent d'une manière menaçante lorsqu'ils s'attaquent, et qui leur sert de plastron pour parer les coups. Ce vêtement de guerre varie dans chaque individu pour la couleur et même pour l'arrangement des plumes, et cette variété est si grande qu'on ne saurait trouver deux combattants exactement pareils.

Cet oiseau, commun dans tout le nord de l'Europe, vient aussi sur nos côtes, mais n'y niche pas.

Il y a encore là d'autres Échassiers de petite taille, tels que :

- LA BARGE ROUSSE ;
- LE CHEVALIER ABOYEUR ;
- LE BÉCASSEAU CANUT OU MAUBÈCHE ;
- LA POULE D'EAU ORDINAIRE ;
- LA POULE SULTANE ;
- LE FOULQUE ;
- LE SANDERLING VARIABLE ;
- LE VANNEAU, ETC.

Nous prierons maintenant le visiteur de rétrograder de quelques pas et de se diriger vers le milieu du Jardin par le chemin qui fait face à la volière des Hoccos. Il verra à sa gauche les beaux CERFS HIPPELAPHES, et leur cabane, don de M. J. B. Van Gend. A sa droite, il visitera la confortable habitation des ANTILOPES LEUCORIX, et dans les pelouses qui s'étendent de deux

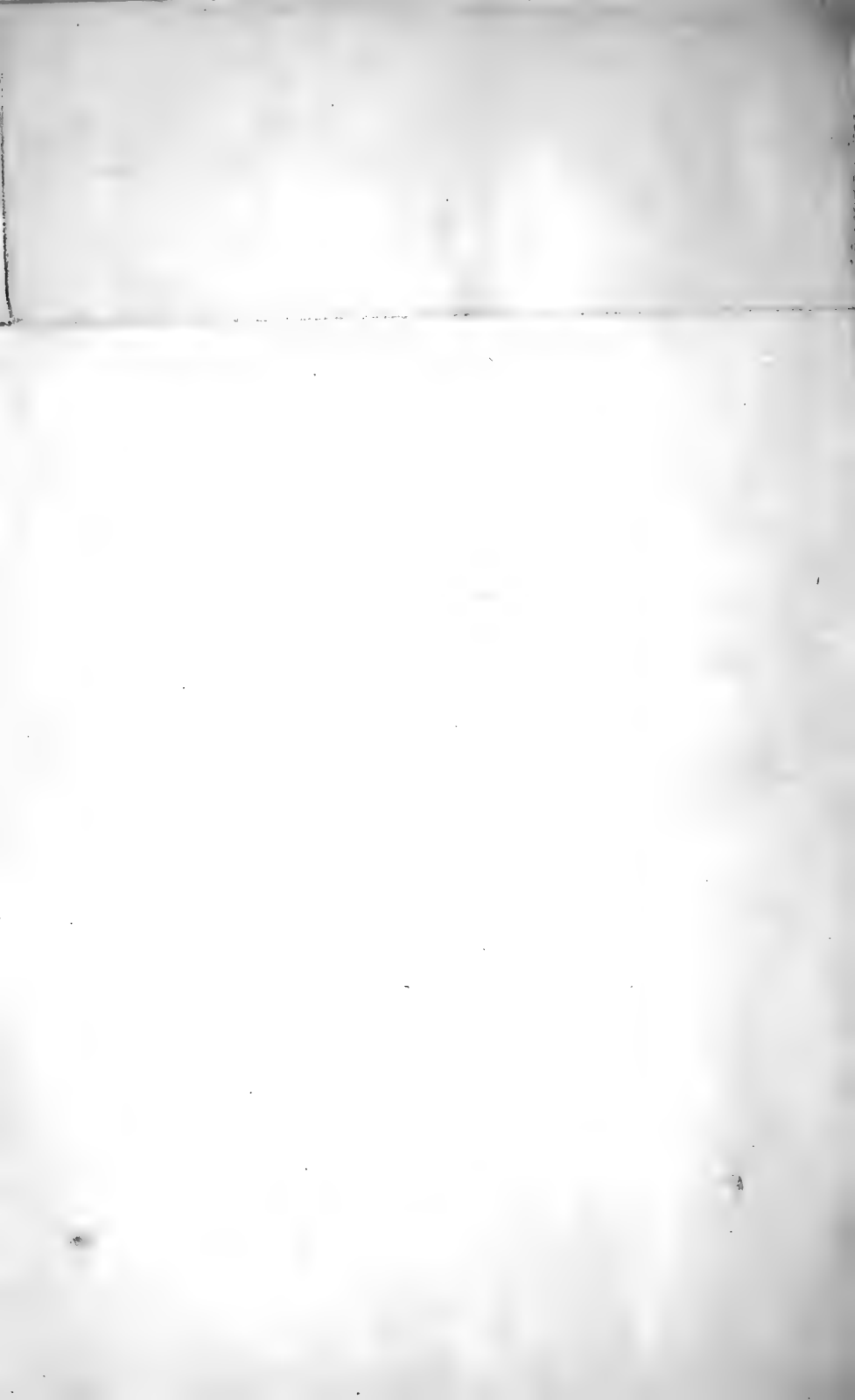




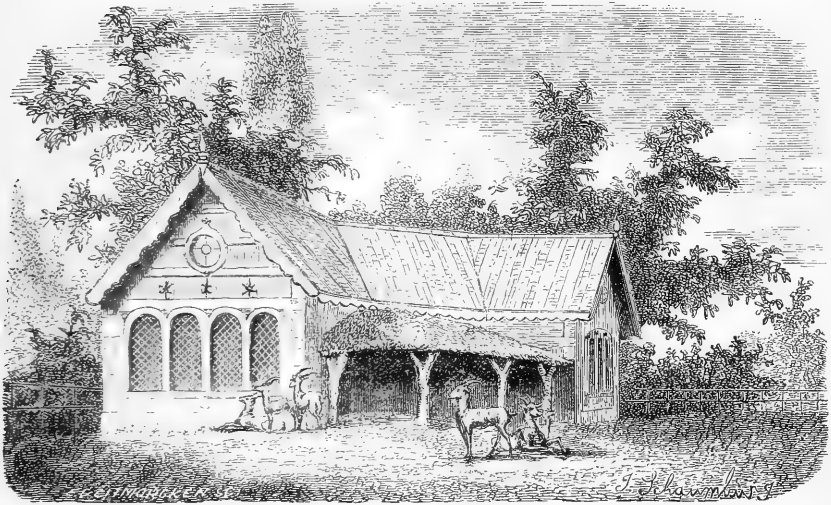




PARC ET ROCHERS DES MOUFLONS



côtés, il verra courir des CERFS AXIS et plusieurs espèces d'Antilopes. C'est là qu'il faut voir ces élégants animaux, paissant paisiblement le fin gazon, reposant avec calme et sécurité, leurs pieds repliés sous leur ventre, dans les attitudes les plus gracieuses, ou courant, bondissant et déployant à l'aise cette agilité qui est leur sauvegarde contre les animaux de proie.



CABANE DES LEUCORIX.

Voici les diverses Antilopes que nous devons rencontrer :

#### ANTILOPE LEUCORIX

au pelage cendré, à longues cornes grêles, annelées, légèrement courbées en arc de cercle; de l'Afrique septentrionale, depuis la Nubie jusqu'au Sénégal. Elle est souvent représentée sur les monuments de l'Égypte et de la Nubie. C'est probablement l'ORYX des anciens. Nous en possédons cinq.

Cuvier nomme cette Antilope *Algazel*; Linnée, *Antilope Gazelle*. Ce n'est pas là, cependant l'*Al-Gazel* des Arabes, la Gazelle des poètes, si souvent célébrée pour la beauté de ses yeux et la légèreté de sa course. La véritable Gazelle est

#### L'ANTILOPE DORCAS

plus svelte que la précédente; de la taille et de la forme élégante du Chevreuil; à cornes rondes et noires; au pelage fauve-clair dessus, blanc dessous, une bande brune le long de chaque flanc, un bouquet de poils à chaque genou.

Ces gracieux animaux vivent dans le nord de l'Afrique, en troupes innombrables, qui se mettent en rond quand on les attaque, et présentent les cornes de toutes parts, comme faisait ses piques la célèbre phalange formée par Philippe de Macédoine. Ils n'en sont pas moins la pâture ordinaire des Panthères et des Lions.

#### L'ANTILOPE DE NUBIE (ANTILOPE ADAX)

a le corps trapu, le pelage blanchâtre, teint de gris sur le dos, avec une large tache brune au front, les cornes longues et courbées trois fois. Nous en possédons quatre, dont l'une est née cette année au local de la Société. C'est un don de S. E. Halim pacha d'Égypte.

La plus jolie de toutes les Antilopes est, à notre avis,

#### L'ANTILOPE NANGUER (ANTILOPE DAMA);

le nom d'Antilope-Daim lui convient à merveille, car elle tient beaucoup du Daim au premier aspect. Nous ne croyons pas qu'aucun quadrupède l'égalé pour la finesse de ses membres. Elle est blanche, n'ayant que la partie supérieure du dos, le cou et

le front roux. Ses cornes petites et grêles semblent indiquer qu'en cas de danger, elle ne doit chercher son salut que dans la fuite, pour laquelle la nature l'a douée de merveilleux instruments. Nous en possédons trois.

#### L'ANTILOPE NYL-GHAU (ANTILOPE PICTA)

est une grande espèce, de la taille des grands cerfs, originaire des Indes. Nous en possédons trois aussi. Elle a les cornes courtes, recourbées en avant, une barbe sous le milieu du cou, le pelage grisâtre, de doubles anneaux noirs et blancs, fort tranchés, aux quatre pieds, immédiatement au-dessus des sabots. La femelle n'a point de cornes.

Un animal d'un aspect fort singulier est

#### L'ANTILOPE BUBALE (ANTILOPE BUBALIS)

appelée vulgairement VACHE DE BARBARIE, pays où elle est très-commune. Sa taille lourde, sa tête longue et grosse, se présentant par le chanfrein comme celle des cigales, lui donnent un air disgracieux. Son pelage est fauve, excepté le bout de la queue, qui est terminée par un flocon noir.

Nous ne voyons plus, à notre grand regret, deux charmantes espèces que nous admirions naguère au Jardin : c'est l'ANTILOPE CORINNE et l'ANTILOPE GUIB. Où sont-elles? — Mais où sont les neiges d'antan?

Dans le parc que nous avons à notre gauche, nous voyons paître un magnifique Bœuf, un peu moins grand que nos Bœufs ordinaires, blanc, aux poils longs et soyeux, à la queue terminée par un épais panache. C'est

L'YACK (BOS GRUNNIENS),

originaire des montagnes du Thibet, et que l'on ne désespère pas de pouvoir ajouter un jour à nos espèces domestiques. Il s'accommode parfaitement du climat de l'Europe ; il aime surtout les lieux élevés et résiste aux froids les plus intenses de nos nuits d'hiver. Il se contente de la même nourriture que nos Bœufs et, s'il veut se soumettre aux mêmes travaux, il nous donnera de plus qu'eux, sa laine fine et soyeuse.

C'est de la queue du Yack qu'on fait ces étendards en usage parmi les Turcs pour distinguer les officiers supérieurs.



LES LAMAS (CAMELUS LLACMA)

de la Cordillère des Andes, mettront aussi un jour à notre







PARC DES YACKS.





service leur force, leur sobriété et leur laine. Ce sont des Ruminants appartenant à l'Ordre des Chameaux, et ils ont, à proportion de leur taille, la plupart des qualités qui font du Chameau la providence des déserts. Avant la conquête de leur pays par les Espagnols, les Péruviens n'avaient point d'autres bêtes de somme. Aujourd'hui encore, ces animaux font la principale richesse des Indiens et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Ils servent presque seuls à transporter les denrées du pays, à travers des sentiers de montagnes qui seraient impraticables pour tout autre animal. Ils portent de cent à cent cinquante livres, mais ils marchent assez lentement et ne font guère que quatre à cinq lieues par jour, après quoi, ils veulent du repos. Leur démarche est grave, leur pas assuré ; ils descendent chargés jusqu'au fond des précipices, et surmontent des rochers escarpés, où les hommes ne peuvent même les accompagner.

La laine des Lamas, quoique grossière, est d'un excellent usage, à cause de sa longueur et de sa force. Le châtain est sa couleur naturelle, mais elle varie dans la domesticité ; nous en avons de bruns, de blancs, de noirs, de panachés. Leur chair est bonne à manger.

Les Lamas ne vivent pas longtemps ; ils sont en pleine vigueur jusqu'à douze ans ; ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ans ils sont entièrement usés. • Leur naturel, dit Buffon, paraît être modelé sur celui des Américains ; ils sont doux et flegmatiques et font tout avec poids et mesure. . . . Lorsqu'on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever ; on les frappe inutilement et, si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent, et

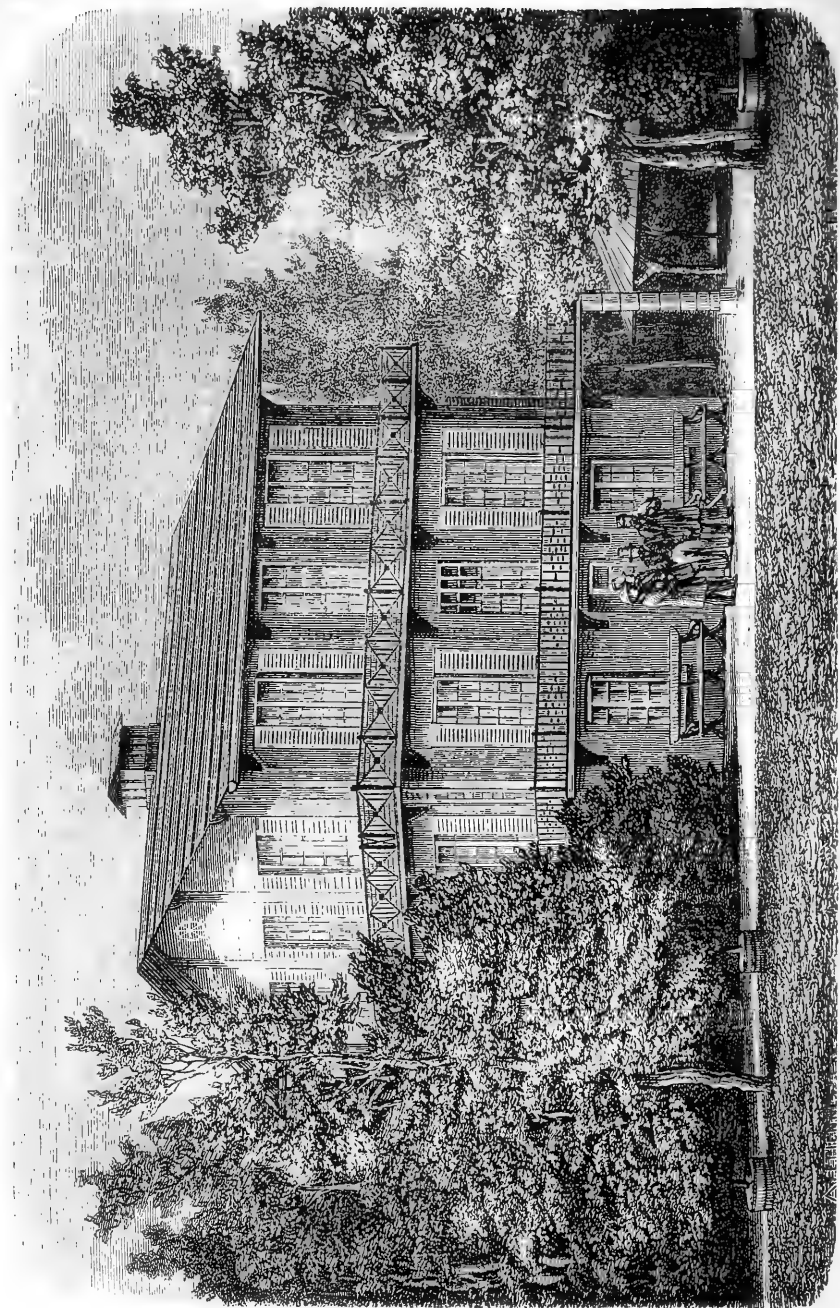
se tuent en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, et n'ont, pour ainsi dire, d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent à la face de ceux qui les insultent... Il y a, parmi les hôtes de notre Jardin, un grand Lama mâle qui se tient vite pour insulté et crache à la figure des curieux qui le regardent de trop près. Avis aux visiteurs.

Notre promenade nous ramènera en face de la volière des Flammants. En passant nous aurons remarqué, dans l'enclos situé derrière le Chalet, des oiseaux que l'on a placés là dans l'espoir de les voir couver. Il s'y trouve en ce moment des Demoiselles de Numidie et des Oies Magellaniques.

Au-delà de la volière des Flammants est l'enclos où paissent le Cerf d'Europe et sa biche. Des Zébus nains, des Chèvres à grosse queue, de Turquie, et des Chèvres naines courent entre leurs jambes; ce sont des avortons qui ne sont devenus des espèces que par dégénérescence.

Nous débouchons sur un petit plateau où s'élevait jadis une statue d'Epaminondas mourant. C'était une belle statue, pour autant qu'il nous souvient, quoique nous n'ayons jamais compris le rapport existant entre Epaminondas et un jardin de Zoologie. Elle est tombée en poussière comme on retirait le fer de sa blessure, comme le héros Thébain à la bataille de Leuctres. Nous ne croyons pas commettre une indiscretion en annonçant qu'elle sera bientôt remplacée par une statue qui s'élabore en ce moment dans les ateliers de M. Jacq. de Braeckeleeer, l'un de nos premiers statuaires, et qui sera due à la munificence de notre digne bourgmestre, M. Loos. Elle représentera Hercule terrasant





CHALET SUISSE.



le Lion de Némée : la victoire de l'homme sur le plus redoutable des animaux de la création ; le triomphe de la force intelligente sur la force brute : voilà un sujet bien choisi pour décorer un jardin où tout atteste cette victoire et ce triomphe.

Devant nous s'offrent deux chemins ; il nous faut prendre celui de droite, après nous être un instant arrêtés, devant la petite grotte entourée d'un grillage, où loge un intéressant couple de

#### PORCS-ÉPICS (*HYSTRIX CRISTATA*).

Ce sont des RONGEURS faciles à reconnaître aux piquants raides et pointus, annelés de noir et de blanc, dont il sont armés. Leur voix grognante, jointe à leurs museaux tronqués, les a fait comparer au Porc et leur a valu leur nom français, quoiqu'ils n'appartiennent point à l'Ordre des Pachydermes, et que leurs habitudes les rapprochent plutôt des lapins. Ils vivent dans des terriers et se nourrissent d'herbes et de racines. Cette espèce habite dans le midi de l'Italie et de l'Espagne, et en Sicile.

Dans une tourelle chinoise, un peu plus loin, courent de petits lapins blancs, au museau noir, au poil long et soyeux. Plusieurs variétés de Chèvres et de Moutons paissent l'herbe de la pelouse derrière eux.

Passons devant le Chalet Suisse, qui sert de demeure à M. Kets ; demeure paisible et riante, véritable séjour de naturaliste, et rentrons dans la partie du jardin que nous venons de quitter pour y visiter quelques animaux auprès desquels notre itinéraire ne nous a pas encore conduits.

Dans une belle cage, de forme octogone, nous voyons un Loup ; naguère ils étaient deux, d'ùs, ainsi que leur loge, à la munificence du Roi.

### LE LOUP (CANIS LUPUS)

n'est pas un animal bien rare ni bien intéressant. C'est un grand Chien-berger pour la forme, dénué, pour le reste, de toutes les qualités qui font du Chien-berger un si estimable quadrupède ; au lieu de garder les moutons, il les mange ; au lieu d'aimer l'homme, il le fuit ; il subit l'esclavage sans accepter la domesticité ; pris tout petit et élevé dans la maison comme un Chien, son caractère farouche et insociable se développe avec l'âge et, devenu grand, la vie sauvage l'attire d'une manière irrésistible. Quoique Chien lui-même, il montre pour les Chiens une antipathie naturelle insurmontable, antipathie que le Chien partage, du reste, au suprême degré ; de sorte que le Loup, devenu grand, s'échappe à la première occasion et fuit, dans les bois, la société de l'homme qui l'a élevé et celle de ses anciens commensaux. Le Loup est le plus grand Carnassier des forêts de l'Europe ; on le trouve encore dans nos Ardennes, où il devient d'année en année plus rare, à cause de la guerre impitoyable qu'on lui fait et pour une autre cause encore que nous déplorons, malgré cet utile résultat : la diminution constante des grandes forêts. Celui-ci a été pris, ainsi que feu sa compagne, dans la forêt de St-Hubert.

Le chemin que nous suivons longe des massifs d'arbres et d'arbustes qui nous cachent les étables des Lamas et du Yack. Ces étables ne sont pas faites pour être visitées ; elles ne sont

accessibles qu'aux gardiens, chargés de les entretenir en bon état de propreté ; il ne faut pas que le public mette le nez partout. Ce système nous semble pourtant offrir un inconvénient : quand il plaît à certains animaux de garder leurs appartements, nous sommes absolument privés du plaisir de les voir. Pour nous, qui sommes des habitués du Jardin, ce n'est rien : nous les verrons un autre jour ; mais pour les visiteurs étrangers, qui, peut-être, ne passeront à Anvers qu'une fois en leur vie, le désagrément est plus sérieux : il faudra qu'ils partent sans les avoir vus. Nous logeons les animaux comme des grands seigneurs : c'est très-bien ; mais nous ne devons pas leur laisser le droit de se faire nier quand nous voulons leur rendre visite. Nous ne leur donnons une si splendide hospitalité, qu'à la condition de pouvoir les aborder quand il nous plaît.

A cette critique, franchement exposée par nous à l'un des honorables directeurs du Jardin, il a été répondu : que nous avions raison ; qu'Aix et Cologne n'avaient pas été bâties en un jour ; que les étables en question étaient des logements provisoires qu'on n'avait cachés aux visiteurs que parce qu'ils n'étaient pas dignes d'être offerts à leur vue ; qu'il existait un plan pour la construction d'un vaste édifice destiné à loger les Ruminants ; que la disposition de cet édifice permettrait de voir les animaux en tout temps aussi bien dans leurs loges que dans les parcs ; enfin, que l'année ne se passerait pas sans que l'on mit la main à l'œuvre pour cette construction. Nous nous sommes déclarés très-satisfaits de cette réponse et nous espérons que le lecteur en fera autant.

En contournant le parc que nous longeons à notre gauche, nous arrivons à une belle volière, contenant des Canards

Mandarins et de la Caroline. Dans chaque compartiment est un petit bassin rond, plein d'une eau sans cesse renouvelée, où barbottent les Canards, Canes et Canetons. Des buis touffus, des ifs ou d'autres arbres toujours verts, leur offrent un abri contre le soleil, l'été; contre le froid, l'hiver. Au-dessus d'eux volent quelques jolis Passereaux, des Cardinaux à tête rouge, des Veuves aux longues queues noires et des Tourterelles. A terre, parmi les Canards, courent des Gallinacés de petite espèce : des Francolins et des Lagopèdes, du Midi de l'Europe; des Colins à aigrette, de la Californie. La disposition de ces volières est excellente; ce qui le prouve, c'est que les espèces rares et délicates qui les habitent se multiplient comme dans leur climat. Plus de deux cents Canards Mandarins et de la Caroline y sont nés cet été, et les Passereaux d'Amérique y ont fait leur nid.

Nous débouchons devant un enclos formé d'un treillis semblable à celui des volières; il y a là, provisoirement sans doute, car ils ne paraissent guère y être à leur place, des Pélicans et des Cygnes. Cet enclos est divisé en compartiments qui rayonnent autour d'un pavillon octogonal, servant de logement aux grands Échassiers de de la famille des

### BRÉVIPENNES.

Quoique semblables aux autres Échassiers pour la hauteur de leurs jambes, les Brévipennes en diffèrent beaucoup en un point : la brièveté de leurs ailes qui leur ôte la faculté de voler.

On en a fait deux genres : les AUTRUCHES et les CASOARS.



### LES AUTRUCHES (STRUTHIO)

sont les plus grands oiseaux connus. Leurs ailes, revêtues de plumes lâches et flexibles, sont encore assez longues pour accélérer leur course. Chacun connaît l'élégance des panaches formés de ces plumes à tiges minces dont les barbes, quoique garnies de barbules, ne s'accrochent point ensemble, comme celles de la plupart des oiseaux. On n'en connaît que deux espèces : l'Autruche de l'ancien continent et celle d'Amérique.

#### L'AUTRUCHE DE L'ANCIEN CONTINENT (STRUTIO CAMELUS)

est connue de toute antiquité et est très-nombreuse dans les déserts

de l'Afrique et de l'Arabie. • Ces régions, dit Buffon, qui sont le pays natal du chameau, du rhinocéros et de l'éléphant, devaient être aussi la patrie de l'Austruche, qui est l'éléphant des oiseaux. •

Les Austruches habitent de préférence les lieux les plus solitaires et les plus arides où il ne pleut presque jamais; aussi peuvent-elles se passer de boire. Elles se réunissent dans ces déserts en troupes nombreuses, qui de loin ressemblent à des escadrons de cavalerie, et qui ont jeté l'alarme dans plus d'une caravane.

La grande force de l'Austruche gît dans ses jambes; elle court plus vite qu'un cheval et peut porter un cavalier. En Abyssinie on l'a quelquefois domptée et fait servir de monture. Ses cuisses musculeuses et très-grosses, ses grands pieds nerveux et charnus qui ont quelque rapport avec ceux du chameau, son large dos, semblent la rendre propre à porter des fardeaux. Une particularité de ses pieds, c'est de n'avoir que deux doigts, dont l'externe, plus court de moitié que l'autre, n'a point d'ongle. Ses ailes, armées de deux piquants, semblables à ceux du porc-épic, sont moins des ailes que des espèces de bras qui lui ont été données pour se défendre et assurer son équilibre. Sa paupière supérieure est mobile et ses yeux ressemblent plutôt à ceux de l'homme qu'à ceux des oiseaux.

Le temps de la ponte de l'Austruche dépend du climat qu'elle habite, et c'est toujours aux environs du solstice d'été. Ses œufs sont très-durs, très-gros, et pèsent jusqu'à trois livres. Dans les pays les plus chauds, elle se borne à les exposer dans le sable à la chaleur du soleil; mais au-delà des tropiques elle les couve, au moins la nuit. Elle les soigne et les défend partout avec courage.

A peine écloses, les jeunes Atruches sont en état de marcher, de courir, de chercher leur nourriture. Elles sont d'un gris cendré la première année et ont des plumes partout, même sur les parties qui doivent être dénudées plus tard, comme la tête, le haut du cou, les cuisses, les flancs et le dessous des ailes. Ces plumes tombent dans le courant de la seconde année.

L'Atruche vit d'herbages et de graines; mais son goût est si obtus qu'on lui voit avaler indifféremment des cailloux, des morceaux de cuivre ou de fer, et même ses propres excréments. Lorsqu'on la poursuit elle sait lancer des pierres en arrière avec beaucoup de vigueur. Aucun animal ne peut l'atteindre à la course.

#### L'AUTRUCHE D'AMÉRIQUE OU NANDOU. (STRUTHIO RHEA)

de moitié plus petite que celle de l'ancien continent, se distingue surtout par ses pieds à trois doigts, tous munis d'ongles. Son plumage est grisâtre, plus brun sur le dos; une ligne noirâtre descend le long de la nuque du mâle. Elle n'est pas moins abondante dans le Sud de l'Amérique méridionale que l'Atruche en Afrique. On n'emploie ses plumes que pour faire des balais ou des époussettes. Prise jeune, elle s'apprivoise aisément. On dit que plusieurs femelles pondent dans le même nid, ou plutôt dans la même fosse, des œufs jaunâtres qu'un mâle couve. C'est, sans doute, cette complaisance du mâle qui a fait dire : *bête comme une Atruche*. La chair du Nandou est mangeable, mais seulement dans sa jeunesse.



### LES CASOARS (CASOARIUS)

ont les ailes encore plus courtes que les Autruches, et aussi inutiles pour la course que pour le vol ; leurs pieds ont trois doigts, tous garnis d'ongles ; leurs plumes ont des barbes si peu garnies de barbules, que de loin elles ressemblent à du poil ou à des crins tombants ; les plumes les plus longues sont autour du croupion ; elles ont jusqu'à quatorze pouces et retombent sur la partie postérieure du corps ; elles tiennent lieu de la queue qui manque absolument.

Le Casoar se sert de ses pieds, qui sont très-gros, pour sa défense, ruant et frappant par derrière comme un cheval, selon les uns, et, selon les autres, s'élançant en avant contre celui qui



l'attaque, et le renversant avec les pieds, dont il lui frappe rudement la poitrine.

Son allure est bizarre ; il semble qu'il rue du derrière, faisant en même temps un demi-saut en avant : mais, malgré la mauvaise grâce de sa démarche, on prétend qu'il court aussi vite que le meilleur coureur.

Comme l'Autruche il ne présente que deux espèces :

#### LE CASOAR A CASQUE, OU EMEU (STRUTHIO CASOARIUS)

de l'Archipel des Indes. Il a le bec comprimé latéralement, la tête surmontée d'une proéminence osseuse, recouverte d'une substance cornée ; la peau de la tête et du haut du cou nue, teinte en bleu céleste et en couleur de feu, avec des caroncules pendantes, de la nature de celles du dindon. L'aile a quelques tiges raides, sans barbes, qui servent à l'oiseau d'armes pour le combat. Il mange des fruits, des œufs, mais point de graines ; il pond des œufs verts en petit nombre, qu'il abandonne, comme l'Autruche, à la chaleur naturelle.

C'est le plus grand des oiseaux après l'Autruche.

#### LE CASOAR DE LA NOUVELLE-HOLLANDE

(CASOARIUS NOVÆ HOLLANDIÆ)

a le bec déprimé, la tête sans casque, du nu seulement autour de l'oreille ; le plumage brun, plus fourni, les plumes plus barbues ; point de caroncules ni d'éperons à l'aile. Sa chair

ressemble à celle du bœuf. Il est plus rapide à la course que le meilleur lévrier. Ses petits sont rayés de brun et de blanc.

La même cabane contient encore quelques animaux d'espèces diverses : une petite Antilope, un Cavia et un Sanglier.

#### LE CAVIA CAPYBARA

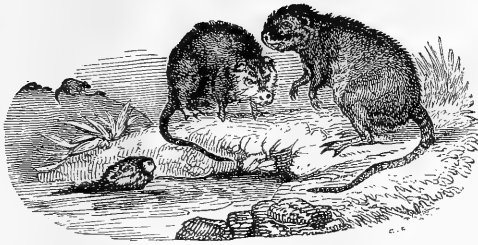
est le plus grand animal de l'Ordre des Rongeurs. C'est un rat de la taille d'un cochon de Siam. Le museau est très-épais, les jambes courtes, le corps gros et sans queue. Il vit par troupes dans la rivière des Amazones et dans les rivières de la Guiane. On dit que c'est un fort bon gibier.

A en juger par l'individu que nous possédons, cet animal a le caractère très-doux et non seulement sociable, mais affectueux. Il connaît ceux qui le soignent ; fait entendre à leur approche un petit grognement amical et vient réclamer une caresse. Peut-être est-ce encore là une conquête que l'homme est destiné à s'attacher un jour.

#### LE SANGLIER DU GABON (SUS CHÆROPOTAMUS)

est un petit Sanglier différent du nôtre par l'infériorité de sa taille, son groin allongé, et son pelage roux. Il est originaire de la côte de Gabon, dans la Guinée Supérieure. Très-rare.

Notre revue des animaux du jardin se termine par un gros Rat d'eau, des rivières de la Guyane ; c'est



### LE POTAMYS COYPU

qui ne diffère que par la taille de nos Rats d'eau indigènes. Il a un singulier moyen de défense : quand on l'agace, il s'approche autant qu'il le peut de son grillage, se dresse tout-à-coup sur les pattes de derrière et projette au loin avec beaucoup de force un jet d'urine corrosive, dont il est bon d'éviter le contact, si l'on ne veut avoir ses habits gâtés.

Ce Rat est le dernier animal que nous rencontrons dans notre itinéraire ; est-ce à dire que nous avons nommé et décrit tous ceux que le Jardin renferme ? Loin de là : il en est, parmi les oiseaux surtout, plusieurs qui nous ont échappé ou que nous avons passé pour ne pas allonger outre-mesure cette notice déjà bien longue. Ce n'est pas d'ailleurs une étude complète que nous avons entreprise, mais une simple Promenade. Puis, dans les collections vivantes s'opèrent des mutations continuelles ; des animaux meurent, d'autres arrivent, d'autres sont simplement changés de place. Tandis que nous écrivions notre revue, et qu'à cet effet nous visitons le Jardin presque chaque jour, nous avons été, à diverses reprises, agréablement surpris par la vue inattendue

de nouveaux arrivants : un jour, c'étaient des Pélicans de la Mer-Noire, qui débarquaient ; un autre, c'était un arrivage de Perroquets. Nous trouvâmes un matin les bords d'un étang tout couvert de Cigognes qui n'y étaient point la veille ; le lendemain c'était un compartiment du parc des Casoars, qui se trouvait inopinément occupé par tout un bataillon de Flammants. Le nécrologe des Chimpanzés était écrit et imprimé, quand on nous annonça qu'un Chimpanzé nouveau venait d'arriver, pauvre et délicate contrefaçon de l'homme, auquel la nature n'a pas donné la robuste constitution du nègre, son compatriote, et qui ne pourra vivre longtemps parmi nous, malgré le secours des calorifères et des gilets de flanelle.

Ce sont encore de nouveaux arrivés, ce précieux couple de Lophophores, dont on ne comprendra bien le surnom de resplendissant que lorsqu'il aura récupéré son beau plumage, dont, en cette saison, la mue l'a dépouillé. Nous nous sommes hâtés de le ranger parmi les Faisans, à sa place naturelle ; mais on l'a mis provisoirement à l'extrémité du Jardin, dans la dernière cage de la poulerie, où d'ailleurs, en sa qualité de Gallinacé, il ne se trouve point déplacé.

Le Sanglier du Gabon est une autre acquisition faite dans le courant de cet été, ainsi que ce bel Échassier qui promène ses hautes [quilles jaunes parmi les Canards de la petite pièce d'eau : le JABIRU du Sénégal. En revanche, des animaux depuis longtemps attendus, ne sont pas encore arrivés, particulièrement les Girafes que nous sommes impatients de revoir.

Il nous reste à visiter l'établissement d'incubation artificielle au moyen de l'eau chaude, ou

## HYDRO-INCUBATOR.

Cette ingénieuse invention, qui a vu le jour en Angleterre, ne remonte guère qu'à une quinzaine d'années. Elle fut exposée pour la première fois à Windsor, en 1847. Nous ne décrivons pas la machine que le visiteur a sous les yeux et qu'il voit fonctionner. L'inventeur, M. Cantelo, annonça la prétention de réaliser le souhait du bon Henri IV, qui voulait que tous les paysans de France pussent mettre chaque dimanche « la poule au pot. » Nous n'en sommes pas encore là, malgré l'Hydro-Incubator, mais cela peut venir. Ce n'en est pas moins une invention digne d'éloges, puisqu'elle tend à augmenter les moyens de nourriture de l'homme. Voici, à cet égard, quelques données positives :

Une machine couvant à la fois 100 œufs, peut produire 75 oiseaux à chaque couvée (en défalquant une perte de 20 à 30 p. 0/0) et fournir 18 couvées par an; ce qui donne 1,350 oiseaux; grande différence avec la poule qui ne couve guère que deux fois par an, et n'élève, en moyenne, que 8 poussins par couvée. Un Incubator à 200 œufs peut produire 2,700 poussins par an et ainsi, en proportion, une machine à 1000 œufs étant capable de produire 13,500 oiseaux par an. Il n'y a rien dans le principe, qui s'oppose à ce que des millions d'œufs ne soient couvés dix-huit fois l'an par une seule machine.

Quand l'invention de l'Hydro-Incubator aura été complétée par celle de deux autres machines, l'une pour pondre des œufs, l'autre pour élever gratis les petits poulets, le vœu de Henri IV se trouvera réalisé.

## ACCLIMATATION.

La réunion, dans un même enclos, d'animaux amenés de tous les points du globe, a donné lieu aux observations les plus intéressantes. Il s'agissait avant tout de savoir jusqu'à quel degré leur constitution leur permettrait de vivre parmi nous, et surtout, de s'y propager. L'expérience, sur ce point, a donné des résultats très-variés. Les uns ont supporté le changement de latitude sans presque paraître s'en apercevoir, conservant leur santé, leur gaieté, leur appétit, leur fécondité; tels sont les Kangourous de l'Australie; d'autres, du même pays, ont vécu, ont même donné des œufs, mais sans presque jamais se reproduire, comme les Casoars; d'autres n'ont supporté notre climat que peu de temps, comme les Chimpanzés, qui, malgré les plus grands soins, peuvent à peine vivre deux ans parmi nous. Pour quelques-uns la déportation a altéré leur humeur et modifié leur caractère; vifs et gais dans leur pays, ils sont mous et tristes dans le nôtre et semblent atteints de nostalgie. En un mot, certains animaux paraissent avoir été doués par la nature d'un tempérament de cosmopolites; les autres semblent attachés fatalement et exclusivement à certaines contrées.

Ces résultats constatés, il restait à essayer ce qu'on pouvait faire pour les améliorer. Est-ce définitivement que certaines espèces refusent de vivre parmi nous, ou peut-on espérer que des soins intelligents, des expériences réitérées nous feront découvrir les moyens de les acclimater? Pour plusieurs, le problème est déjà résolu, et les diverses sociétés d'acclimation établies en France et en Angleterre ont prouvé la possibilité de

réduire à l'état domestique plusieurs espèces naguère sauvages, et qui sont venues augmenter, soit nos moyens d'alimentation, soit nos plaisirs, soit nos autres ressources. Le Jardin Zoologique d'Anvers peut se vanter d'avoir obtenu sous ce rapport des résultats dont aucun autre ne peut se vanter ; ses directeurs ont le droit d'en être fiers, car ce sont là les preuves les plus éclatantes de l'intelligence et du zèle qu'ils apportent dans leurs importantes fonctions. Le document suivant parlera plus éloquemment que ne pourraient le faire toutes nos assertions.

## LISTE DES ANIMAUX EXOTIQUES

### NÉS AU JARDIN ZOOLOGIQUE D'ANVERS

DEPUIS LE MOIS DE JANVIER JUSQU'AU MOIS DE JUILLET 1861.

- 
- 2 PANTHÈRES NOIRES, DE JAVA.
  - 2 LAMAS, DU PÉROU.
  - 1 KANGAROO GÉANT.
  - 1 KANGAROO BRUN ENFUMÉ.
  - 1 ANTILOPE LEUCORIX, D'AFRIQUE.
  - 1 ANTILOPE ADAX, D'AFRIQUE.
  - 2 CERFS AXIS, DU BENGALE.
  - 2 CERFS COCHON, DE JAVA.
  - 1 CERF DAIM.
  - 1 MOUFLON.

2 LÉOPARDS, DE JAVA.

2 PORCS-ÉPICS.

15 COCHONS A MASQUE, DE CHINE.

1 CHÈVRE A LONGUES OREILLES, DE LA NUBIE.

1 DAUW OU ZÈBRE DE BURCHEL, DU CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

## OISEAUX.

4 CYGNES NOIRS, DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

6 OIES MAGELLANIQUES.

240 CANARDS MANDARINS DE LA CHINE ET CANARDS DE LA CAROLINE.

20 FAISANS MELANOTUS, DE L'HYMALAYA.

PLUSIEURS COLINS DE LA CALIFORNIE.

QUANTITÉ D'OISEAUX DE TOUTE ESPÈCE, CARDINAUX, PIGEONS,

POULETS, ETC.

Une considération qui n'est pas à dédaigner, c'est que cette reproduction augmente considérablement les ressources financières de la Société. Tous les ans elle fait une vente publique des animaux qu'elle possède en trop. Pour l'année 1860, le produit de cette vente, ajouté à celui du commerce régulier d'animaux, s'est élevé à cinquante mille francs. Nous commettons peut-être une indiscretion en livrant ce chiffre à la publicité, mais nous le faisons parce qu'il est une nouvelle preuve de la bonne administration et de l'état prospère de la Société.

Nous ne terminerons pas cette revue sans payer un tribut d'éloges mérité au Directeur-adjoint, M. Jacq. Vekemans. Quoique M. Kets ait conservé la direction générale du Jardin, il a délégué à son neveu une partie de ses nombreuses attributions.



Réservant pour sa spécialité le Cabinet d'Histoire naturelle <sup>1</sup>, ainsi que les plantations, il a abandonné à M. Vekemans tout ce qui concerne les animaux vivants. C'est ce dernier qui est chargé des achats et des voyages qu'ils nécessitent. Chaque année, à cet effet, il se rend plusieurs fois à Londres, à Marseille, à Amsterdam ; il s'est même rendu en Egypte où l'appelait la perspective de faire quelques acquisitions utiles. Le nombre, le choix et la variété des animaux procurés par ses soins à la Société ; le bon état de santé de ceux qui se trouvent au Jardin, témoignent assez de son zèle et de sa vigilante activité.

Enfin, nous adressons ici notre compliment au Conseil d'administration tout entier, pour les beaux résultats que nous venons de constater. Il se compose aujourd'hui de

- M. J. FRANÇ. LOOS, Bourgmestre d'Anvers et membre de la  
Chambre des Représentants, qui a succédé comme  
Président au regretté M. le Baron P. J. DE CATERS ;  
M. Le Baron CONSTANTIN DE CATERS, Vice-Président ;  
M. PIÉRON, Trésorier depuis la création de la Société ;  
M. RIGOUTS-VERBERT, Administrateur ;  
M. J. ELSEN, Secrétaire. Ces dernières fonctions ont été remplies  
pendant quelques années par M. VINÇOTTE, alors  
professeur à notre Athénée Royal, aujourd'hui inspec-  
teur de l'enseignement moyen.

<sup>1</sup> Nous avons dit, en commençant, que la Société avait acquis les collections d'Histoire naturelle formées par ce savant naturaliste ; nous devons nous rectifier en ce sens que la Société n'en a acquis que l'usage : ces collections demeurant la propriété personnelle de M. Kets.

## LES PLANTATIONS.

Maintenant que nous avons fini avec la partie Zoologique du Jardin, il est temps de dire un mot de la partie végétale. Sans avoir la prétention d'être en même temps un établissement botanique, le Jardin se distingue autant par la variété que par la beauté de ses plantations. Au milieu des massifs où dominent les lilas et les seringas, au milieu de ces belles pelouses dont chacun aura admiré le gazon fin et velouté, s'élèvent bien des arbres et des buissons rares, que sans doute le visiteur étranger aura rencontrés pour la première fois. Notre intention n'est pas d'entrer dans beaucoup de détails sur ce sujet ; la partie botanique n'étant au Jardin qu'un accessoire, ne peut occuper une autre place dans cet ouvrage.

C'est un art peu commun, et qui exige beaucoup de science et de goût, que celui de planter un jardin. Créer un paysage avec les éléments même dont la nature compose les siens, c'est-à-dire, avec du gazon, des arbres, de l'eau, des fleurs, ne paraît pas, au premier coup-d'œil, bien difficile ; chacun s'en croit capable et il n'est pas de jardinier qui ne s'offensât de voir là-dessus mettre ses talents en doute. Tracer des chemins, niveler une pelouse, dessiner des massifs de verdure et des parcs de fleurs : la belle affaire ! A l'entrée, une corbeille ronde avec des roses du Bengale entremêlées de réséda ; une grande pelouse, affectant la forme générale d'un rognon ou d'une contrebasse, déprimée vers le milieu, élevée en pente vers le haut ; au fond, une montagne bordée de thuyas, ombragée d'un frêne pleureur ou d'un orme horizontal ;

trois peupliers d'Italie à gauche, trois mélèzes à droite ; si vous aimez les fleurs, découpez dans votre gazon trois ou quatre petits parcs en forme d'œuf ou de croissant ; mettez y des petunias, des verbenas, des geraniums nains : cela fleurit tout l'été ; et voilà votre jardin. Que voulez-vous de plus ? — Pour un jardinet d'épicier en retraite, c'est parfait : pour un vrai jardin, c'est autre chose. Le tracé des chemins, les ondulations du sol, la disposition des massifs y prennent toute l'importance des lignes générales dans la composition d'un tableau. Un paysage en nature n'est pas plus facile à faire qu'un paysage sur toile ; les Le Nôtre ne sont pas plus communs que les Ruysdael. La plantation d'un groupe d'arbres exige le goût et le coup-d'œil d'un artiste, joint à l'expérience d'un parfait jardinier. Il faut prévoir en les plantant comment les diverses essences se comporteront en grandissant ; quel effet produiront en se mêlant, en se juxtaposant, leurs feuillages diversement nuancés ; il faut savoir si elles ne se contrarieront pas mutuellement dans leur croissance, et s'il ne faudra pas plus tard les mutiler pour les conserver.

A ce propos nous voulons indiquer un genre d'utilité nouveau que les intelligents directeurs du jardin de Zoologie d'Anvers pourraient donner à leur établissement.

Il n'est pas un artiste, pas un homme de goût qui n'ait été souvent choqué de la manière dont les arbres sont conduits dans la plupart de nos promenades, de nos jardins publics et dans les jardins particuliers. En les créant, on plante les arbres et les arbustes les uns sur les autres ; où il y a de la place pour un on en met dix. Il faut tout de suite remplir l'espace, avoir des fourrés dès la première année. Cependant les arbres grandissent, croissent

l'un dans l'autre, menacent de s'étouffer ; alors, au lieu d'en ôter à mesure afin de laisser à ceux qui restent l'espace nécessaire à leur développement, on les taille, on les rogne, on les défigure, on leur coupe la tête, on les entretient dans un état de mutilation permanente. On oblige à rester nains ceux à qui la nature a donné la sève des géants ; on s'efforce de donner à ceux qui montent une tournure uniforme : celle d'un fuseau ou d'un cône allongé. La nature rebelle a beau protester par une végétation indocile contre cette absurde tyrannie : ils croîtront comme le veut le jardinier, ou ils seront amputés. Il en résulte que pas un arbre n'a sa forme naturelle, conséquemment sa beauté ; qu'au lieu de branches, ils ne présentent que d'affreux moignons hérissés de gourmandes, que la serpe abattra chaque année. Nous citerons, comme modèles du genre, les malheureux tronçons d'acacias qui déparent les massifs de la belle promenade des glaciés.

Rien de plus absurde, de plus contraire au sentiment de la véritable beauté, que de contrarier les plantes dans leur mode de végétation naturel, de les forcer à croître d'après un modèle uniforme, alors que la nature a donné à chacun d'eux sa tournure, son type propre et caractéristique. Si Adam et Ève revenaient sur terre, ils ne reconnaîtraient plus les arbres de leur bel Eden ; au lieu de cette variété que leurs regards enchantés ne cessaient d'admirer ; au lieu de cette puissance de végétation où la main du Créateur était empreinte, ils ne verraient plus que l'uniformité et la souffrance ; des fantômes d'arbres décapités, amputés de leurs branches inférieures, tondus, rognés, mutilés, tourmentés, bêtement alignés, plus bêtement encore taillés en éventail, en coupe, en fuseau, en boule, en pyramide, en pain de sucre ; et

voyant des bourreaux armés de scies, de haches, de serpes, de ciseaux, les frapper, les couper, les torturer sans relâche : « Seigneur, diraient-ils, votre colère s'est donc étendue sur toute votre création? Ces pauvres plantes expient-elles aussi quelque péché originel, ou la nature entière souffre-t-elle de notre première faute? Seigneur, Seigneur, votre droite est terrible! »

Ainsi parleraient nos premiers pères; ainsi parlent aussi les esprits sensés et droits en qui la routine n'a pas oblitéré le sens du beau et du vrai. Demandez à nos peintres ce qu'ils pensent de ces arbres si bien émondés, de ces bosquets si bien élagués où se complaît l'admiration de nos bourgeois; ils vous répondront qu'il leur faut courir jusqu'au fond de l'Ardenne pour trouver un arbre qui ait le sens commun, qui soit tel que le bon Dieu les a créés. Pas une branche, sur les nôtres, qui ait conservé sa forme véritable.

Eh bien, s'il est un jardin qui devrait échapper à cette manie ridicule, c'est notre jardin de Zoologie. S'il nous offre, par les animaux qui y sont réunis, une image du paradis terrestre, il devrait aussi nous présenter les types primitifs des grands végétaux qui l'ornaient avant que l'esprit mesquin de l'homme n'eut essayé de réduire la création à sa taille. C'est là qu'il faudrait pouvoir étudier, comment sont faits, quand Dieu seul s'en est mêlé, ces arbres et ces arbustes dont nos promenades et nos jardins particuliers ne nous montrent plus que d'informes caricatures. La vue des beautés naturelles et vraies reposerait les yeux constamment choqués par l'aspect du faux et du maniéré. En contemplant un orme, un peuplier, un frêne, un érable, un platane, librement épanouis selon les lois éternelles de la création, reproduisant les types immuables de chaque espèce; en les compa-

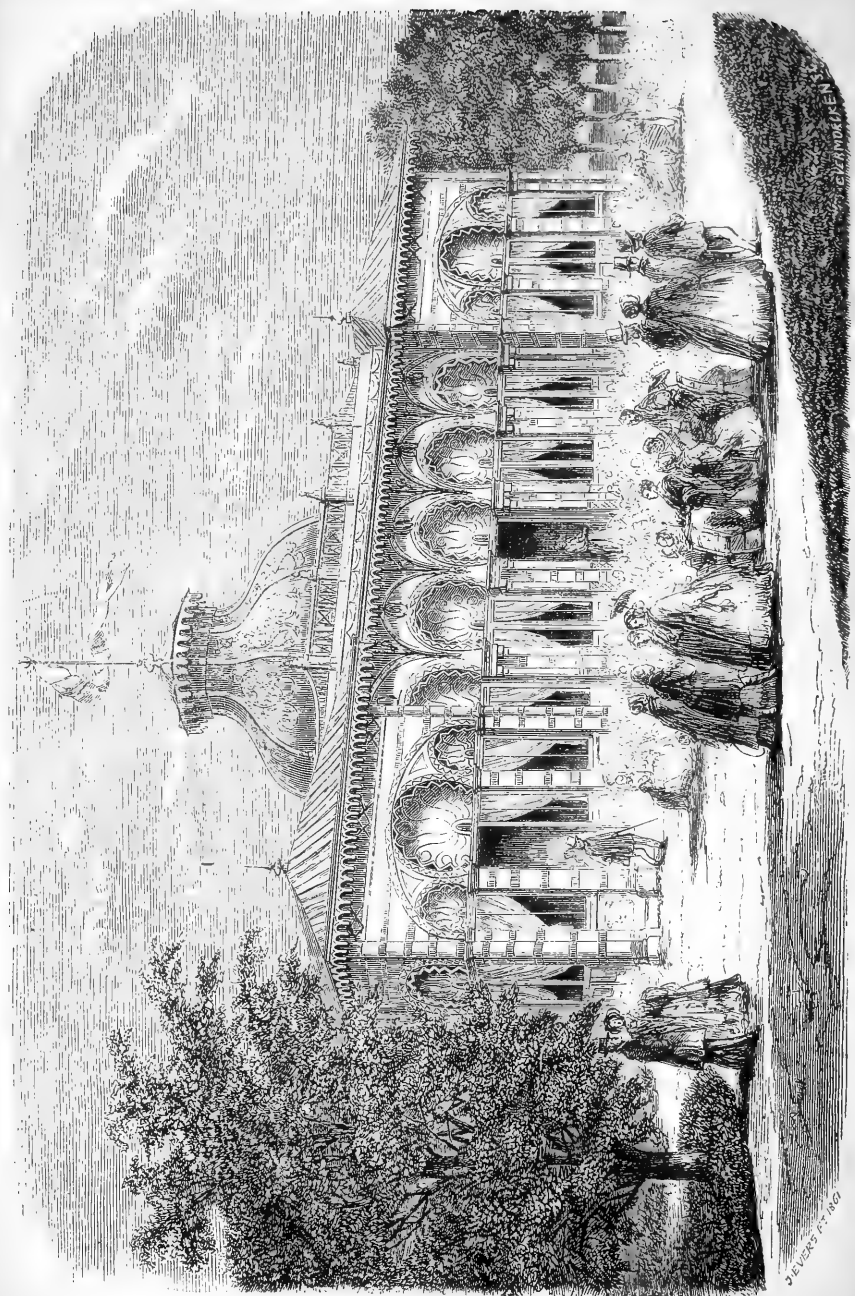
rant aux avortons malingres et souffreteux qu'il connaît seuls, le public apprendrait qu'il existe au monde quelque chose de plus beau que les arbres façonnés par les fabricants de joujoux de Nuremberg, et peut-être cesserait-il, peu-à-peu, de les prendre pour modèles. Son goût ne pourrait manquer de s'épurer par les points de comparaison qui lui seraient offerts, et il laisserait décidément aux Chinois les fantaisies grotesques qui ont fait la célébrité de ce peuple.

Ce serait là, pour le Jardin Zoologique d'Anvers, une belle initiative à prendre ; elle serait digne, en tout point, de la ville qui s'intitule avec orgueil la métropole des Beaux-Arts de la Belgique.

Nous hazardons ce vœu, parce que nous avons remarqué qu'au Jardin Zoologique les mutilations annuelles opérées par les jardiniers sous prétexte d'émondage, étaient beaucoup plus modérées qu'ailleurs. M. Kets, qui s'est chargé particulièrement de tout ce qui concerne les plantations, les a dirigées avec une intelligence à laquelle nous nous plaisons à rendre hommage. En sa qualité de naturaliste, il respecte la nature dans le règne végétal comme dans le règne animal. Les massifs sont bien plantés ; chaque arbre, chaque arbuste, chaque plante, sont bien à la place qui leur convient, et nous avons vu avec plaisir, que lorsqu'un bouquet d'arbres devenait trop touffu, au lieu de les mutiler tous pour les forcer de se tenir ensemble dans un espace trop étroit, on se contentait d'en ôter quelques-uns pour faire place aux autres.

Au risque cependant de déplaire aux personnes dont nous blessons les préférences, nous condamnerons d'une manière absolue certain pâté de cèdres de Virginie qui se trouve près de la cabane





CAFÉ-RESTAURANT.

J. LEVY & CO. ENGRAVERS

© 1874 HODGKIN



des Zébus, et dont les arbres, tous taillés sur le même patron, présentent l'agréable aspect d'un jeu de quilles; ainsi qu'un autre parc, situé entre la cabane des Daims et la grande volière des Rapaces. Il a la forme d'un plat rond sur lequel sont posés symétriquement de petits cônes verts, qui sont peut-être des ifs, mais dont le modèle exact se trouve dans les boîtes à prix fixe qu'on donne aux enfants pour leurs étrennes. Ce sont là de derniers sacrifices faits au faux goût d'une partie du public; faux goût que notre mission n'est pas de flatter, mais d'épurer et de combattre. Nous espérons bientôt les voir disparaître.

Il est temps, après une si longue promenade, de prendre quelque repos. Le Café-Restaurant est là qui nous offre ses chaises et tout le confortable qu'on peut souhaiter de trouver dans un établissement de ce genre.

## CONCLUSION.

Avant de nous quitter, ami lecteur, un dernier mot. Nous sommes bien ici pour causer : causons. N'est-ce pas que ce fut une bonne idée que celle de la création de ce Jardin Zoologique, et que la vue de tant de merveilles naturelles, rassemblées des quatre coins du monde, recrée agréablement l'esprit? Jamais je ne l'ai visité sans faire sur moi-même quelque retour salutaire, sans perdre quelque préjugé, sans avoir senti germer quelque bonne pensée, sans en rapporter un sentiment d'admiration pour cette création infinie dont je ne suis qu'un imperceptible atôme, et de gratitude profonde envers le Créateur. Quelle inépuisable

variété dans tous les règnes de la nature ! Comme chaque type est original et complet ! comme l'homme, ce chef-d'œuvre des êtres, est tantôt grand, tantôt petit ; tantôt bon, tantôt mauvais, selon qu'il choisit, parmi les êtres animés, ses termes de comparaison ! Combien chez les animaux, l'instinct l'emporte souvent sur l'intelligence et la raison humaines ! Quelles leçons nous donneraient, si nous n'avions trop d'orgueil pour leur en demander, ces animaux que le vulgaire méprise, et dans lesquels nous ne devons voir, avec Michelet, que des frères inférieurs ! Qu'ils sont dignes de sympathie, même ceux qui nous combattent ! Les plus beaux sont les plus fiers, les plus indomptables ; ceux qui bravent l'homme et qui aiment mieux mourir que de porter le bât de la servitude.

C'est là, direz-vous, un paradoxe. L'homme est le roi de la création ; les autres animaux sont faits pour le servir. Tous ses efforts doivent tendre à obtenir d'eux le plus de services possible, à en utiliser le plus grand nombre. Tous ceux qui se refusent à reconnaître sa royauté, sont ses ennemis et son devoir est de leur faire une guerre d'extermination.

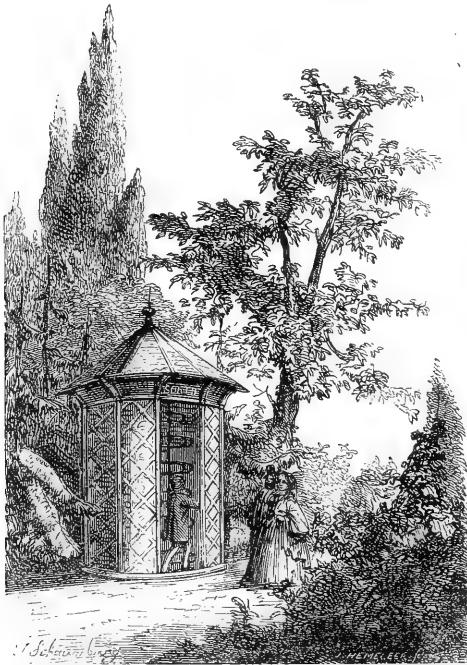
Entendons-nous ; tout en souhaitant avec vous de voir augmenter le nombre des animaux dont l'homme peut tirer parti, ne me défendez pas un peu de sympathie pour ceux qui maintiennent obstinément leur indépendance. Peut-être, après tout, beaucoup d'entre eux seront-ils soumis un jour et sont-ils la réserve que la nature nous garde pour quand les espèces domestiques actuelles seront tout-à-fait dégénérées ou seront devenues insuffisantes. N'exterminons donc pas les espèces ; écartons les individus qui nous nuisent et essayons si de bons traitements ne nous feraient pas

des amis de ceux que nous regardons aujourd'hui comme des ennemis. Étudions-les de plus près ; surtout ceux qui sont l'objet d'une antipathie souvent aussi injuste qu'irréflectie ; essayons de détruire des préjugés qui sont cause que nous nous privons souvent d'utiles auxiliaires. Commençons par ceux qui nous entourent, par les oiseaux qui protègent nos récoltes en détruisant les innombrables insectes qui les dévorent ; par les crapauds, objets d'horreur pour tout le monde, innocents et doux martyrs de la cruauté des enfants, et qui pourtant rendent de si grands services à nos jardins potagers en les débarrassant des limaces ; par les lézards, les salamandres, les couleuvres, reptiles absolument inoffensifs qui ne fuient l'homme que parce qu'ils sont de sa part l'objet d'une persécution que rien ne justifie. Guérissons-nous de l'horreur superstitieuse que nous inspirent certains animaux nocturnes, solitaires, sombres et bizarrement conformés, mais qui font plus de bien que de mal : les hiboux qui choisissent la nuit pour faire la guerre aux rats ; les chauves-souris qui, à chaque phalène qu'ils attrappent au vol, sauvent nos arbres fruitiers de la dent d'une centaine de chenilles ; l'araignée elle-même qui tend silencieusement dans un coin le filet où vont se prendre les petits vampires ailés qui la nuit troublent notre sommeil par leur insupportable musique, et qui ne se reposent qu'après s'être gorgés de notre sang.

Quand nous aurons appris à mieux connaître les animaux, nous serons devenus meilleurs envers eux ; nous en associerons un plus grand nombre à notre existence, nous aurons acquis de nouveaux amis et de nouveaux serviteurs. Les sentiments de bienveillance, de tolérance commune, de respect pour l'œuvre de Dieu auront

gagné du terrain dans le cœur de l'homme et en auront éloigné d'autant l'égoïsme et la sécheresse. L'horizon de la pensée élargie, l'âme envahie de sentiments élevés et tendres, n'est-ce pas là ce qui reste toujours des nobles plaisirs de l'intelligence? Et n'est-ce pas là l'impression dernière qui nous est restée d'une visite au Jardin de Zoologie?

*Anvers, Juillet 1861.*



# LISTE

DES

## PERSONNES QUI ONT FAIT DES DON'S

A LA

### SOCIÉTÉ ROYALE DE ZOOLOGIE D'ANVERS.

DONATEURS.

DONS.

- S. M. LE ROI DES BELGES..... 2 Loups des Ardennes, ainsi que leur loge.
- S. M. LE ROI DE PORTUGAL... 2 Vautours Royaux, une collection de Coquillages et peaux d'oiseaux.
- S. A. R. LE COMTE DE PARIS.. 1 Coq de Bruyère.
- S. A. LE PRINCE HALIM PACHA D'ÉGYPTE.. 2 Antilopes Adax, 1 Grue, 2 Oies armées, 2 Oiseaux Royaux.

#### A.

- M<sup>r</sup> ADAMS, J..... Plantes (oléandres).
- ADMINISTRATION DU CHEMIN DE FER..... Grillage du côté de la station.
- » AGHTE, à Anvers..... 3 Hamsters.
- » ANTHEUNIS, à Louvain..... Des Moutons à 4 cornes, des Perdrix de Gambra, 2 Gazelles du Maroc, etc.
- » AUG. AULIT, à Anvers..... 1 Ichneumon d'Égypte.

B.

- Mr BAELEN, à Anvers..... Tatou (empaillé.)  
 » BARKENSTEIN, le capitaine.... 1 Chat-Tigre.  
 » BELS, le docteur..... 1 Kinkajou.  
 » BERCHEM, à Anvers..... Objets d'anatomie.  
 » BERCKMANS, à Lierre..... Diverses plantes.  
 » BLONDEL, Ch., à Anvers..... 2 Poules du Japon.  
 » BONNELANCE, à Stavelot..... 1 Moyen-Duc, 2 Renards.  
 MM. BRANTJES & SMIDT de Pur-  
 merend..... 1 colossal squelette de Baleine.  
 Mr BRIX, le capitaine..... 1 oiseau Pape.  
 » BROHART, Jos..... 2 Sangliers, 1 Grue et 1 Blaireau.  
 » BROWN, consul belge à Akyab. 1 Éléphant femelle.  
 » BROWN, le capitaine..... 1 Singe.  
 » BRUYNSERAEDE, à Anvers..... Plusieurs Ours.

C.

- Mr CAHEN, M..... Plantes diverses.  
 » CANTILLON, le capitaine..... 1 Bélier noir à quatre cornes.  
 » CAROLUS, le docteur..... 1 Pécarî à collier.  
 » CARIDIA, J., à Alexandrie.... 1 Bélier et 1 Brebis de l'Arabie, 1  
 Ichneumon d'Égypte,  
 » CATEAUX-WATTEL, à Anvers.. 1 Singe Guénon, 3 Panthères noires de  
 Java, d'une beauté extraordinaire,  
 dont 2 nées à bord du navire  
*Henry-Joseph*, de MM. Elsen & Van  
 Linden et procurées à la Société par  
 les bons soins du cap. Parmentier.  
 » CATEAUX, JULES, à Anvers.... 1 Cerf de Virginie, 3 Ratons-laveurs,  
 1 Sarrigue.  
 » CENIE, R. J. A., consul des Pays-  
 Bas à Anvers..... 2 superbes Pigeons Couronnés des  
 Molluques, 1 squelette d'Orang-  
 Outang.  
 » CHANTRAINNE, A., à Anvers... 1 Bloc bois de fer.  
 » CHANTRELLE VAN DER STAPPEN,  
 à Bruges..... 1 Singe Malbrouck.  
 » CHRISTIAENSEN, nég<sup>t</sup>..... 1 Singe Sapajou.  
 » CLAES, le capitaine..... 2 Chiens du Pérou.

DONATEURS.

DONS.

M <sup>r</sup> COEMAERTS, à Turnhout.....	2 Cigognes blanches.
» COLLINGS .....	1 Ours noir d'Amérique.
» COOMANS, A.....	2 vases pour la façade du Musée.
» CORNELISSEN, le capitaine....	1 Vantour.
» CURTIUS, à Saxe-Cobourg....	2 Aigles Autours.

D.

M <sup>r</sup> DAVID, fils.....	Cadres d'insectes exotiques.
» DAVID-VERBIST .....	2 Demoiselles de Numidie.
» DE BEUCKER, horticulteur....	Collection de plantes.
» DE BOOM, ROMAIN, à Anvers..	1 Condor, 1 Lama du Pérou.
» DE BOSSCHAERT, CH.....	Perches et plantes.
» DE BRONCKART, membre de la Chambre des Représentants.	5 Coqs de Bruyère à queue fourchue.
» DE BROUCKERE, H., gouver- neur de la province.....	Dictionnaire d'Histoire Naturelle, par Drapier.
» DE CATERS, le baron P. J., à Anvers .....	Canards exotiques, divers objets et animaux.
» DE COCK, TH., à Anvers.....	1 Aigle de Manille, un Coati brun, 2 Faisans argentés.
» DE KNYFF, le Chevalier, à Waelhem.....	Plusieurs collections de plantes et d'arbustes.
» DE LAUNOY, A. à Jemmapes..	2 Paons blancs.
» DE LIAGRE, ÉD.....	La 1 <sup>re</sup> liste des dons, illustrée
» DE LIAGRE, L.....	1 couple de Pigeons Paons noirs.
» DE LINCÉ, J.....	Un néliier et diverses plantes, 1 cadran solaire.
» DELGEUR, L.....	Dessins hiéroglyphiques pour décorer le Temple Egyptien.
» DELVAUX, ALFRED.....	Une partie d'Insectes.
» DE MEIRE, le capitaine.....	1 Tortue de mer.
» DE MEULENAER, Fils.....	1 Pécari à collier.
» DE MOT, à Hornu.....	2 Sangliers des Ardennes.
» DE PUIS DE WATTREMONT, à Liège.....	1 Milan Royal.
» DE PRET, le baron.....	1 Os de Cétacé fossile, 1 Bouc du Thibet.
» DE ROTE, consul-belge à Alger.	1 Aigle Royal.

DONATEURS.

DONS.

Mr DE RUYTER, le capitaine.....	1 Pélican brun, 2 Moutons de Saint-Domingue.
» DE SELYS.....	1 ouvrage sur les Odonates.
» DESPIERRE.....	Oie tuberculeuse blanche.
» DE SOUANCÉ, à Paris.....	1 Coracias.
» DE SWERT, officier de la marine Royale .....	1 Civette, 1 Serpent, 1 Bouc des Açores.
» DE VRIES, notaire à Grobbendonk.....	1 Héron.
» DEVRIES-VERMEYLEN, à Anvers.	2 jeunes Ours.
» DE WAEL, N.....	1 collection de Coquillages fossiles.
» DE WILDE, J. J., le capitaine.	1 Perroquet amazone à tête bleue.
» DIERCKX, arm.....	1 Chevreuil de l'Espagne.
» DOANES, le capitaine.....	1 Ours noir.
» DOCTEUR, à Malines.....	1 Faisan varié.
» DE WIT, P., à Anvers.....	Dessin d'une fosse aux Ours.
» DHANIS, FRANÇ., à Anvers....	2 Chèvres du Brésil.
M <sup>me</sup> DHANIS, FRANÇ.....	2 Cerfs de Virginie.
Mr DHANIS, JOS., à Anvers.....	1 Singe Cynopithèque nègre.
» DU BOIS, GUILL., à Anvers....	Echantillons de minéraux.
» DUBUS, BERNARD, à Bruxelles.	Un ouvrage sur l'Ornithologie.
» DUFOUR, officier de la marine Royale .....	1 Martre du Sénégal.
» DUMORTIER-BAVAIS .....	Une partie Dablias.
» DURAND, médecin de la marine Royale.....	1 Marail.
» DUREUIL, à Paris.....	Coq et Poules du Mans.
» DURLET, FR.....	Dessin du diplôme de la Société.

E.

Mr ELSÉN, J. A., à Anvers.....	1 Antilope Cervicapra, 2 Singes, 2 Gazelles, 1 grande Tortue de mer, 2 Tatous etc.
» ELSÉN-CATEAUX.....	1 Paca du Brésil.
» EMONCE, à Sante Thomas de Guatemala .....	1 Kingkajou.
» ETIENNE, P. M., Préfet apostoliques des Régions arctiques.	Habillements de Lapons en peau de Rennes.
» EYCKHOLT, le capitaine.....	Dépouilles d'oiseaux de l'Inde.



DONATEURS.

DONS.

**F.**

Mr FERNAU, consul belge à Buenos-Ayres.....	1 Lama.
» FRANK, Fils, à Anvers.....	1 Ours brun.
» FRASER, J. M.....	1 Renard argenté, 1 Panthère.
» FRANCK, N.....	1 Cerf du Texas.
» FUCHS, Fils, à Anvers.....	1 Jaguar.

**G.**

Mr GEENS, A.....	2 Perdrix de Mogador.
» GEUDENS, à Borgenhout.....	1 partie roses.
» GEVERS, JEAN, au Havre.....	2 Vautours Royaux.
» GLEESON, Th.....	1 Gazelle d'Égypte.
MM. GISLAIN et WAEGEMANS.....	Canard de la Caroline, 2 Vautours Urubus, 3 Aras Aracanga.
Mr GODSCHALK, officier à bord de <i>l'Emmanuel</i> .....	Coquillages.
MM. GOSSI, Frères, à Anvers.....	1 Condor.
Mr GRAFF, à Odessa.....	3 Demoiselles de Numidie.
» GRISAR, Chs, à Anvers.....	2 Rennes.
» GRISAR VAN TILT.....	1 Tortue de mer, 1 chèvre d'Angola.
» GUILLAUMOT, colonel.....	1 singe Coiata.

**H.**

Mr HANON, le docteur.....	Collection de Papillons.
» HANQUET, à Rio-Janeiro.....	1 Jabiru.
» HARDY, de la marine royale belge	1 Ouistiti.
» HEATON, capitaine, à Londres.	3 Senegalis Astrilds.
» HELLYER, capitaine.....	1 Chacal.
» HENRATH, à Londres.....	Description d'une Baleine prise en Australie.
» HERKENRATH, nég.....	1 Serpent à sonnettes.
» HERMITAGE, JOHN, consul belge à Colombie.....	1 jeune Éléphant mâle.
» HEYRAERT, officier de marine.	1 Civette.

DONATEURS.

DONS.

Mr HILDYARD, à Rio-Janeiro . . . . .	1	Toucan, 1 Agouti, 1 Cavia.
» HILLANT, à Bergen . . . . .	2	Loups de Norwège.
» HOMPECH, comte de, Bruxelles.	2	superbes Couroucons pavounins em- paillés.
» HUYSMANS, J. B. . . . .	2	Mouettes à pieds bleus.

I.

Mr ISNARD, au Havre . . . . .	1	Perruche coryphile de Goupil, (em- paillée )
-------------------------------	---	---

J.

Mr JACKSON, le capitaine ROB, . . .	1	Condor.
» JEPSEN, le capitaine . . . . .	1	Chacal de Barbarie.
» JOOSTENS, AUG. . . . .	1	Aigle pygargue.
» JOSSON, à Anvers . . . . .	2	Ours.
» JUDICE DOS SANTOS, à Villa Nova	2	Chevreaux, 1 Louve, 1 Chat du Por- tugal.
» JACOBS-CASTEELS . . . . .	1	Serpent à sonnettes, 2 Crocodiles etc.
» JACOBS, JACOB . . . . .		Dépouilles d'oiseaux.

K.

Mr KETS, JACQ., directeur de la Société . . . . .	1	Milan noir, Serpents, Tortues, Porcs- épics etc. ; plantes, volières et oi- seaux.
» KEANE, le capitaine . . . . .		Objets chinois et armes de sauvages.
» KNUDSEN, le capitaine . . . . .	1	jeune Crocodile, 1 Singe Mangabey.
» KRAMP, JULES . . . . .	1	collection de Pivoines.
» KRAMP, JULES et JEAN, à Ho- boken . . . . .	2	Spatules blanches.

L.

Mr LANOY, J., Consul belge à Manille . . . . .		Dépouilles d'oiseaux.
---	--	-----------------------

DONATEURS.

DONS.

- Mr LE CANDELE, à Anvers . . . . . 1 partie de plantes.  
 » LECHÈRE, le capitaine . . . . . 1 Cerf Hippelaphe, 1 Cerf Porcinus,  
 3 paires Colins de Californie.  
 » LE GRELLE-DHANIS, à Anvers.. Cabane des Cerfs-Daims, magnifique  
 cage chinoise, plusieurs ouvrages  
 scientifiques, Perroquets etc.  
 » LE GRELLE, EDM . . . . . 2 magnifiques Agaves.  
 » LOONENS, le capitaine . . . . . 1 Crocodile qui a vécu 13 ans au Jar-  
 din et avait atteint 9 pieds de lon-  
 gueur.  
 » LOOS, J. FRANÇ., bourgmestre. Divers oiseaux et perruches rares.  
 Magnifique STATUE.  
 » LOOS, J., à Amsterdam . . . . . Dons *annuels* d'œufs de Canards Tador-  
 nes et divers sujets.  
 » LUDOVICI, L. . . . . 1 Potamys Coypu.

M.

- Mr MAHS, ERNEST, à Odessa . . . . . 2 Chameaux, 5 Demoiselles de Numidie.  
 » MAI MILLAN, à la Havane . . . . . 1 Ours Malais.  
 » MANTIPLAY, à Londres . . . . . 2 Ouistiti à pinceaux.  
 » MAREY-MONGE, le général . . . . . 1 magnifique Lion de l'Atlas, 2 Autru-  
 ches d'Afrique.  
 » MARINEX, le docteur . . . . . 2 Cochons du Brésil.  
 » MARIS, le docteur . . . . . Divers ustensiles et armes de sauvages.  
 » MARTIN, le docteur, au Texas.. 3 Cerfs.  
 » MEERT, consul belge à la Havane 1 Coati, 3 Crocodiles, 1 Kinkajou.  
 » MELGES, fils, à Anvers . . . . . Divers ustensiles et armes de sauvages  
 de Sumatra.  
 » MEYER, à Batavia . . . . . 1 Serpent Python.  
 » MICHIELS-LOOS, à Anvers . . . . . Pigeons de la Jamaïque, Canards mus-  
 qués, Pintades, plantes etc.  
 » MITCHELL, directeur du Jardin  
 Zoologique, à Londres . . . . . 1 Antilope Nyl-Ghau.  
 » MORETUS, CH., de Bouchout.. 3 Daims mouchetés, diverses Oies  
 d'Égypte et du Canada.  
 » MORETUS VAN COLEN . . . . . 1 Oie Bernache.  
 » MORETUS, JULES . . . . . Poissons rouges.

N.

- Mr NEUBOURG-TIRCELIN . . . . . Échantillons de beaux minéraux.

DONATEURS.

DONS.

- M<sup>me</sup> NOTTEBOHM, la baronne G., à Anvers..... 1 Grue des Indes, 1 Pigeon couronné.  
 M<sup>r</sup> NYST..... Description d'un nouveau Mollusque.

O.

- MM. ORBAN, à La Roche..... 1 Grand-Duc.  
 M<sup>r</sup> OBOUSSIER, J.,..... 2 Scarabées Actœon, insectes rares du Mexique.

P.

- M<sup>r</sup> PALMAERT, VICTOR, à Anvers.. 1 Singe Capucin.  
 » PALMAERT, officier de la Marine. 1 Dépouille de Singe blanc.  
 » PARMENTIER, le capitaine..... Armes Indiennes.  
 » PAUWELS, J. C., à Anvers.... 1 Léopard.  
 » PECHER, CH., Anvers..... 2 Autruches, 2 Vautours royaux.  
 » PECHER, ÉDOUARD, consul-général de Belgique à Rio-Janeiro..... 1 Hocco, 2 Perruches, 1 Paca brun, 1 Toucan, 1 Parresseux, 1 Serpent, Papillons, etc.  
 M<sup>r</sup> PELGRIMS, J..... Partie Dhalias.  
 » PETIT, off. de la Marine Royale. 1 Herbier recueilli aux îles Schetland.  
 » PICARD, off. de marine..... Plusieurs dépouilles d'oiseaux.  
 » POELMAN, le docteur, à Gand. Anatomie d'un Tapir de l'Inde.  
 MM. POLÉ, CH. & L., à Londres. 2 Couguars, 1 Chat-Tigre.  
 M<sup>r</sup> POPELAER, le baron..... 1 Coati.

R.

- M<sup>r</sup> RAMAEKERS, Ch..... Dictionnaire d'Histoire Naturelle en 15 volumes; 2 Aras.  
 M<sup>lle</sup> RANSELLOT, à Anvers..... Collection d'œufs et de nids d'oiseaux.  
 M<sup>r</sup> RAVETS, J. L., à Anvers..... 1 Choquard des Alpes, 1 Blaireau et 1 Faucon Pélérin.  
 » RENESSE, le Comte de..... Oiseaux de proie, Reptiles, Polypes, Coquillages et Insectes.

DONATEURS.

DONS.

- Mr ROCKWELL, le capitaine. . . . . 1 Ours noir.  
 » ROOSE, off. de la marine royale. 1 Hocco, 1 Singe.  
 » RUCKER, G. . . . . Peau de Loup tué près de Riga. . .

S.

- Mr SALEZ, le capitaine. . . . . 1 Chat-Tigre.  
 » SALOMON . . . . . 1 Renard de Buenos-Ayres, 1 Singe  
     Sapajou.  
 » SARELL, le capitaine. . . . . 1 Mouton à oreilles pendantes.  
 » SCHLAIKIER, de Hambourg. . . 1 Cerf mulet.  
 » SCHMIDT, le capitaine. . . . . 1 Tortue de mer, 1 Chat sauvage du  
     Brésil.  
 » SCHMIDT-SPAENHOVEN, à Anvers. 1 Chien-Loup.  
 » SELYS DE LONGCHAMPS, à Liège. Ouvrages d'Histoire Naturelle.  
 » SERIGIERS. . . . . 2 Tortues de mer, 1 Canard musqué,  
     4 Pigeons de Rio, 1 Cardinal gris  
     huppé et 1 Ours malais.  
 » SERRUYS, consul de Belgique à  
     Valparaiso . . . . . 2 superbes Condors.  
 » SIEDENDURG, le capitaine. . . . 1 Ours malais.  
 » SMAGGHE. . . . . Dessin à la plume représentant la  
     Création.  
 » SMEKENS, GÉRARD. . . . . 1 Coati.  
 » SMET, Ch<sup>s</sup>. . . . . 2 Collections de belles plantes.  
 » SMET, le capitaine. . . . . 1 Coati.  
 » SOMMÉ, professeur. . . . . Défense de Poisson-scie.  
 » STALINS. . . . . Cadres peints.  
 » STRATSAERT, offic. de la marine  
     Royale. . . . . 1 Chevroton des Indes.  
 » STREPPART, Esq. à Londres. . . 1 Tortue de mer.  
 » STRYBOS . . . . . Dépouille d'un Tangara du Mexique.

T.

- Mr TILLY, à Louvain. . . . . 2 Dasques de la Nouvelle-Hollande.  
 » TIMM, le capitaine. . . . . 1 Sapajou, Perroquets etc.  
 » TRASSAERT, officier de marine. 1 Tamtam chinois, 1 Chèvre des Indes.

U.

- Mr ULLENS, F., à Schooten..... 2 Singes Callitriches, 1 Paon blanc.  
 » UYTENHOVEN, Éd., capitaine.. 1 beau Madripore et des Coquillages.

V.

- Mr VAN AKEN, le docteur, à Gand. Collection de belles plantes.  
 » VAN BAELEN..... 1 Poisson Lophi Baudroie.  
 » VAN CUTSEM, consul belge à Rotterdam..... 2 Pigeons couronnés, 1 Chevroton.  
 » VAN CUYCK, EMM. à Anvers... Plan et tracé du Jardin, collection de plantes,  
 » VAN DEN BEMDEN, le capitaine du Port ..... 8 Perdrix de Mogador, 1 Tortue.  
 » VAN DEN BERGH, Max..... 1 Aigle pygargue, 1 partie Tourterelles, 1 Sapajou et oiseaux.  
 » VAN DEN BERGH-AERTS..... Plantes.  
 » VAN DEN BROEKE, commandant de la marine belge..... 2 Oiseaux Royaux, 1 Singe macaque, 1 Mouton de St-Hélène, 1 Serpent, 2 Singes Atèles.  
 » VAN DEN NEST, CONST..... 1 Singe Macaque.  
 » VAN DEN NEST, G., à Anvers... Partie de Madripores et Coquillages.  
 » VAN DER AA, à Schelle..... 1 Veau à 2 têtes.  
 » VAN DER POEL, à Java..... 1 Léopard.  
 » VAN DER STEEN, le capitaine.. 1 Vautour royal.  
 » VAN DER VEKEN et H. CORTEN. 2 Hiboux Grand-Duc.  
 » VAN DE VIN, CH..... 1 Raton-laveur.  
 » VAN DE VYVER ..... 1 Tortue.  
 » VAN DIEPENDAEL, le capitaine F. Soins et dons divers au transport d'animaux.  
 » VAN GEND, JOS., à Anvers .... Cabane des Hippelaphes.  
 » VAN HAVRE, le baron EUG. ... 2 Coqs de Bruyère, cadres d'Insectes.  
 » VAN HAVRE, JULES..... Arbres et arbustes.  
 » VAN HAVERBEKE, commandant de la marine belge..... Poule sultane, Chimpanzé, Antilope-Guib et plusieurs autres sujets.  
 » VAN KEYMOLEN..... Collection de plantes.  
 » VAN LERIUS, GUILL. .... 1 Cresserelle.

DONATEURS.

DONS.

M <sup>r</sup> VAN MEERBEECK, le docteur..	Ouvrage sur la vie de Dodoëns.
» VAN MERLEN, Éd., de Strasbourg	1 Lion et 1 Lionne de l'Atlas.
» VAN NOTEN, P., à Anvers.....	1 Singe Coita.
» VAN NOTEN, à Londres.....	2 Couguars.
» VAN PRAET, A. consul belge à Buenos-Ayres.....	1 Aigle aguya, 1 Pécari.
» VAN PRAET, EDM.....	1 Kinkajou, 3 petits Caïmans.
» VAN REGENMORTEL, EG.....	2 Moutons de Barbarie, Mineraux,
» VEKEMANS, Jacq.....	Divers oiseaux.
» VENT, le capitaine.....	1 Grand Singe Papion.
» VERBERT-VERRYDT.....	1 couple Pigeons romains,
» VERBUEKEN, A.....	Grandes cornes de Cerfs et objets chinois.
» VERHAEGEN, fils.....	1 Sarrigue.
» VERMERLEN, fils.....	1 Coati.
» VERSCHAFFELT, à Gand.....	1 partie de Pivoines.
» VESEY, consul des États-Unis..	1 Cerf de Virginie.
» VOLKAERT, consul belge à Bom- bay.....	1 Antilope Nyl-Ghau.

W.

M <sup>r</sup> WESTERMAN, directeur du Jar- din Zoologique d'Amsterdam	2 Cacatoës, 2 Rats du Japon.
» WOLTER, commissaire de la marine royale.....	1 Ichneumon paradoxal.
» WOOD, WILLIAM.....	Diverses plantes
» WURTEMBERG, le comte GUILL. de.....	4 Vipères, Insectes.

Z.

M <sup>r</sup> ZELIEN, le capitaine.....	1 Scarabé rare d'Akyab.
» ZEZNIA, le comte, consul-géné- ral de Belgique à Alexandrie.	2 belles Antruches et plusieurs autres animaux.
» ZÜBER, ingénieur.....	1 Aréolite et plusieurs fossiles.







## TABLE DES MATIÈRES.

---

	PAGE
Introduction .....	5.
Entrée au Jardin .....	» 11.
Musæum d'histoire naturelle.....	» 27.
Visite au Musæum.....	» 37.
Œufs et nids d'oiseaux.....	» 46.
Collection de coquillages.....	» 50.
Colibris .....	» 51.
Le Palais des Singes.....	» 57.
La Cabane des Daims .....	» 67.
La grande Volière des Rapaces.....	» 70.
Le Temple Égyptien.....	» 79.
Hiéroglyphes.....	» 82-83.
La Poulerie.....	» 97.
Le Tourniquet.....	» 98.
La Fosse aux Ours.....	» 99.
Le Squelette de Baleine .....	» 112.
Loges des Petits Carnivores .....	» 117.
La Volière des Paons .....	» 122.
La Volière des Hoccos .....	» »
La Volière des Flammants .....	» 135.
La Cabane des Leucorix .....	» 141.
L'Hydræ-Incubator.....	» 159.
Acclimatation .....	» 160.
Liste des Animaux exotiques nés au Jardin .....	» 161.
Les Plantations.....	» 164.
Le Café mauresque.....	» 26-169.
Conclusion .....	» 169.
Liste des Donateurs .....	» 173.

**ANIMAUX.**

ORDRE DES QUADRUMANES.

	PAGE.		PAGE.
Amadrias.....	42	Macaque Bonnet Chinois....	59
Atèle Belzebuth.....	56	Macaque ordinaire.....	»
Atèle Chamek.....	»	Mangabey à collier.....	60
Chimpanzé.....	41	Ouistiti.....	61
Cynocéphale Mandril.....	60	Orang-Outan.....	40
Gibbon noir.....	42	Papions.....	58
Gibbon noir.....	»	Sapajous.....	60
Guenon Patas.....	59		

ORDRE DES CARNASSIERS.

	PAGE.		PAGE.
Caracal.....	119	Loup.....	148
Chacal.....	117, 118	Loutres.....	121
Couguar.....	118	Mangouste d'Égypte.....	120
Guépard.....	43	Ours.....	42
Hyènes.....	29, 30	Panthères.....	35
Jaguar.....	34	Raton laveur.....	120
Léopards.....	35	Renards.....	61, 119, 120
Lions.....	28, 107	Tigre Royal.....	32

ORDRE DES MARSUPIAUX.

	PAGE.
Kanguroos.....	62 63

ORDRE DES RUMINANTS.

	PAGE.		PAGE.
Antilopes.....	88, 141, 142, 143	Girafe.....	86
Cerfs.....	108, 109, 110	Lamas.....	144
Daïms d'Écosse.....	67	Moutons.....	66, 111
Chèvres, Béliers, Mérinos.		Yack.....	144
Argali et Mouflons....	66, 616	Zébus.....	110
Dromadaires et Chameaux	85, 86		

ORDRE DES CÉTACÉS.

	PAGE.		PAGE.
Baleïne.....	112	Dauphin.....	113

ORDRE DES PACHIDERMES.

	PAGE.		PAGE.
Cochons .....	25, 114	Poney .....	24
Couagga.....	95	Sangliers .....	115, 156
Éléphant .....	90	Rhinocéros.....	93
Onaga ou Dauw.....	95	Zèbres .....	94, 95
Pécari .....	115		

ORDRE DES ÉDENTÉS.

	PAGE.		PAGE.
Aï ou Paresseux.....	43	Tamanoir Fourmillier.....	44
Pangolin Javanais.....	45	Tatous .....	58

ORDRE DES PARADOXAUX.

	PAGE.
Ornithorynque .....	45

ORDRE DES RONGEURS.

	PAGE.		PAGE.
Agouti .....	66	Porcs-épics.....	147
Cavia Capybara.....	156	Souris .....	102
Cobayes ou Cochons d'Inde.	65	Rats .....	101
Potamys Coypu.....	157		

OISEAUX DE PROIE OU RAPACES.

	PAGE.		PAGE.
Aigles.....	47, 74, 75, 76	Faucons.....	73
Buses.....	76	Grand-Ducs.....	77
Choucas, Pies et Martin Rose-		Milan Royal.....	76
lin d'Europe.....	78	Vautours.....	70, 71, 72
Corbeaux .....	»		

ORDRE DES PASSEREAUX.

	PAGE.		PAGE.
Choucari .....	130	Moineaux.....	102
Martins chasseurs.....	»	Paradisier.....	48

ORDRE DES GRIMPEURS.

	PAGE.		PAGE.
Amazones .....	20	Perruches.....	22, 23
Aras.....	17, 18, 19	Perroquets.....	14, 19
Cacatois .....	16, 17	Psittacés.....	13
Colibris .....	51	Stryps Abroptyle .....	51
Cricks.....	21	Touroucou.....	51
Loris .....	21		

ORDRE DES GALLINACÉS.

	PAGE.		PAGE.
Alectors.....	125	Lophophore resplendissant..	129
Argus.....	52	Paons.....	122, 124
Dindons.....	125	Pauxi Mitu.....	126
Faisans.....	52, 127, 128, 129	Penelopes, Guans ou Jacous.	126
Hoccos.....	122, 125		

ORDRE DES ÉCHASSIERS.

	PAGE.		PAGE.
Agami.....	130	Huitriers.....	139
Apterix.....	53	Jabiru.....	134
Barge rousse.....	140	Ibis.....	54, 137
Bécasseau canut.....	140	Manchots.....	54
Cariama.....	135	Oiseau royal ou Grue cou-	
Cigognes.....	132	ronnée.....	131
Chevalier aboyeur.....	140	Outardes.....	130
Chevalier gambette.....	139	Pingouins.....	54
Courlis Corlieu.....	138	Pluviers.....	»
Combattants.....	139	Poules d'eau.....	140
Demoiselles de la Numidie..	131	Poule sultane.....	140
Flammants.....	136	Sanderling variable.....	140
Foulque.....	140	Spatules ou palettes....	54, 134
Grues.....	132	Tantales d'Afrique.....	134
Hérons.....	138	Vanneau.....	140

BRÉVIFENNES.

Autruches.....	151, 153	Casoars.....	154, 155
----------------	----------	--------------	----------

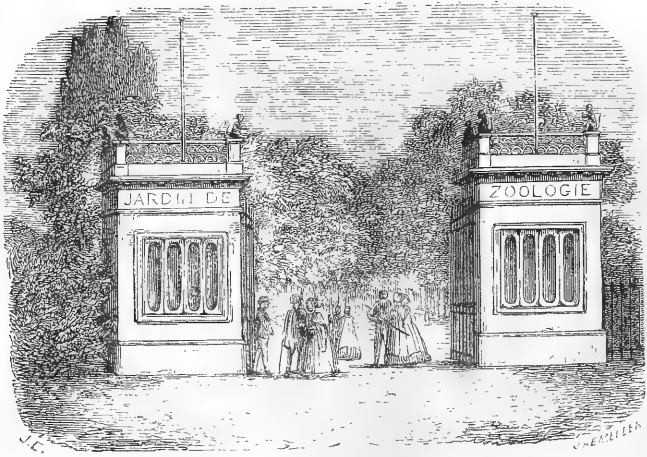
ORDRE DES PALMIPÈDES.

	PAGE.		PAGE.
Anhinga.....	54	Oies.....	103, 104
Canards.....	104, 105	Pélicans.....	103
Cygnés.....	103	Sarcelles.....	105

REPTILES.

	PAGE.		PAGE.
Caméléon.....	55	Serpent python.....	55
Caïman à tête de brochet...	106		





**STATUTS ET RÉGLEMENT**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ ROYALE**  
**DE ZOOLOGIE**

ÉRIGÉE A ANVERS

DANS SON LOCAL N° 5, N°S 1005<sup>a</sup>, 1006<sup>a</sup> ET 1163<sup>a</sup>.

CONTIGU A LA STATION DU CHEMIN DE FER,

SOUS LA DIRECTION DE

M. JACQUES KETS.



**ANVERS,**

IMPRIMERIE DE GUIL. VAN MERLEN, IMPRIMEUR DE LA VILLE.

—  
1860.





STATUTS ET RÉGLEMENT

DE LA

**SOCIÉTÉ ROYALE DE ZOOLOGIE.**



# STATUTS ET RÉGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

# DE ZOOLOGIE

ÉRIGÉE A ANVERS/

DANS SON LOCAL S<sup>n</sup> 5, N<sup>os</sup> 1005<sup>a</sup>, 1006<sup>a</sup> ET 1163<sup>a</sup>,

CONTIGU A LA STATION DU CHEMIN DE FER ,

SOUS LA DIRECTION DE

M. JACQUES KETS.



**ANVERS,**

IMPRIMERIE DE GUIL. VAN MERLEN, IMPRIMEUR DE LA VILLE.

—  
1860.



-----

Par devant nous, XAVIER-ANTOINE GHEYSENS, notaire pour l'arrondissement et la résidence d'Anvers,

COMPARURENT :

- M. ROCH-JEAN-ANTOINE CENIE, consul-général des Pays-Bas, à Anvers ;
- » PIERRE-JOSEPH DE CATERS, propriétaire et banquier ;
  - » JEAN-FRANÇOIS LOOS, échevin de la ville d'Anvers ;
  - » GUSTAVE-ADOLPHE-GUILLAUME PIÉRON, échevin de la ville d'Anvers ;
  - » CHARLES-JOSEPH-ÉDOUARD DE CUYPER, greffier provincial à Anvers ;
  - » FRANÇOIS-JOSEPH RIGOUTS-VERBERT, pharmacien et professeur à l'hôpital civil, et
  - » JACQUES KETS, naturaliste.
- Les comparants demeurant à Anvers ;

Lesquels ont dit que mues par un sentiment de bien public, quelques personnes se sont entendues, pour réunir les éléments nécessaires à l'érection d'une Société de Zoologie, dont le siège serait à Anvers et dans un double but d'utilité et d'agrément.

Qu'elles ont pensé que les éléments indispensables se sont rencontrés dans la personne de M. Jacques Kets susdit, dont les

connaissances spéciales le rendent parfaitement apte à former et à diriger l'établissement, et dont les collections, qui seront abandonnées à l'usage de la Société, formeront une précieuse acquisition.

Que les premières ressources financières ont été obtenues par les souscriptions des habitants de la ville, dévoués à sa splendeur, et qu'à la vue de la faveur avec laquelle leur création est reçue, ils ne forment pas de doute que le complément de ces ressources ne fera pas défaut.

Que par contrat reçu par nous Notaire Gheysens le 1<sup>er</sup> Mars 1843, enregistré, M. Roch-Jean-Antoine Cenie et M. Jean-François Loos, susdits, le premier comme président, le second nommé comme secrétaire de la commission provisoire, ont acquis, pour compte de la Société :

Un jardin potager avec habitations sis en la cinquième section *extra muros* de la ville d'Anvers, contre la station du chemin de fer, portés au cadastre sous les n<sup>os</sup> 1005<sup>a</sup>, 1006<sup>a</sup>, 1163<sup>a</sup>, de la section E pour une contenance de 1 hectare 59 ares 40 centiares, vers laquelle propriété ils ont obtenu un accès spécial en vertu d'un traité avec l'administration du chemin de fer, conclu définitivement par un acte avenu par devant nous Notaire Gheysens, le 25 avril dernier, enregistré.

Qu'ils ont payé le prix et les frais d'acquisition, des fonds faits par les premiers actionnaires.

Que dans l'assemblée générale des actionnaires du six du présent mois de Juillet, constituée sous la présidence dudit M. Cenie, le conseil d'administration a été composé de cinq des comparants,

SAVOIR :

- M. PIERRE-JOSEPH DE CETERS, comme Président ;
- » JEAN-FRANÇOIS LOOS ;
- » GUSTAVE-ADOLPHE-GUILLAUME PIÉRON ;
- » CHARLES-JOSEPH-ÉDOUARD DE CUYPER, et
- » FRANÇOIS-JOSEPH RIGOUTS-VERBERT, comme administra-  
teurs.

Et au vœu de ladite assemblée générale, les comparants déclarent arrêter les statuts de ladite Société, ainsi qu'il suit :

ARTICLE PREMIER. — Il est formé une société civile sous la dénomination de SOCIÉTÉ DE ZOOLOGIE : elle aura son siège à Anvers.

Son but est de propager d'une manière agréable, le goût et les connaissances de l'histoire naturelle, d'en faciliter l'étude aux membres de la Société, ainsi qu'aux artistes et élèves de l'Académie Royale des Beaux-Arts et aux élèves de l'École de médecine et de l'Athénée d'Anvers.

On formera, à cet effet, des collections aussi étendues que le permettront les ressources de la Société, tant en sujets vivants qu'empaillés; ainsi qu'une bibliothèque, composée d'ouvrages ayant trait à la science.

ART. 2. — Son capital social sera de cent mille francs, représenté par mille actions nominatives de cent francs chacune.

ART. 3. — L'association a pour objet la possession des localités, du mobilier, des collections et des animaux.

Elle pourra créer, ériger toute autre société compatible avec celle de Zoologie; ou s'adjoindre l'une ou l'autre société de cette nature déjà existante.

ART. 4. — Elle est constituée sans terme fixe et ne finira que par l'amortissement des actions, ou la délibération des intéressés, ainsi que le prévoient les art. 17 et 21 ci-après.

Les associés ne pourront faire retraite avant ces époques, sauf le droit de cession prévu ci-après.

ART. 5. — Le sociétaire n'est passible que de la perte du montant de son ou de ses actions.

Aucune résolution ne pourra non plus astreindre les actionnaires à aucun versement supplémentaire, à quelque titre que ce soit.

Les directeurs seront dans le même cas. Par conséquent la collection de M. Kets et tout ce qu'il possédera dans l'établissement, sont totalement affranchis de toute dette sociale.

ART. 6. — Les actions jouiront d'un intérêt annuel de 3 % échéant le premier mai de chaque année et payable le 1<sup>er</sup> juillet suivant, au plus tard.

ART. 7. — Les titres des actions seront numérotés de un jusqu'à mille inclusivement. Ils seront revêtus de la signature de tous les membres de l'administration et de l'association.

Les noms des actionnaires et le nombre de leurs actions seront inscrits sur un registre tenu à cet effet.

ART. 8. — Dans les assemblées générales mentionnées ci-après, il pourra être décidé que tout le capital de cent mille francs, ne sera pas émis ou qu'il ne le sera que successivement, au fur et à mesure des besoins.

Si ces assemblées décrétaient l'émission d'une autre série d'actions, leur existence ne pourrait pas modifier le sort du capital primitif, à moins que cette mesure ne fût votée par les trois quarts des membres possédant les  $\frac{3}{4}$  des actions non amorties.

ART. 9. — Les actionnaires, leurs héritiers ou ayant-droit peuvent céder leurs actions de toute manière légale. En cas de cession, le transfert sera déclaré à l'administration de l'association. Cette déclaration sera inscrite sur le registre dont il est parlé à l'art. 7 ci-dessus, et signée tant par le cédant ou son fondé de pouvoirs (et dans ce cas la procuration restera annexée) que par le cessionnaire, et en outre constatée par un membre de l'administration. Mention de ce transfert sera aussi faite sur l'action originale.

ART. 10. — Aucun transfert d'action n'aura d'effet vis-à-vis de l'association, que pour autant que le montant total en ait été versé et qu'il aura été transcrit, conformément à l'art. 9, et pour la transcription de chaque action il sera payé deux francs par le cessionnaire au profit de l'association.

L'association ne pourra refuser la transcription des actions dont le montant total a été versé, si le transfert est légal et s'est opéré d'une manière régulière et conforme à la loi.

ART. 11. — Les actionnaires primitifs sont de droit membres effectifs de la Société. Le règlement intérieur déterminera la contribution des membres et la rétribution des étrangers qui visitent l'établissement.

Il y aura aussi des membres honoraires affranchis de toute rétribution, ce titre pourra être décerné en assemblée générale des membres



effectifs , aux personnes qui auraient rendu , ou seraient appelées à rendre des services à la Société.

La Société conférera aussi le titre de membres correspondants aux personnes résidant à l'étranger ou dans l'intérieur du pays , qui se seront mises en rapport avec la direction de la Société dans un but d'utilité, et à celles qui se seront distinguées par leurs écrits et leurs connaissances en histoire naturelle et se seront mises en rapport avec la direction.

Les capitaines de navires , appartenant au port d'Anvers et autres qui le fréquentent régulièrement , pourront être admis , pendant leur séjour , à la fréquentation , conformément au règlement.

ART. 12. — A l'assemblée générale des membres effectifs *actionnaires*, appartiennent tous les droits et actions de la présente association, et de toutes autres Sociétés qu'il sera jugé convenable d'ériger en adjonction à la Société de Zoologie , qui les réglera. Les membres voteront en personne , et non par procureur.

Un conseil d'administration, composé de cinq de ses membres qui sont à la fois actionnaires , les exerce activement et passivement en son nom , en vertu de délégation soit générale , soit spéciale.

En vertu de délibérations de ladite assemblée générale , l'administration pourra faire tous marchés , vendre , aliéner , acquérir , échanger, louer, emprunter, consentir hypothèque sur les immeubles et gage sur les meubles, sans toutefois pouvoir jamais engager personnellement les actionnaires , ainsi qu'il est dit à l'art. 5.

Elle pourra transiger , compromettre , donner main-levée , faire tous traités d'adjonction avec des Sociétés compatibles avec le but social ci-dessus.

Le pouvoir d'aliéner ne s'étend pas à l'établissement lui-même , à moins qu'il pût s'agir de translation et que celle-ci fût décidée , comme doivent l'être les modifications aux présents statuts.

L'assemblée générale votera le plus-tôt possible les règlements intérieurs , déterminera les droits et prérogatives des membres effectifs, *actionnaires* et *fréquentants*, des membres *honoraires* et des membres *correspondants* ; réglera la fréquentation des étrangers , des artistes et élèves de l'Académie , des élèves de l'École de Médecine

et de l'Athénée ; les attributions de l'administration et de la direction ; le mode de son renouvellement ; de convocation de ladite assemblée générale et tout ce qui tendra à faciliter la gestion de tous les intérêts sociaux.

Les membres effectifs *actionnaires primitifs*, auront aux assemblées générales, autant de voix qu'ils auront d'actions.

Leurs cessionnaires ou ayant-cause, auront une voix pour une première de ces actions et une voix pour chaque nombre de cinq actions en sus.

L'assemblée générale sera présidée par le président du conseil d'administration, dont la voix, en cas de partage, sera prépondérante.

Les procès-verbaux des assemblées générales seront dressés par le conseil d'administration, qui est au bureau, et signés par le président, le secrétaire et un membre de l'assemblée, délégué chaque fois spécialement par elle.

Il y aura aussi une direction permanente qui, indépendamment de ses attributions constitutives déterminées par l'article 18 ci-après, pourra en recevoir d'autres du conseil d'administration.

ART. 13. — La possession d'une ou plusieurs actions acquises par succession, cession ou autrement, ne donne point à l'acquéreur la qualité de membre effectif de ladite Société, ni aucune des prérogatives attachées à cette qualité.

Le possesseur d'une ou plusieurs actions acquises, qui désirera être admis comme membre effectif aura à observer à cet égard, les prescriptions du règlement dont parle l'article précédent, en vigueur lors de sa présentation.

Son admission fera aussi son titre de membre effectif.

Le membre honoraire qui acquerrait une ou plusieurs actions et qui désirerait se voir admis en qualité de membre *effectif*, aura à se présenter au ballottage de ladite assemblée générale.

ART. 14. — L'actionnaire *membre effectif*, dont les actions viendraient à être amorties, ne perd pas sa qualité de membre *effectif actionnaire* ; seulement il n'aura le droit de voter dans les assemblées générales, que quand il s'agira de nominations à l'administration ou

à des commissions spéciales , ou quand il y aura lieu de voter sur l'admission des membres effectifs , honoraires ou correspondants.

Celui, au contraire, qui aliénerait sous quelque forme et à quelque titre que ce soit , toutes ses actions , cesse d'être membre effectif *actionnaire*. Il lui sera toutefois facultatif de devenir membre fréquentant sans être soumis à une ballottage , et , dans ce cas , il sera tenu de faire connaître son intention à l'administration , dans la quinzaine après la transcription du transfert sur le registre.

ART. 15. — En cas de décès , mort civile , faillite , déconfiture ou interdiction de l'un ou de l'autre des actionnaires , les héritiers ou masses , créanciers ou curateurs , n'auront d'autre droit que de faire vendre à leur profit ou à celui des interdits , les actions dont ils seraient propriétaires , de percevoir les intérêts échus et de toucher le remboursement de ces actions si leur amortissement devait avoir lieu aux termes de l'article 16 , sans pouvoir jamais , sous quelque prétexte que ce soit , rien changer aux clauses du présent contrat , ni entraver l'existence et la marche des opérations de l'association , ou s'immiser dans les actes de son administration.

ART. 16. — Tous les ans , à partir de 1846 , un pour cent du capital émis sera consacré à l'amortissement. Toutefois , si les finances de la Société le permettent , l'administration pourra augmenter l'amortissement , sans pouvoir excéder deux pour cent du capital émis et encore sous l'autorisation de l'assemblée générale.

Le sort décidera des actions qui seront amorties annuellement et le tirage en sera fait en assemblée générale des membres effectifs , dans la séance dans laquelle l'administration rend ses comptes. Le remboursement des actions sorties aura lieu un mois après , sans fraction d'intérêt , c'est-à-dire qu'il ne sera dû que l'année courante , lors du tirage.

ART. 17. — Lorsque , par l'effet du tirage annuel , les actions se trouveront réduites au nombre de 50 , les immeubles et les meubles de l'association et en général tout son avoir , comme ses charges , appartiendront en pleine propriété aux possesseurs de ces trente dernières actions , chacun en proportion de celles qui lui appartiennent , à moins que la dissolution n'ait eu lieu auparavant , conformé-

ment à l'art. 21 ci-après et sauf ce qui est dit au § 4 du présent article.

A défaut de cette dissolution anticipée, le dit avoir, immobilier et mobilier, sera la propriété indivise des possesseurs desdites 30 actions, lesquels seront convoqués immédiatement par l'administration de la Société, laquelle remettra à ceux qui se sont rendus à l'appel, les titres, inventaires et objets qui reviennent aux actions non amorties, ainsi que le relevé du passif, contre dûe décharge. Les actionnaires présents à la convocation, seront censés les délégués légaux des défallants, pourront à la simple majorité prendre et exécuter toutes mesures de conservation, nommer les officiers publics, chargés de réaliser l'avoir commun et faire nommer par le tribunal civil un notaire chargé de représenter les actionnaires connus ou inconnus qui s'abstiendraient d'agir. Un vote est attaché à la possession de chaque action.

Les intéressés aux dites trente actions restantes, pourront se reconstituer en société et arrêter leur règlement par les deux tiers des voix, soit 20 contre 10. Ainsi 20 voix lieront les 30 actions représentées ou non.

Cependant, les fondateurs voulant fournir une preuve nouvelle du sentiment d'intérêt général qui les guide et désirant, à cette fin, perpétuer l'établissement pour l'agrément et l'utilité du public, stipulent ici bien formellement, qu'au cas prévu par le premier paragraphe du présent article, c'est-à-dire lorsque les actions se trouveront réduites au nombre de 30, la Régence municipale, moyennant la somme de 30 mille francs, pourra acquérir pour la Ville d'Anvers, la propriété des immeubles et des meubles de la Société, sans exception ni réserve, en se chargeant en même temps de la liquidation du passif.

A défaut de la Ville, pareille faculté est concédée à l'État.

La Ville et l'État auront chacun, trois mois pour se prononcer.

A cet effet, l'administration donnera l'avis voulu et selon les résolutions prises, mettra en possession soit la Ville, soit l'État, avec la condition de perpétuer à Anvers le maintien de l'établissement, soit les possesseurs desdites trente dernières actions.

L'administration fera aussi, s'il y a lieu, la répartition desdits 30 mille francs, c'est-à-dire qu'elle assignera mille francs à chacune des 30 actions susdites.

ART. 18. — Le conseil d'administration prend ses décisions à la majorité des voix, trois membres au moins étant présents. En cas de partage, la voix de celui qui préside le conseil est prépondérante.

Les poursuites et défenses, s'il y a lieu, se font à la requête du président du conseil d'administration, agissant au nom de la SOCIÉTÉ DE ZOOLOGIE.

Sauf en ce qui concerne M. Kets (Jacques), et M. Vekemans (Jacques) son neveu, le conseil d'administration nomme et révoque le personnel de la direction, sous la sanction de l'assemblée générale, là où les réglemens la stipuleront.

Son premier soin sera de régulariser la position du dit M. Kets (Jacques) comme directeur à vie, et de son neveu, M. Vekemans (Jacques), comme directeur-adjoint.

Les membres de l'administration ne sont responsables que de l'exécution du mandat à eux confié et ne contractent à raison de leur gestion, aucune responsabilité personnelle.

La direction permanente, dont parle le paragraphe final de l'article 12 et qui se compose du directeur, du directeur-adjoint et du secrétaire, est chargée, savoir :

*Le Directeur* : De la conservation et de l'entretien des diverses collections et animaux vivants ; des soins d'empailler les animaux destinés aux collections. Il est chargé de proposer au conseil d'administration, les échanges et acquisitions qu'il jugera utiles dans l'intérêt des collections.

Il veille à l'entretien du jardin, des plantations et des locaux de la Société.

Il est spécialement chargé de veiller à l'exécution du règlement et de toutes les mesures arrêtées par le conseil d'administration.

*Le Directeur-adjoint* est chargé de suppléer le directeur dans toutes les parties de ses attributions et se trouve à cet effet placé sous ses ordres immédiats.

*Le secrétaire* est chargé de toutes les écritures de la Société, de la

correspondance, tant de la direction permanente que du conseil d'administration, de la comptabilité, de la conservation des archives et des livres composant la bibliothèque de la Société.

Il contresigne les quittances et toutes autres pièces émanant de la direction et du conseil d'administration. Il veille, concurremment avec le directeur, au maintien des réglemens et applique les amendes stipulées, conformément aux dits réglemens.

Le tout sauf les modifications à introduire par l'assemblée générale ou le conseil d'administration.

ART. 19. — L'administration convoque l'assemblée générale (voir l'art. 12) quand elle le juge nécessaire. Elle soumet à l'assemblée du mois de mai, le compte des recettes et dépenses de l'année écoulée et présente le budget de l'année suivante.

Les réglemens intérieurs détermineront à l'avance, si possible, les autres réunions, ainsi que l'exercice du droit des membres effectifs actionnaires, de convoquer l'assemblée générale.

ART. 20. — Si, par suite de décès, démissions, cessions d'actions ou par toute autre cause, le nombre des actionnaires membres effectifs venait à être réduit en-dessous de 50, ce nombre sera complété par des membres effectifs non actionnaires. Si les membres effectifs, actionnaires ou non, venaient à être réduits à un nombre inférieur à 50, ce nombre sera complété par des membres fréquents, qui, dans l'assemblée générale, voteront sur toutes les affaires. Ces suppléants seront désignés par le sort et chacun jouira d'un vote seulement.

ART. 21. — La présente association pourra être dissoute avant la fin de l'amortissement prévu par l'article 17 ci-dessus, si la majorité des actionnaires membres effectifs, réunissant entre eux les trois quarts au moins des actions possédées par les membres actionnaires effectifs, le décidait ainsi.

Dans ce cas, les possesseurs des actions non amorties à cette époque, deviendront seuls propriétaires des immeubles et des meubles et de tout l'avoir de l'association, à la charge de solder le passif et ce, chacun en proportion de son intérêt.

Le conseil d'administration serait pour lors maintenu en fonctions

et gèrerait selon le vœu de la majorité des intéressés , jouissant chacun d'autant de voix qu'il aura d'actions, présiderait aux réalisations et à la liquidation qui s'opèreraient le plus tôt possible, en consignnant dans la caisse de l'État, les parts appartenant à des actions d'absents non représentés, des défailants ou opposants.

Néanmoins et conformément au principe admis en l'article 17, lorsque l'assemblée générale aura décrété la dissolution de la Société, autorisée par le présent article, la Régence municipale pourra acquérir pour la Ville d'Anvers, la propriété des immeubles et des meubles de la Société, sans exception ni réserve, en se chargeant en même temps de la liquidation du passif, payant l'intérêt ci-dessus sur des actions non amorties, en consacrant un pour cent l'an, du capital social émis primitivement, à l'amortissement des actions, conformément à l'article 16 ci-dessus.

Ces actions une fois amorties, les actionnaires n'auront plus rien à prétendre, le prix de 50 mille francs mentionné en l'art. 17 n'étant dû que lorsque, par l'effet de l'amortissement social, les actions seraient réduites au nombre de 50 et non pas lorsque la dissolution est prononcée par l'assemblée générale, conformément au présent article.

A défaut de la Ville, pareille faculté est concédée à l'État.

La Ville et l'État auront au cas actuel aussi, chacun trois mois pour se prononcer.

Et l'administration de la Société alors en exercice, veillera à l'exécution desdites dispositions, ainsi que le veut l'article 17 au cas y prévu.

ART. 22. — S'il s'élève quelque contestations entre les actionnaires, membres effectifs ou non, leurs héritiers ou ayant droit, au sujet de la présente association, elle sera terminée autant que possible par la voie de conciliation en une assemblée de l'administration ou bien en une assemblée générale des actionnaires membres effectifs; faute de s'entendre, la contestation sera jugée à Anvers par deux arbitres, nommés, l'un par le demandeur, l'autre par le défendeur: en cas de partage d'opinion, elle sera vidée par un tiers-arbitre. Faute par l'une des parties de nommer un arbitre ou par les arbitres

de s'entendre sur le choix d'un tiers-arbitre, ceux-ci seront nommés d'office par M. le président du tribunal de première instance séant à Anvers, sur requête à lui présentée par la partie la plus diligente. Les arbitres sont dispensés de l'observation de toutes formes judiciaires et prononceront comme amiables compositeurs. Leurs décisions seront rendues en dernier ressort et les parties renoncent dès-à-présent pour lors, par le fait même de leur intérêt dans l'association, à tous recours en appel et en cassation, à toute requête civile et à toute opposition d'exécution de la décision arbitrale.

ART. 25. — Les actionnaires, leurs cessionnaires ou ayant-cause qui n'auraient pas un domicile connu à Anvers, auront leur domicile élu à l'Hôtel-de-Ville d'Anvers, auquel lieu tous actes et exploits, tant en justice que hors, seront également valides.

ART. 24. — Aucun changement ne pourra être fait aux présents statuts qu'en réunissant l'assentiment par écrit des trois quarts des actionnaires membres effectifs, sans que toutefois aucune modification puisse être apportée aux articles 5, 16, 17 et 21.

Dont acte. Fait et passé à Anvers, en notre étude, l'an mil huit cent quarante-trois, le vingt-un du mois de juillet, en présence des sieurs Corneille Felbier et Chrétien Verbraken, tous les deux maîtres-cordonniers, domiciliés à Anvers, témoins requis, lesquels ont signé avec Messieurs les comparants et nous Notaire, lecture faite.

(Signé) R. CENIE, P. J. DE CATERS, J.-FRANÇ<sup>S</sup> LOOS, G. PIÉRON,  
E. DE CUYPER, RIGOUTS-VERBERT, JACQ<sup>S</sup>. KETS,  
C. FELBIER, C. VERBRAKEN, XAV. GHEYSENS.

Enregistré à Anvers, le vingt-deux juillet 1800 quarante-trois, vol. 210. f<sup>o</sup> 79 R<sup>o</sup> C. 2. Reçu en principal cinq francs neuf centimes; faisant avec les additionnels six francs soixante deux centimes (six rôles et trois renvois).

(Signé) C. G. VAN BREDAEL.

Pour expédition conforme,  
(Signé) XAV<sup>R</sup> GHEYSENS.



# SOCIÉTÉ ROYALE DE ZOOLOGIE.

## RÈGLEMENT FONDAMENTAL,

Décreté en exécution des Statuts de l'association, arrêtés par acte  
reçu M<sup>e</sup> GHEYSENS, notaire à Anvers, le 21 Juillet 1843.



ART. 1. — Les statuts ci-dessus expliquent le but de la Société et admettent :

Indépendamment des actionnaires membres effectifs, possédant tous les droits sociaux :

- 1<sup>o</sup> Des membres effectifs admis seulement à la fréquentation ;
- 2<sup>o</sup> Des membres correspondants ;
- 3<sup>o</sup> Des membres honoraires.

ART. 2. — Sauf ce qui est stipulé à l'art. 14 § 1<sup>r</sup> des statuts, les membres *effectifs actionnaires* ont seuls le droit de voter dans les assemblées générales.

Les membres effectifs fréquentants ont, conjointement avec les

membres actionnaires, le droit de visiter journellement tous les locaux de la Société et d'y introduire leurs dames, père, frères ou fils habitant avec eux , ainsi que les étrangers , le tout aux conditions déterminées par le présent règlement , ou à déterminer par le conseil d'administration , qui aurait à les faire sanctionner dans l'assemblée générale la plus prochaine.

Les membres honoraires et correspondants non domiciliés, auront, durant leur séjour temporaire en ville , le droit de fréquenter lesdits locaux , sans rétribution.

ART. 3. — M. Jacques Kets , naturaliste , directeur perpétuel de la Société , met à sa disposition , moyennant les conditions arrêtées, le cabinet d'histoire naturelle , etc.

M. Jacques Vekemans , neveu de M. Kets , est nommé directeur-adjoint : il sera pourvu à son remplacement , le cas échéant , par l'assemblée générale.

Sauf en ce qui concerne MM. Kets et Vekemans , dont le sort est réglé exceptionnellement , le conseil d'administration nomme , suspend et révoque les directeur et directeur-adjoint , sous la sanction de l'assemblée générale.

Le secrétaire est nommé , suspendu et révoqué par le conseil d'administration.

ART. 4. — Les membres du conseil d'administration sont élus au scrutin secret et la majorité relative des suffrages, par les sociétaires réunis en assemblée générale. En cas de parité des voix, le membre le plus ancien est préféré.

Le président est nommé directement par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration nomme dans son sein le vice-président et le trésorier.

Les président et membres du conseil d'administration sont nommés pour deux ans.

Leur renouvellement a lieu partiellement chaque année par deux et par trois.

Le premier sortie qui n'aura lieu qu'en 1845 , est réglée par le sort , l'année qui précède l'expiration du premier terme et dans la séance de l'assemblée générale du mois d'Avril.

Le président fait partie de la seconde série.

ART. 5. — Les *sociétaires*, qui n'acceptent point les fonctions qui leur seront attribuées par l'assemblée générale, paient une amende de 20 francs.

Sont passibles de la même amende, les membres du conseil d'administration qui donnent leur démission avant l'expiration de leur mandat.

Les membres sortants du conseil d'administration sont toujours rééligibles, mais ils ne sont tenus d'accepter un nouveau mandat, sous peine d'amende, qu'après un intervalle de trois ans.

ART. 6. — En cas de démission ou de décès de l'un des membres du conseil d'administration, il est pourvu à son remplacement, dans la plus prochaine assemblée générale.

ART. 7. — Le conseil d'administration est chargé de régler tout ce qui concerne les intérêts de la Société, de l'acquisition et de l'échange des sujets vivants et objets de collection, soit directement, soit sur la proposition du directeur. Il ordonne les constructions à faire dans le local, les plantations, l'acquisition des livres, meubles et tous autres objets qu'il jugera nécessaires ou utiles; toujours en se renfermant dans les limites du budget.

ART. 8. — Les membres du conseil d'administration font un règlement d'ordre et de service intérieur.

Le président signe les ordonnances de paiement et toutes les pièces émanant du conseil d'administration; elles sont contresignées par le secrétaire.

En cas d'absence ou d'empêchement, le président est remplacé par un des membres du conseil.

ART. 9. — Le conseil prend ses décisions à la majorité des voix, et aucune résolution ne sera prise sans la présence et la délibération de trois membres au moins.

ART. 10. — Si les dispositions du présent règlement ne paraissent pas suffisantes pour le maintien du bon ordre, le conseil d'administration pourra prescrire telles mesures qu'il jugera nécessaires pour atteindre ce but, sauf à les présenter à l'approbation des *sociétaires* dans la plus prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration présente également à l'approbation des membres réunis en assemblée générale, les changements qu'il jugerait utiles d'introduire au présent règlement.

ART. 11. — Les membres effectifs, *actionnaires* ou *fréquentants*, sont admis par voie de ballottage, en assemblée générale et à la majorité des suffrages. Les personnes, qui n'obtiennent point cette majorité, ne peuvent être présentées de nouveau qu'après l'intervalle d'un an.

ART. 12. — Toute personne, qui désire faire partie de la Société, doit se faire présenter par un membre effectif, qui s'adresse à cet effet par écrit au conseil d'administration.

Les noms, prénoms et qualités du candidat, seront affichés dans un des salons de la Société, pendant huit jours consécutifs, avant l'assemblée générale dans laquelle son ballottage doit avoir lieu.

ART. 13. — Les membres honoraires et les membres correspondants sont nommés par le conseil d'administration et leur nomination est portée à la connaissance de la Société à la première assemblée générale.

Les membres honoraires et correspondants ne peuvent assister aux assemblées générales.

Ils sont affranchis de toute contribution ou rétribution quelconque.

ART. 14. — Les membres effectifs, *actionnaires* et *fréquentants* paient un droit d'entrée, fixé à 20 fr. et une contribution annuelle de 30 fr. exigible par anticipation.

Les membres non résidants seront affranchis du droit d'entrée, mais paient une contribution annuelle de 20 francs. Ne sont considérés comme membres non résidants, que les personnes résidant en dehors des cinq sections de la ville.

Messieurs les officiers de la garnison sont assimilés aux membres non résidants et, à ce titre, affranchis du droit d'entrée et soumis seulement à la contribution annuelle de 20 francs.

ART. 15. — L'année sociale est fixée du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril.

Les membres admis dans le courant de l'année sociale, paient la contribution pour l'année entière, et toujours par anticipation.

ART. 16. — Tout sociétaire qui reste en retard de payer ses contributions ou amendes , après trois avertissements successifs , donnés à des intervalles de quinze jours par le conseil d'administration , sera rayé de la liste des membres et le conseil en informera les sociétaires tant par affiches que par un rapport qu'elle fera à la plus prochaine assemblée générale.

ART. 17. — La démission ne libère du paiement de la contribution annuelle , que pour autant qu'elle soit donnée par écrit au conseil d'administration et avant le premier janvier précédant l'année sociale ; passé ce terme , la contribution est due pour l'année suivante , pendant laquelle le démissionnaire peut continuer à fréquenter la Société , mais n'est plus admis aux assemblées générales , s'il est actionnaire.

Cette disposition n'est applicable qu'aux membres résidants. Les membres non résidants , auxquels sont assimilés messieurs les officiers de la garnison , ne sont tenus qu'au paiement des contributions de l'année courante ; mais ne sont plus admis à fréquenter la Société en qualité de membres , une fois leur démission donnée.

ART. 18. — Les jardins , galeries et salons de la Société sont à l'usage journalier des sociétaires , en été depuis 7 et en hiver depuis 9 heures du matin , jusqu'à la nuit.

ART. 19. — Il pourra y être fourni des boissons et comestibles par un entrepreneur et à des prix arrêtés entre lui et le conseil d'administration.

Si l'état des finances de la Société le permet , on s'abonnera à quelques journaux nationaux et étrangers , ainsi qu'aux ouvrages périodiques en rapport avec le but de la Société. Le choix des uns et des autres appartient exclusivement au conseil d'administration. Ces objets , ainsi que les livres , ne peuvent être déplacés du salon désigné par l'administration , sous peine d'une amende de deux francs pour chaque contravention.

ART. 20. — Il ne sera toléré d'autres jeux que ceux que l'administration jugera convenables.

ART. 21. — Les étrangers seront admis en vertu d'une carte

d'introduction que leur fera remettre M. le directeur. Le prix de chaque carte est d'un franc.

La direction décide seule de la non admission d'un étranger dans l'établissement.

Les étrangers *accompagnés* d'un membre effectif actionnaire, seront admis sans carte et sans rétribution, moyennant leur simple inscription dans un registre spécial.

Le conseil d'administration, en cas d'abus et sur le rapport de la direction, pourra limiter les introductions gratuites.

Les pères, frères et fils des MEMBRES EFFECTIFS ACTIONNAIRES *demeurant* avec eux, pourront visiter la Société sans rétribution quelconque, pourvu qu'ils soient accompagnés d'un membre effectif ou munis d'un billet de sa part.

Les pères, frères et fils des MEMBRES FRÉQUENTANTS, *demeurant* avec eux, seront aussi admis à visiter les locaux de la Société, mais moyennant une carte d'introduction, qui sera payée cinquante centimes chacune.

Les membres seront débités du montant des cartes qui leur auront été délivrées et décompte en sera fait trimestriellement.

Toute carte d'introduction devra être signée par le membre présentant; à défaut de cette formalité, l'entrée serait refusée au porteur. Chaque carte n'est valable que pour une seule personne et pour une seule visite.

Les membres auront à remplir sur ces cartes, sous peine d'une amende de 5 francs, les noms, prénoms, qualités et demeures des personnes auxquelles elles auront été délivrées. Ces indications seront transcrites par les soins du secrétaire sur des registres à ce destinés.

Les dames et les enfants au-dessous de l'âge de 15 ans, accompagnés d'un membre, seront admis à fréquenter la Société sans rétribution.

Les dames et les enfants appartenant au ménage des membres effectifs actionnaires, seront admis en présentant un billet d'introduction du membre.

ART. 22. — Les sociétaires sont responsables pour les personnes

qu'ils introduisent dans la Société, et ils encourent une amende de 20 francs si ces personnes ne sont pas celles dont le nom se trouvera mentionné sur les cartes d'introduction.

Les sociétaires qui introduiraient une personne qui, d'après le règlement, n'aurait pas le droit de fréquenter la Société, seront passibles d'une amende de 20 francs.

ART. 25. — L'entrée de la Société est interdite aux domestiques des deux sexes; toutefois les servantes accompagnant leurs maîtresses, seront admises avec elles, sauf les jours d'harmonie. (\*)

ART. 24. — Sont passibles d'une amende de 3 francs, les membres de la Société ou les personnes introduites par eux qui agaceraient ou maltraiteraient les animaux vivants ou qui dégraderaient un objet quelconque du cabinet d'histoire naturelle, les plantes, meubles, etc. Ils seront en outre tenus de remplacer ou de rétablir dans leur état primitif, à la satisfaction de l'administration, l'objet dégradé, ou d'en payer la valeur.

ART. 25. — Les artistes et élèves de l'Académie des beaux-arts d'Anvers, sont admis dans l'intérêt de leurs études à visiter gratuitement les collections de la Société, tous les jours, le dimanche et les fêtes exceptés, depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Ils devront, à cet effet, être munis d'une carte d'introduction, délivrée par M. le directeur de l'Académie et mentionnant leurs noms et prénoms.

M. le directeur de la Société est autorisé à mettre à leur disposition, sans déplacement, tout objet des collections dont ils désireraient faire le sujet de leurs études. Ils sont personnellement responsables des dégradations qu'ils pourraient commettre, et le cas échéant, l'entrée de la Société leur sera refusée, jusqu'à ce qu'ils aient satisfait aux dommages qu'ils auraient causés.

Sur le rapport du directeur de la Société, l'entrée sera refusée aux artistes et élèves de l'Académie, qui, admis à visiter les collections, se seraient comportés d'une manière inconvenante, ou sans utilité pour leurs études; dans ce cas, avis en sera donné à M. le directeur

(\*) Décision prise en assemblée générale du 8 Octobre 1848.

de l'Académie , avec prière de retirer la carte d'introduction qu'il aurait délivrée.

ART. 26. — Les élèves de l'école de médecine et de l'Athénée d'Anvers , accompagnés de messieurs leurs professeurs , pourront être admis à visiter gratuitement les collections de la Société un jour de la semaine (les dimanches et fêtes exceptés), depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

Messieurs les professeurs sont responsables de la conduite de leurs élèves et des dégradations qu'ils pourraient faire subir aux objets des collections, plantes ou meubles de la Société.

Sur la proposition du directeur de la Société , cette faculté pourra être suspendue ou révoquée par le conseil d'administration.

ART. 27. — Les capitaines au long cours pourront être admis à fréquenter gratuitement la Société , moyennant une carte qui leur serait délivrée à cet effet par le conseil d'administration.

ART. 28. — Les sociétaires ou toutes autres personnes admises à fréquenter la Société, qui croiraient avoir à se plaindre de l'entrepreneur-limonadier ou des domestiques , s'adresseront au secrétaire ou au directeur, qui seront tenus de leur faire donner satisfaction, s'il y a lieu , conformément aux dispositions du présent règlement ou du règlement d'ordre de la direction. Ils pourront en outre consigner leurs plaintes dans un registre , qui sera déposé à cet effet dans le salon de la Société.

ART. 29. — Tout ce qui concerne les intérêts de la Société et la convenance de ses membres, se discute en assemblée générale.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix et lient tous les membres de la Société.

Ils votent en personne et non par procureur.

Le président du conseil d'administration préside le bureau , composé des membres du conseil et du directeur.

En l'absence du président, ses fonctions sont remplies par le vice-président, ou par l'un des membres du conseil. Le secrétaire tient la plume.

ART. 30. — En cas de partage , la voix du président est prépondérante, tant à l'assemblée générale qu'au conseil.



ART. 31. — La Société tient quatre assemblées générales par an.

La première au mois d'Avril pour le renouvellement du conseil d'administration, conformément à l'article 4, et pour la présentation du budget de l'année sociale commençant le 1<sup>er</sup> Mai suivant.

La deuxième au mois de Mai. Le conseil d'administration y rend compte de sa gestion dont tous les documents financiers restent déposés pendant quinze jours à l'inspection des sociétaires. On y installe les nouveaux membres du conseil d'administration.

Les troisième et quatrième assemblées générales sont fixées par le conseil d'administration.

ART. 32. — Il peut y avoir des assemblées générales extraordinaires, lorsque le conseil d'administration le jugera nécessaire dans l'intérêt de la Société, ou lorsqu'au moins vingt membres effectifs actionnaires le réclament.

Dans ce dernier cas, les membres qui désirent une assemblée générale, auront à faire connaître leur intention au conseil d'administration, en mentionnant le but de la réunion qu'ils réclament.

Le conseil d'administration ne sera pas tenu d'obtempérer à une première demande; mais si une seconde invitation lui est faite appuyée par dix nouveaux signataires, membres effectifs actionnaires, un refus ultérieur, prolongé au-delà de quinze jours, entraîne de plein droit la démission du conseil d'administration, et dans ce cas le secrétaire est tenu de convoquer les sociétaires en assemblée générale, conformément aux intentions de ceux qui l'auront exigée.

Dans ce cas, les membres présents nomment séance tenante un bureau provisoire pour l'expédition des affaires à l'ordre du jour et pour le renouvellement du conseil d'administration démissionnaire.

ART. 33. — Les assemblées générales se tiennent le dimanche à midi et quart.

ART. 34. — Le conseil d'administration convoque les membres effectifs actionnaires, trois jours au moins avant celui fixé pour l'assemblée générale, tant par billets remis au domicile de chacun d'eux à Anvers, réel ou élu, tel qu'ils l'auront fait annoter au registre des actionnaires, que par un avis qui demeurera quatre jours

d'avance affiché dans la salle de la Société à indiquer par le conseil d'administration.

Les billets et l'avis mentionnent les objets à l'ordre du jour, à discuter par l'assemblée générale.

Pourvu qu'il y ait vingt membres au moins présents à l'assemblée générale indépendamment du bureau, ils délibèrent et leurs résolutions engagent la Société.

Après une première convocation sans résultat, à défaut du nombre de membres voulu pour la délibération, l'assemblée générale sera légalement constituée, et statuera valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des sociétaires présents, pourvu que le billet et l'annonce fassent mention de la circonstance.

La remise des billets à domicile est recommandée particulièrement aux soins du secrétaire; mais quelle que soit la négligence qui ait pu y présider, la légalité de l'assemblée ne pourra jamais être contestée, l'annonce affichée dans le local de la Société formant le mode légal de convocation.

ART. 55. — Les membres *effectifs actionnaires*, en entrant dans la salle de réunion, sont tenus de déposer entre les mains du secrétaire, la carte de présence qui leur aura été remise à cet effet.

Les portes de la salle seront fermées à midi et demi et après cette heure personne n'est plus admis.

Le président ordonne l'appel nominal des membres *effectifs actionnaires* ayant déposé leur carte de présence.

Les membres qui sortent avant la fin de la séance, seront considérés comme n'y ayant pas assisté.

ART. 56. — Aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en délibération.

Tout membre *effectif actionnaire* a le droit d'énoncer son opinion. S'il désire prendre la parole, il la demande à celui qui préside l'assemblée, mais s'il la prend sans son autorisation, il encourt une amende de 2 francs et le président pourra en outre lui imposer silence.

Il est défendu de fumer ou de se tenir debout pendant la délibération.

Celui qui trouble l'assemblée d'une manière quelconque, sera rappelé à l'ordre par le président; s'il n'obéit point à cette injonction, il encourt une amende de 5 francs, et s'il persiste ensuite à troubler l'ordre, le président après avoir consulté le bureau, pourra exiger sa sortie de la salle et mettre son exclusion de la Société à l'ordre du jour de la plus prochaine séance.

ART. 57. — Le général commandant la division,

Le gouverneur civil,

Le gouverneur militaire,

Le bourgmestre, et

Le commandant de place,

ainsi que leur famille, sont invités à fréquenter la Société sans rétribution. (\*)

ART. 58. — Il sera fait mention, sur un registre à ce destiné, de tous les dons qui auront été faits à la Société et les noms des donateurs seront inscrits sur une étiquette à placer devant l'objet qu'ils auront offert et qui aura été reçu par le conseil d'administration pour faire partie des collections de la Société.

ART. 59. — Sont nommés membres du conseil d'administration pour la première fois, savoir :

PRÉSIDENT : M. P.-J. DE CATERS ;

MEMBRES : {  
» J -F. LOOS ;  
» GUST. PIÉRON ;  
» ED. DE CUYPER ;  
» RIGOUTS-VERBERT.

(\*) Modification à l'article 57 du règlement (décision prise par l'Assemblée Générale du 20 Décembre 1857) :

Indépendamment des invitations ci-dessus spécifiées, l'Administration a le droit d'envoyer un certain nombre de cartes d'entrée ou d'invitation à Messieurs les Officiers faisant partie de la garnison d'Anvers.

*Membres de l'Administration depuis l'exercice 1852-1853 :*

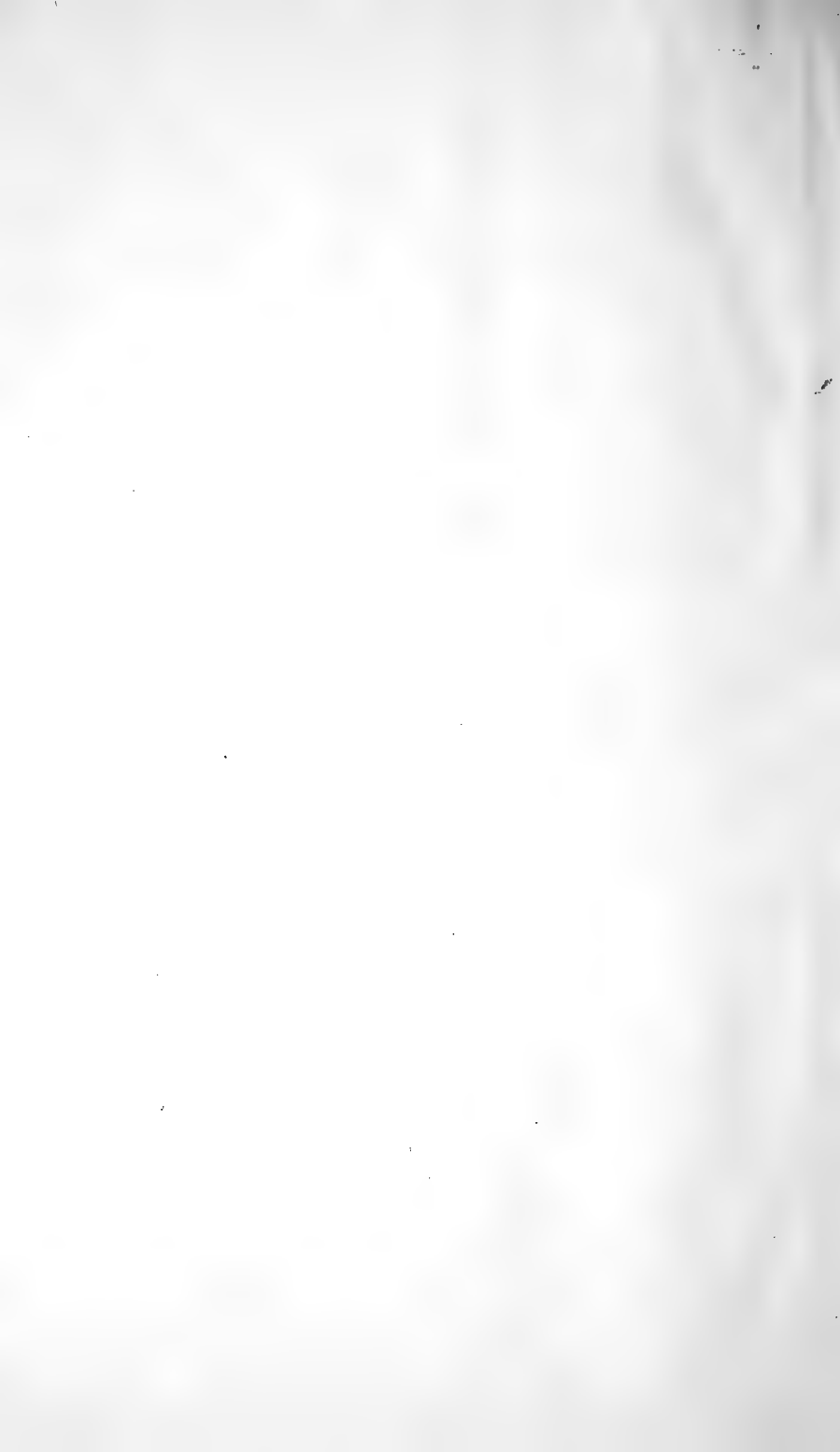
MM. P.-J. DE CATERS ;  
J.-F. LOOS ;  
GUST. PIÉRON ;  
RIGOUTS-VERBERT ;  
J.-A. ELSÉN.

—

Le présent règlement établit les obligations et la règle de conduite de chaque membre de la Société. Celui-ci promet de suivre et d'exécuter loyalement toutes les dispositions qu'il renferme.







ASSOCIATION

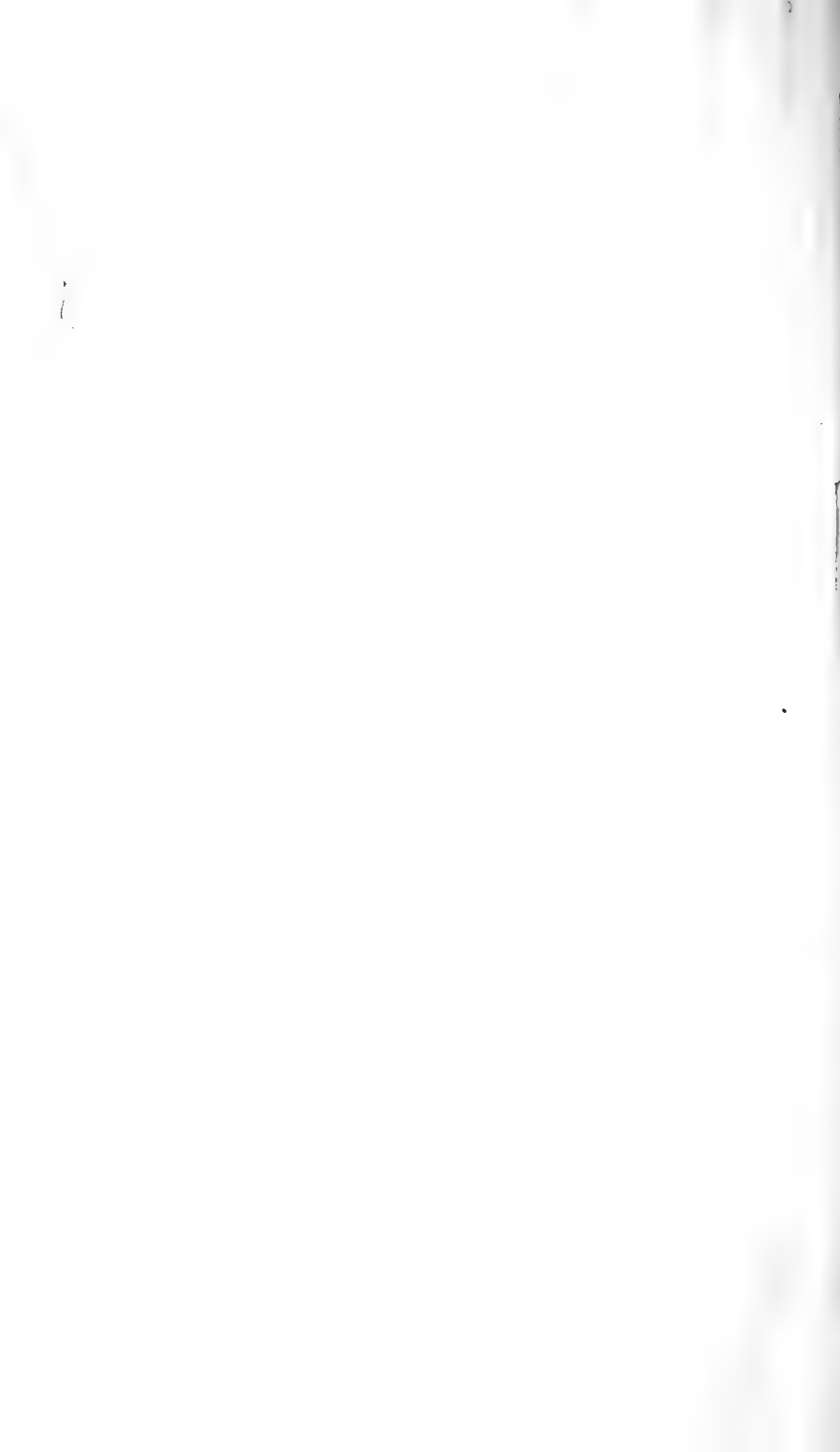
du

**ZOOLOGIE**

Constituée par acte

du 21 Juillet

1900





## ZOOLOGIE

Comptes par article votés le  
24 JUILLET 1857

La Société compte depuis 1845/1844 (Année 1<sup>re</sup>)  
cinq années d'existence pendant lesquelles ont recueillis  
(à nos dépenses <sup>ordinaires</sup>) sont élevés à francs 1532391, ..  
répandus comme suit :

1845/1844	11790
1844/1845	15870
1845/1846	25150
1846/1847	34680
1847/1848	41570
1848/1849	41080
1849/1850	46740
1850/1851	63150
1851/1852	98800
1852/1853	89050
1853/1854	80700
1854/1855	108280
1855/1856	108900
1856/1857	103580
1857/1858	112980
1858/1859	126344
1859/1860	118632
1860/1861	146339
1861/1862	152256
	1532391 ..

France

Société Royale de Zoologie d'Amiens.

Compte de l'exercice 1861-1862.

Recettes

Dépenses

Article	Description	Francs	Centimes
1	Contributions Annuelles.		
1329	Membres Résidents à 30	69870	
142	" non " à 20	2340	
110	" Adhérents étrangers à 20 & hors l'année d'abonnement	2385	
2530	Membres	95095	
2	Rétention d'entrée de 110 pour les Membres à 20	2200	
3	Retenue des Cartes d'Admission des Visiteurs étrangers *	21862	53
4	Admission de 200 de " pour le " à 1,50	40	
5	Amendes	...	
6	Produit net de la Vente d'Instruments	66371	78
7	Produit net de la Vente de la Bibliothèque	2732	88
8	Recettes diverses & imprévues	3321	82
Total des Recettes Françaises		171124	56
" des Dépenses		152756	92
Bonif. Françaises		18867	44

Article	Description	Francs	Centimes
1	Intérêts		
2	Amortissement	9112	53
3	Crachement de linge et linaires	3900	
4	Entretien de la Bibliothèque	13037	15
5	Entretien des locaux	3717	32
6	Entretien des locaux (pour les membres étrangers)	2017	32
7	Entretien des locaux (pour les membres étrangers)	37727	13
8	Entretien des locaux (pour les membres étrangers)	58415	13
9	Entretien des locaux (pour les membres étrangers)	107	32
10	Entretien des locaux (pour les membres étrangers)	13960	64
11	Entretien des locaux (pour les membres étrangers)	112	65
12	Impressions imprimées & frais de bureau	...	...
13	Chauffage et éclairage	150	46
14	Contributions à l'entretien de la Bibliothèque	484	30
Dépenses diverses et imprévues		2173	92
Total des Dépenses Françaises		152756	92

\* l'acte même devant au Directeur.



Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to blurriness.

Date	Description	Amount	Total

SOCIÉTÉ R.

F  
b

11

**ZOOLOGIE**

Constituée par acte no

21 Juillet 183





ZOOLOGIE

Publ. par les soins de  
M. J. G. L. 1865

*Levee*

J'ai l'honneur de recevoir de votre lettre datée du 17<sup>o</sup> 1865  
devenue par suite de la translation du 30<sup>o</sup> janvier  
et je me fais un plaisir de vous remercier de vos complaisances  
qui m'ont été si utiles.

Ces lettres et le rapport qui s'y trouve joint ont été  
travaux qui ont été faits par la commission et qui ont été  
à la suite de ce qui a été dit et qui a été dit à la suite de  
à la suite de (ent: 17 66 à 17 67 des Statuts.)

Une commission de la société de nous a été nommée  
pour nous faire apprécier les progrès que nous avons faits.

Notre dernier compte de recettes et de dépenses s'élevait à 17 66  
et nous avons eu le plaisir de constater l'augmentation  
de nos revenus et la somme qui nous est parvenue à chaque  
année de dépenses.

Notre société a été créée en 1843 au capital  
de 100,000, partagé en actions de 500, à l'intérêt de 3 1/2 %.

Le nombre de nos membres augmentant chaque jour, les pen-  
sions et constructions sont devenues de plus en plus considérables, et nous  
avons dû acquiescer successivement, par suite de la loi, à  
augmenter nos locaux; la structure des bâtiments successives  
pour le logement de nos animaux, et les autres constructions  
sur lesquelles nous avons dépensé, ont porté notre capital à 365,000,  
c'est-à-dire à l'acquisition des terrains et des constructions  
exceptionnelles et dont

..... 1. 39,200,  
dont déjà amorties à raison de 1 1/2 % par an soit 1. 32,500,  
pour le chiffre actuel de notre dette représentée par :

- 1<sup>o</sup> 8 millions de réimpression d'un volume revale  
actuelle d'au moins . . . . . F. 1,000,000, ..
- 2<sup>o</sup> une collection d'ouvrages revale sur  
nos plus d'actuels & ventes annuels à . . . . . 200,000, ..
- 3<sup>o</sup> une collection d'ouvrages revale  
et squellets . . . . . 10,000, ..
- 4<sup>o</sup> toutes les constructions assérées pour  
c'est-à-dire . . . . . Francs 265,000, ..

de sorte que chose incertaine le genre, pour une Société  
d'initiative et d'acquisition . . . . . et d'initiative . . . . .  
en cette sorte d'initiative . . . . . et d'initiative . . . . .  
de leurs actions, de réimpression des revale, mais sans  
un regard.

Selon le fichier d'ouvrages revale se compose de 1803  
ouvrages de plus de 1000, jusqu'à l'initiative et l'initiative  
dont nous possédons . . . . . et d'initiative . . . . .  
173 manuscrits revale revale, l'initiative, l'initiative,  
vires, l'initiative, l'initiative et l'initiative de l'initiative et l'initiative  
qui nous revale . . . . . et d'initiative et l'initiative . . . . .

et d'initiative . . . . . et d'initiative . . . . .  
révisions qui peuvent être usées de part et d'autre  
l'initiative, l'initiative, l'initiative, l'initiative, de ma  
l'initiative . . . . .

Le Directeur  
J. V. . . . .







QUAL

Adiantum aethiopicum  
 — concinnum *W.*  
 — pubescens *Sci.*  
 Aneima hirsuta *Sw.*  
 Aspidium aculeatum  
 — coriaceum *Sw.*  
 — trifoliatum *S.*

Agrostis edulis *W.*  
 — gigantea *Rot.*  
 — lachnanta *Ne.*  
 — Spicaventi *W.*  
 — virginica *L.*

Air  
 Al  
 Al

VA 3 P sid

Potentilla millegrana *Dougl.*  
 — missurica *Horn.*  
 — nevadensis *Boiss.*  
 — obscura *W.*  
 — pulcherrima *Lhem.*  
 — pulchra *Langsd.*  
 — recta *L.*  
 — rivalis *Nutt.*  
 — umbrosa *Stev.*

Poterium Sanguisorba *L.*

Primula Boveana.

— grandiflora *Lam.*

Prunella vulgaris *L.*

Psoralea involucrata *Thunb.*

— palaestina *L.*

Ranunculus bulbosus *L.*

— geranioides *H. B.*

Reseda crystalina *Webb.*

— Luteola *L.*

— mediterranea *L.*

— odorata *L.*

— Phyteuma *L.*

Rhaphanus Raphanistrum *L.*

Rheum Rhaoticum *L.*

— tartaricum *L.*

— undulatum *L.*

Rhododendron catawbiense *Mx.*

— poncticum *L.*

Ricinus armatus *And.*

— brasiliensis.

— communis *L.*

— inermis *Jacq.*

— tunicensis *Desf.*

— undulatus *Bess.*

— viridis *W.*

Rivina aurantiaca *Wrsch.*

— laevis *L.*

Rodanthe Manglesi *Lindl.*

Rudbeckia digitata *H. K.*

— fulgida *Ait.*

— hirta *L.*

— laciniata *L.*

— laevigata *Ph.*

Rumex confertus *W.*

— Marshallianus *Rchb.*

— Patientia *L.*

— stenophyllus *Ledeb.*

Ruta graveolens *L.*

Salvia amplexicaulis *Lam.*

— campestris *M. B.*

Salva hirsuta *Jacq.*  
 — napifolia *Jacq.*  
 — officinalis *L.*  
 — patula *Brot.*  
 — Sclarea *L.*

Sambucus nigra *L.*  
 — racemosa *L.*

Sanguisorba carnea *F.*  
 — media *L.*

— officinalis *L.*

— tenuifolia *Fisc.*

Scabiosa arvensis *L.*

— australis *L.*

— columbaria *L.*

— Fischeri *DC.*

— ochroleuca *L.*

— succisa *L.*

Scolymus maculatus *L.*

Scorzonera hispanica

— plantaginea *Sci.*

Scrophularia aquatica

— glandulosa *Wk.*

— libanotis *Boiss.*

— peregrina *L.*

Scutellaria galericulata

— lateriflora *L.*

Sedum album *L.*

— Fabaria *Koch.*

— hispanicum *L.*

— leptorhiza *C. A.*

Senecio Dorea *L.*

— Jacobaea *L.*

Serratula coronata *L.*

Sicyos brynaefolia *M.*

Sida triloba *Thunb.*

Silene Armeria *L.*

— Behen *L.*

— gallica *L.*

— latifolia *Poir.*

— lusitanica *L.*

— maritima *DC.*

— mollissima *Smi.*

— repens *Patr.*

— Zawadski *Herb.*

Silphium connatum *L.*

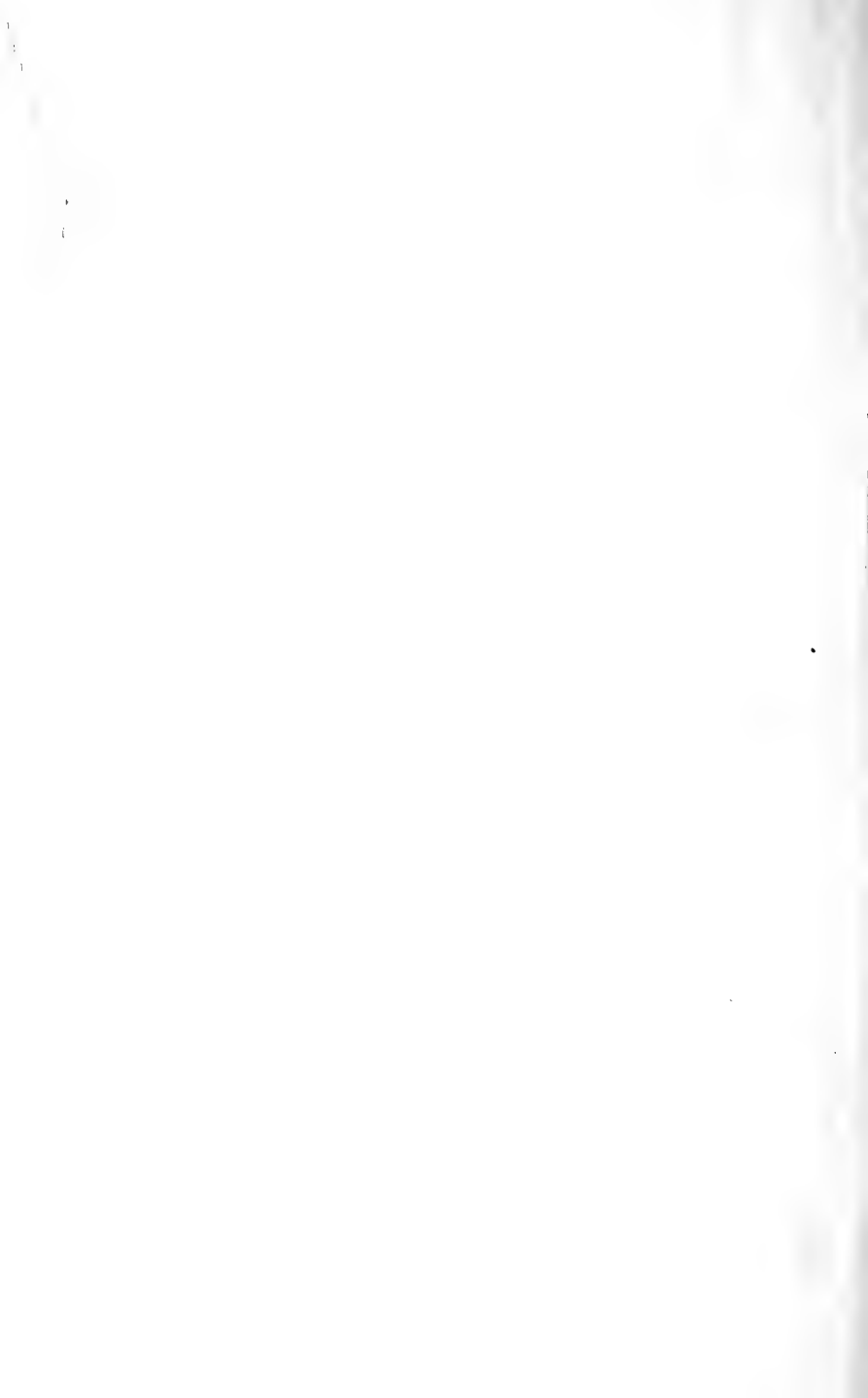
— doronicifolium

— perfoliatum *L.*

— terebinthinaceu

— trifoliatum *L.*

Smyrniolum Olusatrum



# DELECTUS SEMINUM

E COLLECTIONE ANNI MDCCCLXII,

QUAE HORTUS BOTANICUS ANTVERPIENSIS PRO MUTUA COMMUTATIONE OFFERT.

## ACOTYLEDONEAE.

*Plantago aethiopum L.*  
— *concinnum H.*  
— *pubescens Schk.*  
*Anema hirsuta Sw.*  
*Aspidum aculeatum Sw.*  
— *coriaceum Sw.*  
— *trifoliatum Sw.*

*Aspidum uliginosum Kze.*  
*Blechnum prelinatum Pr.*  
*Campyloneura ensifolia Presl.*  
*Chetanthes spectabilis Klfs.*  
*Cincaulis nivea Desv.*  
*Cyrtomium falcatum Pr.*  
*Davallia canariensis Sm.*

*Gymnogramma Martensii Bory.*  
*Microsorium irregulare Lk.*  
*Nephtrolepis exaltata Schott.*  
*Platylova rotundifolia J. Sm.*  
*Polypodium aureum L.*  
— *auriculatum Pr.*  
— *Prestianum Spr.*

*Pteris arguta Vahl.*  
— *cretica L. albo lineata Hort.*  
— *hastata Sie.*  
— *serrulata L.*  
*Scolopendrum officinarum Ste.*  
— *h. undulatum Kz.*  
— *c. cerosum Kz.*

## MONOCOTYLEDONEAE.

*Agrostis edulis H.*  
— *gigantea Roth.*  
— *lachnanta Nees.*  
— *specyventi H.*  
— *virginica L.*  
*Aira caespitosa L.*  
*Alisma Plantago L.*  
*Allium carinatum L.*  
— *fragrans Vent.*  
— *fuscum H. & K.*  
— *inodorum W.*  
— *longispatum Red.*  
— *negreum L.*  
— *Purshii Don.*  
*Altophycus nigricans Horn.*  
*Amnoplata arenaria Dntr.*  
*Andropogon halepensis Sibth.*  
*Anomatheca juncea Lindl.*  
*Anthoxanthum gracile Biv.*  
— *odoratum L.*  
*Avena crinitum H. A.*  
— *Italicum Mill.*  
— *maculatum L.*  
*Asphodelus ramosus L.*  
*Avena hirsuta Roth.*  
— *sativa L.*  
*Blitthergia caelestis Hort.*  
*Brachypodium sylvaticum R & S.*  
*Briza maxima L.*  
— *virens L.*  
*Bromus arduennensis Kunth.*  
— *ciliatus L.*  
— *divaricatus Rohde.*  
— *giganteus L.*  
— *Gussonei Parl.*  
— *maximus Desf.*  
— *pendulinus Schrad.*  
— *pubescens Frank.*  
— *Schraderei Kunth.*  
— *stenophyllus.*

*Canna angustifolia L.*  
— *brasilienis L.*  
— *donudata Rose.*  
— *elulis Ker.*  
— *gigantea Desf.*  
— *indica L.*  
— *lanceolata Lodd.*  
— *leptochyla Bouché.*  
— *patens Rose.*  
— *polymorpha Lodd.*  
— *Schubertii Bouché.*  
— *texensis Bouché.*  
— *vittata Lodd.*  
— *Waweciczii Bouché.*  
*Calamagrostis phragmioides Artm.*  
*Carex maxima Scop.*  
— *Oederii Ehrh.*  
— *punctata Good.*  
*Cinna mexicana Lk.*  
— *sobolifera Lk.*  
*Coryx exaltata Jacq.*  
— *Lacryma L.*  
*Colocasia odorata Schott.*  
*Commelina angustifolia Mx.*  
— *caroliniana Walt.*  
— *caelestis W.*  
— *erecta L.*  
— *Karwinskii Mart.*  
— *rosea Schlecht.*  
*Convallaria majalis L.*  
*Cornucopae cucullatum L.*  
*Crum capense Herb.*  
*Crocus reticulatus Stev.*  
*Cynosurus cristatus L.*  
*Cyperus alternifolius L.*  
— *longus L.*  
— *rotundus L.*  
*Dactylis glomerata L.*  
— *hispanica Roth.*  
*Dioscorea Batatas Dene.*

*Dyckia remotiflora Otto & Dietr.*  
*Elymus arenarius L.*  
— *glaucofolius Muhl.*  
— *pluridolphicus L.*  
— *villosus Mthbrg.*  
— *virginicus L.*  
*Eragrostis elegans Nees.*  
*Erythronium Denscanis L.*  
*Festuca foenas Lagasc.*  
— *gigantea W.*  
— *pectinella Del.*  
— *spectabilis Jan.*  
*Fiorinia pulchella Parlat.*  
*Fritillaria Meleagris L.*  
*Funkia cucullata Sieb.*  
— *marginata Hort.*  
— *ovata Schult.*  
*Glyceria festucaeformis Hort.*  
*Hohenbergia strobilacea R. Sc.*  
*Holcus mollis L.*  
*Iris blondowii Ledeb.*  
— *dichotoma Pall.*  
— *graminea L.*  
— *Gul tenstaedtiiana Bbrst.*  
— *Notha Bbrst.*  
— *pratensis Red.*  
— *prismatica Ph.*  
— *Pseudo acorus L.*  
— *sibirica L.*  
— *spuria L.*  
— *versicolor L.*  
— *Xiphium L.*  
*Lamarckia aurea DC.*  
*Lolium limicola Sonder.*  
— *maximum W.*  
— *multiflorum Lam.*  
— *perenne L.*  
— *tomentum L.*  
*Melica altissima L.*  
— *ciliata L.*

*Oriza sativa L.*  
*Panicum brevifolium Kunth.*  
— *crythrospermum Horn.*  
— *flavidum Retz.*  
— *macrostachium Nees.*  
— *picatum Lam.*  
— *pseudo verticillatum H. Ftn.*  
*Pennisetum verticillatum R. Br.*  
*Phalangium ramosum D. M.*  
*Phleum pratense L.*  
*Poa aspera Jacq.*  
— *caesia Smth.*  
— *laxa Haenl.*  
— *serotiana Ehrh.*  
*Polygonatum multiflorum All.*  
*Remusatia polytrichoides*  
*Setaria macrochaeta Spr.*  
*Sorghum agrorum Pers.*  
— *rubens W.*  
— *saccharatum Pers.*  
*Sparganium ramosum Smith.*  
*Sporobolus tenuissimus P Beauv.*  
*Stipa pubescens R. Br.*  
— *splendens Trin.*  
*Tigridia Pavonia L.*  
— *caelestis Hort.*  
*Triticum dicoecum Schult.*  
— *firmum Presl.*  
— *glaucum Desf.*  
— *pectinatum Bbrst.*  
— *praunosum Horn.*  
— *sylvaticum Moench.*  
*Tritonia aurea Pappo.*  
*Typha latifolia L.*  
*Uiola latifolia Mx.*  
*Veratrum album L.*  
*Zea Mays L.*  
— *h. virescens.*  
*Zephyranthes candida Herb.*

DICOTYLEDONEAE.

Acaena ovalifolia R. & P.  
 Acaea leptophylla D. C.  
 Achillea filipendulica Lam.  
 — impatiens L.  
 — macrophylla L.  
 — Millifolium L.  
 — nobilis L.  
 — pubescens L.  
 — speciosa Haenk.  
 Aconitum album H. K.  
 — Anthora L.  
 — Lycoctonum L.  
 — paniculatum Lam.  
 — sibiricum Poir.  
 — Thelyphonum Rechb.  
 — tragocentron Rechb.  
 Actaea spicata L.  
 Actinomeris alata Sieb.  
 Adenophora Lamarcki Fisch.  
 — bifida Fisch.  
 Aegopodium Podagraria L.  
 Aesculus rubicunda Mx.  
 Agrimonia Eupatoria L.  
 Agrostemma Caeli rosea Desf.  
 — Coronaria L.  
 Alcea ficifolia L.  
 Alnus cordifolia Ten.  
 Althaea cannabina L.  
 — Hohennackeri Boiss.  
 — narbonneis Poir.  
 — officinalis L.  
 — pallida W. & K.  
 — taurinensis DC.  
 Alyssum hirsutum Dbrst.  
 — incanum L.  
 — saxatile L.  
 — spatulatum Steph.  
 Amarantus bicolor Nocc.  
 — bullatus Bess.  
 — flavus L.  
 — frumentaceus Roxb.  
 — glomeratus Otto.  
 — nepalensis Horn.  
 — patulus Bert.  
 — speciosus Don.  
 — tricolor L.  
 Amelanchier vulgaris DC.  
 — Botryapium DC.  
 Anagallis Monelli L.  
 — Philippi Hort.  
 — phoenicea Lam.  
 Anchusa Italica Reaz.  
 — paniculata Ait.  
 — sempervirens L.  
 Andromeda speciosa Mx.  
 Androsaceum officinale All.  
 Anemone acanthifolia H. Don.  
 — montana Hoppe.  
 — virginica L.  
 Anethum graveolens L.  
 Anisodius luridus Kk.  
 Anthemis ruthenica M.  
 Anthyllis polycephala L.  
 — Vulneraria L.

Antirrhinum majus K.  
 — Oronium L.  
 Aparigia caucasica Md.  
 Apium fructifolium Horum.  
 Aquilegia elata Ledeb.  
 — glandulosa Fisch.  
 — nobilis L.  
 — b. unicolor Rgl.  
 — nigricans Baumg.  
 — Skinneri Hook.  
 — vulgaris L.  
 — Wittmanniana Hort.  
 Arabis caucasica H. P.  
 — rosea DC.  
 — saxatilis DC.  
 Aralia racemosa L.  
 Archangelica officinalis Hoffm.  
 Aretium Lappa L.  
 Ardisia crenulata Vent.  
 Argemone speciosa Sieb.  
 Armeria alpina W.  
 — cephalotes Link.  
 — diantroides Horn.  
 — elongata Fries.  
 — fasciculata W.  
 — filiculosa Boiss.  
 — latifolia W.  
 — littoralis L.  
 — oblongifolia W.  
 Artemisia Absinthium L.  
 — nutans W.  
 Asclepias angustifolia Lk.  
 — corata Dene.  
 — peregrina Koch.  
 — syriaca L.  
 Aster abbreviatus Nees.  
 — alpinus L.  
 — Amellus L.  
 Astilbe rivularis Don.  
 Astragalus Cicer L.  
 — falcatus L.  
 — galeiformis L.  
 — glycyphyllos L.  
 — rotundifolius W.  
 Astrantia charinliaca Hoppe.  
 — major L.  
 Atropa Belladonna L.  
 Barbarea stricta Andr.  
 Barchousia rubra Moench.  
 Begonia incarnata Link.  
 Berberis aristata DC.  
 — vulgaris Desf.  
 Beta brasiliensis Hort.  
 — officinalis L.  
 Betula alba L.  
 Bidentis tripartita L.  
 Blitum capitatum L.  
 Bonplandia geminiflora Cav.  
 Borago officinalis L.  
 Bossiaca ensete Sieb.  
 Brassica fruticulosa Cyrill.  
 — oxyntra Cass.  
 Bryonia alba L.  
 Bunias orientalis L.

Bupthalmum cordifolium H. Ald.  
 — salicifolium L.  
 Calceolaria pinnata L.  
 Calendula arvensis L.  
 — asterias F. & Mey.  
 — officinalis L.  
 — stellata Cav.  
 Callistephus sinensis Nees.  
 Camelina laxa C. A. Mey.  
 Campaula betonicaefolia Gil.  
 — carpathica L.  
 — eximia Wendt.  
 — garganica Ten.  
 — glomerata L.  
 — latifolia L.  
 — lunariaefolia W.  
 — Palladiana R. S.  
 — suaveolens W. Endr.  
 — tracheloides Bbrst.  
 — Trochelum Lam.  
 — urticaefolia Turcz.  
 — Vidalii H. All.  
 Capsicum annuum L.  
 Carduus Marianus L.  
 — uncinatus Bbrst.  
 Carpesium ceruuum L.  
 Celtis occidentalis Dnh.  
 — Tourneforti L.  
 Centaurea ochroleuca Muss.  
 — transalpina Selb.  
 Cephalaria alpina R. & S.  
 — procerca F. & L.  
 — tarlarea Schrad.  
 Cercis siliquastrum L.  
 Chaerophyllum aromaticum Jacq.  
 — aureum L.  
 — daucifolium Desf.  
 Cheiranthus Cheri L.  
 Chelidonium majus L.  
 Chelone Lyonii Pursh.  
 — obliqua L.  
 Chenopodium ambrusoides L.  
 — Botrys L.  
 — Quinoa Willd.  
 Chorizema rhombica R. Br.  
 Chrysanthemum coronarium L.  
 — Roxburghi Desf.  
 — speciosum Steud.  
 Chryseis californica Cham.  
 Cichorium Intybus L.  
 — spinosum L.  
 Cicuta virosa L.  
 Cirsaea Intetiana L.  
 Cirsium ciliatum Bbrst.  
 — heterophyllum All.  
 Clarkia elegans Lindl.  
 — pulchella Pursh.  
 Clematis erecta L.  
 — lathyrifolia Biss.  
 Clinopodium vulgare L.  
 Cneorum tricoccum L.  
 Cochlearia officinalis L.  
 Collomia grandiflora Dougl.  
 Colutea arborescens L.

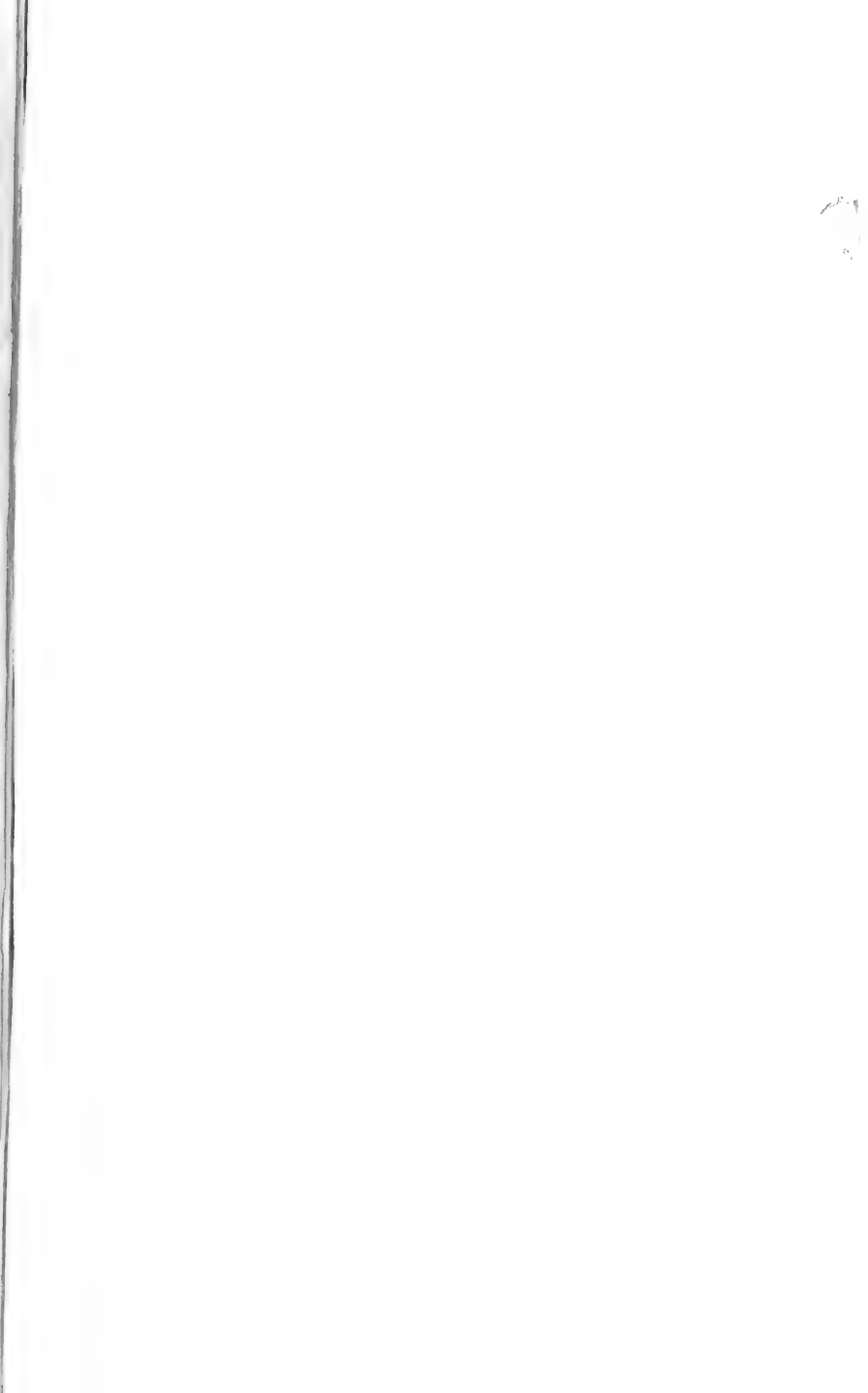
Conium maculatum L.  
 Convolvulus Tricolor L.  
 Coreopsis lanceolata L.  
 Coriandrum sativum L.  
 — melphitense Ten.  
 Corispermum microspermum Host  
 Cornus stricta Lam.  
 Corydalis glauca Pursh  
 Corymbae cordifolia W.  
 Crataegus latifolia Pers.  
 Cryptomeria Japonica Don.  
 — eximia Wendt.  
 Cyclanthera elastica Adn.  
 Cynanchum fuscatum Pers.  
 — nigrum R. Br.  
 — Vincetoxicum Pers.  
 Cynoglossum longiflorum Lehm.  
 — officinale L.  
 — pictum Ait.  
 Cytisus Laburnum L.  
 — — quercifolium Hort.  
 — purpureum Scop.  
 Datura guaiaguensis H. B.  
 — Stramonium L.  
 Delphinium amoenum Steud.  
 — consolida L.  
 — elatum L.  
 — Fischeri H. Petrop  
 — intermedium Ait.  
 — palmatidum DC.  
 — pyramidale Kostl.  
 — Ringuetii Hort.  
 — Staphisagria L.  
 Desmodium canadense DC.  
 Dianthus barbatus L.  
 — campestris Bbrst.  
 — caucasicus Sims.  
 — capitatus DC.  
 — erucatus Griseb.  
 — Mussii Horn.  
 — sanguineus Hort.  
 — sylvestris Wulf.  
 Digitalis ambigua Murr.  
 — ferruginea L.  
 — grandiflora All.  
 — purpurea L.  
 — Thapsi L.  
 Dimorphotheca pylvialis Moench.  
 Dipsacus ferox Loisl.  
 Dolichos aureus H. Don.  
 Draba borealis DC.  
 — incana L.  
 — officinalis L.  
 Echinops Banaticus Rechb.  
 — ruthenicus Rechb.  
 — spicaecephalus L.  
 Echium plantagineum L.  
 — violaceum L.  
 Entelea arborescens R. Br.  
 Epilobium hirsutum L.  
 — palustre viresc. Rgl.  
 — spicatum L.  
 Eranthis hyemalis Salisb.  
 Erigeron alpinus L.  
 — caucasicum Steud.  
 — Villarsii Del.

Eryon Camelorum Sp.  
 — lens L.  
 Eryngium azureum Hort.  
 — planum L.  
 Erysimum Barbarea L.  
 — cheirantoides L.  
 — gruinum DC.  
 — planisiliquum Steud.  
 Eupatorium cannabinum L.  
 — melphitense Ten.  
 — purpureum L.  
 Eurygonia europaea L.  
 — ambriatum H. All.  
 Farseliacypasta R. Br.  
 Ferula tingitana L.  
 Foeniculum vulgare G.  
 Fumaria officinalis L.  
 Galardia lanceolata Mx.  
 Galatella draucenilis Dec.  
 Galega officinalis L.  
 — persica Pers.  
 Galium saccharatum All.  
 Gaura multivalvis Cav.  
 Genista ramossissima Webb.  
 — scoparia Lam.  
 Gentiana Cruciata L.  
 Geranium eriostemum Fisch.  
 — ibericum Car.  
 — longipes DC.  
 — macrorhizon L.  
 — pratense L.  
 — Wassovianum Fis.  
 Geum canadense P. Mur.  
 — obtusum Horn.  
 — montanum L.  
 — thalpinosquaeum Steud.  
 — roylii Wall.  
 — urbanum L.  
 — Willdenowii F. & M.  
 Glycine pectorata H. D.  
 Gomphrena glabosa L.  
 Gunotia oleifera DC.  
 Galbago segetum Desf.  
 Glaucium corniculatum Pers.  
 Glycyrrhiza echinata L.  
 Gypsophila altissima L.  
 — perfoliata Othl.  
 — Saxifraga L.  
 — scorzonifolia Sering.  
 Hedysarum altaicum Fis.  
 — coronarium L.  
 — sibiricum Lam.  
 Helianthemum californicum H. Der.  
 Helianthus annuus L.  
 Helioscopia laevis Pers.  
 — scabra Dun.  
 Heracleum flavescens W.  
 — Guumiferum W.  
 — pubescens Bbrst.  
 — verrucosum Steud.  
 — Willhemii F. & L.  
 Hesperis matronalis L.  
 Hibiscus coloratus Hort.  
 — giganteus H. Tan.  
 — syriacus L.  
 Hieracium amplexicaule L.  
 — aurantiacum L.  
 — boreale Fries.  
 — Ottonianum.

Hieracium pilosella L.  
 — valericium Reut.  
 — umbellatum L.  
 Hyoscyamus albus L.  
 — niger L.  
 Hypericum elatum Ait.  
 — limbratum Lam.  
 — hirsutum L.  
 — Monbretii Spach.  
 — perforatum L.  
 — Tournefortii Spach.  
 Ibersis amara L.  
 — Lagasana DC.  
 — virginica Fis.  
 — umbellata L.  
 Ilex aquifolium L.  
 Inula Helicum L.  
 — thapsoides Spr.  
 Ipomaea barbata Roth.  
 — coeinea L.  
 — cordigera Mart.  
 — multiflora R. S.  
 — purpurea Jacq.  
 — rubro coerulea Hook.  
 — scabra Forch.  
 Ipomopsis elegans Lindl.  
 Isatis tinctoria L.  
 Isopyrum fumarioides L.  
 Isotoma longiflora Prsl.  
 Juglans nigra L.  
 Kennedyya apetalata Lodd.  
 — Baumaoniana Meisn.  
 — floribunda Hort.  
 — rubicunda Vent.  
 Kitabelia vitifolia W.  
 Lactuca altissima M. B.  
 — Scariola L.  
 — virosa L.  
 Lathyrus giganteus L.  
 — intermedium Wall.  
 — latifolius L.  
 — Napoleonis Hort.  
 — rotundifolius W.  
 — sylvestris L.  
 — venosus Aht.  
 Lappa edulis Sieb.  
 Lavatera neapolitana Tenor.  
 — phoenicea Vent.  
 Leonurus Carduica L.  
 — crispus Marr.  
 — sibiricus L.  
 — villosus Desf.  
 Lepidium latifolium L.  
 Leptospermum Prussianum Lehm  
 Levisticum officinale Koch.  
 Ligustrum vulgare L.  
 Linaria vulgaris L.  
 Lindelofia spectabilis Lehm.  
 Linum grandiflorum Desf.  
 — monadelphum Mart.  
 — ustatissimum L.  
 Lithospermum officinale L.  
 Lobelia inflata L.  
 — syphilitica L.  
 — speciosa Hort.  
 Lomatocarpum alpinum F. & M.  
 Lopezia racemosa L.

Lophospermum scandens Don.  
 Lupinus flexuosus Hort.  
 — grandiflorus Don.  
 — Hartwegi Bot. Reg.  
 — mutabilis Sieb.  
 — Nootkatensis Don.  
 — perennis L.  
 — polyphyllus Dougl.  
 Lychnis chalcidonica L.  
 — dioica L.  
 — sylvestris L.  
 Lycium europaeum L.  
 Lycopus europaeus L.  
 — exaltatus L.  
 — virginicus L.  
 Lysimachia ephemerum L.  
 — vulgaris L.  
 Lythrum Salicaria L.  
 — virgatum L.  
 Malope grandiflora Hort.  
 Malva caroliniana L.  
 — — B. neglecta Rgl.  
 — mauritiana Spr.  
 — moschata L.  
 — sylvestris L.  
 — verticillata L.  
 Marrubium supinum L.  
 Martynia proboscidea L.  
 Mathiola annua Sic.  
 — fenestralis R. Br.  
 — Graeca Sic.  
 — incana R. Br.  
 Maurandia semperlorens Jacq.  
 Melissa Speta L.  
 — officinalis L.  
 Mesembryanthemum pinnatifidum  
 Munulion cardinalis Lindl. [L. Fil.  
 Mirabilis Jalappa L.  
 — longiflora L.  
 Momordica Elaterium L.  
 Myosotis alpestris Schmidt.  
 Myriactis Gmelini DC.  
 Myrtus communis L.  
 Myrrhis odorata Scop.  
 Nepeta graveolens Vill.  
 — latifolia DC.  
 — tuberosa L.  
 Nesaea salicifolia Lk.  
 Nicandra physaloides Gaert.  
 Nigella Damascena L.  
 Nicotiana rustica L.  
 — Tabacum L.  
 Nuttalia malvaeflora F. & M.  
 Ocimum Basilicum L.  
 Oenanthe fistulosa L.  
 Oenothera amoenum Hort.  
 — biennis L.  
 — cognata F. & M.  
 — crassipes Lk.  
 — floribunda Hort.  
 — Fraseri Pursh.  
 — fruticosa L.  
 — fragiformis W.  
 — — b. intermedia Rgl.  
 — gelida C. A. Mey.  
 — hirta L.  
 — iberica H. P.  
 — Kurdica Boiss.  
 — Mac Nabina Hort.  
 — venosa L.

Oxybaphus nyctagineus Ste.  
 Paeonia albiflora Pall.  
 — — b. candida Ander.  
 — — c. grandiflora Hort.  
 — daurica Anders.  
 — pubens Sims.  
 — perigrina Mill.  
 Papaver bracteatum Linll.  
 — orientale L.  
 — pinnatifidum Moris.  
 — somniferum L.  
 — spicatum Sibth.  
 Parietaria officinalis L.  
 Passiflora foetida L.  
 Pauslonia imperialis Sieb.  
 Pellargonium australe Jacq.  
 Pellaria alluaea L.  
 — augustifolia DC.  
 Penstemon atropurpureum G. D.  
 — Colvillei Hort.  
 — Duthieii Nutt.  
 — elegans G. Don.  
 — glandulosum Dougl.  
 — hirsutum W.  
 — pubescens Ait.  
 — roseum Don.  
 Phalacroca caelestina Rgl.  
 Phaseolus capensis Thunb.  
 — coequeus W.  
 — nidibicus Delil.  
 — Ornithophus Mart.  
 — Riccardianus Ten.  
 Phellandrium aquaticum L.  
 Philomis Herbaventi L.  
 — smia L.  
 — tuberosa L.  
 Phytolobus capensis E. Mey.  
 Physalis Alkekengi L.  
 — foetens Pair.  
 Physolobium carinatum Benth.  
 Physostegia virginica Don.  
 Phytocoma pulchellum F. & M.  
 Phytolacca decandra L.  
 Pircumia esculenta Moq.  
 Pisum Jarmardi Schr.  
 — sativum L.  
 — thebaicum Willd.  
 Plantago altissima L.  
 — asiatica L.  
 — Burvillei Del.  
 — Kamschatica Lk.  
 — major L.  
 — — b. bracteatum Moench  
 — media L.  
 — Psyllium L.  
 Plumbago zeylanica L.  
 Potemontium boreale Adams.  
 — coeruleum L.  
 Potentilla catholica Lehm.  
 — collina W. ib  
 — cretica.  
 — fragiformis W.  
 — — b. intermedia Rgl.  
 — gelida C. A. Mey.  
 — hirta L.  
 — iberica H. P.  
 — Kurdica Boiss.  
 — Mac Nabina Hort.



*Potentilla mellegrana Dougl.*  
 — *missurica Horni.*  
 — *nevadensis Boiss.*  
 — *obscura W.*  
 — *puleherrima Lhem.*  
 — *pulehra Langsd.*  
 — *recta L.*  
 — *riparis Nutt.*  
 — *umbrosa Stec.*  
*Poterium Sanguisorba L.*  
*Primula Beveana.*  
 — *grandiflora Lam.*  
*Prunella vulgaris L.*  
*Psoralea involucrata Thunb.*  
 — *palaestina L.*  
*Ranunculus bulbosus L.*  
 — *geranioides H. B.*  
*Reseda crystallina Webb.*  
 — *luteola L.*  
 — *mediterranea L.*  
 — *odorata L.*  
 — *Phytolacca L.*  
*Rhaphanus Raphanistrum L.*  
*Rheum Rhaponticum L.*  
 — *tartaricum L.*  
 — *undulatum L.*  
*Rhododendron catawbiense Mx.*  
 — *poncticum L.*  
*Rhizium armatum And.*  
 — *brasilienis.*  
 — *communis L.*  
 — *inermis Jacq.*  
 — *tuncensis Desf.*  
 — *undulatus Bess.*  
*Rivina viridis W.*  
*Rivina aurantiaca Wrac.*  
 — *laevis L.*  
*Rodanthe Manglesi Lindl.*  
*Rudbeckia digitata H. K.*  
 — *fulgida Ait.*  
 — *hirta L.*  
 — *laciniata L.*  
 — *laevigata Ph.*  
*Rumex confertus W.*  
 — *Marschallianus Rehb.*  
 — *Patientia L.*  
 — *stenophyllus Ledeb.*  
*Ruta graveolens L.*  
*Salvia amplexicaulis Lam.*  
 — *campestris M. B.*

*Salvia hirsuta Jacq.*  
 — *napifolia Jacq.*  
 — *officinalis L.*  
 — *pratensis Brot.*  
 — *Sclarea L.*  
*Sambucus nigra L.*  
 — *racemosa L.*  
*Sanguisorba carnea Fisch.*  
 — *medica L.*  
 — *officinalis L.*  
 — *tenuifolia Fisch.*  
*Scabiosa arvensis L.*  
 — *australis L.*  
 — *columbaria L.*  
 — *Fischeri DC.*  
 — *ochroleuca L.*  
 — *succisa L.*  
*Scolymus maculatus L.*  
*Scorzonera hispanica L.*  
 — *plantaginea Schlecht.*  
*Scrophularia aquatica L.*  
 — *glandulosa Wk.*  
 — *libanotis Boiss.*  
 — *peregrina L.*  
*Scutellaria galericulata L.*  
 — *lateriflora L.*  
*Sedum album L.*  
 — *Fabris Koch.*  
 — *hispanicum L.*  
 — *leptorhiza C. A. Mey.*  
*Senecio Dorea L.*  
 — *Jacobaea L.*  
*Serratula coronata L.*  
*Sicyos hrynacifolia Moeris.*  
*Sida triloba Thunb.*  
*Silene Armeria L.*  
 — *Behen L.*  
 — *gallica L.*  
 — *latifolia Poir.*  
 — *histanica L.*  
 — *maritima DC.*  
 — *mollissima Sm'hl.*  
 — *repens Patr.*  
 — *Zawadski Herb.*  
*Silphium comnatum L.*  
 — *doronicifolium Pursch.*  
 — *perfoliatum L.*  
 — *terebinthaceum L.*  
 — *trifoliatum L.*  
*Smyrcium Olusatrum L.*

*Soja hispida Moench.*  
*Solanum Dulcamara L.*  
 — *lycopersicum L.*  
 — *crerasiforme Dun.*  
 — *nigrum L.*  
 — *Pseudo-capsicum L.*  
*Solidago cambria Huds.*  
 — *gigantea Ait.*  
 — *Virgaurea L.*  
*Sonchus palustris L.*  
*Sophora tetraptera L. F.*  
*Sorbus atropurpurea L.*  
 — *domestica L.*  
*Spartium Junceum DC.*  
*Specularia perfoliata Dec.*  
*Spuraea arvensis L.*  
 — *Tilipendula L.*  
 — *Fortunei Lindl.*  
 — *salicifolia L.*  
 — *sorbifolia L.*  
 — *Ulmaria L.*  
*Staphylea pinnata L.*  
*Statice caspica W.*  
 — *cordata L.*  
 — *tartarica L.*  
*Stenactis speciosa Lindl.*  
*Streptocarpus Rhexia Lindl.*  
*Symphoricarpos racemosa Mx.*  
*Symphytum asperinum Ehrst.*  
*Syringa vulgaris L.*  
 — *h. fl. alb.*  
 — *c. Carol. X.*  
*Tanacetum crispum Hort.*  
*Taxus hibernica Hook.*  
*Tetragonolobus purpureus Moench.*  
*Teucrium Scorodonia L.*  
*Thalictrum amurense Fr.*  
 — *angustifolium Jacq.*  
 — *aquilegifolium L.*  
 — *atropurpureum Jacq.*  
 — *commutatum C. A. Mey.*  
 — *elatum Jacq.*  
 — *faleatum Kost.*  
 — *Japonicum Thunb.*  
 — *minus L.*  
 — *parvifolium Moench.*  
 — *rugosum Ait.*  
*Thapsia Asclepium L.*  
*Tilia argentea H. L.*  
*Tolpis barbata Gaert.*

*Tordylium Pestalozza Boiss.*  
*Thermopsis lanceolata R. Br.*  
*Thymopogon heterospermus Steud.*  
 — *pratensis L.*  
 — *pratensis L.*  
 — *rosus Trev.*  
*Trifolium pannonicum L.*  
 — *rubens L.*  
*Trigonella foenum graecum L.*  
*Trochus europaeus L.*  
*Topaeolum majus L.*  
 — *minus L.*  
*Turbitum Natibus Tausch.*  
*Urtica pilulifera L.*  
*Valeriana officinalis L.*  
*Valerianella pumila DC.*  
*Verbascum Blattoia L.*  
 — *Boerhaavei L.*  
 — *Lychites L.*  
 — *Thapsus L.*  
*Vernonia anthelmintica W.*  
*Veronica ambigua Mart.*  
 — *amethystina W.*  
 — *australis Schr.*  
 — *azurea Schott.*  
 — *Bachofeni Heuff.*  
 — *crenulata Hoffm.*  
 — *foliosa Kit.*  
 — *grandis Esch.*  
 — *laciniata Moench.*  
 — *media Schrad.*  
 — *oculifera W.ahl.*  
 — *paniculata Pall.*  
 — *ruthenica Jacq.*  
 — *villosa Schr.*  
 — *virginica L.*  
 — *Waldsteimiana Schott.*  
*Viburnum Lantana L.*  
 — *Tinus L.*  
*Vicia azurea Koch.*  
 — *biennis L.*  
 — *ferruginea Bess.*  
 — *grandiflora Scop.*  
 — *virescens Hort.*  
*Viola sylvatica L.*  
*Whittavia grandiflora Benth.*  
*Xanthium antiquorum W.*  
*Zinnia multiflora L.*  
 — *revoluta Car.*  
 — *tenuiflora Jacb.*

Collegas acutumatissimos rogamus, ut ea quae desiderant, ante initium Martii nobis indicent.  
 Antwerpiae, Kalendis Januarii MDCCCLXIII.

**M. Sebus,**  
 Hortulanus.

**RIGOUTS-VERBERT,**  
 Botan. Prof. et Hort. Praef.





isch.

h.

L.  
ilecht.  
L.

a L.

Mey.

ris.

h.

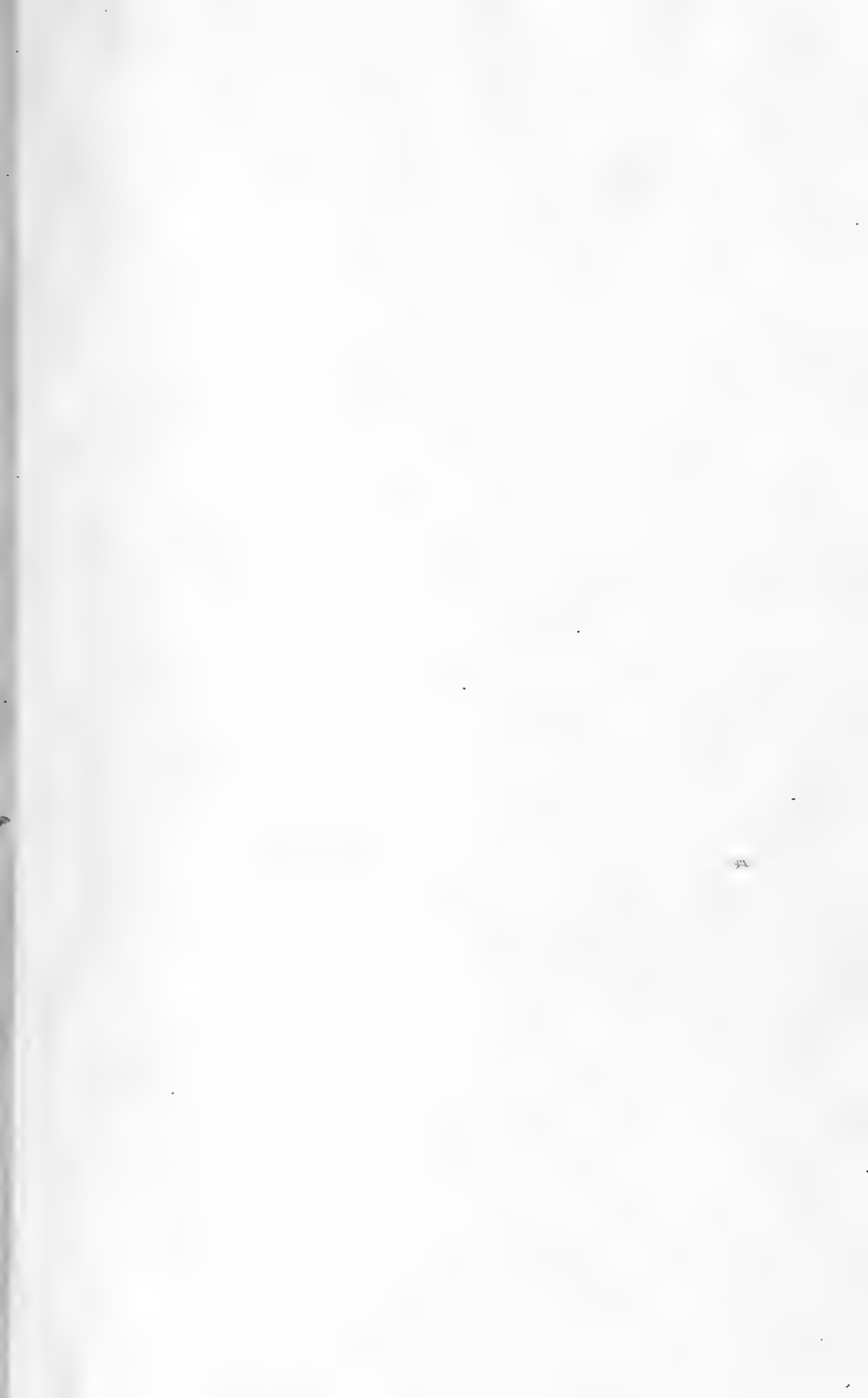
Pursch.

m L.

L.

Soja hispida *Moench.*  
 Solanum Dulcamara *L.*  
 — lycopersicum *L.*  
 — — cerasiforme *Dun.*  
 — nigrum *L.*  
 — Pseudo-capsicum *L.*  
 Solidago cambrica *Huds.*  
 — gigantea *Ait.*  
 — Virgaurea *L.*  
 Sonchus palustris *L.*  
 Sophora tetraptera *L. F.*  
 Sorbus aucuparia *L.*  
 — domestica *L.*  
 Spartium Junceum *DC.*  
 Specularia falcata *Dec.*  
 Spiraea aruncus *L.*  
 — Filipendula *L.*  
 — Fortunei *Lindl.*  
 — salicifolia *L.*  
 — sorbifolia *L.*  
 — Ulmaria *L.*  
 Staphylea pinnata *L.*  
 Statice caspica *W.*  
 — cordata *L.*  
 — tartarica *L.*  
 Stenactis speciosus *Lintl.*  
 Streptocarpus Rhexii *Lindl.*  
 Symphoricarpos racemosa *Max.*  
 Symphytum asperrimum *Bbrst.*  
 Syringa vulgaris *L.*  
 — — b. fl. alb.  
 — — c Carol. X.  
 Tanacetum crispum *Hort.*  
 Taxus hibernica *Hook.*  
 Tetragonolobus purpureus *Moench*  
 Teucrium Scorodonia *L.*  
 Thalictrum amurense *Fr.*  
 — angustifolium *Jacq.*  
 — aquilegifolium *L.*  
 — atropurpureum *Jacq.*  
 — commutatum *C. A. Mey.*  
 — elatum *Jacq.*  
 — falcatum *Kost.*  
 — Japonicum *Thunb.*  
 — minus *L.*  
 — parvifolium *Moench.*  
 — rugosum *Ait.*  
 Thapsia Asclepium *L.*  
 Tilia argentea *H. L.*  
 Tolpis barbata *Gaert.*

Tordylium Pestalozza *Boiss.*  
 Therinopsis lanceolata *R. Br.*  
 Tragopogon heterospermus *Sc*  
 — porrifolius *L.*  
 — pratensis *L.*  
 — roseus *Trcv.*  
 Trifolium pannonicum *L.*  
 — rubens *L.*  
 Trigonella Foenum graecum *L.*  
 Trollius europaeus *L.*  
 Topaeolum majus *L.*  
 — minus *L.*  
 Turbith Mathioli *Tausch.*  
 Urtica pilulifera *L.*  
 Valeriana officinalis *L.*  
 Valerianella pumila *DC.*  
 Verbascum Blattaria *L.*  
 — Boerhaavei *L.*  
 — Lychnites *L.*  
 — Thapsus *L.*  
 Vernonia anthelmintica *W.*  
 Veronica ambigua *Mart.*  
 — amethystina *W.*  
 — australis *Schr.*  
 — azurea *Schott.*  
 — Bachofeni *Heuff.*  
 — crenulata *Hoffm.*  
 — foliosa *Kit.*  
 — grandis *Fisch.*  
 — laciniata *Moench.*  
 — media *Schrad.*  
 — orchidaea *Wahl.*  
 — paniculata *Pall.*  
 — ruthenica *Jacq.*  
 — villosa *Schr.*  
 — virginica *L.*  
 — Waldsteiniana *Schott.*  
 Viburnum Lantana *L.*  
 — Tinus *L.*  
 Vicia azurea *Koch.*  
 — biennis *L.*  
 — ferruginea *Bess.*  
 — grandiflora *Scop.*  
 — virescens *Hort.*  
 Viola sylvatica *L.*  
 Whitlavia grandiflora *Benth.*  
 Xanthium antiquorum *W.*  
 Zinnia multiflora *L.*  
 — revoluta *Cav.*  
 — tenuiflora *Jacq.*





















SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00621 3334